N° 570 33e Année. Tome CLIV 15 Mars 1922

MERCVRE

DE

FRANCE

Paraît le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



MARCEL MIRTIL	*L'Italie et Nous*	577
LUCIEN DE SAINTE-CROIX	*Blasco Ibañez*	595
ALBERT ERLANDE	*La Pierre du Cabaret Rouge*, nouvelle	613
JACQUES BONJEAN	*Poèmes*	655
SAINT-MARCET	*L'Union Civique française*	660
JEAN AJALBERT	*Lettres de Rhénanie* (II)	691
FERNAND ROCHES	*Le Dépôt légal. Le Projet de Loi et ses Effets*	713
GEORGES DUBUJADOUX	*Le Club des Petites Licornes*, roman (II)	729

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : **Littérature**, 747 | RACHILDE : **Les Romans**, 751 | HENRI BÉRAUD ; INTÉRIM : **Théâtre**, 754 | EDMOND BARTHÈLEMY : **Histoire**, 763 | GEORGES PALANTE : **Philosophie**, 768 | HENRI MAZEL : **Science sociale**, 772 | JULIEN REINACH : **Statistique**, 776 | CHARLES MERKI : **Voyages**, 780 | RAOUL BONNET : **Graphologie**, 784 | R. DE BURY : **Les Journaux**, 791 | GUSTAVE KAHN : **Art**, 796 | LIEUTENANT-COLONEL CHENET : **Notes et Documents d'Histoire**, 800 | GEROLAMO LAZZERI : **Lettres italiennes**, 805 | CAMILLE PITOLLET : **Lettres catalanes**, 809 | ALBERT MAYBON : **Lettres japonaises**, 816 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 828 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 835 | MERCVRE : **Publications récentes**, 846 ; **Echos**, 849.

—

PRIX DU NUMÉRO

France .... 3 fr. 50 | Etranger .... 4 fr.

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

LA REVUE DE GENÈVE

Paraît tous les mois sur 160 pages in-8° au minimum

LA REVUE DE GENÈVE est un organe de liaison intellectuelle et de documentation originale qui groupe des écrivains appartenant aux nations les plus variées. Elle renseigne ses lecteurs en leur apportant les œuvres significatives, de même que les témoignages authentiques et actuels de leurs voisins.

Ses CHRONIQUES NATIONALES, toujours rédigées par des ressortissants des pays dont elles traitent, expriment la conscience profonde que chaque peuple prend de soi-même. Sa CHRONIQUE INTERNATIONALE relate les efforts de ces peuples pour s'entendre et collaborer, et s'efforce de donner l'intelligence de tous les problèmes qui se posent à l'heure actuelle.

LA REVUE DE GENÈVE publie des œuvres de MM. Maurice BARRÈS, René BOYLESVE, Henri de RÉGNIER, Edmond JALOUX, Edmond PILON, Pierre MILLE, Camille MAUCLAIR, Georges DUHAMEL, André SUARES, Albert THIBAUDET, G. FERERO, PREZZOLINI, CHESTERTON, Bernard SHAW, Joseph CONRAD, Maxime GORKI, DOSTOIEVSKY, Maximilien HARDEN, FREUD, Heinrich et THOMAS MANN, Richard DEHMEL, FORSTER, Louis PIÉRARD, Camille HUYSMANS, Colonel FEYLER, Jacques DALCROZE, etc,

---

ABONNEMENTS : pour la France et la Belgique, un an : 60 fr.
Six mois : 32 fr. *Prix du numéro :* 6 fr. *(argent français).*

Andrea, L. Marcerou & Cie,
ail, PARIS, (6e).

ÉNERALE

ANÇAIS

à nos jours

ARCHITECTURE - ART DÉCORATIF
TRIEL

ONCE BÉNÉDITE
bourg et du Musée Rodin
es GROMORT, Gabriel MOUREY,
CELLES

LUSTRATIONS
océdés de reproduction les plus perfectionnés

Un Prix de Faveur

est consenti

sur la souscription à l'ouvrage complet

En séries de 64 pages } 185 francs
En 3 volumes brochés }

payables :

francs par mois ;

61 fr. 65 après réception de chaque tome broché.

En 3 volumes reliés 260 francs

payables :

francs par mois ;

36 fr. 65 après réception de chaque tome relié.

Au comptant, c'est-à-dire en payant la totalité en souscrivant, escompte de 10 %

RANCO SUR DEMANDE



L'ITALIE ET NOUS

—

Qu'il y ait à l'heure actuelle dans le monde, contre notre pays, une conspiration morale, dont les manifestations se traduisent dans les discours d'hommes d'Etat et dans la presse par des accès de mauvaise humeur et même des menaces, c'est là un fait qu'il serait périlleux de ne point reconnaître. Qui nous rendra la France de novembre 1918 toute sanglante encore, meurtrie par la guerre, mais si belle, si radieuse, semblant dicter à l'Univers la loi morale d'humanité et de justice ? Ah ! si nous avions voulu sacrifier dans la suite nos intérêts matériels les plus précis, si nous avions abandonné les revendications nées du désir d'écarter de nous la faillite financière et la diminution de pouvoir matériel, combien devrions-nous entendre d'éloges à notre égard !

Après la catastrophe il se serait trouvé dans l'Univers bien des prêtres éloquents de la politique qui auraient jeté sur le corps de notre pays le voile mortuaire en pleurant sur la grandeur passée de cette nation déchue qui s'était sacrifiée pour le monde. Nous n'avons point voulu le suicide, c'est pourquoi, de tous côtés, journalistes, économistes, ministres ont clamé contre nous.

« La France, ont-ils dit, tend à l'hégémonie européenne. Elle cherche à suivre, en maintenant une flotte puissante de sous-marins, les méthodes de l'Allemagne. Quels

sont les missionnaires de sa civilisation envoyés par elle à l'étranger ? Des maréchaux, des généraux, élément de gloire, certes, mais évoquant au monde lassé de la guerre toute la physionomie morale de la force et du rude joug militaire. » Ces arguments multipliés par les articles et la voix insidieuse de la presse, tombant sous des yeux mal éclairés et dans des oreilles promptes à exagérer les rumeurs de l'Univers, détournent de nous les meilleures volontés mal instruites, et les esprits indociles à la voix de la vérité.

L'unanimité de l'opinion anglaise nous est défavorable, l'Amérique nous prodigue les marques platoniques de son amour, mais se détourne de nous. L'Espagne, neutre dans la guerre, mais en guerre dans la paix, nous estime responsable de ses avatars au Maroc. Il n'est pas jusqu'à la Pologne, dont nous conduisons matériellement les premiers pas, qui ne nous adresse des critiques. La Russie des exilés et la Russie des soviets nous considèrent comme des ennemis. L'une nous reproche de n'avoir pas su ou voulu soutenir sérieusement les efforts de Denikine ou de Wrangel. L'autre nous accuse de représenter dans le monde la réaction capitaliste et de ne point tendre la main au peuple. La Grèce inféodée à son roi germanique ne se souvient même plus des moments où la France, renouant la très ancienne tradition des Philhellènes, avait répondu à la voix puissante de Venizelos et contresigné de son seing la création d'une Grèce nouvelle aussi grande par le territoire que par l'influence morale en Orient.

Où trouver aujourd'hui les appuis nécessaires à notre grandeur et à notre désir si profond de sympathie ? Chez quelques petites nations de l'Europe, dont plusieurs furent nos alliées dans la guerre, et l'une d'elles un ennemi loyal, et dont le peuple nous fut favorable toujours, malgré les corbeaux qui s'étaient abattus sur son corps et les mauvais pasteurs qui le menaient à la ruine. Certes, à

Bruxelles, à Prague, à Bucarest, à Constantinople, on reste fidèlement aux côtés de la France. On sait que son militarisme est une légende. On ne ruse point avec la vérité, on la considère en face dans toute l'angoisse du temps présent, dans toute l'incertitude de l'avenir. On n'accède point à cette nouvelle mystique qui se crée dans le monde par quoi l'on tend à nous représenter comme des ambitieux sans limites et des politiques sans vergogne ayant toujours sur les lèvres le mot de paix et la combattant dans nos actes et dans nos décisions ! Mais que sont, à côté des peuples qui nous soupçonnent et qui constituent la force même de l'Univers, l'héroïque Belgique, l'indomptable Tchéco-Slovaquie, la glorieuse Roumanie et les Turcs fidèles ?

D'où vient cette antipathie dont nous jouissons ? Problème difficile à résoudre, certes, et dont une partie reste dans le mystère. Qu'elle ait des causes économiques, c'est là une constatation évidente, mais qu'il y en ait aussi d'autres moins claires à percevoir et qui restent dans la pénombre, c'est là ce qui ne peut être nié. Il est certain que parfois notre diplomatie maladroite est responsable de bien des malaises et détermine bien des rancœurs, mais la propagande de nos ennemis ne chôme point.

Survivant à la défaite, toujours fixe dans ses méthodes et déterminée dans son but, la propagande allemande conduit ses efforts pour nous nuire moralement dans l'opinion des alliés et des neutres. L'Allemagne est ruinée, disent ses diplomates. Elle trouve cependant de l'argent pour alimenter contre nous les plus ardentes campagnes de presse qui se puissent voir. Je n'en veux prendre pour exemple que ce factum répandu par millions d'exemplaires, et qui circule sous le manteau, même dans les pays rhénans occupés par nos soldats. Il est symptomatique et s'intitule : *Cri contre les horreurs commises par les troupes noires, urgent appel aux Américains.*

Il vaut la peine d'être cité :

Un crime épouvantable contre la race blanche, contre nos femmes allemandes, nos jeunes filles et nos enfants est commis par les Français en employant des troupes de couleur et des soldats noirs pour l'occupation des territoires allemands, en en augmentant de plus en plus le nombre, sans qu'il nous soit possible de nous défendre. Voilà pourquoi nous avons recours aux seuls moyens mis à notre disposition, c'est-à-dire à un urgent appel public à la conscience de toutes les nations blanches de l'univers. Dans le Far West, lorsqu'un homme de couleur outrage un blanc, il est sans façon condamné, même sans jugement. Qu'ont fait nos femmes allemandes, nos filles et nos enfants pour souffrir ainsi ? Que dit le monde au spectacle de centaines de mille blancs asservis par des noirs et des sauvages de couleur ? Que dit le monde au sujet des constants assauts multipliés et des crimes commis par ces bêtes sauvages sur les femmes et les enfants allemands ? Est-ce que les autres nations blanches du monde savent cela ? On peut en douter, car il est à peine croyable qu'elles ne puissent pas avoir de sympathie pour notre honte qui est celle de tous les peuples blancs. Il faut donc crier dans le monde entier le crime commis par les Français, et les autres nations blanches doivent en être instruites et persuadées que cette honte les atteint aussi bien que nous-mêmes... Beaucoup de millions sont dépensés par les Français pour supprimer la publicité donnée à ces crimes et pour étouffer l'appel à l'aide clamé par l'Allemagne. Les journaux des villes occupées ont reçu l'interdiction de relater les crimes commis sur des femmes blanches. En certains endroits, les journaux sont contraints de publier des déclarations par lesquelles les troupes noires n'ont commis aucun acte répréhensible... Un nègre a pris part comme juge, pendant des mois, aux séances de la Cour de Police et de la Cour d'Appel et a manifesté son dédain et son mépris pour les accusés. Un officier français auquel une jeune femme outragée demandait du secours lui répondit : « Ces garçons, qui sont hors de chez eux depuis deux ans et demi, doivent satisfaire leurs sens, et ils sont particulièrement friands des cheveux blonds. » Des soldats noirs vont jusqu'à outrager des jeunes gens et à les contaminer. Des jeunes filles sont saisies, attachées sur des chaises, tenues par des soldats noirs, et violées jusqu'à ce qu'elles expirent. Des mères qui ont accouru au secours de leurs filles séduites ont été simplement fusillées. Il est prouvé que des femmes blanches ont été arrachées de leur lit, et que leurs maris, les mains enchaînées, ont dû assister au déshonneur de leurs femmes. Les chauvins français essayent de cacher ces faits.

On annonce à l'étranger que les troupes noires ont été retirées du Rhin il y a longtemps déjà. Les mensonges ont été propagés avec tant de persistance que l'Amérique s'est informée plusieurs fois par câble au sujet du départ des soldats de couleur... La France ne souhaite pas le rappel des troupes noires. Au contraire elle désire faire de l'occupation du territoire allemand par des troupes noires une institution permanente, en créant le service militaire obligatoire en Afrique et en imposant aux Africains de servir deux ans en Allemagne et naturellement pas en France...

Nous avons cru nécessaire de citer presque en entier le texte de ce factum pour montrer à quel degré de fureur monte la propagande de nos adversaires. Ceux qui connaissent la forte discipline de nos troupes noires savent combien les arguments mis en avant par l'Allemagne sont erronés. Ceux qui ont parcouru la Rhénanie ont pu admirer la tranquillité de ces pays occupés par les Français. Bien des Rhénans, tout en se sentant humiliés par la présence du drapeau tricolore, sont heureux de voir écarté de leur pays tout danger de bolchevisme et de révolution sociale. Quand on se battait dans la Ruhr, quand Berlin et Munich tremblaient tour à tour devant des Spartakistes et les fauteurs du coup d'Etat militaire, le calme régnait sur les rives du Rhin. Qu'importe cependant la vérité! Une propagande de mensonges, habilement soutenue, et continuellement entreprise, ne peut manquer de produire un effet utile à ceux qui en sont les inspirateurs. Est-ce cette propagande qui nous a séparés moralement des Italiens, sont-ce d'autres causes qui nous ont brouillés avec ceux qui devraient être nos meilleurs amis ? Tel est le problème qu'il est hasardeux de chercher à résoudre, mais sur lequel nous pensons pouvoir apporter quelques éclaircissements.

A toutes les époques de l'histoire il y a eu, chez nos amis, soit un parti hostile à la France, soit des individualités qui, de bonne foi très souvent, nous considéraient comme une nation jalouse et désireuse de limiter la puis-

sance italienne. C'est en effet seulement chez nos voisins que l'on trouve un livre, de talent d'ailleurs, dont tout le sujet consiste à injurier la France et les Français. C'est là un détail que l'on oublie trop souvent, et qui met en relief une certaine physionomie de la pensée transalpine dans ses manifestations les plus exagérées contre notre pays qui, malgré tous les heurts et toutes les maladresses des diplomaties humaines, veut demeurer la fille de Rome, et maintenir invariables les méthodes de clarté, d'indulgence et de civilisation que nous devons aux conquérants de la Gaule. Le livre dont nous parlons s'intitule : *Misogallo ou l'Antifrançais*. Son auteur est le grand poète Alfieri. Ce dernier, qui, au crépuscule du XVIIIe siècle, avait lutté pour le triomphe de la liberté et qui avait entendu ses premiers appels, devait tout d'un coup passer dans le camp de ses adversaires. Il ne comprenait point la mise en pratique d'idées nouvelles qu'il avait approuvées en théorie, mais, au lieu de réserver ses fureurs contre la Révolution, il englobait la France tout entière dans son mépris. Il écrivait ce livre peu de temps après la disparition de cet admirable Goldoni qui, persécuté dans la Péninsule, se réfugia chez nous, et avant sa mort s'écria : « Il me semble me trouver dans ma patrie ».

Au XIXe siècle, parmi les Italiens dont la popularité est universelle, il en est certains qui, tout en trouvant un asile et des subsides en France, ne manquaient point de suspecter notre pays et l'opinion libérale de nos compatriotes.

Mazzini, notamment, n'avait point confiance dans l'idée révolutionnaire française, et déjà il pensait que l'Italie devait se faire par elle-même :

Il y a pourtant une chose, écrivait-il, qui me semble d'une haute importance, et cela du moins la jeune Europe l'obtiendra, et c'est de nous émanciper de la France, j'entends de la domination exclusive sur les idées et les institutions exercées jusqu'ici si malheureusement par la France.

Il y avait chez le grand conspirateur comme une crainte des buts que se proposaient les républicains pendant les premières années du règne de Louis-Philippe. Il croyait discerner chez eux des idées de domination française et il est très intéressant de connaître ce qu'il pensait au sujet du socialiste Buchez, dont les idées lui devaient cependant être sympathiques.

Unité absolue matériellement entendue, écrivait Mazzini : la France, tête du monde ; Paris, tête de la France ; Buchez, je suppose, tête de Paris. Ceci, il ne l'a pas dit explicitement, mais il l'a fait comprendre ; le reste est formulé clairement : Le comité de la Jeune Europe doit être à Paris, pas ailleurs... J'ai achevé de lire un livre école Buchez, intitulé *Christ et peuple*, qui établit deux axiomes. Il n'y a pas eu, il n'y a pas et il n'y aura jamais d'autre vérité, sauf la vérité du Christ. Dieu, Christ et la France sont la triplicité, la trinité qui doit sauver le monde.

Il nous a paru nécessaire de montrer que, même à l'instant où l'Italie, asservie par ses princes et par l'Autriche, tournait ses yeux vers la démocratie française, exaltant tous les souvenirs de la Révolution et quelques-uns de l'Empire, il se trouvait parmi les maîtres de sa pensée certains chefs qui s'inquiétaient de voir croître ce qu'ils pensaient être l'hégémonie de la France.

C'est surtout après la guerre de 1870 que le sentiment francophobe étouffa toutes les généreuses tendances de l'âme péninsulaire. Tristes jours où Crispi réussit à nouer une amitié officielle entre les fils des bourreaux de Milan et ceux des héroïques défenseurs de Venise. Ces manœuvres sont trop connues. Les causes en sont trop claires pour qu'il soit utile d'y revenir. Il y eut des erreurs commises de part et d'autre. L'expédition de Tunis alluma l'incendie qui couvait. Beaucoup se souviennent encore du temps où l'on suspectait dans la Péninsule les voyageurs parlant notre langue ! Les efforts des Italiens qui, dans le secret de leur cœur, songeaient à Trente et à Trieste, étaient vains. Nos amis, l'esprit recouvert du

voile de l'erreur, pensaient que leurs adversaires étaient leurs voisins d'Occident, et, pendant ce temps, variable dans ses procédés, mais persévérante dans son but, l'Allemagne marchait à la conquête économique de l'Italie, précédant ainsi sa mainmise sur le bassin de la Méditerranée. N'insistons point sur cette époque regrettable où les plus ardents italophiles de France désespéraient presque de l'avenir. Ignorance de l'Italie en France, méconnaissance de la France en Italie ; telles étaient les causes principales de cet état d'esprit alarmant. Je me souviens des manifestations anti-italiennes de la foule, lorsqu'elle apprit que le président Carnot avait été assassiné par Caserio Santo, comme si l'anarchie avait une patrie. Je me souviens des plaisanteries entendues sur la défaite d'Adoua : « Ah ! les Abyssins sont vainqueurs. Voilà ce que les Italiens ont récolté en se jetant dans les bras de l'Allemagne. » Cependant des esprits éclairés s'interrogeaient dans les deux pays, et se plaignaient de notre désaccord. Quels étaient les intérêts italiens lésés par la France ? Quels étaient les intérêts français lésés par l'Italie ? Il était difficile de les percevoir, alors que l'Allemagne, menaçante en Orient par l'Autriche, tenait en Occident la France en alerte sur le seuil même de ses frontières. Période d'intelligence et de bon vouloir mutuel, par quoi les troubles moraux s'apaisent et les inquiétudes se dispersent ! Une confiance mutuelle renaissait. D'intelligents diplomates, des patriotes éclairés saisirent l'occasion et, quelques années avant la guerre, malgré ses alliances officielles, on pouvait croire déjà, en cas d'un conflit futur, à la neutralité bienveillante de l'Italie.

Que nos voisins se souviennent comment fut reçue à Paris la nouvelle de la prise de Tripoli et de la mainmise italienne sur le territoire barbaresque ! Ce furent dans toute notre presse des félicitations et des encouragements pour l'œuvre de civilisation latine réalisée en Afrique. Ici même nous écrivions :

Bientôt, sans doute, du Maroc occidental aux frontières de l'Egypte les deux nations latines pourront réaliser cette paix romaine qui a réuni autrefois les pays de l'Afrique septentrionale dans un même essor de prospérité et de civilisation.

Hélas ! quelques incidents devaient troubler notre bonne entente. Coup sur coup on apprend à Paris que trois navires français ont été arrêtés par la marine italienne : le Carthage, le Manouba, le Tavignano. L'opinion française s'émeut, elle ne comprend point que les Italiens usent du droit légitime de visite sur des navires soupçonnés de porter de la contrebande de guerre. Notre inquiétude s'accroît. On entend habituellement nos compatriotes s'exprimer ainsi : « L'Italie n'agit plus par elle-même. Elle nous provoque. Elle cherche un *casus belli*. C'est l'Allemagne qui la pousse. Les incidents marocains n'ont point eu de lendemain. Guillaume II cherche autre part des raisons de guerre. » La question des navires est soumise à la Chambre des députés, et le président Poincaré, partageant sans doute l'anxiété générale, prononce à l'égard de nos voisins un discours sévère, et dont on peut dire à juste titre que certaines phrases furent blessantes.

En Italie, l'opinion se monte au même diapason que la nôtre. Elle va plus loin. Comme la conquête de la Tripolitaine n'est pas assez rapide à son gré, elle nous accuse de venir en aide aux Turcs, par la frontière de Tunisie, de les secourir en leur fournissant des armes et des munitions. Aucune de ces doléances n'est prouvée, mais en politique, surtout chez des peuples impressionnables comme les nations latines, il n'est de pire charge que les calomnies qui, incessamment propagées, prennent l'allure de la vérité. Il s'en faut de peu que la presse italienne, oubliant notre attitude du début de la guerre, ne nous accuse d'être secrètement aux côtés de la Turquie, car nous sommes, pense-t-on dans la Péninsule, poussés par la jalousie et par le désir de ne pas avoir pour voisine en

Afrique une nation européenne jeune et puissante comme l'Italie. Cependant, au moment même où deux nations, que rien ne séparait, se soupçonnaient mutuellement et se reprochaient des torts inexistants, là-bas, à l'intérieur de la Tripolitaine, Enver bey, Turc de nation, mais Allemand de tendances et de goûts, résistait avec acharnement à l'Italie. La presse germanique applaudissait aux efforts de celui qui devait devenir l'âme damnée de Guillaume, et se réjouissait officiellement de voir que la Tripolitaine n'était point aussi facile à conquérir que les Italiens l'avaient imaginé au seuil de la guerre.

Pourquoi l'Italie, malgré sa politique d'amitié à notre égard, semblait-elle, sur un misérable incident, se détourner de nous, et détruire en un instant l'œuvre patiente de nos diplomates et de notre ambassadeur M. Barrère ? Il faut, certes, en chercher les raisons, non seulement dans la maladresse de certains de nos hommes d'Etat, et dans les outrances de notre opinion, mais aussi dans les manœuvres d'une petite minorité triplicienne, toujours poussée à voir dans la France une nation jalouse, une ennemie du développement moral de l'Italie. Combien de fois, à cette époque, n'avons-nous pas entendu dire par nos voisins : « La France veut être considérée comme la première des nations latines. Elle veut garder toute sa place au soleil, et refuse à l'Italie et à l'Espagne la vue d'un petit coin de lumière. La France ne se souvient-elle pas que son éducatrice nationale a été Rome, et que sa puissance morale est justement de paraître aux nations de l'Univers comme la continuatrice de la tradition latine de clarté, d'élégance et de douceur ? Pourquoi alors considérer les descendants des Romains comme des frères de deuxième ordre sur lesquels elle peut étendre sa protection insultante, mais qu'elle ne veut point considérer comme étant à son niveau ? » Ce raisonnement était faux, mais excusable de la part d'un peuple en proie aux angoisses d'une guerre coloniale longue et dure qui risquait

de désorganiser ses finances et de donner naissance à des troubles politiques et sociaux. Il fallait trouver le bouc émissaire de ces désillusions et de ces erreurs politiques. La France était là, ignorante des désirs de l'Italie, et la considérant trop souvent comme un peuple dont l'évolution moderne n'était pas tout à fait accomplie. Rien n'était donc plus facile que de faire croire à l'opinion péninsulaire que le véritable adversaire de l'Italie était notre pays. L'Allemagne, qui achevait la conquête économique et financière de notre voisine, s'employait avec intelligence à développer cette opinion parmi le peuple, et elle était aidée par tous ceux qui n'avaient pu pardonner à leurs diplomates la nouvelle orientation de l'Italie. Il me serait douloureux de citer des articles d'une francophobie violente, dépassant la mesure par le style et l'expression des idées, qui trouvèrent asile dans la presse italienne.

Combien j'aime mieux me souvenir des phrases de d'Annunzio dans sa *Leda sans cygne* parue en 1916. Ecoutez-le, voyant brûler la cathédrale de Reims :

... La pierre se mouvait, la pierre se libérait, la pierre montait vers le firmament. Tout son effort d'ascension était secondé par la flamme. De l'abside, des arcs-boutants, des voussures de ses portails, de tous les lieux de gloire, les ailes se déployaient, les anges s'envolaient dans le feu. Et, jaillis du feu, d'autres anges se créaient et suivaient le même vol... La cathédrale était flamboyante de résurrection, et l'âme de la France était là, debout comme le réapparu !

La veille de la Marne, le grand poète est à Dame-Rose, tout près de Paris ; il se rappelle :

Il fallait se préparer à recevoir l'ennemi, et chacun avait sa façon, qui tenait de l'élégance et de la crânerie, de la ténacité et du sang-froid. Nous l'attendions sur le chemin connu de 1870, à l'orée du bois de Meudon, dans cette enceinte où est toujours inscrite la mémoire des zouaves tombés en combattant. Le hameau de Dame-Rose ! Ce nom m'inonde encore l'âme de je

ne sais quel parfum de vieille France, de « France la doulce »...

et plus loin encore :

Oublierai-je cette heure et sa beauté! Les zouaves de Palestro et les chasseurs de Solferino, les vétérans de l'armée d'Italie ne me fixaient-ils pas du fond de ces jeunes prunelles ! Le canon de Melégnano ne tonnait-il pas à ma gauche entre le cimetière et le pont ? Seule la force de l'Amour mêlait, une fois encore, dans mon rêve, les deux sangs fraternels.

Il est à Paris, au moment où l'Italie hésite encore à se décider, il dit :

Espérance et regret me font de mes deux patries une seule patrie.

Voilà l'opinion italienne, au moment du danger. Alors, les petites mesquineries du temps de paix s'apaisent, les jalousies s'atténuent, les miasmes disparaissent, chassés par le vent du large. La crainte d'une ruine commune étreint les âmes. Les prunelles se dilatent aux mêmes espoirs, Paris et Rome se tendent la main, protégeant d'un geste semblable le navire de Lutèce et la louve de Romulus. Le danger fait renaître l'amitié morte et renoue les chaînes dispersées. Des deux côtés des Alpes on sent qu'il y a quelque chose de supérieur, même à l'intérêt des deux nations, qu'il faut sauvegarder, quelque chose qui, à travers les siècles, n'a point péri ; la liberté et l'indépendance de la pensée latine. Cela, l'opinion italienne le ressent dans son ensemble. Elle sait que ce ne sont point des phrases sans portée, ni des mots vides de sens. La France vaincue, c'est l'Italie libre peut-être de nom, mais dépendante de fait. Paris menacé, c'est Rome presque soumise, Gênes entrepôt des marchandises allemandes, plein de navires germaniques, Milan, malgré ses usines, succursale bancaire de Francfort et de Berlin, succursale industrielle de Leipzig et de Chemnitz. Alors il n'y a plus de place en Italie pour ceux qui vilipendent la France, qui accusent son envie, qui rient de sa déca-

dence. Ceux mêmes, et l'on s'en souvient, qui veulent conserver la neutralité, sont expulsés du pouvoir, regardés comme des suspects. C'est là le grand honneur de l'Italie et que tout Français ne peut oublier. Elle a préféré au repos mol et confortable de la neutralité la dure besogne de la guerre. Elle s'est mise, dès les premiers moments de la tourmente, au diapason de nos craintes, au rythme de nos espoirs.

On sait combien la paix victorieuse a causé d'amertumes dans nos deux pays, combien, ici et là-bas, devant les difficultés de l'existence nationale et de la vie individuelle, les cœurs se sont resserrés. Le crédit avait permis de continuer financièrement la guerre, mais, quelques mois après la paix, la France et l'Italie se sont aperçues du gouffre créé sous leurs pas.

Toutes deux sont sorties glorieuses de la tourmente, mais toutes meurtries, et les plaies de leur sol ne sont point encore pansées.

De leurs mutuelles désillusions les deux nations latines ont vu naître chez elles des rancœurs envers leurs alliés. En ce qui concerne l'Italie, nous en avons fait apparaître les causes dans un précédent article du *Mercure*. Elles proviennent, soit de malentendus, soit de maladresses commises par nos diplomates, ou de paroles intempestives prononcées par eux. C'étaient là des motifs suffisants pour permettre au petit élément francophobe italien de faire oublier les misères communes et les gloires passées, et de créer dans la péninsule, jusque dans toutes les classes, un état d'esprit hostile à la France. Relisez les articles de notre presse quotidienne et de nos revues, lors des incidents de Fiume. Nulle part ailleurs la thèse italienne n'a été soutenue avec autant de sympathie et de chaleur. Le *Temps*, le *Matin*, le *Journal*, l'*Echo de Paris*, les grands journaux de province ont applaudi aux efforts de nos voisins. Seul le *Journal des Débats* menait campagne contre l'Italie, et cette campagne, qui, en

France, avait peu de retentissement, était à plaisir reproduite dans la plupart des journaux péninsulaires, et représentée comme une émanation du sentiment de la France. Or, quelle était notre position vis-à-vis de l'Italie ? Nous étions prêts à reconnaître ses droits ; mais de quel poids pouvait être notre influence devant les manifestations contraires de la volonté wilsonienne ? Seul le président des Etats-Unis constituait un obstacle à la réalisation des espoirs de l'Italie. Qu'il y ait eu à Fiume des incidents entre soldats français et italiens, c'est là un fait indéniable ; mais ces incidents passagers ne pouvaient influencer en rien la volonté de notre pays. Qu'on ait reproché, en Italie, à Clemenceau, certaines paroles de plaisanterie un peu vive vis-à-vis de nos voisins, cela est légitime, mais il ne faut pas oublier que notre homme d'Etat avait lancé des boutades semblables contre les Etats-Unis, l'Angleterre et la France elle-même. Il y a souvent, dans un certain tour d'esprit parisien, quelque chose de déplacé, et dont les étrangers se blessent, y attachant une importance parfois trop grande.

La France, tout en professant de la sympathie certaine envers les Yougoslaves, n'a jamais joué leur jeu dans l'Adriatique. Elle est tout à fait désintéressée dans la question, et elle sait que les Croates n'ont pas toujours été nos amis.

Le général Stefanik, ministre de la Guerre de Tchéco-Slovaquie, ardent ami de la France et de l'Italie, qui, pendant la guerre, avait servi comme aviateur sur le front du Carso, déplorait déjà, en 1918, deux mois avant l'armistice, la mésentente qui semblait naître entre les deux pays : « Cette mésentente, me disait-il, n'a point de causes sérieuses. Il faut la combattre. Vous verrez qu'elle profiterait tôt ou tard aux Allemands, si les Italiens et vous n'aviez point le désir d'éviter tous ces frottements ridicules, inutiles et dangereux. » Prophétie dont un avenir prochain, hélas ! devait saluer l'accomplissement.

Que de défiances peu à peu s'accumulent contre notre pays. Un jour le bruit court dans la Péninsule que des Français commanditent les communistes et les saboteurs italiens. A plusieurs reprises, et malgré les démentis répétés, l'*Idea Nazionale*, suivie par d'autres journaux, annonce que la France a signé un traité secret avec la Yougoslavie. Qu'importent les démentis, il suffit qu'un bruit, même sans consistance, ait été répandu dans l'esprit du peuple, pour qu'il puisse y prendre racine. Les gens clairvoyants peuvent conseiller le calme, ils n'y parviennent pas. La passion semble s'apaiser, mais elle couve comme le feu sous les cendres et, à certains moments, détermine l'incendie. Ce sont les sifflets de Venise qui accueillent notre mission militaire sous le ciel de l'Adriatique que survolaient dans un fraternel élan, pendant la guerre, les escadrilles de France et d'Italie. Déplorables incidents nés de l'exaltation sans frein de jeunes hommes que ne guide point l'esprit critique !

Plus près de nous encore, ce sont les paroles attribuées à M. Briand à Washington, et propagées par un journaliste anglais. La mission italienne elle-même a beau les démentir, elles provoquent dans toute la péninsule un mouvement irraisonné contre la France. Le Consulat de France à Turin est saccagé, non loin même du lieu où, quelques mois auparavant, un sous-secrétaire d'Etat français, M. Paisant, portait à l'Italie, au milieu de l'enthousiasme général, le salut de notre patrie. Que ces lignes sont tristes à écrire pour celui qui sait qu'il n'y a point d'antagonisme réel entre la France et l'Italie, et combien leurs désaccords ne sont que passagers et de surface !

La presse italienne, dans sa presque totalité, sème l'huile sur le feu. Loin de chercher à apaiser les esprits, par de savantes insinuations elle les excite. La France ne trouve même plus de refuge chez ses vieux amis du *Corriere della Sera* et du *Secolo*. Les journaux de la Péninsule deviennent aussi violents à notre égard que les

gazettes anglo-saxonnes. Ecoutons plutôt la *Stampa* dans un article intitulé « Le Sabotage de la France », où le grand journal de Turin nous charge de tous les péchés :

Pourquoi la France réclame-t-elle avec intransigeance 90,000 tonnes à la Conférence de Washington. ? Quelle est la raison d'une semblable réclamation ? Elle peut être double. D'un côté, la France ne verrait sans doute pas d'un mauvais œil l'échec complet de l'accord naval, et serait heureuse d'empêcher une entente anglo-américaine capable de réfréner ses mouvements. D'un autre côté, les cercles politiques et militaires français désirent effectivement posséder, en même temps qu'une forte armée une flotte assez importante pour tenir en respect l'Angleterre, pour dominer l'Italie incapable économiquement, pense-t-on, d'entrer en lutte au point de vue armements avec la France, et pour posséder la maîtrise de la Méditerranée. On connaît le plan français en faveur à l'heure actuelle : la France ne doit pas être une nation de quarante millions d'habitants, mais de cent, comme l'a dit le général Mangin. Elle doit faire un tout avec l'Afrique française, en utiliser non seulement les produits, mais aussi les forces humaines, transporter de grandes armées coloniales d'une rive à l'autre de la Méditerranée, sur le Rhin, partout où il le sera utile, pour maintenir l'Allemagne à terre et dominer l'Europe. La conviction se crée chez les Français qu'ils peuvent imposer d'eux-mêmes leur propre volonté, car les autres puissances ne sont pas individuellement assez fortes, ni assez unies entre elles, pour tenir en équilibre leur nation.

Voilà le grand mot lâché : la France veut dominer l'Europe. Que nous lisions parfois cette appréciation énoncée avec mesure dans des journaux britanniques ou américains, cela est excusable. Notre psychologie est si différente de celle des Anglo-Saxons, nos caractères sont si différents ! Ils comprennent mal parfois nos raisons, et, lorsqu'ils nous ignorent, ils sont de bonne foi. Pour l'Italie, le cas est différent. L'esprit aigu et subtil des Transalpins sait distinguer les nuances, et faire le départ nécessaire entre la physionomie sensible des choses et leur réalité profonde. Aussi n'est-il pas excusable de laisser parler la passion et de ne point vouloir comprendre ce qui est la vérité. La France ne veut dominer personne, mais

elle est inquiète. Son angoisse ne la quitte pas. Elle redoute la surprise et se méfie de l'accident. Elle sait que l'Allemagne est forte de ses soixante millions d'habitants et de sa discipline assoupie, mais non morte. Que réclame notre pays ? La sécurité de ses frontières, la possibilité de se remettre au travail sans arrière-pensée, mais l'Allemagne se fait fort de troubler sa quiétude, et la Russie pose à la France le problème le plus redoutable qui puisse exister. Tout le poids de l'Europe orientale et centrale dans son mystère retombe sur notre pays ravagé.

Que les fasciti regardent à leur frontière. Ils ne verront plus d'empire puissant, ni d'organisation militaire prépondérante. La balkanisation de l'Autriche a dressé les unes contre les autres, malgré les traités actuels, des nations aux ambitions contraires. La Yougo-Slavie, dont l'unité est encore un peu factice, n'est point un adversaire dangereux pour l'Italie. Seuls, deux problèmes vont se poser avec acuité à nos voisins, et la France est toute disposée à soutenir l'Italie dans leur réalisation. C'est l'esprit allemand aussi bien que la propagande hellénique qui poseront ces problèmes. On sait combien la propagande germanique se manifeste dans le Nord du Tyrol italien rédimé. Des députés allemands ont été élus à Montecitorio. Il y a une lutte sournoise contre la latinité dans les provinces du Haut-Adige, et cette lutte est semblable à celle que cherchent à organiser les Allemands en Alsace-Lorraine. A des dangers semblables nos deux pays doivent opposer les mêmes méthodes de résistance. Ils connaissent l'ennemi et le doivent mutuellement surveiller.

En Orient, la France et l'Italie ont le désir de voir la paix rétablie et l'égalité des races maintenue. Or, nous nous trouvons en face des Grecs qui, n'ayant point voulu de la gloire et de la grandeur que leur portait Venizelos, sont de nouveau retombés dans l'ornière constantinienne. La France ne peut oublier le sang de ses marins versé

dans une embuscade abominable par les suppôts de Berlin revêtus d'uniformes hellènes.

Quant à l'Italie, qu'elle se méfie de la politique d'Athènes, dont le but est de l'annihiler en Asie-Mineure et de lui ravir cet excellent observatoire qu'est le Dodécanèse. La propagande hellène est inlassable. Elle inonde l'univers de brochures anti-italiennes, présentant sous un jour manifestement exagéré la question de Rhodes et des autres îles occupées. Puisque la Grèce réclame ce qu'elle nomme son bien au nom du principe des nationalités, pourquoi ne mène-t-elle pas une semblable campagne en revendiquant la vieille et traditionnelle île grecque de Chypre qui appartient à l'Angleterre ?

Orient et Tyrol, quels beaux points de contact pour la diplomatie des deux pays latins ! Nous voudrions que cette entente soit généralisée à tous les problèmes qui bouleversent le monde et qui, dans la paix, contribuent à maintenir l'esprit et les angoisses de la guerre. Si nous avons péché contre l'Italie, nous l'avons fait par ignorance, en ne nous occupant point assez d'elle, notre esprit restant tourné vers le problème des réparations allemandes. Si l'Italie a péché contre nous, elle l'a fait de bonne foi en prêtant créance aux mauvais bruits.

Aucun intérêt matériel ne nous sépare de celle qui reste, malgré tout, notre proche parente par le sang, et qui a si puissamment pendant la guerre contribué à la victoire. Nos deux pays représentent avec leurs colonies un groupe de cent soixante millions d'habitants. S'ils consentent à ne plus prêter l'oreille aux mauvais propos murmurés par des adversaires communs ils constitueront dans le Monde une forte garantie de paix et de progrès.

MARCEL MIRTIL.

BLASCO IBAÑEZ

Avant 1914 Blasco Ibañez était connu comme un excellent peintre des mœurs espagnoles, mais sa réputation ne dépassait pas le cercle assez limité des connaisseurs en littérature. La Grande Guerre est venue. Blasco a pris ardemment parti pour les Alliés ; il a mis sa plume au service de leur cause. A maintes reprises il est allé au front et, après avoir été témoin des événements de la guerre, il a voulu les raconter.

De novembre 1915 à février 1916 il composa à Paris, dans un petit appartement de la rue Rennequin, son roman *Les quatre cavaliers de l'Apocalypse* (1), où il trace la psychologie de l'Allemand, et où il raconte la bataille de la Marne, ainsi que la première guerre de tranchées. L'ouvrage fut traduit en anglais et publié en 1918 aux Etats-Unis. Il y obtint un succès extraordinaire qui rappelle, en beaucoup plus grand, celui qu'eut autrefois, à Paris, le *Quo Vadis* de Sienkiewicz. Les exemplaires se vendirent par centaines de mille et les lecteurs se comptèrent par millions. On a pu dire que l'ouvrage a été le plus lu en Amérique de tous les livres imprimés, à l'exception de la Bible. Du jour au lendemain, Blasco Ibañez devenait une célébrité mondiale.

Un de nos meilleurs amis, qui a passé l'âge où l'on goûte les romans, eut occasion de lire la traduction française des *Quatre cavaliers de l'Apocalypse*. Il y prit un tel plaisir qu'il voulut connaître les autres œuvres de l'auteur. Il commença par celles qui étaient déjà traduites, puis, émerveillé de toutes les qualités et de tous les éléments d'intérêt qu'il

(1) *Los Cuatro Jinetes del Apocalipsis.*

y avait trouvés, il apprit l'espagnol pour lire, l'un après l'autre, tous les ouvrages, non encore traduits, de Blasco Ibañez. Avec une fraîcheur de curiosité qui ne s'émoussa pas un seul instant, il parcourut ainsi plus de vingt volumes.

Quand on connaît de la sorte les écrits d'un auteur, on éprouve un vif désir de savoir aussi quel homme il est. Un ouvrage tout récent de M. Camille Pitollet est venu à point pour éclairer la question. C'est un travail, aussi consciencieux que complet, non seulement sur les romans de Blasco Ibañez, mais sur le roman de sa vie (1).

Grâce aux précieux renseignements que nous y trouvons en abondance, grâce aussi à nos relations personnelles avec le maître espagnol, il nous paraît désormais possible de le présenter, dans une étude d'ensemble, au public français.

I

L'ŒUVRE

Vincent Blasco Ibañez (2) est né en 1867, à Valence, d'une famille de bourgeoisie espagnole originaire de l'Aragon. Il est aujourd'hui dans la force de l'âge et la maturité du talent. Nous reviendrons sur les aventures qui ont rempli sa vie très mouvementée ; mais nous voudrions, dès à présent, faire connaître sa personne au lecteur.

Il est de taille moyenne et un peu corpulent, avec les épaules larges. Le visage est d'un bel ovale avec un large front couronné de cheveux noirs. Le nez est aquilin ; les yeux, petits et allongés, sont pleins de vivacité et d'intelligence et lancent, de temps à autre, des éclairs de malice. Les lèvres, à la petite moustache noire, sont gourmandes et voluptueuses. Tous les traits respirent la santé et la gaîté.

(1) Camille Pitollet : *V. Blasco Ibañez. Ses romans et le roman de sa vie.* Paris, Calmann-Lévy, 1921.

(2) Blasco est le nom de son père, Ibañez celui de sa mère.

La conversation de Blasco Ibañez est pleine de bonhomie, de verve méridionale et d'entrain. Le flot de ses paroles, que soulignent des gestes expressifs, entraîne tumultueusement les souvenirs, les boutades, les saillies, des pensées d'une savoureuse sagesse, des descriptions et des portraits achevés en quelques mots. En l'écoutant, on est captivé.

On sent, dès l'abord, qu'on se trouve en présence d'une nature aussi exubérante que riche. C'est, d'ailleurs, l'impression que l'on éprouve en parcourant l'ensemble de ses romans.

Nous n'essaierons pas de les analyser. Sous peine de tomber dans des longueurs fastidieuses, on n'analyse pas des romans, il faut les lire. Mais nous voudrions donner une idée de l'extrême variété de cette œuvre.

Disons tout de suite qu'on n'y rencontre pas, du moins à titre principal, le thème si banal chez nous des mœurs faciles et de l'adultère. L'amour n'en est pas exclu, loin de là ; mais ses égarements n'y sont qu'un élément de la peinture des mœurs.

On peut, en empruntant à M. Pitollet son heureuse classification, répartir en quatre groupes les romans de Blasco Ibañez.

Il y a, d'abord, les romans de guerre, à savoir : *les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, dont nous avons déjà parlé; *les Ennemis de la Femme*, où est retracée la vie des rastaquouères et des joueurs à Monaco pendant les hostilités ; et enfin *Mare Nostrum*.

Ce dernier ouvrage est un digne pendant aux *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*. Après le roman de guerre terrestre, c'est le roman de guerre maritime. Blasco Ibañez, qui, né près de la côte, a toujours aimé la mer et les marins, y a traité son sujet de la manière la plus large. Il y a décrit le charme des navigations lointaines. Puis, conduisant son héros dans la Méditerranée, il le montre aux prises avec les vicissitudes de la guerre. Des rivages de la Catalogne au golfe de Naples, de Marseille à Salonique, il

décrit les ravitaillements secrets des sous-marins ennemis, les scènes tragiques de torpillage, l'organisation si compliquée et si habile de l'espionnage allemand. Il peint de main de maître un type d'espionne allemande, Freia, qui rappelle la célèbre Mata-Hari, et que l'on aimera à comparer avec le portrait que nous donnera bientôt de celle-ci l'auteur du *Boucher de Verdun*. *Mare Nostrum* est une grande œuvre, destinée sans doute, quand elle sera traduite, à avoir chez nous un grand succès.

Après les romans de guerre, il faut placer les romans américains. Il s'agit d'une série d'ouvrages où Blasco Ibañez se propose de peindre la vie et les mœurs de l'Amérique latine.

Il n'en a encore paru qu'un seul, *Les Argonautes*. C'est le récit du voyage d'un paquebot d'émigrants, de Lisbonne à Buenos-Aires. Il y a parmi eux deux Espagnols, un ancien secrétaire d'ambassade et un journaliste de Madrid, un peu bohême, qui échangent leurs impressions pendant les douze jours de la traversée. On croit la faire avec eux tant la vie du bord est fidèlement peinte dans ses moindres incidents, tant on assiste, pour ainsi dire, en personne, à leurs conversations. Ils parlent entre eux de cette Amérique où, nouveaux Argonautes, les passagers vont chercher la Toison d'Or, et ils nous apprennent bien des choses intéressantes sur les républiques sud-américaines. Leur pensée se reporte aussi vers Christophe Colomb et les premiers conquistadores, et nous sommes initiés par eux aux vues très personnelles de l'auteur sur la découverte du Nouveau-Monde et ses conséquences pour l'Espagne. Les pages succèdent aux pages ; bien qu'il y en ait près de six cents, on est charmé comme si l'on écoutait une conversation de Blasco Ibañez, et c'est avec regret qu'on arrive au terme du voyage.

Les deux autres séries comprennent les romans espagnols.

Il y a d'abord celle des récits valenciens. Elle renferme

deux volumes de *Contes* et six romans, tous fort remarquables.

Blasco Ibañez, qui aime d'amour sa petite patrie valencienne, l'y a peinte sous tous ses aspects, évoquant à l'occasion les souvenirs de son passé antique, arabe et médiéval. Comme le dit très bien M. Pitollet, « il a su évoquer la grâce souriante de la *huerta* extraordinairement féconde, la finesse de sa race naturellement élégante, les chantantes inflexions de sa langue *més dolsa que la mèl* (1), la mollesse ionienne de son paysage unique, dont la courbe harmonieuse s'étend du cap San Antonio au rocher de Sagonte, et les drames que déroulent, à travers cette verdoyante émeraude, enchâssée entre la mer bleue et les sierras brunes, les passions d'un sang aux hérédités orientales, toujours prêtes à revivre dans l'amour et dans la haine (2). ».

Dans *Terres maudites* (*La Barraca*) (3) il peint la vie des cultivateurs, dans *Fleur-de-Mai*, celle des pêcheurs, dans *Arroz y Tartana*, celle du commerce et de la petite bourgeoisie de Valence. *Parmi les Orangers* (*Entre Naranjos*) est un tableau de la vie politique, où l'on voit passer une cantatrice, grande interprète de Wagner, et où les duos d'amour sous les orangers de la *huerta* font pendant aux séances des Cortès à Madrid. *Sonnica la Cortesana* est le roman historique, plein de couleur et de vie, du siège de Sagonte et de la fin tragique de la ville au milieu des flammes rougeoyantes de l'incendie, que les habitants préférèrent allumer plutôt que de se rendre. Enfin *La Tragédie sur le lac* (*Cañas y Barro*) mêle le récit d'un drame poignânt à la peinture des mœurs si originales des pêcheurs et des chasseurs du lac de l'Albuféra. C'est une des œuvres les plus réussies de toute cette série valencienne.

Après les romans valenciens viennent enfin les romans

(1) Plus douce que le miel.
(2) Pitollet, *op. cit.*, p. 223.
(3) Une des premières œuvres qui l'ont rendu célèbre ; — on l'a longtemps appelé : l'auteur de la *Barraca*.

proprement espagnols. Nous n'insisterons que sur ceux qui n'ont pas encore été traduits.

Il y a d'abord les romans de lutte politique et sociale. Dans *La Cathédrale*, l'auteur fait la critique du clergé séculier ; dans *l'Intrus*, celle du clergé régulier. Dans *La Horde*, il peint le monde des chiffonniers et des miséreux des faubourgs de Madrid, toujours prêts à se ruer, un jour d'émeute, sur la capitale. Dans *La Bodega*, œuvre très remarquable, il peint avec vigueur le régime et les abus de la grande propriété, ainsi que la crise agraire en Andalousie, dans la région vinicole de Jerez.

Il nous reste à dire un mot des romans espagnols d'analyse. *Les Arènes sanglantes* (*Sangre y Arena*) sont une description des courses de taureaux et des mœurs des toréadors. *Les Morts commandent* (*Los Muertos mandan*) sont un chef-d'œuvre. On y trouve la peinture des mœurs des Baléares, qui ressemblent à celles de la Corse. *Luna Benamor* est la sobre histoire de l'amour d'un jeune consul d'Espagne pour une orpheline israélite de Rabat, au Maroc. Enfin *La Maja desnuda* (*La belle Femme nue*) est la psychologie d'un grand peintre espagnol, Renovalès, ballotté entre deux femmes, sa femme légitime et une évaporée du grand monde. Blasco Ibañez y a répandu les vues les plus intéressantes sur l'art et les artistes.

II

LE CARACTÈRE

La revue que nous venons de faire des œuvres de Blasco Ibañez est bien sèche. Elle suffit cependant à montrer combien sont variés les éléments qui ont concouru à leur production ; combien sont multiples les sources d'information auxquelles leur auteur a puisé.

On peut définir Blasco Ibañez en disant que c'est une nature exubérante, indisciplinée et généreuse.

Il a en lui un capital extraordinaire de force psychique.

Il suffit, nous l'avons dit, de l'entendre causer pour savoir avec quelle véhémence elle est toujours prête à se dépenser. Il nous l'a dit lui-même : « Je suis un impulsif » (1).

La vie de Cervantès fut remplie par les expéditions guerrières, les chevauchées héroïques en divers pays, la captivité chez les Maures d'Alger, les procès, les alternatives de la vie brillante à la cour et de la misère. Celle de Blasco Ibañez n'a pas été moins agitée.

Ses parents désiraient faire de lui un juriste; mais il se croyait appelé à devenir marin. Puis il changea d'idée, alla à Madrid et se lança dans le journalisme, la littérature et la politique.

Il se déclara républicain, conspira, fut incarcéré, persécuté par les autorités, obligé de s'exiler à Paris, où pendant plusieurs années il mena au Quartier Latin une vie joyeuse et batailleuse. Il fut condamné par le conseil de guerre, envoyé au bagne, relégué. Il eut une quinzaine de duels à l'épée et au pistolet.

Il ne connut un peu de tranquillité que lorsque ses concitoyens de Valence, en l'élisant député aux Cortès, lui assurèrent le bénéfice de l'inviolabilité parlementaire. Il a siégé à la Chambre espagnole pendant six législatures successives.

Cette activité politique n'est qu'une des formes de l'exubérance vitale de Blasco Ibañez. Elle s'est manifestée de bien d'autres manières.

Il a la passion des lectures et des voyages.

C'est un dévoreur de livres. Où qu'il réside, ils ne tardent pas à l'entourer en piles toujours montantes. Les ouvrages d'histoire et de littérature, de tous pays et de tous les temps, sont naturellement son gibier préféré. Mais, en cas de nécessité, il se rabat sur d'autres genres. C'est ainsi que, quand il était relégué, pour cause politique, dans une petite ville épiscopale d'Espagne, il se jeta, comme sur une proie, sur une bibliothèque de vies de Saints et de traités de théologie. Quand il l'eut épuisée, il découvrit chez la

(1) Cf. Pitollet, *op. cit.*, p. 200.

veuve d'un officier du génie une collection de livres sur la fortification et la tactique. Ils y passèrent à leur tour.

Ces lectures militaires lui ont servi une fois au moins. Invité à dîner, pendant la Grande Guerre, chez des généraux, il les étonna par l'aisance avec laquelle il traitait des questions techniques que soulevaient les opérations : « Comment diable, lui demanda l'un d'eux, avez-vous appris tout cela ? » Il raconta ce qui s'était passé dans la petite ville épiscopale, il y avait de cela vingt-huit ans.

Il adore les voyages. Il a, à plusieurs reprises, parcouru l'Italie, et en a rapporté un intéressant volume : *En el País del Arte* (*Au Pays de l'Art*). La première fois qu'il y est allé, c'était pour se soustraire à la proscription. Sa tête était mise à prix. Il se déguisa en marin et, la nuit, à Valence, se glissa dans un bateau en partance pour la Péninsule.

Une autre fois, parti de Madrid pour aller simplement à Bordeaux, il poussa jusqu'à Vichy, puis jusqu'en Suisse. De là, il se laisse entraîner vers le Danube et les Balkans, et finalement ne s'arrête qu'à Constantinople, où il séjourna assez longtemps, et fut même chargé d'une mission par le Grand Vizir. Ce voyage de quinze jours était devenu un voyage de quatre mois. Il en a raconté les impressions dans le volume intitulé *Oriente*.

Une autre passion de Blasco Ibañez est celle de la musique.

Entre les génies humains, a-t-il écrit, il en est un qui se détache par-dessus tous les autres. Supérieur à Shakespeare, supérieur à Cervantes, c'est un démiurge. Il a atteint l'apogée du sublime. Il a entendu palpiter la grande âme mystérieuse dont chacun de nous détient en soi quelques parcelles. Et cet homme, c'est Beethoven.

Il est aussi grand admirateur de Wagner, et dans plus d'une scène de passion de ses romans on entend, comme accompagnement, à l'arrière-plan, les mélopées de *Siegfried* et de la *Walkyrie*.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur ses aventures sentimentales. On devine sans peine ce qu'elles ont pu être. Comment, avec l'ardeur de son tempérament, n'auraient-elles pas tenu une grande place dans sa vie ?

On n'en finirait pas d'énumérer les formes de son activité. Il a tenu les foules de son pays sous le prestige de sa parole, dans les meetings populaires. Il a, à l'étranger, fait des prouesses comme conférencier ou, si l'on préfère, comme ténor littéraire. Enfin, il a été colonisateur. Il a fondé, en Argentine, deux colonies, séparées par quatre jours et quatre nuits de chemin de fer. L'une, Cervantes, était en terre froide, l'autre, Nouvelle-Valence, dans la région tropicale. Il eut à y mener une lutte héroïque contre le sol, contre les éléments, contre les hommes, contre les banques. Il eut à y réprimer des insurrections de ses centaines de travailleurs. Il lui est arrivé de les haranguer, une carabine Winchester à la main.

En vérité, que d'aventures dans cette carrière ! S'il s'agissait de tout autre, on serait tenté de rappeler le mot de saint Augustin : *multi passus, sed extra viam*. Pour Blasco Ibañez, c'étaient simplement les détours des chemins où il recueillait les éléments de ses œuvres littéraires.

Comment des tendances douées d'une telle force d'expansion auraient-elles pu être maîtrisées ? L'exubérance de Blasco Ibañez le conduisait forcément à l'indiscipline. Indiscipliné, il l'a été dès sa jeunesse. A l'Université, on ne le voyait apparaître que les jours de chahut. Les appariteurs l'appelaient : « l'oiseau messager de la tempête » (*Pájaro anunciador de la tempestad*). Pendant de longues années, il a été en guerre ouverte avec toutes les autorités constituées. On peut dire que c'était un révolutionnaire né. En Espagne, il est classé comme anticlérical et républicain.

On trouve dans ses livres bien des traces de ces tendances, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut. Il est permis cependant de penser que, dans une certaine mesure, tout au moins, l'âge, l'expérience, ainsi que les lumières que donne une haute culture, l'ont assagi. A quoi servirait-il d'avoir

vécu, d'avoir réfléchi, si l'on ne finissait par reconnaître que les sociétés ne peuvent être modifiées que lentement et dans une faible mesure, et que les Romains, pour exprimer l'idée de gouverner, avaient raison d'employer le mot *moderari* ?

La vie en société, base de toute civilisation, est-elle fondée sur autre chose que sur un ensemble de contraintes, et quel est l'homme sensé qui voudrait contredire Auguste Comte lorsqu'il nous enseigne que le progrès n'est possible que sur la base de l'ordre ?

Blasco Ibañez, dans l'effervescence de son ardeur juvé-vile, semble avoir rompu en visière avec toutes les institutions sociales sans distinction. Quand on y regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit qu'il en est cependant plusieurs d'essentielles qu'il a respectées.

Le vieux cultivateur de l'Albuféra, dans *la Tragédie sur le lac,* qui, sans se lasser, chaque jour, apporte à la lagune la charge de terre qui, à la longue, la transformera en rizière féconde, est une vivante leçon dans le sens du respect de la propriété individuelle.

La sympathie évidente avec laquelle le romancier peint de nobles femmes délaissées, les catastrophes qu'il montre suivant de près l'inconduite, la dignité dont il entoure l'autorité paternelle, même dans les rangs sociaux les plus humbles, nous révèlent son estime pour la famille monogame traditionnelle, si bien conservée dans son pays.

Enfin, chez lui, l'idée de Patrie est restée intacte. Il aime d'un cœur aussi chaud la grande et la petite, l'Espagne et Valence. Leur passé et leur présent lui sont également chers. Dans les *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse*, il met en scène un Français qui avait abandonné son pays, en 1871, lors des troubles de la Commune, et qui s'était fixé en Argentine. Là, il a eu un fils, qui est de nationalité argentine, et une fille, qui a épousé un Allemand. En 1914, le père et le fils se trouvent fortuitement à Paris, au cours d'un voyage. La guerre a éclaté. Le fils entend parler en lui la

voix du sang, et il s'engage dans l'armée française sans avoir prévenu son père. Il se présente devant celui-ci en uniforme. « Te voilà donc soldat, dit le père, d'une voix qui tremblait un peu. Tu as voulu défendre mon pays, qui n'est pas le tien. Cela m'effraie pour toi, et cependant j'en suis heureux. Ah ! si je n'avais que cinquante ans, tu ne partirais pas seul ! » Puis, après un silence, il ajoute : « Il y a dans les rangs ennemis des hommes de ta famille, mais ils ne valent pas mieux que les autres boches. A l'occasion, tue-les, tue-les sans scrupule. » Voilà une scène que n'aurait point écrite un pacifiste internationaliste.

Si Blasco Ibañez a été révolutionnaire, ce n'est pas seulement par l'effet de son tempérament indiscipliné, c'est aussi par suite de son amour du mieux, de son esprit de fraternité humaine. Et ceci nous amène à parler du dernier trait que nous voulions signaler dans son caractère, la générosité.

On trouve chez lui une grande noblesse d'âme, un grand désintéressement. Il cherche le bien, conformément à son idéal. Il est au-dessus de toutes les combinaisons et cupidités petites.

Nous n'en citerons qu'un seul exemple. En 1907, il avait composé un roman, *La Volonté de vivre* (*La Voluntad de vivir*). Les douze mille exemplaires qu'on en avait tirés, étaient imprimés et prêts à être mis en vente. Une personne, à la bonne opinion de laquelle il tenait, et qui en avait reçu un par avance, crut qu'elle avait été peinte dans l'héroïne de l'ouvrage, et qu'on l'y reconnaîtrait. Elle s'en montrait fort préoccupée. Blasco Ibañez n'hésita pas. Il ordonna à l'éditeur Sempere et Cie de brûler immédiatement toute l'édition. Cet holocauste lui coûta 24.000 pesetas, 12.000 de droits d'auteur, et 12.000 de frais d'impression et de brochage. Mais le plus grand sacrifice était évidemment de renoncer à l'éclatant succès littéraire qui aurait accueilli la publication de l'ouvrage. Un tel acte, de la part d'un homme faisant métier d'écrire, serait une forme presque

inconcevable de l'héroïsme. Chez Blasco Ibañez, ce n'était qu'une manifestation de délicatesse et de générosité.

III

LE TALENT

Mais Blasco Ibañez n'est pas seulement tout ce que nous venons de dire ; c'est aussi un auteur. Demandons-nous maintenant comment il conçoit et pratique l'art d'écrire.

Il a une profonde antipathie pour les coteries littéraires. Il estime que, dans ces réunions, on perd un temps qu'il vaut mieux employer à se mêler au monde et à l'observer. Toujours individualiste, il ne compte que sur lui-même pour faire sa carrière. Il n'a pas besoin des compliments de ses amis. En revanche, il ne prétend point être seul à avoir du talent. Il est toujours prêt à saluer celui des autres.

Il ne se rattache non plus à aucune école, à aucun système. Il ne s'embarrasse ni de naturalisme, ni de psychologisme, ni de symbolisme. Il prend son bien partout où il le trouve. Il a grand souci de la documentation directe. Servi par une excellente mémoire, il ne s'encombre pas de notes. Comme le dit très bien M. Pitollet : « Son tempérament tumultueux et ardent s'oppose à la méticulosité mécanique d'une préparation de cabinet ».

Il porte son œuvre en lui. C'est là qu'elle s'élabore, dans un sourd travail. Quand cette gestation est achevée, son roman lui apparaît *en bloc*. Il ne saisit d'abord avec netteté que le nœud de l'action et le jeu de ses principaux protagonistes. Comme il a un cerveau latin, ce schéma est d'emblée d'une parfaite architecture. Il en distingue toutes les grandes lignes et les perspectives. Il se met alors à sa table de travail et sa plume fiévreuse court sur le papier. Il compose dans une sorte d'ivresse créatrice, se livrant à son inspiration qui, successivement, fait apparaître devant lui les épisodes du récit et les personnages secondaires. Il travaille ainsi « avec une rapidité surprenante, jetant sa pensée telle

qu'elle lui vient, sans préoccupation de style » (1). Quand il a achevé, il reprend le tout, retouche, abrège, condense et met au point. C'est ainsi qu'en trois ou quatre mois il termine un roman de quatre cents pages. Il a lui-même résumé ainsi sa manière de travailler :

Je porte en moi mon roman fort longtemps, parfois deux ou trois années, et, le moment de la parturition venu, c'est comme une fièvre puerpérale qui m'assaille. Je rédige mon livre sans m'en rendre compte, dans le temps qu'il faudrait à un secrétaire pour en recopier au net le brouillon (2).

Pour se faire une idée exacte de ses écrits il n'y a qu'un bon moyen, c'est de les lire. C'est là un conseil que sûrement on ne regrettera pas d'avoir suivi. Essayons cependant d'en donner au moins un aperçu par voie de comparaison.

On a appelé Blasco Ibañez, le Zola espagnol. Nous ne croyons pas qu'il y ait grande lumière à tirer de ce rapprochement. On l'a fait dans une pensée sans doute laudative; mais, à notre avis, il serait plutôt de nature à préjudicier à l'écrivain étranger. « On a comparé Blasco Ibañez à l'auteur de l'*Assommoir*. Si, parlà, on entend seulement l'accent de la vérité qui palpite dans ses descriptions, un certain goût pour les luttes politiques ou encore la sympathie qui se penche avec compassion sur les humbles, la comparaison n'est pas sans justesse. Mais il n'a du romancier français ni les trivialités rebutantes, ni les obscénités qui écœurent, ni l'érudition trop récente et trop facile, ni l'abondance pesante (3). » Blasco Ibañez s'est d'ailleurs expliqué lui-même, tout au long, dans une intéressante lettre à l'abbé Cegador, sur ses rapports littéraires avec Zola.

Pour beaucoup de gens, dit-il, quoi que j'écrive, quelque radicales que soient les transformations qui se sont produites dans ma carrière littéraire, je suis et je resterai *le Zola espagnol.*

(1) Pitollet, *op. cit.*, p. 213.
(2) Pitollet, *op. cit.*, p. 200.
(3) Eugène Joliclerc : *L'Espagne vivante*, Paris, p. 166.

Ceux qui le disent et le répètent par paresseux automatisme intellectuel font preuve qu'ils ignorent et Zola et moi-même. Nous n'avons pas la moindre similitude, ni dans notre méthode de travail, ni dans notre écriture (1).

Il sera, croyons-nous, plus instructif d'instituer un parallèle entre notre auteur et Alphonse Daudet. Nous dirions volontiers, — et dans notre pensée ce n'est pas un mince éloge, car nous plaçons très haut l'auteur de *Sapho*, — que Blasco Ibañez est un Alphonse Daudet supérieur, plus puissant, plus fécond, plus riche de pensées, plus inventif.

Sur deux points cependant l'auteur français semble avantagé par rapport à l'auteur espagnol.

Tout d'abord, il a ce don charmant des larmes, de l'émotion communicative, qui semble être un des privilèges de l'âme celtique. Le divin Virgile le possédait déjà et chez nous la tradition ne s'en est point perdue. Nous aimons mêler dans nos récits et dans nos poèmes « le lait de la tendresse humaine » (2) aux tristesses de la vie. Si c'est là une faiblesse, nous n'essayons pas de la dissimuler. Les Ibères ont toujours trouvé plus viril de regarder la douleur en face sans sourciller. Blasco Ibañez fait comme eux. Ceci n'est pas une critique, c'est la différence entre deux races.

Le second point sur lequel Alphonse Daudet paraît l'emporter, c'est la typification. Chose curieuse, la psychologie des personnages de Blasco Ibañez est autrement riche, elle est tracée d'une main autrement souple et pénétrante que celle des personnages de Daudet ; et, cependant, Daudet a créé plus de figures qui sont devenues des types. Tout le monde comprend, quand on dit : un Petit Chose, un Delobelle, un Numa Roumestan, un Tartarin. Les personnages de Blasco Ibañez sont aussi vivants, aussi parlants que des portraits de Vélazquez, et cependant ils n'ont pas la même généralité que les héros d'Alphonse Daudet. Le secret de

(1) Pitollet, *op. cit.*, p. 198-200.
(2) *The milk of human kindness.* (Shakespeare.)

ce résultat paradoxal se trouve dans l'excès même de perfection, dans le rendu de la vie qui est le propre de la manière de Blasco Ibañez. Il donne aux créatures qui sortent de ses mains des traits d'une vérité individuelle si frappante que leur nom devient en quelque sorte un nom d'état civil. Dès l'instant qu'ils l'ont reçu, il ne peut plus appartenir qu'à eux seuls. C'est là un nouvel exemple de l'inconvénient qu'il y a parfois à trop réussir.

Pour tout le reste, la supériorité appartient sans conteste à l'écrivain espagnol. Chez lui, le fond est plus riche, plus varié. La composition, au lieu de se présenter, comme chez Daudet, sous la forme d'une suite de tableaux successifs, est plus construite, et à la fois plus serrée et plus ample. Blasco Ibañez est tellement maître de ses sujets; se plaçant d'emblée *in medias res*, il les expose dès le début avec tant de précision, de relief et de vigueur, qu'il peut, sans inconvénient, et sans tomber dans les hors-d'œuvre, se permettre, de temps à autre, des développements personnels sur des points secondaires qui l'intéressent particulièrement. Non seulement l'économie du roman n'en est point troublée, mais on y gagne une impression de parfaite aisance dans la marche du récit, et de familiarité naturelle.

Le style, chez Alphonse Daudet, est vif, pittoresque et même diapré, mais d'une nervosité un peu papillotante. Le style de Blasco Ibañez est coloré aussi, à souhait, et animé, mais d'une pureté et d'une limpidité toute classique. Il faut lire, sur cette question du style, ses propres déclarations.

Pour le roman, a-t-il dit, la seule qualité qui importe, c'est celle en vertu de laquelle le lecteur oublie qu'il a devant les yeux une histoire inventée par un monsieur, et croit véritablement, pendant quelques heures, assister au spectacle d'une action qui se déroule sous ses yeux, dont il voit s'agiter les personnages; de façon que, sa lecture achevée, il lui semble s'éveiller d'un rêve, ou revenir de quelque autre monde. Que si vous interrompez ce charme par le simple accident d'un vocable rare, d'un savant

artifice de style, c'en est fait du miracle... Mon unique secret consiste à me faire oublier, en tant qu'intermédiaire entre mes lecteurs et la fable de mon livre.

Le style doit naturellement varier pour se mettre en harmonie avec le sujet de chaque phase du récit; mais il n'est pour Blasco Ibañez qu'un facteur secondaire, à côté d'autres éléments plus importants du talent du romancier: l'invention, le récit.

J'apprécie donc fort le style, conclut-il, mais je le relègue, sur l'échelle des valeurs professionnelles, au troisième ou au quatrième rang. En somme, voulez-vous mon dernier mot sur la question? le romancier doit songer avant tout à la simplicité et à la clarté (1).

Le style de Blasco Ibañez est comme une glace parfaitement unie et transparente, à travers laquelle apparaissent, dans toute la netteté de leurs contours et toute la magie de leurs nuances, les réalités de la vie telles qu'il les a lui-même vues et interprétées.

Quand, après une fréquentation prolongée de ses ouvrages, on essaie d'exprimer en un seul mot l'impression qu'on en a gardée, le vocable qui vient immédiatement à l'esprit, et dont on est comme obsédé, est celui-ci: la vie. Oui, c'est bien la vie, avec ses aspects si multiples, sa richesse de tons, son inépuisable luxuriance. Dans une incomparable symphonie, on y entend vibrer toutes les cordes de la lyre, depuis les notes les plus tragiques jusqu'aux accents les plus familiers, sans oublier tout l'entre-deux. Aucune tension, pas même celle d'une recherche trop constante de la perfection. Après les pages sévères arrivent, pour le repos de l'esprit, celles où l'auteur sourit, que dis-je? les pages où l'auteur s'amuse. Il ne serait pas, en effet, un vrai Latin, s'il n'avait pas la gaîté, la vraie, celle d'où est exclue toute malignité et toute âcreté, celle qui est faite uniquement de bonne humeur et, qu'on me permette le mot, de *bonenfantise*.

(1) Pitollet, *op. cit.*, p. 214.

Avec ces dons prodigieux, Blasco Ibañez a composé une œuvre dont l'ampleur suffirait à assurer la renommée de plusieurs écrivains. Mais, si haut qu'il soit parvenu sur les sommets de l'art, nous sommes persuadés qu'il peut monter encore pour prendre définitivement place parmi les chefs du chœur. Il le devra, non à sa manière de traiter les sujets, où il a atteint la maîtrise, mais au choix des sujets eux-mêmes.

Cette question du choix des sujets, pour la valeur des ouvrages, a une importance considérable, sur laquelle insiste Gœthe dans ses *Conversations* avec Eckermann. Taine, dans sa *Philosophie de l'Art*, enseigne aussi que les chefs-d'œuvre se classent d'après le degré de généralité et de bienfaisance des caractères qui y sont peints. Plus les caractères ont d'ampleur psychologique et sociale, plus ils donnent un exemple et une leçon d'optimisme, d'énergie, d'amour des autres et de la société, et plus le rang des œuvres s'élève. Nous voudrions suggérer à Blasco Ibañez de beaucoup réfléchir à l'avenir sur la sélection de ses sujets, et le convier à tenir compte des indications de Taine. Moins de ces demi-abouliques, de ces dispersés de la volonté, de ces neurasthéniques, qu'il a, d'ailleurs, décrits d'une manière si fidèle; plus de héros de l'action saine et féconde. C'est le respectueux conseil d'un critique ami de sa gloire. Il serait vain, d'ailleurs, de se refuser à reconnaître que, dans cet ordre de choix, « l'Esprit souffle où il veut » ; les meilleures intentions sont insuffisantes, si la bonne étoile n'est pas là. Soyons assurés que celle de Blasco Ibañez ne manquera pas d'éclairer son chemin.

§

Le grand écrivain espagnol fait maintenant sa résidence habituelle dans une villa qu'il possède à Menton. Il nous donne cette marque de sympathie, de résider au milieu de nous.

Cette villa, qui fait face à la mer, est entourée d'un vaste

jardin où il s'est plu à réunir les plantes de sa chère Valence avec celles de notre pays. Nous lui souhaitons d'y passer des journées lumineuses et tranquilles, caressé par la brise marine et embaumé du parfum des œillets et des roses.

Sainte-Beuve disait que la malle de la postérité est petite et que chaque écrivain ne peut y placer qu'un seul volume. Puissiez-vous bientôt, Blasco Ibañez, composer à Menton le maître livre, — quelque nouveau *Wilhelm Meister*, qui sait ? peut-être quelque nouveau *Don Quichotte*, — dont la place est marquée dans cette malle. Vous y mettrez, comme en abrégé, l'expérience de votre vie, clarifiée, adoucie, savoureuse, et sa lecture fera la joie des hommes qui viendront. Le poète anglais Keats a dit qu'une belle chose est une joie pour toujours : *A thing of beauty is a joy for ever.*

LUCIEN DE SAINTE-CROIX.

LA PIERRE DU CABARET ROUGE

A Georges Duhamel,
ami des « Hommes abandonnés ».

I

LE MATRICULE 20986

A l'Hôpital temporaire de X..., salle 5 ; après la visite.

Petit de taille, le béret tiré en arrière et découvrant un large front dont la blancheur contraste avec le coloris brun des joues pleines ; le regard vif et les prunelles bleues ; le bras droit en écharpe ; le torse compact, bien équilibré sur des jambes aux mollets saillants, un chasseur alpin raconte ce que fut la soirée du 1er août 1914, dans son village provençal :

— Une chaleur accablante ; un ciel rouge ; un de ces couchers de soleil, comme il y en a chez nous au milieu de l'été. Mais jamais, à en croire les vieux, on n'avait vu autant de rouge dans le ciel que ce soir-là. On se souviendra longtemps, je ne sais si l'on ne parle point encore aujourd'hui, du sanglant coucher de soleil qui a précédé la guerre.

Il s'exprime, les dents serrées. De sa bouche cachée par une épaisse moustache aux poils durs et couleur de cuivre sort une voix nette, au timbre de métal :

— Les femmes dont les maris travaillent en ville les attendent devant les stations des tramways ; celles dont les maris cultivent la terre ont pris les chemins des champs ; les femmes des pêcheurs sont sur la route qui

conduit aux calanques. Cette foule se rassemble dans le village. Personne ne rentre chez soi. Les hommes ont peur, semble-t-il, de rentrer dans ces maisons où il ne leur reste plus que quelques heures à vivre. Une seule nuit à dormir. Ces maisons ont déjà l'air d'être fermées. On se promène! Des groupes discutent devant les magasins, au seuil des portes. Le curé est terrifié : ses deux vicaires partent. Il demeure seul, et il a quatre mille paroissiens à charge. Il a fait sonner les cloches ; et les gamins qui ont tiré la corde sont fiers : ils ont accompli leur devoir, donné le signal. Le rouge du ciel tourne au bleu foncé, puis au mauve. Chacun raconte dans quelle condition il part. Des pères de famille pleurent. Ils laissent, à la maison, pour toute ressource, l'argent de la semaine! Malgré le vacarme qui sort des cafés et des bars, la rue n'est qu'un passage de gens désolés ! La nuit est venue ; avec elle, l'effarement augmente ! — Ces rumeurs confuses ne vont-elles pas se changer en un immense sanglot ?

Le chasseur se tait, la gorge serrée; puis reprend avec un haut-le-corps :

— Ce n'est pas un sanglot qui éclate, mais la Marseillaise, jouée par la musique du pays. Au cri de : « Aux armes, citoyens! » tout le village clame ! Alors, je me suis dit : « Ça durera ce que ça durera, mais les Allemands sont cuits. » On en avait l'impression.

Quelqu'un appuie :

— Oui, les gars, on avait l'impression que la France accouchait de son Peuple en armes, pour la Victoire !

Celui qui déclare cela, c'est van Reupel, un Légionnaire. Il est assis auprès d'une fenêtre, un livre à la main.

Sa phrase lui attire cette réponse :

— Ben ! T'en as des manières de t'expliquer !

Van Reupel réplique :

— Si je t'offusque, hé! le Tringlot, tu pourrais toujours te boucher les oreilles, et ça fera la rue Michel !

— Va donc, hé ! cabot !

D'un bond, van Reupel est sur pieds; et, avec un geste de bûcheron qui plante sa hache dans un tronc d'arbre, il lance son volume sur une table et s'écrie :

— Apprends qu'à la Légion il n'y a pas des cabots, mais des caporaux !

— T'as un caractère...

— De chien !

— Si vous êtes tous comme ça, au régiment...

— Tous !

Et la face de van Reupel s'empourpre, ses épaules se haussent, son corps se ramasse.

L'infirmière-major qui assiste à la scène s'avance, et très doucement, avec un sourire où se lisait plus d'intelligence et d'affection que de reproche, murmure :

— Voyons, Reupel, mon ami, voyons, il faut vous calmer...

Immédiatement les traits de l'homme se détendent, perdent la brutalité de leur expression, son teint redevient normal.

— Ça va, maintenant, madame. Ça va même tout à fait bien. Mes nerfs se nouaient. Le petit coup de lancette que vous leur avez administré leur a donné du jeu. Je suis une brute ! Excusez-moi ! Mais dans ces moments de rage, — et van Reupel s'anime, — j'ai la sensation que mon sang fait bloc dans ma tête et dans mes poings. J'ai envie de foncer !...

— Mon ami, — conclut l'infirmière, — vous voilà apaisé ; et cette victoire sur vous-même est certainement le résultat de votre bonne action...

Van Reupel insinue :

— C'est peut-être bien aussi le résultat de ce que j'ai vu, gravé au couteau, dans un bloc de craie, au « Cabaret Rouge », en Artois...

L'infirmière n'a pas entendu et retourne à ses occupations. Comme je ne suis à l'Hôpital de X... que depuis une

semaine, je demande à Reupel, après l'avoir fait entrer dans la salle de pansement :

— Quelle est donc la bonne action que vous avez commise ?

— Je me suis converti, réplique-t-il.

En effet, cédant aux instances des Dames qui le soignaient, il avait terminé son instruction religieuse et reçu, avec un recueillement réel, le Sacrement de l'Eucharistie. Cérémonie émouvante pendant laquelle des femmes et des soldats blessés chantèrent des cantiques !

Les Dames infirmières, pour amener le légionnaire van Reupel à cette manifestation édifiante, avaient allumé tous les feux de leur foi, épuisé les ressources de leur prosélytisme et de leur coquetterie. L'individu leur plaisait. Elles devinaient en lui « un homme à femmes », et elles n'étaient point fâchées, semblait-il, de le tenir à leur merci, malade, seul, énigmatique, très propre.

Tout en le pansant, je l'interroge :

— Qu'y avait-il sur ce bloc de craie du « Cabaret Rouge » ?

— Oh ! rien ! se dérobe-t-il. Puis il ajoute :

— Une phrase ! — Et avec un geste évasif qu'une moue de mépris souligne : — De la morale, un conseil...

J'insiste :

— Mais sur cette pierre ?...

Il me coupe la parole ; et, se promenant de long en large :

— Cette pierre, monsieur le Major, elle se dressait, toute blanche, toute blafarde plutôt, comme morte, elle aussi, dans l'aube terne. Cette pierre, elle avait une forme presque régulière. La forme... — il cherche son mot : — la forme d'une stèle. Tout autour, du sang : du sang caillé. Non, séché.

Il s'arrête, à quelques pas de moi ; et, sur un ton différent, continue :

— Kipling, dans son conte intitulé : « Amour des femmes », décrit exactement du sang que le soleil sèche, dans

la cour d'une caserne. Vous avez dû lire cela, vous, monsieur le Major...

Il prend évidemment plaisir à me déconcerter en me citant un auteur dont il s'imagine que le nom et l'œuvre me sont familiers. L'effet obtenu, l'accent libre et franc de l'homme devient gouailleur, et une veulerie étudiée encanaille ses traits et ses manières.

Je lui affirme qu'« Amour des femmes » est une de mes grandes admirations ; il continue :

— Le sang qui entourait la pierre du « Cabaret Rouge » avait coulé des carcasses de deux de mes camarades : un Polonais et un Suisse.

Il refuse de m'en dire davantage.

J'ouvre son livret militaire qui traîne sur mon bureau. Je lis à la première page : « Van Reupel, né à Liége, en 1890 ; mécanicien ; engagé pour la durée de la guerre. » Je pressens quelque mystère là-dessous ; et, à brûle-pourpoint :

— Vous ne vous appelez pas van Reupel, n'est-ce pas ? Vous n'êtes ni Belge, ni mécanicien.

Il relève la manche de sa veste en laine bleue, retrousse celle de sa chemise, dégage ainsi son poignet, et, me montrant sa plaque d'identité qui y était attachée par une chaîne de gamelle :

— Pour l'instant, — déclare-t-il, — je suis le 20986 ! Et j'en suis bougrement fier !

— Je vous comprends, — répliquai-je, sachant, par expérience qu'il convient toujours d'approuver l'orgueil et de flatter la vanité des Légionnaires, — je vous comprends ; mais comme vous n'êtes ni van Reupel, ni Belge, ni mécanicien...

— Confiez-moi une 40 chevaux, vous verrez à quel train je vous conduirai. Si nous avons une panne...

— Je ne doute pas de votre habileté.

Ma façon d'appuyer sur ce mot « habileté » l'incite à sourire. Ce sourire m'encourage :

— Reupel, j'aimerais bien connaître vos aventures.

— Connaître mon histoire ? raille-t-il.

— Il faudra me la raconter !

— Oui,... mais contre une permission de sortir ! Je crève d'ennui dans cet hôpital. J'ai horreur de la maladie et des malades...

— Puisque vous vous ennuyez, pourquoi n'écrivez-vous point vos Mémoires...

— Mes Mémoires ?— riposte-t-il, soupçonnant dans ce conseil une intention de moquerie que je n'y avais point mise. Mes Mémoires seraient peut-être très instructifs, monsieur le Major !

— J'en suis sûr. Ecrivez vos Mémoires.

Visiblement, mon insistance l'amuse.

— Ecrire ! Pour qui ?

— Vous viendrez m'en lire des fragments, un après-midi, chez moi.

La cloche du déjeuner nous interrompt.

— A la soupe ! soupire van Reupel. Il me salue correctement, et, après une courte hésitation :

—Monsieur le Major, vous êtes avec moi d'une grande amabilité.

Le garçon m'intéressait. Pendant une attaque, au milieu de sa compagnie déployée en tirailleurs, mais un instant rassemblée derrière un monticule afin de se protéger contre le feu d'un barrage, un obus avait éclaté comme un coup de vent dans un tas de feuilles mortes. Hommes et matériel d'assaut avaient tourbillonné, puis avaient été plaqués rudement sur le terrain. Matériel brisé et brûlé ; hommes déchiquetés ou simplement égratignés et assommés. Tel avait été le cas pour Reupel; il avait gardé, de cette commotion des désordres mentaux, de graves troubles nerveux, des phénomènes de déséquilibre que n'avait pas prévus la médecine militaire traditionnelle, et qui nécessitaient sa réforme, tout au moins temporaire. Avant de venir échouer à X... van Reu-

pel, — et tant d'autres, — avait patiemment subi les soins contradictoires de douze docteurs, dans neuf formations sanitaires ; il avait, d'ailleurs, retiré de ces voyages la plus utile des philosophies, et une bonne humeur qui, parfois, touchait à l'insolence. Van Reupel était bien le « plus curieux numéro » de cette salle 5 de l'hôpital de X... qui, pendant les derniers mois de l'année 191., grâce à un passage de blessés et de malades appartenant aux troupes d'Afrique, présenta à ma curiosité affectueuse les types les plus singuliers.

Je ne suis jamais allé au front encore. Les circonstances ne m'ont permis de servir que dans les hôpitaux de l'arrière. Je me suis toujours installé le plus près possible de mes hommes. Je voulais vivre avec eux afin de soigner et leur âme et leur corps.

A l'hôpital de X... j'habitais, entre deux dortoirs, un corridor transformé en chambre de fortune. Des lucarnes me permettaient de surveiller mes blessés et mes malades ; la minceur des cloisons en planches me laissait entendre leurs entretiens et me divertir de l'imprévu de leurs remarques et de leurs discours.

Van Reupel était de taille moyenne ; épaules larges ; hanches étroites ; jambes longues ; muscles peu apparents. Un bel animal humain.

Je réclamai, à son sujet, quelques renseignements à ses infirmières.

Dès qu'il fut en état de sortir et de se diriger seul dans les rues, m'apprirent-elles, il exigea un sécateur pour tailler ses ongles, un polissoir et de la pâte pour leur rendre leur brillant. Il se fit acheter un rasoir Gillette, de l'eau de Cologne, et demanda, paraît-il, l'autorisation de prendre un bain turc. Sa toilette terminée, il se campa devant une glace, effila ses moustaches blondes, lissa ses cheveux châtain foncé, séparés sur le côté par une raie parfaite, s'examina longtemps et avec trop de complaisance, et finalement déclara :

— Me voilà comme dans le civil !

Ces détails me furent livrés sans aucune espèce d'antipathie. Mais les infirmières de van Reupel partagent mon avis, van Reupel n'est ni mécanicien, ni Belge.

★

Un de mes cousins, lieutenant d'artillerie aux Dardanelles, m'avait prêté son appartement. Je venais m'y reposer pendant les quelques heures de liberté que me laissait mon service.

C'est dans cette garçonnière que je reçus van Reupel à déjeuner, une semaine après lui avoir conseillé de rédiger ses Mémoires. Cela n'était peut-être pas très correct, mais que m'importait ! J'ai pour conviction que les majors de ma catégorie sont ridicules et très coupables de se considérer comme des officiers. J'avais même demandé à mon hôte de combiner le menu. La façon et le plaisir avec lesquels il s'acquitta de cette tâche acheva de m'intriguer sur son compte.

Le repas terminé, nous prîmes le café dans le fumoir. Malgré la grossièreté de son uniforme, le gaillard se glissa voluptueusement dans un « bain de cuir ». Je lui offris des cigares ; il choisit un Henry Clay, l'alluma, tira les premières bouffées en gardant un religieux silence. Une expression de béatitude épanouissait ses traits. Il dégusta en gourmet le verre de Bénédictine que je lui avais servi. Son attitude était celle d'un voyageur qui retrouve un ami après une longue absence. Je ne faisais rien pour susciter l'entretien que je désirais avoir avec lui. Celui qui nous occupait, et qui touchait à la renaissance des sentiments religieux, dans l'armée, pendant la première année de la guerre, nous y amena tout naturellement. Une de mes remarques au sujet des prêtres et des nobles me valut, du tac au tac, cette réponse :

— Ils ont donné d'admirables exemples. L'aumônier de la Légion a toujours vécu aux tranchées, avec ses

hommes. Il a attaqué le 9 mai, avec le régiment, et a eu la chance d'en sortir. L'aumônier des Zouaves l'a imité : il a été tué. La plupart des officiers de nos premiers bataillons, tous morts aujourd'hui, étaient nobles ; un des plus hardis était père Jésuite. Il a célébré sa dernière messe près des lignes devant lesquelles il devait tomber le lendemain. Je forme mes opinions d'après ce que j'ai vu. Ce qui s'est passé, chez nous, à la Marocaine, n'est certainement pas exceptionnel. J'estime que la noblesse et le clergé ont payé, et bien payé leur dette...

J'interrompis :

— Vous êtes un aristocrate.

— Non, je suis du peuple !

Le mot lui a échappé. Je devine que si je profite de la distraction à laquelle je dois cet aveu je ne tirerai rien de mon homme. Je ne manifestai donc aucune surprise ; et, simplement, je continuai :

— Vous êtes croyant ?

— C'est à cause de ma première communion...

— Pourquoi pas ?

— Voyons, monsieur le Major, vous comprenez bien que ce n'est point un miracle qui m'a fait accomplir ce que notre infirmière appelle « ma bonne action »... ce n'est pas davantage le désir de gagner les faveurs et les préférences de ces Dames. J'ai voulu, en essayant de croire, augmenter mes forces, afin de mettre en pratique la maxime que j'ai vue, gravée au couteau, dans un bloc de craie, au « Cabaret Rouge ».

— La fameuse inscription...

— Oui, dit-il.

Les *Self made men*, les aventuriers sont généralement des artistes qui s'ignorent. Tous portent un livre en eux : leurs confessions. Et quand ils les écrivent, — m'affirmait un romancier, — c'est avec les roublardises et l'art des écrivains de carrière. Ils possèdent, au même degré que les gens de lettres les plus avertis, le sens pa-

thétique et le goût de la vérité. Aussi, après avoir commencé :

— Je ne m'appelle pas van Reupel ; je ne suis pas Belge, — mon Légionnaire se leva, arpenta le fumoir, s'arrêta, fit : — Non, Non ! — d'un air de mécontentement. Puis il reprit sa promenade, jeta dans un cendrier son cigare éteint, alluma une cigarette, remplit, de nouveau, son verre, de Bénédictine, s'enfonça dans son fauteuil, croisa ses jambes, et, après quelques hésitations :

— Il y a trois mois, m'annonça-t-il, à l'hôpital de X... un docteur m'a donné le même conseil que vous. Il m'a presque obligé à écrire, et cela pour réhabituer ma cervelle à fonctionner normalement. J'avais oublié les mots, leur orthographe et leur agencement en phrases, — sa voix devint timide pour ajouter : J'ai obéi. J'ai composé... — Il tira quelques feuilles de papier de sa poche : — Une histoire. Voulez-vous que je vous lise ça ?

— Volontiers.

Il attendit que je me sois confortablement installé avant de commencer :

« Cinq heures du matin. Marius Mourgues sort de sa « maison, appuie son fusil contre un des platanes de la « terrasse, puis il s'assied sur un banc et regarde ses ter- « res. La chaleur est, déjà, presque intolérable. La cam- « pagne d'Arles est tellement gorgée de soleil qu'elle fume. « L'air tremble au sommet des Alpilles ; une brume rou- « geâtre efface les lignes de l'horizon dont la netteté « apparaîtra vers le soir. Mourgues bâille, s'étire et « bourre une pipe. Peu après, sa femme lui apporte « une tasse de café qu'il boit lentement. Il rêve ou il « calcule... La cloche de l'église tinte. La porte de la « ferme s'ouvre, poussée par la Mourguette et par sa « fille. Elles ont toutes deux les beaux vêtements tra- « ditionnels des provençales ; car c'est dimanche, un « beau dimanche du mois d'août.

Van Reupel se tut brusquement.

— Votre début est très bien, Van Reupel.

— Merci, répondit-il, narquois.

A son intonation, au changement qu'apportent à sa physionomie les commissures des lèvres qui s'accusent, les sourcils qui s'affaissent, un teint qui s'empourpre, j'estime que les pages qu'il soumet à mes critiques ne sont pas uniquement une fantaisie ou un essai littéraire, mais une œuvre plus importante et d'une tout autre signification.

— Continuez, voulez-vous ?

Des mouvements fébriles agitent alors le coin gauche de sa bouche. Je vois de l'inquiétude dans ses yeux. Va-t-il avoir une crise ? Il est écrit sur son billet d'hôpital : « hystéro-épilepsie traumatique ».

Il boit une gorgée de liqueur, et le dernier coup d'œil qu'il m'adresse, l'ayant assuré de mon attention, il poursuit :

« Lui, Mourgues, est en costume de travail, pieds nus « dans des espadrilles, pantalon de toile bleue, ceinture « de laine rouge autour des reins, chemise ouverte sur la « poitrine, et le crâne abrité par un vaste chapeau de « paille orné d'un ruban vert. C'est un homme de qua- « rante ans, sec, noueux et brun, pas un poil sur la face « rasée aux traits purs. Il a l'aspect paresseux des agri- « culteurs du Midi qui ne s'animent que penchés sur la « glèbe, les doigts serrant le manche court des pioches.

« Mourgues ne peut pas se reposer, le dimanche. Plus « personne ne veut travailler la terre : il y a trop d'ate- « liers à Tarascon et à Arles. Les villes sont attirantes.

« A lui seul, Mourgues abat la besogne de trois jour- « naliers. Il veut être riche.

« Il se lève, nettoie sa pipe, va retirer la cruche de « vin qui rafraîchit dans le puits depuis la veille. Mais il « entend des pas, se retourne. C'est Joseph Cauvet, son « ami, son voisin.

« — Bonjour, Joseph.
« — Bonjour, Marius.
« — Alors, comme ça, tu viens faire la demi-journée ?
« — Non! —répond Cauvet. — J'ai travaillé toute la semaine.
« — Hé bé ! Et moi...
« — Toi ? Tu es propriétaire. C'est ton intérêt.
« — Intérêt ou pas intérêt, cinquante sous, c'est tou-
« jours bon à prendre.
« — Il faut voir...
« — Alors, viens m'aider, fainéant !
« Ils avaient échangé les phrases de ce dialogue d'une
« voix blanche, debout l'un devant l'autre, sans un geste.
« Cauvet remarqua le fusil, contre le platane ; et quand
« Mourgues lui eut demandé, une dernière fois, s'il vou-
« lait travailler, il accepta, et réclama à boire. Mourgues
« alla chercher à la cuisine une bouteille d'eau-de-vie.
« Joseph en avala deux verres. Et ils prirent le chemin
« du potager.
« — Chaude journée, observa Mourgues. Heureuse-
« ment que le vin est frais dans la cruche. Un bon petit
« vin ! J'en ai refusé dix hectos à trente francs, la semaine
« passée, à Bijol de Beaucaire.
« — Tu as eu tort, dit Cauvet.
« — Je veux finir l'an avec...
« — On ne sait ni qui vit, ni qui meurt.
« Après un silence, Cauvet interrogea :
« — Il y a des becs-figue que tu emportes ton fusil ?
« — Quelques-uns. Et la Mourguette ne crache pas
« sur une douzaine de becs fins !
« Les voici devant les carrés de tomates. Mourgues
« suspend sa cruche aux branches d'un pommier. Sous
« la cruche, il place son arme.
« — Attention! lui dit Cauvet. Un accident est vite
« arrivé. Souviens-toi de Titin l'an dernier.
« — Ah vrai ! Je ne suis pas un enfant ! Je vais voir à

« rattacher les fruits !... Toi, va un peu aux mauvaises
« herbes.

« Cauvet obéit. Il s'éloigne lentement. C'est un homme
« grand et bien bâti, mais ses bras trop longs, terminés
« par d'énormes mains, lui donnent l'aspect d'un être
« difforme.

« Et tandis que Mourgues sarcle en chantant, Cauvet
« se met silencieusement à l'ouvrage. Il songe à sa desti-
« née, et frappe la terre comme une ennemie. Le conten-
« tement de son ami lui est intolérable. Voici vingt-cinq
« ans que lui, Joseph Cauvet, aligne des sillons, pique
« des salades, arrose des prairies ! Il n'a pas réussi. Il
« n'est pas établi pour son compte, et Mourgues, avec
« qui il a débuté, est respecté; il est propriétaire, — ces
« cinq hectares sont à lui. Les paysans du pays écoutent
« ses conseils... et Cauvet les imite. Il doit de l'argent à
« Mourgues : il se croit obligé d'être humble avec lui. Il
« le remercie de ses observations et tolère ses plaisante-
« ries dépourvues de malice. Il domine sa haine, certain
« que l'heure de la vengeance viendra. Cependant
« Mourgues et Cauvet ne sont-ils pas deux frères ? Fiez-
« vous aux opinions des voisins: Cauvet n'est-il pas le
« modèle des frères ? N'adore-t-il pas la famille de Mour-
« gues ? Ne lui est-il pas entièrement dévoué ?

« En désirez-vous une preuve ? La voici : la messe est
« terminée.Pour régaler ce pauvre Joseph « qui n'a pas
« eu de chance dans la vie », Mme Mourgues assomme un
« lapin, et, pendant qu'elle le vide, un coup de feu retentit.

« — Le père aura tué quéque chose ?... pense-t-elle.

« Quelques secondes après, des cris... et ces mots :

« — Marius ! Marius !...

« Et Cauvet arrive en courant, les bras au-dessus de
« la tête, les yeux hagards. Il s'écroule sur le banc :

« — La gâchette du fusil a été tirée par la branche
« du pommier, explique-t-il. Le malheureux a reçu la
« charge en plein front. Le plomb a fait balle ! Il est mort.

« Je l'avais averti : souviens-toi de Titin... mais Marius « n'écoutait personne...

« Et Cauvet pleure. Ce sont de véritables larmes qu'il « répand, effondré sur le banc, les coudes aux genoux, le « menton dans les mains.

« Autour du cadavre de Marius Mourgues, mort acci- « dentellement, comme le déclara le rapport de police, « d'après la position de l'arme et celle du corps, la famille « et les voisins poussent des hurlements. Les uns exal- « tent les qualités du défunt ; les autres ne parlent de ses « défauts que pour les transformer en vertus.

« — Il n'en faisait qu'à sa tête ; mais la tête était bonne !

« Une vieille a pris l'orpheline sur ses genoux :

« — Pauvre petite, gémit-elle, il va falloir travailler « comme nous !

« Mme Mourgues approuve. Cette mort, c'est la misère ; « elle ne l'ignore point. Quelques milliers de francs éco- « nomisés seront vite dépensés. Immédiatement, pour « lui rendre service, bien entendu, on lui propose de sous- « louer sa propriété ; elle accepte. Il s'en faut de peu « qu'on ne lui fasse immédiatement signer un papier. « Elle demande à Cauvet, qui, à ces mots de sous-loca- « tion, a bougé les paupières, ce qu'il pense des projets « d'avenir qui s'ébauchent. Mais Cauvet ne répond rien. « Toujours dans la même attitude, ses yeux vont du ca- « davre dont le front s'est gonflé aux voisins qui défi- « lent...

« Pendant la nuit, et le jour suivant, sans changer de « posture, il veilla son ami.

« — Allons, Joseph, il faut manger !

« — L'odeur du cadavre me nourrit ! grognait-il.

« Il refusa d'accompagner le mort au cimetière. Il re- « fusa de retourner chez lui. Il resta quarante-huit heures « sans repos et sans nourriture, assis sur le banc du mas.

« Quand on lui présentait de la soupe ou du vin, il bal-
« butiait :

« — L'odeur du cadavre me nourrit ! — Et avec une « expression telle que les plus braves en étaient effrayés. « On s'inquiéta de sa douleur. Et sa douleur le rendit « insensé. Il fut enfermé dans un asile. Il s'y montra très « doux. Mais, au moment des repas, il fuyait le réfectoire, « se réfugiait, selon le temps, soit dans la cour, soit dans « un corridor, et, accroupi à terre, les coudes aux genoux, « le menton dans les mains, il bégayait invariablement :

« — L'odeur du cadavre me nourrit !

« On l'alimentait de force... »

Van Reupel se tut.

— Et la suite ?

— La suite ? fit-il d'un ton furieux. La suite ?...

Il posa son manuscrit sur une table ; réfléchit, puis :

— Au bout d'un an, Cauvet sortait de la maison de santé, parfaitement guéri ! Trois mois plus tard, il épousait la veuve de Mourgues.

Un silence. Van Reupel se lève, et, les dents grinçantes :

— Quand je vis, maître chez moi, l'assassin de mon père, quand je pus reconstituer le drame tel qu'il s'était passé, un soir, je saisis une hache, pour fendre le crâne du criminel ; j'aurais préféré lui tirer, au milieu du front, un coup de fusil, mais, depuis l'accident, il n'y avait plus à la maison ni fusil, ni cartouches... La hache était trop lourde, je la lançai dans le hangar, et je partis. Je m'en fus, à pied, jusqu'à Arles où habitait une de mes tantes, la sœur de mon père, une vieille fille dont j'étais le filleul et qui m'aimait bien. Elle m'accueillit sans déplaisir. Les autres ne me réclamèrent pas, comme vous le pensez. J'avais sept ans. Vers la fin de la même année, je suivis ma marraine à Marseille où elle acheta un fond de blanchisseuse. Son travail ne lui procura pas immédiatement les bénéfices qu'elle espérait. Comme je ne voulais pas

lui occasionner de dépenses, j'interrompis mes études et me plaçai, aux appointements de deux louis par mois, comme chasseur, dans un restaurant de nuit. Et je commençai une vie d'aventures...

Dans sa gaine de cuir une pendule de voyage sonna quatre heures. Van Reupel se passa la main sur le front, se dressa :

— Il faut rentrer à l'hôpital, dit-il, soudainement épuisé.

Je répondis :

— Si je peux vous être utile, quand vous serez réformé.

— Le secret sur mon nom et sur ma nationalité.

— Entendu !

Et après m'avoir remercié de ma courtoisie, — il employa ce terme, — Baptistin Mourgues, dit van Reupel, prit congé de moi.

II

LA PIERRE DU « CABARET ROUGE »

Depuis notre entretien, qui n'a pas eu de suite, et auquel aucun de nous n'a jamais fait la moindre allusion, van Reupel a griffonné quelques lettres. C'est un événement dont m'informent ses infirmières, qui le surveillent d'une façon toute spéciale. Il ne réussit pas à dissimuler l'impatience avec laquelle il attend le courrier. Le mutisme de son correspondant l'exaspère visiblement. Il n'ose pas demander au vaguemestre : « S'il n'y a rien pour lui »; mais, les mains dans les poches, une cigarette à la bouche, il assiste, l'œil inquiet, à la distribution. Dans ces jours de malaise il ne sort pas, ne parle que fort peu, se met facilement en colère.

Mais, un matin, — un de ces matins orageux de fin septembre, dont l'air est difficile à respirer et l'influence déplorable sur les déséquilibrés, — la réponse attendue arriva.

A l'appel de son nom, van Reupel sursaute. Puis, furieux de n'avoir pu maîtriser son émotion, me lance un regard à la dérobée. Mon attitude le rassure et le porte à croire que je n'ai pas remarqué son mouvement de surprise. Il s'avance lentement, l'air veule et traînant les semelles,il prend sa lettre,la tient à la main sans la décacheter, assiste à la fin de la distribution, se moque de braves garçons qui, tout joyeux, lisent leur correspondance à l'écart. Il s'assied, finalement,à califourchon sur une chaise, et déchire l'enveloppe.

Il était neuf heures ; à onze, comme je sortais de ma chambre, il m'arrêta et me demanda, pour l'après-midi, une permission que je lui accordai. A midi,il quitta l'hôpital, je lui souhaitai une bonne promenade; il me salua militairement, sans autre réponse. Vingt minutes plus tard, le voilà de retour. Je crois qu'il a oublié son porte-monnaie ou ses cigarettes. Il n'en est rien. Il déboutonne sa capote et la jette rageusement au pied de son lit.

Une de nos infirmières, une jeune fille, vient d'apprendre la mort de son fiancé, et je suis auprès d'elle. Malgré le conseil que je lui en donne, elle refuse d'interrompre son service.

Les soldats sont émus. Ils ne savent que lui dire. Son chagrin les gêne, les intimide. Ils voudraient bien trouver un mot, une phrase capable d'exprimer leurs sentiments obscurs. Ils la considèrent, remarquent ses traits accentués, ses yeux rougis, la soudaine vieillesse de son expression ; et ce changement chez une créature si gaie encore, hier au soir, les frappe.

Van Reupel examine la jeune fille qui a repris son travail et enroule une bande de toile autour d'un bras déchiré :

— Pauvre môme, fait-il. Si elle pleurait, je suis persuadé que tous auraient un mot de consolation. Comme elle est là, muette, ils la considèrent en soldats au cœur triplement blindé. Il ajoute : — Si j'étais l'homme qu'elle

soigne, je saurais bien, moi, lui arracher des pleurs ou la faire sourire.

A ce moment la porte s'ouvre et le « tringlot » entre. Comme il saisit toute occasion qui se présente pour être désagréable à van Reupel, il s'écrie en le voyant :

— Te voilà de retour, eh ! la Légion ! C'est-il que t'as peur des nuages ou que ta connaissance t'a dérangé pour rien ?

Reupel bondit, face empourprée, épaules remontées, poings en bloc.

— Allons, van Reupel, mon ami, murmure l'Infirmière-Major, calmez-vous !

Aujourd'hui cette phrase n'a pas son effet magique. Van Reupel reste debout, les prunelles dilatées. Son aspect n'est pas celui d'une brute qui s'apprête à foncer, mais celui d'un dément. Un mouvement spasmodique, que j'avais déjà observé chez lui, tire ses lèvres et repousse ses joues vers ses yeux immobiles. Il devient blême, puis, saisissant sa nuque avec sa main droite, soupire d'une voix rauque :

— Oh là là ! oh là là !...

Un de ses camarades, le col entouré par les deux chaînes de perles vertes qu'il a terminées dans la matinée, regarde abasourdi, puis interroge :

— Ben, la Légion, qu'est-ce qu'il y a ? Ça va pas ?

Van Reupel ne voit plus rien, ne comprend plus rien.

J'interviens :

— Van Reupel ?

Il agite sa tête de droite à gauche et de gauche à droite, lentement. Je répète :

— Van Reupel ? — sans succès. Alors je fais précéder son nom de son grade :

— Caporal van Reupel !

L'effet est immédiat.

— Présent ! répond-il.

J'étais en uniforme. Je commande : — « Avance ! »

Il court à son lit, remet sa capote, la boutonne, noue sa cravate, se coiffe, tout cela absolument comme une machine. Je le soutiens, et je l'emmène chez moi. Je l'oblige à s'asseoir dans un fauteuil.

— Comment êtes-vous ?

Il se lève, et les prunelles toujours dilatées, la tête agitée par le même mouvement, il balbutie :

— Ramenez-moi à ma compagnie, je veux voir mon Capitaine !

Puis, comme si la mémoire lui revenait, soudain :

— Il est tombé, le capitaine ! — Sa taille se redresse. Il prononce un nom :

— Junod ! Capitaine Junod. A la « D^2 ! »

Des larmes jaillissent de ses yeux. Dans un sanglot :

— Mes braves copains ! s'écrie-t-il. Je les revois, baïonnette au canon, dans les parallèles, avant l'attaque...

Il retombe dans le fauteuil que je lui avais avancé ; une expression cruelle crispe ses traits ; il a un terrifiant aspect de brute ; sa tête n'est plus agitée par un mouvement de va-et-vient ; ses paupières ont retrouvé leur jeu normal; il assène un coup de poing à l'accoudoir du siège, et d'une voix changée :

— Si j'étais sorti, aujourd'hui, je l'aurais tuée !

Il râle presque :

— La garce !

Je ne l'interroge plus ; je lui offre un verre d'eau. Il le vide goulûment, le pose sur ma table, sans me remercier; il ajoute :

— J'ai résisté ; j'ai lutté ; je suis revenu !

Et d'une voix que j'entends encore :

— La pierre du « Cabaret Rouge ».

Il ébauche devant lui une vague forme.

— Elle a surgi tout à coup, la pierre...

Il hésite ; ses regards reprennent leur fixité. Il se penche vers moi, reprend, complètement égaré :

— L'attaque avait réussi ! Du beau travail ! Tu sais ce

que c'est, une attaque d'infanterie ? Oui, n'est-ce pas ? Et, d'ailleurs, si tu ne le savais pas, je n'essayerais pas de te le décrire! Ou tu ne me croirais pas, ou tu ne me comprendrais pas!

Il prononce ces quelques phrases du ton canaille qu'il affecte souvent avec ses infirmières, mais qui doit lui être beaucoup plus naturel que je ne le pensais, car dans son état actuel d'exaltation et de conscience trouble, il eût été difficile de songer à étonner. Cependant, comme aucune remarque de ma part ne souligne ses considérations, il m'examine quelques secondes, affirme :

— Oui, mon vieux, c'est ainsi ! Puis il continue : — A la guerre, il y a les gens qui ont attaqué, et puis il y a les autres! Oh! les autres sont des soldats, eux aussi. Mais leur turbin n'a rien de commun avec le nôtre ! Regardez les yeux des fantassins. — Sa voix est profonde!— Osez nier que ces yeux ne vous attirent pas ? L'imagination de l'homme aurait été incapable de composer les spectacles sur lesquels ils se sont arrêtés ! L'épouvante a mis en eux des marques indélébiles ! Ce sont des yeux d'hommes qui ont traversé d'autres planètes, qui ont vécu entre deux amoncellements de tonnerres, sous la terre environnée de feu! Et, avez-vous remarqué ? Lorsque certains de ces revenants se retrouvent ensemble, si l'un d'eux prononce un nom de bataille et que les autres répondent : « *J'y étais*... » ils se taisent comme pris de peur, devant un mystère.

Van Reupel essuie son front, il inspecte la chambre, me toise. L'expression douloureuse de sa physionomie trahit l'effort de sa pensée. Il cherche à rassembler des idées, à dépeindre les images qui se déroulent dans son intelligence hallucinée, mais qui, soudain, retrouve son fonctionnement normal, car il s'écrie :

— Le neuf mai ! L'attaque est foudroyante. La division marocaine : zouaves, légion, tirailleurs s'abattent sur les positions allemandes comme... comme...

Il veut se servir d'une comparaison qui puisse exposer la vision qu'il a, à ce moment même, du champ de bataille. Sa face se contracte ; puis :

— Les hommes entrent dans les lignes ennemies comme les obus d'un tir bien réglé. Oui, cela est très net dans ma mémoire, cette sortie des tranchées, sous un ciel qui devenait rougeâtre, sous un soleil qui devenait blanc : le soleil de Paris, par beau temps, en hiver. Tout cela est précis quand j'y songe le jour,mais si le spectacle m'apparaît, la nuit, quel cauchemar! J'ai peur,la nuit! La respiration des hommes, dans le dortoir, me terrifie. Si l'un d'eux parle en rêve, sa voix a pour échos d'autres voix, et ces voix, chacune de ces voix traîne après elle un mort : son mort ! Les formes de ces morts se dessinent. En voilà un sur le dos, bras en croix, jambes écartées, le képi sur les yeux, de la boue rouge sur la moustache, comme un pochard ! Tenez là, un autre, en chien de fusil, mais le menton sur la poitrine, comme si sa nuque avait été brisée par un coup de bâton !... Et cet autre, à plat ventre, les paumes retournées en dehors, et la figure dans le sang qui coule de la poitrine d'un de ses camarades !... Puis une section tout entière, tuée là, fusil en main, comme attendant l'ordre de bondir en avant !... Puis un espace vide ; la nuit, deux routes ; des arbres ; des spectres de villages ; des meules de paille encore respectées par le feu...

— La pierre du « Cabaret Rouge »...

Cette image que je suscite dans la cervelle de van Reupel réunit ses pensées.

— Et c'est la nuit que j'ai repris mes sens, poursuit-il d'une voix calme et comme répondant à un interrogatoire. Que m'était-il donc arrivé pour me retrouver allongé à terre, seul, ne souffrant pas! Autour de mon poignet droit, je touche ma plaque d'identité. Je la manipule comme si j'allais en tirer des renseignements. Puis je me souviens que je possède une montre bracelet, au cadran

lumineux; mais,à mon poignet gauche il n'y a plus qu'une lanière de cuir,et du métal. Quelle heure peut-il bien être? Le canon tonne; je regarde autour de moi. Je prononce mon nom ; très bas, d'abord ; ensuite, plus haut ; et les deux fois je m'entends prononcer mon nom : comment expliquer que les détonations soient aussi sourdes, aussi confuses ? L'artillerie a-t-elle reculé vers ses positions de départ ? Ma mémoire est fidèle : j'ai vu, j'en suis sûr, l'artillerie galoper en terrain libre, et mettre en batterie, sous les schrapnells, à hauteur des premières lignes françaises. A-t-elle continué son avance? Voici qu'à l'horizon des lueurs pourpres vacillent... et c'est le sifflement grave des gros obus, leur éclatement. Ensuite, les mitrailleuses. On dirait des pianos cassés dont les cordes, au lieu de chanter sous le coup des marteaux, feraient tac, tac, tac. Les mitrailleuses ? Elles sont tout autour de vous, comme des échos dans les bois. Je perçois le bruit des balles qui se piquent dans la terre; le bruit des balles qui heurtent des cailloux; le bruit des balles arrêtées par les sacs de sable ; le bruit des balles tirées à ras du sol et qui filent entre les broussailles et les graviers, comme des lézards...

Et il me décrit, en se servant de comparaisons dont j'ai oublié, hélas ! la verdeur et les termes, les aspects changeants du champ de bataille, la nuit. Il me parle, une fois encore, de l'horizon que d'incessantes flammes pourpres rendent mouvant, et d'où montent, comme des disques de cristal lumineux, les fusées éclairantes, les signaux verts et rouges de l'artillerie. Pour lui, les lourds projectiles font jaillir, en explosant, des fontaines de fumées dont les ondes glissent comme pour engloutir le monde, mais qui se dissipent lourdement en ne formant plus qu'une gaze légère, derrière qui le ciel nocturne, qu'elles ont un instant caché, réapparaît. Son élocution est rapide, passionnée. Il n'est plus dans ma chambre, mais il vit au milieu des choses dont il m'entretient, — dont il entre-

tient un auditoire imaginaire, devrais-je dire, car son langage tantôt familier, tantôt respectueux ne me permet pas de savoir s'il a conscience de s'adresser à son médecin ou à un de ses camarades.

— Soudain, je veux me lever, reprend-il, car au-dessus de ma tête j'aperçois une énorme masse noire. Va-t-elle s'écrouler sur moi, m'anéantir? Non, cette chose est là, comme un panneau. Cela ressemble à une hutte. Des balles entrent dedans avec un *tsic*, *tsic*, *tsic*, très spécial. Je rampe, je promène ma main là-dessus : c'est de la paille ! Je souris : ce sont les meules de paille, entre la Targette et Neuville-Saint-Waast ; les meules derrière lesquelles nous avons mangé un jambon chapardé dans la cagna d'un officier mitrailleur boche! Combien y a-t-il de temps ? Quelques heures ? Une semaine ? Le souvenir de ce jambon m'affame ! Où suis-je ? Chez les boches ? Au matin, serai-je prisonnier ? Non pas de ça ! Je dégaine mon couteau de tranchée, je le plante devant moi! Ils ne m'auront pas vivant ! J'ai des grenades dans ma musette : je vendrai chèrement ma peau ! Quelles surprises me réserve le jour, si le jour se lève encore ! J'étends le bras. J'ai dû parcourir quelques dizaines de mètres, depuis que je me traîne ainsi. J'étends donc le bras ; et mes mains attrapent des vêtements : il y a là des corps. Des gens qui dorment peut-être. J'ai la pensée de les réveiller pour leur demander à manger et à boire ou pour les égorger ! Je me coule doucement, doucement vers eux, et, haussé, sur les coudes, je les regarde. Un peu plus loin, mes yeux sont attirés par une petite surface brillante : la poignée d'une baïonnette Lebel. Alors je touche les hommes raides qui sont près de moi. Oh ! pas à la figure, mais au corps ! Autour de leur taille, une ceinture : ce sont des camarades, des Légionnaires ! Blessés, peut-être ? J'appelle à voix sourde : « Eh les gars ! Légion! » Pas de réponse. Une volée de balles. Je me couche ; c'est instinctif. Je m'installe de mon mieux. Ma main ramasse

une autre main que je lâche tout aussitôt. Elle est froide, avec les doigts en griffes : je suis parmi des morts. Des feux de mousqueterie assez proches me renseignent : la bataille dure encore. Des mouches brillantes dansent devant mes yeux ; des mouches et des anneaux d'or incandescent à travers lesquels elles volent. Insectes et bagues sont absorbés par le noir pour faire place à d'autres phénomènes du même genre. Mes oreilles bourdonnent. Dans la bouche, en guise de salive, j'ai de la pâte : l'impression de mâcher ma langue. Je marche sur le ventre. Je tâte des pierres et des morts. Je m'arrête et je fouille dans mes poches. Pour y chercher quoi ? Bon Dieu, je n'en sais rien. J'en retire mon briquet, des morceaux de cigarettes et la moitié de la barre de chocolat que je rongeais en attendant le : « En avant ! » du capitaine. Je jette le chocolat, mais je fourre un bout de cigarette dans ma bouche. Mon pouce appuie sur la molette du briquet. Une étincelle jaillit ; l'amadou s'enflamme. Je souffle dessus ; et, par précaution, je pose ma main en abat-jour pour voiler la lueur : elle est faible, mais la nuit, c'est étonnant ce que la moindre clarté se distingue. Dans ces nuits où tout paraît mort, il y a des yeux ouverts qui veillent et épient. A la lueur de la mèche j'inspecte les morts. Certainement, ils se sont abrités là, derrière ces ruines, et une mitrailleuse les a fauchés. Puis j'examine les pierres. Une d'elles se dresse comme une borne. La terre qui l'entoure est humide. C'est du sang ou peut-être le contenu du bidon éventré qui est là, à côté de moi. Je m'empare de ce bidon ; je le secoue ; il contient encore un peu de liquide ! Je le porte à mes lèvres et je bois, je bois ; c'est du vin rouge. Ce pinard augmente ma soif. Je m'aperçois alors que je mange ma cigarette. Ce goût âpre que j'ai dans la bouche, c'est celui du tabac et non celui du vin. Je reprends mon briquet, je le rallume et l'utilise comme une chandelle. Mes yeux vont au bloc de pierre. Je promène mon lumignon sur sa surface blanche et lisse.

Des caractères y sont gravés. Ne serait-ce pas la dalle d'une tombe, et l'endroit un cimetière retourné par le bombardement ? La pensée que je pourrais m'effondrer dans une fosse m'épouvante. Je veux lire le nom gravé sur cette dalle. Ce n'est pas un nom que montre ce bloc de craie levé au milieu du sang, mais une phrase en lettres capitales. Je la déchiffre : « *Ne cédez jamais à votre première impulsion* ! » Les arêtes des caractères sont nettes. L'inscription est récente. Qui donc a bien pu la confier ainsi à la pierre ? Dans quelle circonstance ? A la suite de quelle méditation ? de quels regrets ? de quels remords ? Et voilà que je me perds à rêver, à réfléchir plutôt. Oui, à réfléchir, à m'interroger, à revivre toute ma vie, comme avait dû le faire l'homme qui avait gravé cela dans le bloc de craie, sous le feu, avant de mourir ! Mon esprit d'une fluidité extrême erre dans les moindres détours de mon passé ! Que d'aventures, que de fautes que je croyais à jamais oubliées ressuscitent alors, et me prouvent que rien ne sort de votre âme, et que rien ne se perd dans les profondeurs de ce qui fut nous-mêmes ! Je ne vivais plus que par une série de sensations aiguës qui s'engendraient l'une l'autre avec une merveilleuse rapidité. Mes membres étaient légers, inexistants. Tenez, fit-il, d'une voix confidentielle, j'ai éprouvé cela, jadis, avant la guerre, quand j'étais un homme chic, un espèce de misérable, en fumant de l'opium !

Il appuie sa nuque contre le dossier du fauteuil, dodeline lentement de la tête, et, mêlant, sans doute, une souffrance présente au souvenir de douleurs passées, la voix prise par un tremblement qui ne cessa d'augmenter jusqu'à la fin de son récit, il continue :

— Je vivais dans une sorte de vertige, et, cependant, le ciel pâlissait. C'était l'aube. Soudain, comme dans un théâtre, un vaste décor sort d'une trappe et se tend au fond de la scène, jusqu'à la frise : une immense montagne

monte du sol et pointe au ciel. Elle est couleur de charbon ; les vapeurs qui la forment sont si épaisses qu'elles ont l'apparence du granit. L'énorme pyramide est bordée de jaune, comme si des avalanches de minéraux en fusion dévalaient de ses flancs. Lentement, elle se métamorphose : le sommet s'élargit, s'élargit, se hausse en dôme, tandis que la base se rétrécit, se resserre; et ce n'est plus une montagne qui a poussé vers le ciel, mais un fantastique champignon noir, avec des taches de soufre, qui reste là, et indique qu'un dépôt de munitions a sauté, quelque part. A un mouvement que je fais pour observer cette morille gigantesque, j'ai l'impression que ma cervelle est libre dans ma boîte cranienne et qu'elle en heurte les parois. La vie, malgré les rumeurs du champ de bataille auxquelles je m'étais habitué, me semble lointaine : une chose qui ne m'intéressait plus, dont je m'étais à jamais détaché. Plus aucun lien avec le monde des hommes ; pourtant, je n'appartenais pas encore à celui des morts, puisque je me répétais, adossé contre le bloc de craie : « *Ne cédez jamais à votre première impulsion* !... » Je me répétais cela, après avoir revécu toute mon existence, pendant laquelle j'avais toujours cédé à ma première impulsion ; toujours, depuis le matin où je m'étais enfui de ma maison en y voyant, installé en chef, l'assassin de mon père !...

Brusquement, il éclate en sanglots, il divague, parle de ses officiers, cite des noms de légionnaires. Sa tête se meut de droite à gauche, et de gauche à droite; ses prunelles sont fixes et brillantes ; ses pulsations fortes.

— Il faut aller vous reposer, van Reupel.

Il se laisse conduire. Dans la salle, ses camarades sont à table. A son aspect effaré, les uns font mine de ne rien remarquer, les autres interrompent leur repas, et aident les infirmières à coucher le malade. Le plus ému de ces derniers, le « tringlot », déclare en reprenant sa place à table :

— Les gars, pas de bruit. Le copain de la Légion n'est pas bien. Pauvre vieux ! C'est malheureux de voir ça !

Après avoir administré une potion calmante à van Reupel, comme je me retirais, « le tringlot » s'avança vers moi et, désignant le légionnaire :

— Pardon, monsieur le Major, balbutia-t-il, ça fatiguerait-il le copain si on fumait ici ? Peut-être qu'il vaudrait mieux pas...

Je lui certifiai que cela n'avait aucune importance. Il insista : — On n'aurait qu'à aller dans le couloir à côté...

Et pour donner à ces braves le sentiment d'accomplir quelque chose pour leur frère qui souffrait, je dis :

— Excellente idée que vous avez là; fumez plus loin, ce sera préférable...



Une semaine plus tard, van Reupel était mis en réforme temporaire. Après m'avoir remercié de mes soins et de la sympathie que je lui avais témoignée, il me dit :

— Au revoir, monsieur le Major. La guerre n'est pas finie ! un an de congé s'écoule vite. J'ai la certitude que nous nous rencontrerons encore.

J'avais le même pressentiment que lui. Mon départ suivit de peu le sien. Je quittai, en effet, l'hôpital de X..., où Reupel avait laissé un grand vide, fin novembre 191... pour prendre un service plus actif dans une auto chirurgicale.

A mon arrivée au front, je reçus une lettre de van Reupel, un simple billet daté de Paris ; comme il ne m'indiquait pas d'adresse, volontairement ou par inadvertance, je ne pus lui répondre, et notre correspondance en resta là. Je demeurai donc sans nouvelle de lui pendant dix-huit mois, au bout desquels j'obtins, à la suite d'une pneumonie, un congé de quarante-cinq jours que j'allais passer à Menton.

★

Kipling, dans un de ses contes, énumère les carrefours de l'Univers où fatalement se retrouvent ceux que les Dieux ont séparés. Il a eu tort de ne pas citer Marseille.

Le soir même de mon arrivée dans cette ville, où je ne devais passer que vingt-quatre heures, je rencontrai van Reupel, sur le Vieux-Port, à côté du Pont-Transbordeur.

— Monsieur le Major, je savais bien que nous nous reverrions.

Je le félicitai sur sa bonne mine, sur la fourragère rouge qui entourait son bras droit, et sur les deux étoiles de sa croix de guerre.

— Votre congé achevé, vous avez été repris...

— Oh ! je n'ai pas attendu que l'année fût écoulée. Quatre mois après ma réforme temporaire, j'étais de nouveau au régiment.

Il hésita :

— Un coup de tête !

— Vous avez donc oublié la pierre du Cabaret Rouge. « *Ne cédez jamais à votre première impulsion.* »

Il devint grave :

— Ce serait long à vous raconter, Monsieur le Major.

— Et maintenant que faites-vous ?

— En convalescence. Une égratignure à Verdun.

— Quand repartez-vous ?

— Demain matin.

— Allons prendre quelque chose.

Il me proposa un fiasco de *Chianti* au restaurant italien de la rue Torte.

— Nous pourrons causer, dit-il. C'est un endroit curieux.

J'acceptai.

III

LES AVENTURES DE VAN REUPEL

A peine attablés, van Reupel commença :

— Pourquoi je suis ici en uniforme ? C'est très simple. Je vous ai raconté, à l'hôpital de X..., comment mon père Marius Mourgues avait été tué, d'un coup de fusil, par son ami Joseph Cauvet, un matin d'août. Je vous ai raconté comment cet assassin, après un an d'internement, dans une maison de santé, en sortit parfaitement guéri, et épousa ma mère ! Je vous ai dit comment le cœur m'avait manqué pour fracasser le crâne de cet homme, quand je le vis installé en maître à la place de mon père ; comment je m'étais réfugié à Arles, chez ma tante, que je suivis à Marseille, où elle acheta un atelier de repasseuse ; comment, afin de ne pas être à charge à cette brave vieille, j'avais abandonné mes études et devins chasseur dans un restaurant de nuit...

Van Reupel débita cette suite de phrases d'une voix sèche. Il les sépara les unes des autres, en abattant, doucement, ses poings sur la table. Et il me raconta sa vie, selon sa promesse faite dix-huit mois auparavant.

Le voilà donc, à 10 ans, dans « un endroit de débauche », fréquenté par des viveurs de province, sans élégance et dépourvus d'esprit. Il observe et travaille avec conscience. Son sérieux est remarqué par les soupeurs, qui, peu à peu, lui confient des missions délicates ; il téléphone et porte des messages. Nulle maladresse de sa part. Tout ce qu'il entreprend est bien fait. Il assiste à des intrigues dont il tire des profits moraux et financiers. Ses services sont magnifiquement reconnus. Il donne à sa tante tout l'argent qu'il gagne. Mais il s'aperçoit que ces sommes dépassent de beaucoup le montant des frais nécessités par son entretien. Un jour, on lui dicte un billet ; l'écriture et l'orthographe en sont déplorables. Il songe alors

à son éducation interrompue. Au lieu de dormir de 4 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, comme il en avait l'habitude, il se lève à midi et étudie. Progrès rapides. Comment les faire valoir ? Le hasard le seconde. Le maître d'hôtel est malade ; personne n'est là pour calligraphier les menus et les programmes. Van Reupel s'en acquitte, et si merveilleusement que l'attention du comptable en est éveillée. Le gamin, moyennant une faible rétribution, pourrait certainement lui abattre une bonne moitié de sa besogne. C'est ce qui arrive. Van Reupel exige un payement proportionné à son labeur. Le pécule augmente. Pendant la saison morte, van Reupel apprend le métier de chauffeur. La mécanique le séduit. Il continue néanmoins les « leçons de morale pratique » dont le gratifie l'humanité du restaurant où on l'appelle Gonzague. Il achète et lit des ouvrages de vulgarisation scientifique, le *Times* et le *New-York Herald*. Au bout de quatre ans, il a 700 francs de côté. Un des habitués du « *Jim's* » les lui place et lui en rend 1.000, six mois après.

Lucy Lison est engagée aux *Variétés* pour vingt représentations. Elle soupe, chaque soir, au « *Jim's* ». Un soir, son mécanicien s'enivre. Elle ne sait comment rentrer à sa villa située dans la banlieue. Elle refuse le taxi qu'on lui propose. Elle veut sa limousine. Van Reupel se présente pour la conduire. Elle accepte. Et c'est à la suite de ce raid, mené d'un train d'enfer, que van Reupel partit pour Paris, en qualité de chauffeur de Lucy Lison, et riche de 3.000 francs de titres.

A la porte des artistes, en attendant la sortie de sa patronne, il se lie avec des camarades, fait la connaissance de figurantes et d'individus dont elles sont les amies. Ces gens sont joyeux, familiers et serviables. Ils devinent en van Reupel un être de leur race et l'admettent dans leur clan. A commencer par le trafic de billets, il est, autour de l'industrie du théâtre, nombre de petites industries lucratives qui laissent à qui les exploite de la li-

berté, une existence facile et mille occasions de se distinguer. Une certaine autorité, de la finesse dans les manières, le désir de réussir ouvrent à Reupel, transformé en courtier de publicité, les antichambres des journaux. Le voilà reporter; puis secrétaire d'un chef de rubrique. Il travaille avec acharnement; il se hasarde à griffonner quelques notes dans la chronique des spectacles ; des Echos ; il publie même une nouvelle ; un beau matin, par le cours normal des choses, il est assis à la table de Lucy Lison, comme convive. Bien conseillé, il joue à la Bourse et gagne. Il en sait vite assez pour rédiger des bulletins financiers et corriger les épreuves d'une petite feuille financière. Son intimité avec les journalistes s'en trouve, par le fait même, augmentée. Il circule dans les coulisses de quelques théâtres; prend son Porto au Napolitain, tutoie les garçons dans deux ou trois tavernes.

— Je n'avais pas d'amis, et je traitais comme tels des crapules qui, je le savais, me lâcheraient et m'exécuteraient au premier faux pas. Je leur rendais, cependant, des services, beaucoup plus par générosité naturelle que par intérêt. Vous comprenez bien, n'est-ce pas, que je n'étais point parvenu à la position que je m'étais faite sans aventures, sans intrigues, et même sans quelques vilenies. Je ne me considérais point comme entièrement responsable de mes actes. Je ne réfléchissais jamais avant de les accomplir. Une impulsion m'y obligeait. Je dois à mes entraînements, mes camarades et mes détracteurs, mes ennuis et mes colères, mes exaltations les meilleures. J'avais vingt-cinq ans, de la chance ; de jour en jour, de tentative en tentative, l'existence me semblait plus aisée, plus appétissante. Et j'en avais, je vous le jure, une fameuse fringale.

Il vida son verre que je lui remplis de nouveau et, après une pose de quelques secondes, il continua :

— Un être comme moi était destiné à rencontrer son Démon. Il m'apparut au moment où j'entrais dans la

période heureuse de ma vie. Comment je connus cette créature ; comment j'en arrivais à m'installer chez elle, en dépit d'un protecteur jaloux, mais trop vieux pour se révolter contre une situation pénible et sans originalité, cela importe peu ; aussi, ne vous en dirai-je rien.

Van Reupel tortilla ses moustaches, ferma à demi les yeux, et, s'appliquant à réussir un effet, poursuivit son récit en ses termes :

— En descendant de Neuville-Saint-Waast, après l'attaque du 9 mai, des soldats affirmèrent avoir trouvé le cadavre d'une femme, dans un abri allemand effondré. Le corps, paraît-il, était recouvert par un amas de madriers, de plaques de tôle, de terre et de cailloux. Mais de cet amas de débris sortait un bras nu ; et, à l'index de la main, brillait une bague intacte.

D'un ton tout différent :

— Imaginez la rue de la Paix, avant la guerre ; la jolie lumière d'une fin d'après-midi de juin ; les équipages, les automobiles arrêtées devant les couturiers, les bijoutiers, bottiers et modistes. Dans la foule, observez bien ce jeune homme auquel personne ne prête attention. Il est follement amoureux d'une femme. C'est pour elle qu'il est là, attiré par la devanture des orfèvres, en quête du nouveau présent qu'il offrira ce soir. Soudain, un coupé de cercle s'avance, se range devant lui, à quelques mètres à peine, assez loin du trottoir. Au bord de la portière baissée se montre une main, une belle main dégantée et le fragment d'un bras nu. A l'index de cette main, recouvrant presque la phalange, retenu par un fil invisible, s'étale, comme une goutte de sang d'un beau rouge, un rubis, un énorme rubis identique à celui qu'il a donné, tout récemment, à sa maîtresse ! Il n'a pas le loisir de penser davantage. Voici que la main se retire prestement, la portière s'ouvre, un inconnu s'élance hors de la voiture qui fait immédiatement volte-face vers les boulevards. L'amoureux reste là, puis il rit. Fou qu'il était ! Et trois

fois plus fou qu'il s'imaginait pouvoir l'être ! Cette main sur la portière baissée était une main droite. Le rubis tachait de pourpre l'index de cette main ! Et sa maîtresse, à lui, porte un bijou identique à la main gauche, et au doigt du milieu ! A six heures, il est auprès d'elle. Elle vient de rentrer et le reçoit en robe flottante d'intérieur, dans un boudoir sombre. Il lui saisit les mains. Le rubis est à la main droite, à l'index de la main droite ! Il balbutie :

« — Est-ce que tu ne portais pas ce bijou...

« — A la main gauche, oui ; interrompt-elle. Mais, depuis cet après-midi, j'ai changé d'idée. L'anneau est trop large, je le ferai resserrer. A la place de ce rubis, je mettrai une perle rose dont j'ai grande envie !

Elle s'amuse avec le bijou, s'allonge sur un divan, s'étire.

« — Quelle toilette avais-tu, tantôt ?..

Elle hausse les épaules.

« — Une robe aux manches courtes qui laissaient tes bras nus, n'est-ce pas ?

« — Imbécile ! Tu m'espionnes.

Elle bâille, et, lui tendant la bague.

« — Charge-toi donc de la faire retrécir !... »

Au lieu de la tuer, le jeune homme se logea une balle dans la région du cœur.

Van Reupel éclata de rire :

— J'en fus quitte avec six semaines de soins. Et, pendant ces six semaines, elle resta à mon chevet. J'étais l'homme qui avait voulu mourir pour elle. J'étais sa propriété. Elle s'ingénia à m'avilir. Et elle y parvint. J'étais un aventurier, je devins un chevalier d'industrie. Mais, un jour, j'eus honte de moi et peur de mon amour, du luxe et du jeu qui me le procurait. Je résolus de quitter cette femme. Je le lui notifiai à l'instant. Elle ne dit rien. J'aurais dû étudier son sourire, et m'enfuir ! M'enfuir, sans tarder ! Je crus, à son attitude, qu'elle comprenait mes

scrupules et approuvait ma décision. Enfant que j'étais ! Elle me retint à dîner pour le soir même. Elle avait organisé une partie. J'acceptai. Ce dernier repas fut très gai. Je me félicitai de la tournure que prenaient les choses... Vers dix heures, on joue au baccara, au chemin de fer. Je décachette, à la demande de ma maîtresse, des paquets de cartes que j'avais achetés la veille. On les mêle. La partie commence. J'ai à côté de moi une habituée de la maison. Au second tour, cette comparse se lève, furieuse, me jette son jeu à la figure, s'indigne : — « Je ne savais pas que vous étiez un grec ! » — Elle reprend ses cartes sur la table, les montre : elles étaient *marquées* ! Et mon Démon me cria :

« — Toi, un voleur ! jamais je ne te le pardonnerai ! » Et c'est ainsi que je fus chassé. Comment me disculper auprès de gens qui me haïssaient ! Comment leur crier que j'étais innocent ! Que c'était ma maîtresse qui, avec la complicité de son amie, avait piqué les cartes des paquets neufs. Aucun des hommes qui étaient là ne prit ma défense. Et je fus plus sensible à leur trahison qu'à cet effondrement de ma vie !

Après cette « catastrophe » van Reupel retourne en Provence. Ses sœurs sont bien mariées. Cauvet, que les remords n'ont pas cessé de harceler, termine, par l'alcoolisme sa vie de criminel. Il parle encore de « l'odeur du cadavre qui nourrit ». Ses affaires ont, cependant, prospéré. Il a acheté des terres que sa femme fait rapporter.

Un dimanche, à la messe, van Reupel remarque une jeune fille en costume arlésien. Il en tombe amoureux et l'épouse. Son âme paysanne se réveille. Il sent en lui la possibilité d'être heureux. Il s'aperçoit vite qu'il ne peut compter ni sur l'aide, ni sur la bonne volonté de sa femme. Elle ne s'est mariée que dans l'espoir « d'aller à la ville », et d'y mener l'existence d'une bourgeoise. Au bout de huit mois, van Reupel l'abandonne en lui laissant ses économies.

La nostalgie de sa vie passée lui fournissait, mais il ne me l'avoua point, les raisons les plus vives de son désenchantement. Avec quel élan ne débarque-t-il pas à Paris ? Mais c'est le Paris des six mois qui ont précédé la guerre. Van Reupel a des mots saisissants pour me parler des Champs-Elysées, au crépuscule ; des restaurants, des maisons d'où s'exhalaient les lugubres variations des tangos ; des tavernes d'où la langue, les manières, la gaîté de France étaient proscrites ; d'Armenonville, du Pré Catelan, où des jeunes femmes, dont certaines avaient des foyers, se disputaient, à prix d'or, ou plus bassement encore, des rastas qui exerçaient le métier de danseur, et de petits jeunes gens qu'elles s'amusaient à crever !

— Mais d'ailleurs, — corrigea Van Reupel, comme regrettant les vivacités de sa description, — ces malheureuses restaient intoxiquées par l'air pourri qu'elles respiraient. N'ont-elles pas senti, le 1er août 1914, leur vrai sang affluer à leur cœur ? Quant à leurs danseurs, elles n'en réuniraient peut-être plus assez, aujourd'hui, pour composer un quadrille. J'ai retrouvé, cependant, pour ma part, à la Légion, quelques amateurs de tango, de cocaïne et d'opium. Je les ai vus, devant les *ouvrages blancs* en Artois, morts, grenades ou couteau à la main ! Faites-vous une idée de l'homme après cela ! Héros et crapule ! La guerre nous a permis de mettre au monde notre âme véritable. J'en trouve un exemple en moi. Dès le 30 juillet 1914, je suis à Marseille. Inutile de dire qu'autrefois j'avais été ajourné, et, finalement, réformé, comme tant d'autres. Maintenant, que faire ? Attendre l'appel ou la révision de ma classe ? Non ! Un après-midi, sur la promenade du Prado, un bataillon défile. Les hommes sont en capote bleue, en pantalon de coutil blanc, la taille serrée par une large ceinture : les Légionnaires ! Voilà mon arme. Je cours au Recrutement. Les bureaux sont ouverts. Sous le nom de van Reupel, sujet belge, je signe un engagement pour la durée de la

guerre, certain de m'arranger plus tard avec les autorités militaires et plus certain encore de ne pas sauver ma peau de l'aventure. J'ai fait la Champagne et l'Artois sans penser à autre chose qu'à la guerre. A l'hôpital j'ai senti à quel point j'étais malheureux et seul. Pendant que vous me soigniez à X... j'écrivis à ma femme, un beau jour; je la suppliais de reprendre la vie commune. Je croyais que les soldats n'étaient pas les seuls régénérés. Elle me répondit, longtemps après, par une fin de non-recevoir, et en me fixant un rendez-vous pour m'expliquer son refus. Ce fut comme une coulée de feu qui se perdit dans ma cervelle. Je sortis pour aller à ce rendez-vous ; mais je revins peu après à l'hôpital, en me répétant : « *Ne cédez jamais à votre première impulsion.* » *La femme au rubis, la pierre du Cabaret Rouge* venaient de m'apparaître. J'avais peur de tuer ou de m'humilier comme je l'avais déjà fait une fois. Ces terreurs me rendirent fou.

Un silence, puis :

— Ah ! monsieur le Major, si on évite bien des ennuis, si on conjure bien des dangers en ne cédant pas à son premier mouvement, on déchaîne, tout aussi bien, en lui résistant, les plus sombres drames. Trois mois après ma sortie de l'hôpital, mon congé temporaire est changé en réforme définitive. Nous n'avons, à la Légion, ni le droit à la réforme temporaire, ni service auxiliaire. Je me confie donc à la destinée ! Plus de forces dans les bras ni dans les jambes ; des hallucinations ; des insomnies ; et, souvent, l'angoisse, l'indéfinissable malaise des facultés de l'esprit, cette surexcitation et cet évanouissement complet, cette fuite de l'intelligence, avec son contre-coup physique ; une marche à tâtons, la nuit, sur un terrain mouvant semé d'embûches... et des choses qui vont crier, dont on entend les cris. Et me voilà, à Paris, dans la vie civile, incapable de tout effort, de tout travail ; égaré, sans personne à qui m'adresser. Ceux de mes anciens camarades qui auraient pu me tendre la main se

battaient. Je n'avais rien à espérer des autres. Je lis le nom de Lucy Lison sur les affiches. J'ai la certitude que cette créature me serait secourable. Je résiste à l'envie que j'ai de frapper carrément à sa porte. Mais non, n'est-ce pas ! Une lettre de ma femme me parvint alors. Ma femme est seule, malade, et me réclame auprès d'elle. Ce retour serait pour moi le salut. Je résiste à l'envie que j'ai de m'installer dans mon pays, pour toujours ! Une semaine plus tard, ma femme mourait. Autour de moi, tout était noir. Un nouvel élan me soulève l'âme : me rengager pour en finir ! Ah ! au diable, la pierre du *Cabaret Rouge* et son conseil. Je cède à mon impulsion. Je rengage ! Faveur facile à décrocher par le temps qui court. Puis, à tout avouer, je n'étais plus adapté à la vie civile. La guerre qui avait fait de moi un autre être n'avait rien changé à la société. Aussi n'y étais-je plus à mon aise. J'y étouffais. Je la voyais d'un œil implacable, je la jugeais avec une autre discipline. Je n'avais qu'à la fuir. Et c'est ainsi que, cinq mois après ma réforme temporaire, je regagnai mon régiment...

La salle du bar est pleine de soldats et d'ouvriers italiens qui chantent et qui boivent. Le vacarme devient assourdissant, et comme il est impossible de s'entendre, nous sortons après avoir vidé notre fiasco de vieux Chianti.

Sur le trottoir illuminé par les lustres d'un café, nous passons au milieu d'un groupe de fantassins. L'un d'eux se retourne, et s'adressant à Van Reupel, s'écrie :

— Encore une fourragère rouge ! La Légion ! Y en a plus que pour eux, maintenant, dans les journaux.

— Monte donc là-haut, au fourbi, réplique van Reupel, de sa voix canaille, et si tu as la veine d'en redescendre, tu viendras me dire si c'est volé qu'y en ait plus que pour nous !

Son bras qu'il a glissé sous le mien, vibre.

— Calmez-vous, Reupel, lui dis-je, le sentant mal porté

par ses jambes. J'en profite pour l'interroger sur sa santé.

— Quand ça ne va pas, je le dis. Comme on me sait de bonne volonté, on me croit. Chez nous, c'est maintenant comme une grande famille. Les gars honnêtes y sont considérés, mieux que partout ailleurs ! Puis, j'ai été au Ravitaillement, à l'Ordinaire, au Train de combat, à la cavalerie des mitrailleuses. On fait ce qu'on peut, quoi ? Les chefs le reconnaissent...

Je lui conseille, cependant, de ne point s'exalter, d'user le moins possible d'excitants, de fuir les conversations dont le sujet le passionne. Je dis tout cela sans grande conviction, uniquement pour l'amener à me parler encore de lui-même.

— Je suis calme. Je vous jure, monsieur le Major, que je suis parfaitement calme et très maître de mes nerfs.

Puis, après quelques pas :

— C'est extraordinaire ! Nous sommes jalousés ; nous sommes enviés. Chaque jour, je suis interpellé par des loustics, comme je viens de l'être...

— Que vous importe, van Reupel, vous avez la gloire.

— Et cette gloire, insiste-t-il, la Légion l'a conquise par sa vaillance et son honneur, à la pointe de ses baïonnettes. Au début de la guerre, on ne soupçonnait pas, et c'était tout naturel, ce que nos bataillons de marche donneraient. Ils n'avaient pas, à vrai dire, la considération de l'armée. — Une sorte de ricanement s'échappe de la gorge de Van Reupel. Il hoche la tête, s'arrête, croise ses bras sur sa poitrine, et ses yeux gris fixés sur les miens :

— Vous voulez connaître la première phrase de notre dernière citation, me dit-il en appuyant d'une façon désagréable sur la fin des mots, sans attendre ma réponse : — La voici : « *Merveilleux régiment qu'anime la haine de l'ennemi et l'esprit de sacrifice le plus élevé !* » Les sacrifices ! Je me suis rendu compte de leur grandeur en retournant au front, — me dit-il, et nous reprenons notre promenade. Des bataillons du début, plus personne ou presque. Mais

qu'importe ! Les effectifs tombent et se renouvellent autour du Drapeau, comme les frondaisons autour des branches des arbres. Le tronc subsiste. La Légion demeure ! Il ne m'appartient pas de vous vanter, moi qui suis du sang anonyme, la gloire du Régiment. L'histoire s'en charge, déjà ! Nous devions prendre place. La place est prise. Et quelle place ! Tous ceux qui nous ont commandé ne disent pas : « *La Légion* », mais « *Ma Légion* ». Un grand chef nous appelait dernièrement « *la vieille garde des armées de la République* ». D'ailleurs, une arme comme la nôtre ne peut être que d'un bon rendement. D'abord, des soldats de métier ; puis, des individus qui n'ont aucune espèce de chance de voir leur vie militaire se changer en carrière, qui n'en attendent rien et qui se présentent au feu, le corps sain et l'exécration de l'ennemi éclatante dans l'âme ! Quand on a traversé de telles flammes, le cœur conserve éternellement les palpitations de cette course ! Leur nombre et leur force permettent, semble-t-il, de se mêler plus intimement au monde ! Les facultés de comprendre, d'aimer, de haïr, de se montrer impitoyable sont intensifiées. Allez donc expliquer cela à ceux qui nous envient ! Allez l'expliquer à ceux qui, plus détestables et plus bas encore, nous comparent aux bêtes que l'on enguirlande, avant de les mener au sacrifice ! Mais quel prestige à la gloire ! Après quarante mois de guerre, les engagements à la Légion sont toujours aussi nombreux ; des gamins de 17 ans, qui en accusent 19 pour être admis à prendre le fusil ; des vieux de plus de 50 qui se rajeunissent... et tous ces Espagnols, ces Suisses, ces Scandinaves auraient pu s'employer dans les usines et gagner largement leur vie. Mais non ! Ils préfèrent combattre. Il y a la France ! Et pour savoir complètement ce qu'est la France, il faut avoir éprouvé l'amour dont elle sanctifie les hommes des régiments étrangers ! Des Russes, des Serbes, des Français ont, à un certain moment, quitté le régiment pour aller combattre dans des

unités régulières; peu après,ils faisaient l'impossible pour retourner dans notre « grande famille ». Quand on a été Légionnaire, on le reste.

Il sourit :

— Il m'est arrivé, avant hier, une bien amusante aventure. Je me promenais sur la Cannebière. Un monsieur âgé, militaire d'aspect, m'aborde : « Légionnaire ! » Je le salue. Il me demande des nouvelles d'un Capitaine dont le nom m'était parfaitement connu. Il m'apprit alors qu'il était ancien « zouave pontifical », et qu'en 70, son régiment et la *Légion* avaient protégé la retraite de l'armée de la Loire. Je devinai que j'avais affaire à un demi-fou. Je ne me trompai point, car le brave homme me raconte, tout de go, ses campagnes. Je l'écoute. Au moment de nous séparer, il me glisse dans la main un billet de cinq francs, que je refuse. — « Comment! Un Légionnaire! » — Une ceinture bleue refuser de l'argent, lui semble invraisemblable. Il en était, ce bon vieux retraité, au temps où l'on considérait comme un ramassis de fripouilles nos bataillons de héros.

Il est tard. Il faut que je quitte van Reupel, je ne peux m'y décider. Mais il me tend la main :

— Allons, monsieur le Major...

— Bonne chance, Reupel. Et à bientôt.

Ses lèvres se serrent, ses sourcils s'abaissent :

— Ma bonne chance, je l'ai eue en vous rencontrant, à l'hôpital.

Il ébauche un geste vague :

— La destinée nous a remis en présence à la veille du jour où je dois remonter là-haut. Nous avions à terminer un entretien commencé il y a dix-huit mois. C'est fait. Dieu l'a voulu !

— Dieu ?

Il y a un peu d'étonnement dans ma demande. Mais dans la réponse de van Reupel :

— Oui, Dieu ! Il y a je ne sais quelle ardeur qui m'im-

pressionne. Van Reupel possède une intelligence assez fine pour le remarquer.

— Ce que mon infirmière appelait « ma bonne action » n'a pas été sans un certain retentissement dans mon âme, explique-t-il. Et vous comprenez.

J'ai des larmes au bord des cils. Pourquoi ?

— Faites pour d'autres ce que vous avez fait pour moi, monsieur le Major ; et ce sera du bon travail.

— Au revoir, van Reupel.

— Adieu, monsieur le Major. Et merci !

Deux doigts à son bonnet de police, puis il traverse la chaussée en courant, et saute dans un tramway en marche.

Mon congé terminé, je retrouvai mon auto-chir. à X... Dans les rues du village : des Légionnaires. J'en abordai un, et lui demandai s'il connaissait van Reupel.

— C'était mon caporal.

— C'était ?

— Oui ! Le pauvre vieux a été tué, voici huit jours.

— Comment cela ?

— Comme tout le monde. On était en ligne. Il commandait la corvée de café ! Un obus éclate, le premier de la journée, le plus mauvais ! Et voilà mon van Reupel en bombe ! C'était près de la cagna du Capitaine. Nous y installons le pauvre vieux ! Et là, devant des témoins, il donne son pognon aux plus pauvres de la compagnie. Il avait bien dans les trois cents francs ! Il donne sa montre à son sergent ; et à moi, tenez...

Il déboutonna sa capote et exhiba un portefeuille en maroquin vert...

— Il m'a laissé ce souvenir. Cette tache ronde, c'est son sang. Et au milieu de cette bricole, pas dans les poches, il y avait ceci...

Il déplia un vieux numéro de quotidien illustré. Sur la première page, avec la Croix d'honneur et huit Croix de guerre était étalée la cravate du Drapeau des Légionnai-

res. L'extrémité de la lance était comme auréolée par la large tache brune que formait le sang de van Reupel.

Je ne cachai pas mon émotion.

— Si des fois ça vous faisait plaisir de conserver ce papier, ajouta le gars, faut pas vous gêner, parce que, un jour ou l'autre, vous savez, j'irai rejoindre le caporal ; et ce serait perdu...

J'acceptai le cadeau...

Et c'est devant cette image que j'écris ces souvenirs, en songeant à van Reupel et à tous ceux qui ont versé, comme lui, un sang anonyme.

ALBERT ERLANDE.

Décembre 1917, *Majorques.*

POÈMES

—

CRUEL

Quoi donc est mort ?
dites, mon cœur,
une fleur, n'est-ce
pas, une fleur ?
— Quelle tristesse !...

Quoi donc est mort ?
un rossignol ?
— Hélas, la nuit
n'a plus ni vol
ni chant : ennui !...

Quoi donc est mort ?
un poète, un
poète ?... — Au diable
soit l'importun !...

— Passons à table !

—

EXHORTATION A LA VULGARITE

Pourquoi cherches-tu si loin
un bonheur problématique ?
Pourquoi cherches-tu si loin ?
Point n'est besoin.

Laisse le livre de physique,
le cahier et la plume aussi ;
laisse avec eux, surtout, cet orgueilleux souci

de te distinguer et de plaire.
La gloire ne vaut pas le mal
qu'on se donne pour elle et l'idéal
déçoit :
c'est en vain qu'on fait de soi
un homme extraordinaire...
Ta servante a les yeux
plus clairs et mieux
désaltérants qu'en mai
l'eau de la source,
l'eau vivante qui met
du ciel aux replis de sa course.

Ta servante, malgré qu'elle a
de larges mains (ou bien à cause)
est experte en l'art délicat
de cuisiner un plat :
ta servante s'appelle Rose ;
elle épousera Victor, le commis
de l'épicier, ou quelqu'autre de ses amis
Emile, qui fauche les foins,
le fils de la garde-barrière,
Félix, le cantonnier qui vit dans la poussière
de la grand'route, à moins...
— pourquoi chercher si loin ?
Point n'est besoin !

Ne pense plus à ces voyages ;
nous t'apprendrons des plaisirs sages :
le café du commerce, au coin,
les bézigues et les manilles
avec le percepteur, le notaire et l'adjoint,
sous le regard pointu de Madame et des filles,
et celui du garçon qu'on prend comme témoin.

O ces bastilles de soucoupes
tremblant au choc des escadrons !

« — Carreau ! — Cœur ! — Je coupe ! — tu coupes ?
Ta pipe, cependant, vers le ciel où mourront
les soleils, crachera de petits ronds...

Qu'un autre en efforts se dépense :
l'art ? la fortune ? la science ?
va, c'est plus difficile à trouver qu'on ne pense :
Pourquoi, pourquoi chercher si loin ?
Point n'est besoin !

—

ÉPITRE

A Paul Buquet.

O Paul, la vie aventureuse et belle,
le fol amusement d'être rebelle
aux disciplines,
Je te les laisse pour un temps.

Esclaves, nous étions content
suivant l'heure et selon la chance,
d'un tour inopiné de danse,
d'un mot spirituel ou de quelques pralines,
mais libres, Paul, le conçois-tu,
ce tourment d'avoir à choisir
à l'exclusion du reste un plaisir
unique, une seule vertu ?
Le monde est comme
un bazar où l'on vend de tout,
mais, riche ou miséreux, chaque homme
ne tient entre ses doigts qu'un sou.
— Qu'achètera-t-il ? la folie
guette Paul, et la mort aussi,
la mort qui hurle : « on ferme ! on ferme ! » En vain il prie,
l'irrésolu client, qu'elle attende : voici
descendre le rideau de fer sur la boutique !
....
Un cri ! Le prêtre est là, disséquant sa mimique,

la famille a l'air compassé...
— En avant donc pour la musique !
O Paul, et tout finit sur le mode ironique
des requiescant in pace.

—

MARCHE FUNÈBRE POUR UNE ILLUSION

A André David.

Ton corbillard, quel est-il,
morte, morte, pauvre morte,
ton corbillard, quel est-il
et ton escorte ?
— J'ai vu passer sur le chemin
trois filles, en chantant, qui cueillaient des bruyères ;
j'ai vu passer par le chemin
trois garçons, en riant, qui se donnaient la main.

La messe, où la chante-t-on, dis,
pour que ta petite âme au paradis,
tout droit, s'en aille ?
— J'ai cru trouver l'église, mais
c'était, cette ogive qui bâille,
la porte ouverte d'un palais
d'où montaient des bruits de ripaille.

J'ai vu le boulevard fourmiller de catins,
et rutiler, la nuit, la gare, en des feux rouges,
et s'embraser, près du port triste où des mats bougent,
les bouges
hantés par des marins.

J'ai dansé, j'ai buté du pied contre des bornes,
et je me suis crucifié dans des salons,
et j'ai quitté des yeux brillants pour des yeux mornes,
des cheveux sombres pour des blonds ;

— Hélas ! et c'est toujours pareil
sous le soleil ou sous la lune,

continue, et l'on invente, et c'est pareil
us la lune et sous le soleil...

usion, petite amie,
sœurs et toi vous étiez cent,
uis la première est morte a jour du premier de l'an,
d'autres au mois de Marie,
d'autres quand l'hiver descend...

usion, petite amante,
us nous aimions bien tous les deux,
vraiment, j'ai pleuré sur ta face charmante
and je me suis baissé pour te fermer les yeux.

usion, illusion, le cimetière,
re quels murs sans fleurs et sous quelle lumière
reuse-t-on la fosse où tu reposeras
Les caves que j'ai visitées
ordaient de tonneaux et suaient des vins gras,
dans l'ombre repue ou flottaient des fumées,
ayaient aux ébats
rats...

Adieu! Je reprendrai pourtant la même route,
franchirai le même seuil,
douterai le même doute,
traînerai le même deuil;

sion, morte chérie,
nous partons au rythme égal,
vers l'ombre et moi vers l'orgie.
'est la vie,
a fait mal.

JACQUES BONJEAN.

L'UNION CIVIQUE FRANÇAISE

—

Avant-propos.

Le bolchevisme dévastateur avait triomphé en Russie, ensanglanté les peuples de l'Europe centrale ; il s'était attaqué à la Finlande, à la Suisse qui repoussa victorieusement l'assaut, aux pays Scandinaves ; il triomphait et triomphe encore en Asie. Au commencement de 1920, il avait décidé de tenter une attaque contre la France appauvrie, fatiguée, saignée par la Grande Guerre, mécontente de tout, de sa peine, de sa misère, de l'injustice du sort, de l'ingratitude des nations, trompée cruellement par la Victoire même...

Les Révolutionnaires, inspirés par l'exemple, les excitations, l'or de l'Internationale moscovite, spéculèrent sur cet état d'âme. Ils pensèrent avec quelque apparence de raison qu'encore un peu plus d'inquiétude, de misère, de mécontentement contre les Gouvernants, de désaffection du régime parferaient cette passivité, ce fatalisme de la masse qui permettent aux minorités agissantes et brutales de débaucher les troupes les plus fidèles, de démolir les gouvernements d'apparence les plus solides, de maîtriser des nations entières...

Car les Révolutionnaires n'ont pas caché leurs projets : « La misère étant leur agent de recrutement, ils veulent augmenter la misère. L'interruption des services indispensables à la vie de la nation créerait une perturbation étendue, une agitation propice aux émeutes. Ils comptent, grâce à la fermentation causée par les grèves générales, s'emparer de quelques grandes villes et dominer de là toute la France.

« Ainsi, la Révolution aurait trois phases : 1° La grève des services publics et de l'alimentation ; 2° la descente en armes dans la rue ; 3° les attentats et la violence terroriste pour la prise du pouvoir. »

Cependant les Révolutionnaires avaient mésestimé la valeur d'organisation et de résistance de la bourgeoisie, grande, moyenne ou petite, et de la partie saine de la classe ouvrière. Il a suffi, en effet, d'un geste, d'un petit geste pour déclancher le mouvement de résistance et de défense active, qui, en 1920, fit avorter chez nous l'action révolutionnaire préparée de longue main. La défense nationale continuait.

L'initiative vint de quelques courageux citoyens auxquels, dès le commencement de 1920, la gravité des symtômes avait révélé le danger qui devait, au premier mai, menacer tout l'état social.

Nous devons faire remarquer ici qu'en France, contrairement à ce qui s'était passé dans les autres pays d'Europe, la *Garde civique* armée n'a pas précédé ou accompagné l'organisation première des volontaires du travail.

Le lecteur trouvera plus loin quelques renseignements sur cette question qui, restée à l'ordre du jour, n'a pas encore été complètement résolue.

I

Programme de l'Union civique.

Pour définir le programme de l'Union civique, nous ne pouvons mieux faire que de donner, *in extenso*, le texte de son premier manifeste (du 5 avril 1920).

UNION CIVIQUE

En vue d'assurer, en cas de grève révolutionnaire, la marche des *Services d'intérêt public, la protection et la liberté du travail.*

I. LA MENACE RÉVOLUTIONNAIRE

Les grèves se multiplient.

De plus en plus un grand nombre ont une origine et un but exclusivement politiques.

Si des grèves répétées peuvent créer un danger public, la grève générale, paralysant la vie de la nation, conduirait aux pires catastrophes.

Les agitateurs cachent à peine leurs desseins ; ils recrutent leurs gardes rouges, en vue d'une révolution qui autoriserait tous les pillages et permettrait tous les crimes.

Infime minorité dans le pays, ils entraînent par la menace un trop grand nombre de travailleurs, souvent aigris par les difficultés de l'existence quotidienne.

Ils savent qu'en Russie quelques milliers d'exaltés ont pu dominer par l'épouvante un peuple immense; ils rêvent faire de la France victorieuse une autre Russie, conquérir le pouvoir par la violence et le conserver par la terreur.

II. LA DÉFENSE SOCIALE

Sans attendre que la grève générale ouvre la porte à la révolution et que, pour la combattre, il devienne nécessaire de recourir à la force, chacun a le devoir de chercher à conjurer le péril.

Que les bons citoyens s'organisent et préparent la résistance, dans les limites de leurs droits et de la légalité.

L'Angleterre, la Suède, la Suisse, la République Argentine nous ont donné l'exemple. Dans ces pays, la ferme énergie des volontaires a permis d'assurer la marche des services publics et fait échouer les tentatives factieuses, qui menaçaient la sécurité de la nation.

La France ne saurait demeurer le seul pays où les forces saines resteraient ignorées.

A Lyon, une *Union Civique* a été formée. Elle vient de faire ses preuves. Pendant la grève du P.-L.-M. elle a pu assurer, par la mobilisation volontaire de ses services automobiles, une grande partie du ravitaillement de la ville.

A Paris, des initiatives multiples ont donné, dans la dernière grève, des résultats intéressants.

Il est urgent de continuer et de coordonner ces efforts, et de créer une organisation puissante, qui puisse, à l'heure voulue, seconder l'action du Gouvernement pour assurer le fonctionnement des services indispensables à la vie du pays.

III. LA LIBERTÉ DE FAIRE GRÈVE N'EST PAS EN CAUSE

Nul ne peut avoir la pensée de prendre parti dans les différends qui s'élèvent entre employeurs et employés, ni d'intervenir dans les grèves dont le caractère et le but demeurent strictement professionnels.

Mais l'arrêt général des services publics, municipaux ou nationaux, impose à tous des privations et des souffrances, plus douloureuses encore pour les pauvres que pour les riches, et met en péril l'existence même du pays.

Le devoir de chacun est de défendre, au nom de la solidarité sociale, le droit de tous à l'existence, au travail et à la liberté.

IV. LE BUT DE L'UNION CIVIQUE

Ce devoir, l'*Union Civique* veut faciliter à chacun le moyen de le remplir.

Ce n'est pas une association nouvelle qu'il s'agit de créer, c'est un centre de coordination des bonnes volontés, permettant à tout groupement, comme à tout individu, d'employer son activité selon les aptitudes de chacun, au mieux des intérêts de la collectivité.

Le but de l'Union Civique est de préparer la mobilisation volontaire, en vue de mettre obstacle aux tentatives de grève générale et à l'arrêt des services d'intérêt public.

Que tous les bons citoyens décidés à barrer la route à l'anarchie nous apportent individuellement leur concours.

Que toutes les associations, tous les groupements, fidèles au même idéal d'ordre et de liberté, nous prêtent leur appui collectif et multiplient parmi leurs adhérents les recrutements volontaires, nécessaires au succès de l'œuvre commune.

Nous faisons également appel aux femmes françaises qui, pendant les rudes années de guerre, ont prodigué les exemples d'une inlassable activité et d'un admirable dévouement.

Notre but, exclusivement patriotique et national, justifie notre action.

Quand les *agitateurs*, qui se font, inconsciemment ou non, les *complices de l'étranger*, verront se dresser contre eux toutes les énergies, ils seront réduits à l'impuissance.

Ces idées directices sont, d'autre part, condensées dans l'article 3 des statuts de la *Confédération nationale des Unions Civiques de France.*

En dehors de tout esprit de classes, de toute préoccupation

politique ou confessionnelle, *aider au fonctionnement des services indispensables au public*, en cas de défaillance de leur personnel, constituer tout ou partie des services auxiliaires susceptibles de remplacer les services normaux entravés ; préparer les moyens utiles pour atteindre ces objets ; enfin contribuer éventuellement au maintien de l'ordre, d'accord avec les pouvoirs publics.

Ces principes essentiels, communs à toutes nos Unions civiques, ne pourraient être transgressés sans que, non seulement une grande partie de l'opinion publique ne se tourne contre elle, mais encore, sans que la majorité peut-être des membres des Unions civiques ne décline une collaboration entachée de partialité anti-démocratique.

L'Union civique se refuse, en principe et en fait, à intervenir dans toute grève purement professionnelle et économique. Elle n'est donc pas une organisation patronale et ne mérite aucunement la qualification de *briseuse de grèves*. Néanmoins, la presse révolutionnaire, communiste, cégétiste, socialiste, ou simplement socialisante, s'efforce de la présenter comme une entreprise patronale. Dans la classe ouvrière, et dans certains milieux proches de la classe ouvrière par ses origines et ses fréquentations, ces allégations ont rencontré assez de crédit pour causer parfois quelques torts à l'Union civique. Cette dernière, toutefois, a réussi déjà, par une propagande appropriée, à faire tomber en partie ces préventions.

Enfin, l'Union civique s'interdit absolument toute ingérence dans la politique dite de parti. Et cependant, les mêmes adversaires qui la présentent comme briseuse de grèves n'hésitent pas à l'accuser d'être un groupement aux mains de certains hommes politiques. Ils sont aidés en cela par une quasi similitude de nom qui pourrait faire confondre l'*Union* civique avec une autre *Ligue*, fort honorable d'ailleurs, mais qui s'adonne ouvertement et activement à la politique.

Un fait, facile à contrôler, suffirait à rétablir la vérité : c'est que, ni dans son Comité directeur, ni dans son Con-

seil, — ce dernier comptant une centaine de membres, — on ne remarque de parlementaires. On y lit, par contre, les noms des personnalités appartenant à toutes les confessions, à tous les milieux sociaux, et évidemment à tous les partis politiques, exception faite pour le parti socialiste.

D'autre part, l'organisation même de l'Union civique doit faire écarter toute idée de groupement politique préconçu. Il n'existe point de groupement, de sections de quartier, par exemple ; ne sont groupés, et seulement sur le papier, que des individus habitant des points très éloignés les uns des autres, ne se connaissant pas les uns les autres, jamais réunis qu'en temps de grève, au hasard des convocations et, de fait, mis dans l'impossibilité absolue de s'entendre entre eux en temps ordinaire.

Le Comité Directeur lui-même ne pourrait disposer de ces effectifs pour une action autre que celle très précise en vue de laquelle a été créée et organisée l'Union civique.

II

Origines de l'Union civique de Paris.

Sous l'empire des appréhensions et du mouvement de défense sociale dont nous venons d'esquisser l'exposé, la première Union civique française fut créée à Lyon, en 1919, sous l'impulsion de M. J. Millevoye. Elle s'était inspirée des Unions Civiques suisses et, grâce à son expérience, put servir en plusieurs points d'exemple à celle de Paris.

A Paris, dans les premiers jours de février 1920, quelques personnalités, justement inquiètes des symptômes révolutionnaires de plus en plus menaçants, se réunirent en comité sous la présidence de M. le général Bailloud. Ce comité, sans perdre de temps en vains discours, lança immédiatement un appel à divers groupements, spécialement à l'Union des Associations nationales, aux Cham-

bres syndicales, ainsi qu'à quelques personnalités, déposa ses statuts, se mit en relations avec les pouvoirs publics auxquels elle demanda le concours des élèves des Grandes Ecoles, répandit un manifeste dans le public, et enfin, quelques jours avant le premier Mai, ouvrit à l'enrôlement ses bureaux provisoires, 9, place Saint-Sulpice.

L'affluence des volontaires appartenant à toutes les classes sociales dépassa les prévisions. Parmi ces volontaires figuraient des femmes, des jeunes filles, des jeunes gens, des bourgeois, des ouvriers, des employés, des retraités de toutes carrières et de tous emplois, vieux serviteurs de la Nation, ne demandant qu'à « servir » contre la révolution antinationale et antisociale.

Au premier Mai, touchés par leur convocation, ces volontaires répondirent à l'ordre d'appel, et l'Union civique se trouva en mesure de satisfaire aux exigences des différents services publics atteints par la grève ; dès le 26 mai, le Président de l'U. C., dans son rapport au ministre de l'Intérieur, put revendiquer pour l'Union civique le mérite d'avoir, pour une part des plus importantes, aidé le Gouvernement à assurer le fonctionnement des services indispensables à la Nation.

L'Union civique recevait d'ailleurs, peu après, des lettres de remerciement et de félicitations signées du ministre des Travaux publics, des chefs des différents services publics et des administrations, atteints par la grève.

III

Organisation.

Comment l'Union civique, en stade même de formation, a-t-elle pu rendre de tels services ? C'est que, ne s'étant pas inspirée d'idées préconçues, elle s'est adaptée sans hésitation, éclairée qu'elle était par des expériences étrangères, aux réalités, aux nécessités de la situation. En effet, dès le premier jour, toute l'organisation de

l'Union civique a tendu à ceci : recruter et fournir, dans le plus bref délai possible, du personnel volontaire aux services publics dont une grève a entravé le fonctionnement.

Une direction simplifiée assure la fixité des principes, en même temps que la rapidité et l'efficacité de leur mise en action : un *Président* (1) nommé par un *Comité directeur* (douze membres dont deux vice-présidents) assure, assisté par un Secrétaire général, la permanence de l'Union civique de Paris.

Le Secrétaire général est chargé, en plus de la direction des Services (Fichier de mobilisation, Stages, Comptabilité), de la correspondance générale, de la propagande financière et de recrutement, des rapports avec les Administrations, avec la Presse, avec la Confédération des Unions civiques, avec l'Etranger, et enfin des tracts et du Bulletin de Liaison, etc.., etc...

Le service du fichier s'occupe de la tenue à jour de tout ce qui se rapporte à l'inscription sur les contrôles du personnel volontaire, à la rédaction des listes de mobilisation et, en cas de mobilisation, à la fourniture de ces listes au ministère des Travaux publics ou aux Administrations intéressées. Il est chargé aussi des convocations, des enrôlements courants, etc...

Le service des cours et stages organise les divers cours et stages dans les usines, les Postes, télégraphes et téléphones, les transports, etc., et, en temps de grèves, s'occupe de l'organisation des *bureaux d'enrôlement* sur divers points de Paris et de la banlieue, des liaisons automobiles et cyclistes, etc...

Le Chef de service de la comptabilité est chargé de la comptabilité, de la caisse, de la perception des cotisations, du courrier, de l'expédition de tous les imprimés de propagande, etc...

(1) Le Président actuel est M. le général Balfourier, qui a remplacé, en 1920, M. le général Bailloud, décédé.

IV

Fonctionnement du service du fichier.

Dès qu'un volontaire se présente, il remplit et signe une *feuille d'adhésion.* Cette feuille porte au recto les indications d'identité d'usage, la désignation de la classe militaire et de la cotisation versée, et, au verso, le *questionnaire* ci-dessous, permettant de préciser les emplois choisis par le volontaire et que ce dernier a soin de numéroter par ordre de préférence.

QUESTIONNAIRE

(S'adresse aussi aux femmes.)

S. A — Simple adhésion pour simple concours moral et pécuniaire.

EN CAS DE GRÈVE. *Dans lequel des emplois ci-après préférez-vous être utilisé ? Avec ou sans apprentissage ?*

I. TRANSPORTS

A. Autos, Cycles. Offrez-vous : Camions ? Quelle force ? Voitures automobiles ? Quelle force ? Motocyclettes ou Side-Cars ?

Seriez-vous : Conducteur de camion ? de voiture automobile ? de motocyclette ? Cycliste (avec votre bicyclette) ? Avez-vous un permis de conduire ?

B. Autobus. Wattman. Receveur, etc. ?

C. Tramways. Wattman. Receveur, etc. ?

D. Métro. Wattman-Conducteur. Chef de station. Chef de train. Garde de voiture. Receveur. Poinçonneur-Surveillant. Manœuvre.

E. Chemins de fer. Mécanicien. Chauffeur. Aiguilleur. Agent de la voie. Chef de train. Contrôleur. Receveur. Manœuvre ordinaire. Manœuvre de force.

F. Transports Fluviaux. Mécanicien. Capitaine. Pilote. Marinier. Barragiste d'écluse.

G. Camionnage. Charretier. Cocher. Offrez-vous charrette ou voiture de livraison attelée ? Avec ou sans conducteur ?

II. RAVITAILLEMENT

Approvisionneur. Répartiteur. Surveillant. Boulanger. Boucher, etc.

Cantines populaires. Cuisinière. Serveuse. Manœuvre ordinaire. Manœuvre de force, etc.

III. P. T. T.

H. Postes. Trieur de lettres. Distributeur.

I. Télégraphe. Récepteur. Transmetteur.

J. Téléphone. Standariste. Mécanicien monteur.

IV. SPÉCIALITÉS ET DIVERS (Eau, Gaz, Voirie)

K. *Services d'usines*. Machines fixes ; Mécanicien conducteur (de quelles machines ?) Chauffeur (Chaudière de quelle force et de quel type?) Entretien et outillage: Mécanicien ajusteur. Forgeron d'entretien. Tourneur. Chaudronnier. Électricien de tableaux (conduite, réparation, montage). Aide-suppléant. Manœuvre de force.

L. *Travaux extérieurs, Voirie*. Plombier. Fontainier. Réparateur de lignes électriques. Terrassier. Employé de voirie, etc...

V. PROTECTION DU TRAVAIL

Avez-vous servi dans l'armée ? Votre classe de mobilisation? Dans quel grade et dans quelles fonctions ? Dans quelle armée ou dans quel service ? Quel a été votre dépôt démobilisateur. Faites-vous partie d'une Société de préparation militaire ou d'un groupement d'anciens militaires ?

VI. SERVICE SANITAIRE ET ADMINISTRATIF

Docteurs. Médecins. Pharmaciens. Droguistes. Infirmiers. Bureaux. Désinfection. Disposition.

Simple adhésion pour les personnes qui ne peuvent donner que leur concours moral et pécuniaire. — Propagandiste.

RECOMMANDATION ESSENTIELLE. Si, exceptionnellement, vous vous proposez pour plusieurs emplois, les donner par ordre de préférence. Souligner nettement le ou les emplois choisis, biffer les autres Si vous avez, dans les catégories ci-dessous, une spécialité non spécifiée, indiquez-la. De combien de temps disposeriez-vous ?... Indiquez sommairement les références que vous auriez dans l'emploi pour lequel vous vous proposez.

Ces feuilles d'adhésion sont immédiatement classées par : 1° *catégories* d'emploi, et dotées d'un numéro d'ordre dans cette catégorie. Il y a donc autant de ces classeurs distincts qu'il y a de catégories d'emplois. Le numéro en question sera reporté sur *la fiche individuelle alphabétique* établie en même temps.

2° *La fiche individuelle*, sur carton de 12×24, porte, disposée en tableau synoptique, en plus de tous les renseignements du répertoire méthodique, des indications supplémentaires de toute nature, telles que le montant de la cotisation, la source de la correspondance échangée, les services rendus, les aptitudes particulières, etc., etc...

Le classement alphabétique de ces fiches dans des boîtes permet de savoir instantanément dans quelle

catégorie d'emploi est classé tel volontaire et de le trouver à son rang, dans sa catégorie, à son numéro d'ordre.

3º *Le répertoire méthodique* par catégories d'emplois n'est que la mise au net sur des grandes feuilles volantes des indications contenues dans les feuilles d'adhésion. Cette disposition permet à plusieurs scribes à la fois de copier les listes de diverses catégories en cas de mobilisation simultanée de plusieurs d'entre elles. Les renseignements du répertoire méthodique sont scrupuleusement tenus à jour et, bien entendu, reportés sur la feuille d'adhésion et la fiche individuelle.

4º Des *listes volantes* par catégories d'emplois sont toujours tenues prêtes à être envoyées sur l'heure au ministère des Travaux publics ou, s'il y a lieu, à toute Administration ressortissant à l'Union civique.

5º Un double de toutes les listes importantes est mis en sûreté, en dehors des bureaux de l'Union civique.

V

Mode de mobilisation.

De tout ou partie des catégories d'Union civique.

Le ministère des Travaux publics qui doit assurer, en cas de grève, le ravitaillement de Paris, ainsi que la marche des services municipaux et départementaux (1), se charge, également, de la convocation et de la bonne préparation des volontaires du travail mis à la disposition des pouvoirs publics, soit par l'Union civique, soit par des initiatives individuelles, soit encore par quelques groupements spécialisés. Il serait à souhaiter, pour la meilleure répartition et le meilleur rendement des bonnes volontés, que toutes ces sources de recrutement fussent groupées, comme à l'étranger, dans les bureaux permanents

(1) L'Union civique, de son côté, a prévu un service d'automobiles, de sides-cars et de bicyclettes pour assurer les convocations, le cas échéant, par ses propres moyens.

de l'Union civique. A l'heure actuelle, elles sont encore trop dispersées.

Les élèves des Grandes Ecoles fourniront une certaine quantité de techniciens (wattmen, mécaniciens de chemins de fer et d'usines), et, avec les élèves des classes supérieures des Lycées et collèges de Paris, des volontaires de toutes catégories, pouvant, au pied levé, remplir un emploi sans aptitudes spéciales, sans compter, bien entendu, la masse importante des volontaires de tous âges appartenant à toutes les classes sociales et qui forment le fond des Unions civiques.

Les *stages* ont lieu régulièrement aux chemins de fer, aux tramways, au métro pour les mécaniciens, wattmen et autres techniciens spécialisés. Tout le monde, en effet, n'est pas accepté dans les emplois techniques, surtout dans ceux où les responsabilités sont les plus grandes, si on n'a pas satisfait à certaines conditions : âge, brevet, exercice périodique de l'emploi.

Des stages ont été prévus, même dans les transports fluviaux.

Les cours des Postes, Télégraphes et Téléphones sont, depuis leur création en 1919, très suivis par de nombreuses dames.

Des fonctionnaires retraités des Postes et Télégraphes mettent, dans des locaux à la disposition de l'Union civique, les volontaires au courant des règlements et des méthodes des bureaux de poste et télégraphe.

Un chef d'industrie prête périodiquement son standard téléphonique aux manipulations des stagiaires dirigés par un spécialiste, en sorte que, en cas de grève, avec les autres moyens dont disposeront et le Gouvernement et l'Administration des P. T. T., il est certain que le public peut s'attendre à un service restreint, mais suffisant, tant aux bureaux de poste même, qu'à l'extérieur pour la distribution.

Ces divers cours, ouverts cependant aux hommes,

sont surtout suivis par des dames. Elles y acquièrent des connaissances pratiques qui leur servent, dans l'ordinaire de la vie, au cours de leurs rapports avec l'administration des Postes.

VI

Les Assurances.

La question des assurances est une des plus importantes. En certains pays où les accidents du travail ne sont pas, avec la même rigueur qu'en France, à la charge des employeurs, les Unions civiques ont dû s'imposer de très lourds sacrifices pour garantir les risques de leurs volontaires. Certaines l'ont fait d'une façon très large ; ainsi, en Danemark, les volontaires sont assurés non seulement contre les accidents dont ils peuvent être atteints par fait de grève et en cas d'émeute, mais encore contre ceux qu'ils peuvent causer aux tiers. Cette dernière clause, on le comprendra, a donné à réfléchir aux émeutiers professionnels... mais la prime à payer est très forte.

En Belgique, l'UC assure ses volontaires et son matériel contre tous accidents causés à eux-mêmes ou *aux tiers* dans des conditions qui peuvent paraître onéreuses, mais qui ne laisseront pas d'être très avantageuses. Le consortium des assureurs, en effet, une fois la grève terminée, abandonne à l'UCB tous ses bénéfices.

Il serait à souhaiter que l'Union civique française rencontrât une telle générosité.

En France, où par la loi du 9 avril 1898 (et suivantes), l'assurance est obligatoire et à la charge de l'employeur, la question ne se pose pas de la même façon.

Le matériel lui-même (camions, automobiles, etc...), offert par les volontaires, faisant l'objet d'une réquisition, est de ce fait passé sous la responsabilité de l'Etat. Néanmoins, le barème des indemnités (accidents), étant

calculé d'après le montant seul du salaire, il peut arriver que l'indemnité légale ne soit pas en proportion avec la valeur sociale de l' « accidenté » ; par exemple, un ingénieur est blessé alors qu'il exerce les fonctions volontaires de balayeur des rues. Dans ce cas, il ne toucherait que l'indemnité due à un simple ouvrier. Indemnité hors de proportion avec la valeur réelle dudit volontaire.

Frappée de cet inconvénient, l'Union civique de Paris a demandé à diverses Sociétés d'assurances d'étudier la question d'offrir aux volontaires la faculté de contracter, à leur gré et à leurs frais, une assurance *supplémentaire.* A l'heure où paraissent ces lignes, la question sera sans doute résolue.

L'une des plus sérieuses de ces sociétés a trouvé la solution de ce problème. Elle offre aux volontaires d'Union civique la faculté de contracter une telle assurance, moyennant une série de primes très raisonnables. Tous les risques d'accidents causés par le travail ou l'émeute sont garantis pendant une période de 35 jours, renouvelable. Une assurance contre les accidents causés pendant les stages et les cours est également envisagée.

VII

La Propagande.

Il y a pour une organisation comme celle des U. C. deux sortes de propagande. La propagande financière et la propagande d'enrôlement.

Le budget de la Société est alimenté par les cotisations des membres et des groupements adhérents.

L'afflux de ces ressources est trop souvent réglé par les apparences plus ou moins tranquilles de la situation politique intérieure. Trop de personnes ne comprennent pas que le rôle des Unions civiques doit tendre à être surtout un rôle *préventif.* Il l'est essentiellement. Les déclarations des cégétistes et des communistes en font foi. Plus ils

sauront les volontaires d'Union civique nombreux, instruits et bien organisés, décidés à s'opposer à toute grève révolutionnaire, plus ils hésiteront, malgré les objurgations des meneurs souvent étrangers, à se lancer dans une aventure vouée à l'insuccès.

Mais, pour maintenir les Unions civiques aux effectifs sans cesse croissants en état de mobilisation permanente, il faut des fonds pour assurer le fonctionnement de leurs bureaux et pour intensifier leur propagande.

La propagande s'effectue par relations, par publicité, par la presse et les tracts.

La *propagande par relations* personnelles dans les familles, les œuvres, les cercles, etc..., est à rendement restreint, mais de premier choix.

La *propagande par publicité*, par la presse, les tracts, donne des résultats numériques beaucoup plus intéressants.

L'Union civique n'a pas encore employé la grande publicité de l'Affiche, ni celle des conférences, étant donné la difficulté de réunir un nombre suffisant d'auditeurs pour un sujet aussi sérieux.

Quant à la *propagande par la Presse*, elle pourrait rendre de très grands services. Malheureusement la grande presse populaire ouvre difficilement ses colonnes à tout ce qui n'est pas d'actualité. Cependant, le moindre entrefilet où se peut lire, sous un prétexte quelconque, le nom et l'adresse de l'Union civique, amène toujours quelques adhérents. Les articles de fond, consacrés par certains journaux politiques ou des Revues très lues ont rendu les plus grands services à l'Union civique.

L'Union civique cherche, d'autre part, à atteindre personnellement le plus grand nombre d'individus, surtout de jeunes gens. Elle envoie dans tous les milieux (automobilistes, hippiques, médicaux, intellectuels, syndicaux, professionnels, etc...) des collections de tracts, des feuilles d'adhésion, etc... Elle met à la disposition

des propagandistes de Paris et de province ses imprimés de propagande, soit gratuitement, soit au prix de revient. Enfin elle publie un *Bulletin de liaison* contenant un résumé de la question sociale d'actualité et toutes les informations et les demandes que ses bureaux ont intérêt à soumettre à ses adhérents.

L'impression, la mise sous bande, les suscriptions d'adresses, le port, sont autant de sources de dépenses qu'on s'efforce de couvrir par une publicité payée par des maisons amies. De plus, l'aide bénévole apportée par de dévoués adhérents permet, le plus souvent, de réduire un peu ces dépenses bien lourdes en ces temps de cherté des matières premières et de la main-d'œuvre.

Dans les temps modernes, il est absolument nécessaire, pour se faire connaître du public, d'employer la *publicité* sous toutes ses formes ; c'est pourquoi l'Union civique n'hésite pas à s'en servir dans la limite de ses moyens financiers. Mais cette publicité est chère. C'est aux personnalités, aux groupements, aux classes intéressées à la paix sociale et à la prospérité économique du Pays, qu'il convient d'assurer, non seulement le présent, non l'année courante, mais l'avenir de l'Union civique, en lui permettant d'accroître sans discontinuer ses effectifs, d'organiser au mieux et de renforcer ses moyens d'action.

VIII

La Garde civique.

A l'étranger, dans la plupart des pays, on est parti de l'idée qu'on ne peut combattre le bolchevisme par des moyens de persuasion morale ou intellectuelle. Le bolchevisme a pour mobile une idée frénétique, mystique, capable de séduire les masses et de les jeter violemment à la conquête du bien d'autrui.

La Société n'a à leur opposer que des raisons de modération, de sagesse, de conservatisme, toutes inopérantes.

Il lui faut se défendre par la force contre la violence aveugle et haineuse. De là vient que, dans presque tous les pays d'Europe et en Amérique, en Argentine, les Gardes civiques sont à la base des organisations, d'Unions civiques. Partout les Unions civiques se sont organisées *d'abord* comme forces protectrices de l'ordre et du travail dans les villes et les campagnes menacées par la Révolution.

Il est historiquement démontré qu'en Suisse, en Allemagne, dans certains pays scandinaves la Constitution existante fut, depuis 1918, sauvée par l'intervention des Gardes civiques.

Quand les grèves révolutionnaires eurent été brisées, et l'ordre rétabli, alors seulement les gardes civiques passèrent au deuxième plan, simples auxiliaires de l'armée ou de la police, ou se transformèrent en modestes mais utiles volontaires du travail.

Dans tous les pays, les Volontaires de l'ordre, ou Gardes civiques, ne sont mobilisés et utilisés que si le Gouvernement le juge nécessaire et en assume la responsabilité.

En France, la question ne s'est pas posée d'une façon aussi brutale. Au moment des grèves révolutionnaires, la France avait encore sous les drapeaux une partie de son armée victorieuse et animée du meilleur esprit. Malgré cela, il est hors de conteste que le travail n'a pu être partout rigoureusement protégé. Or, les enquêtes les plus sérieuses prouvent que tous les ouvriers qui désirent continuer à travailler en temps de grève révolutionnaire formulent les mêmes revendications : ils demandent qu'une protection suffisante soit assurée non seulement à eux, à l'entrée et à la sortie de l'usine, ou sur le chantier, mais encore à leur famille, aux enfants à l'école, à leurs femmes à la maison, car c'est sur ces innocents que les « chasseurs de renards » exercent leurs représailles.

Or, les effectifs de l'armée ne sont plus assez nombreux

aujourd'hui pour qu'elle puisse assumer cette charge considérable.

Très probablement, le gouvernement sera amené à demander, en dehors de l'armée, les compléments qui lui sont nécessaires, et à les organiser de telle façon qu'ils puissent répondre aux exigences de la situation.

Toutes les Unions civiques de province, toutes les personnes averties de la question sociale sont d'un identique avis ; 1° il est de toute nécessité de créer, sous une quelconque appellation, un organisme de défense de l'ordre public et de protection du travail ; 2° que cet organisme soit placé sous les ordres du ministre de la Guerre ; 3° que l'initiative de cette création, le soin de son organisation, la responsabilité de sa mobilisation, le choix de son utilisation doivent être assumés par le Gouvernement.

La guerre a rendu possible une telle organisation, dite des Gardes civiques, jusque-là peut-être un peu chimérique ; d'abord parce que les bourgeois grands et petits ont appris, à la guerre, à ne pas avoir peur des coups ; ils sont prêts à descendre dans la rue, s'il le faut, et en face des perturbateurs, dont l'intimidation sera plus grande qu'on ne le croit devant les mauvais coups à recevoir.

Entre autres essais d'emploi, — tout à fait officieux de Gardes civiques, — qui ont eu lieu avec utilité en mai 1920, on peut citer le suivant dont le succès a prouvé combien il était facile, par une attitude calme, résolue, d'en imposer aux meneurs.

En 1920, le Chemin de fer de l'Etat organisa, avec du personnel pris dans des groupements d'anciens combattants et à l'Union civique, un corps relativement important de volontaires défenseurs de l'ordre, qui, munis de simples gourdins, le long d'un secteur assez étendu, assurèrent la surveillance des voies et des ouvrages d'art. Devant leur attitude décidée et l'efficacité de leur sur-

veillance, aucun attentat ni sabotage ne se produisit.

En tous cas, le jour où la Garde civique serait officiellement créée, le rôle des Unions civiques se bornerait à enregistrer les adhésions des volontaires de l'ordre et de la protection du travail ; elles en mettraient les listes à la disposition du Gouvernement. Ce dernier trouvera, d'autre part, dans les nombreux groupements patriotiques, un inépuisable réservoir de gens de bonne volonté tout à fait aptes à remplir ce rôle, avec un sang-froid et un courage dont ils ont donné de longues et éclatantes preuves.

Le Gouvernement, en 1920, a fait étudier la question par les services compétents ; tout porte à croire qu'il l'a résolue par l'affirmative, mais il reste seul juge de la modalité de cette organisation de Salut public et de l'opportunité de sa création effective.

IX

La Confédération nationale des unions civiques.

Après celles de Lyon, Paris, Dijon, Bordeaux, des Unions civiques surgirent un peu partout pendant les grèves de mai 1920 et la période qui suivit.

Sur l'initiative de l'Union civique de Paris, un Congrès des Unions civiques eut lieu le 19 juillet 1920 qui décida la création d'une confédération nationale, en discuta et en vota les statuts (1).

Ces statuts sont inspirés par les mêmes principes qui sont à la base non seulement des Unions de Paris et de Lyon, mais de la plupart des groupements similaires à l'étranger.

Voici d'ailleurs leurs articles fondamentaux :

Art. 2. — La confédération N. U. C. a pour objet, en laissant

(1) Le président de la Confédération est M. le général Balfourier, président de l'U. C. de Paris.

entière l'autonomie de chacun des groupements conférés, d'établir entre eux une collaboration raisonnée, pour leur permettre de mieux remplir leur rôle qui est ici défini.

En dehors de tout esprit de classes, de toute préoccupation politique ou confessionnelle, aider au fonctionnement des services indispensables au public, en cas de défaillance de leur personnel ; constituer au besoin tout ou partie des services auxiliaires susceptibles de remplacer les services normaux entravés ; préparer tous moyens utiles pour atteindre ces divers objets ; enfin contribuer éventuellement au maintien de l'ordre, d'accord avec les pouvoirs publics.

La Confédération accepte deux sortes de membres :

Les *Membres titulaires* : fédérations régionales d'U. C. et Associations du même genre, non fédérées régionalement.

Les *Membres associés* : sections locales ou départementales d'unions civiques ou sociétés similaires.

Un Congrès confédéral se réunit annuellement. Il est constitué par les délégués de tous les membres titulaires ou associés. Chaque groupement titulaire envoie un nombre de délégués proportionnel au nombre d'habitants de la ville ou de la région.

Le Congrès étudie les questions à l'ordre du jour, entend les rapports et les vœux des diverses Unions, et renouvelle les membres sortants du Comité.

En 1921, le Congrès eut lieu à Strasbourg. Il aura lieu, en 1922, à Marseille et, en 1923, à Lyon.

L'*Assemblée générale* extraordinaire n'est composée que de membres titulaires. Elle peut modifier les statuts, décider la dissolution de la Confédération et en régler les modalités.

Les organes de direction et d'administration sont :

1° *Le Comité confédéral* composé de 18 membres élus pour trois ans par le Congrès annuel, avec renouvellement par tiers. Un cinquième des membres au moins doit être choisi dans les Unions civiques de la Seine et des départements limitrophes.

Le Comité possède les pouvoirs les plus étendus d'administration et de direction. Il se réunit au moins une fois par an.

2° *La Commission permanente* remplace le Comité confédéral dans l'intervalle des sessions. Il se compose de 12 membres provenant du Comité.

Cette Commission permanente est spécialement chargée de rapporter devant le Comité les questions à l'étude, d'établir, en ce qui concerne la Confédération, la liaison avec les pouvoirs publics, les grandes administrations et la Presse.

Cette Commission se réunit plusieurs fois par an.

Un Secrétaire général, muni d'un personnel suffisant, est à la tête des services de la Confédération.

Le budget de la Confédération est assuré par un versement annuel de chacune des Unions civiques confédérées, au prorata de leurs ressources.

Le Comité décide s'il y a lieu de subventionner certaines Unions momentanément gênées, surtout à leur période de début.

L'action bienfaisante de la Confédération n'a pas tardé à se faire sentir; de nombreuses Unions civiques se sont formées en province; on en compte maintenant près d'une centaine. Quelques-unes sont très puissantes et admirablement organisées. Ce mouvement est loin d'être terminé.

D'autre part les U. C. sont, par les soins du Secrétariat général, pourvues de tracts et de brochures de propagande diverses, et reçoivent périodiquement un *Bulletin d'informations* très complet sur les questions économiques et sociales à l'ordre du jour.

Il est à remarquer que si les Unions de province se sont fédérées en choisissant comme lien les principes de dévouement à l'intérêt public, en cas de grève révolutionnaire, tout en s'interdisant d'intervenir en cas de conflit purement économique et professionnel, elles ont,

très sagement, décidé de garder absolument intacte leur autonomie, tant au point de vue de leur action locale que de leur administration et de leurs finances. Cette autonomie décentralisatrice est une condition première de leur vitalité. Les règlements, les conditions d'intervention, même les rapports avec les autorités ne peuvent pas être les mêmes dans toutes les régions, étant données les différences de tempérament, d'habitudes, de mœurs sociales et politiques.

Il est cependant regrettable que les grandes Unions siégeant dans la ville principale de la Province n'aient pas tenté de grouper en *Fédération régionale* les diverses Unions de la même région.

Toutefois, Lyon a réussi à grouper régionalement : Bourg-en-Bresse, Chambéry, Grenoble, Valence, Chalon-sur-Saône ; Marseille a pris l'initiative de réunir en une Fédération des U. C. de Provence, les groupements de Gap, Digne, Nîmes, Avignon, Nice, Toulon, Aix, Arles.

La Confédération a donc surtout pour but, non de diriger l'ensemble, ni chacune des Unions civiques, ni de décider l'opportunité et le mode de leurs interventions, mais bien plutôt d'être un organe central d'études, de coordination des directives, de liaison entre les Unions éloignées de la Capitale et les pouvoirs publics, et surtout un organe de propagande pour la création de nouvelles Unions civiques, lesquelles, si le mouvement continue, seront bientôt représentées, sinon dans tous les départements, du moins dans toutes les provinces.

Cependant, il a été indiqué au Congrès de Strasbourg, que, sauf dans les grands centres,— et ces derniers sont déjà presque tous confédérés, — il y avait lieu de chercher surtout à constituer, dans le plus grand nombre possible de localités, des Cadres d'Unions civiques dont les circonstances développeraient, au moment voulu, les effectifs utiles.

Les U. C. de Suisse, d'Allemagne, de Danemark, pour citer les mieux organisées, sont réparties sur toute l'étendue du territoire, après avoir recruté de nombreux adhérents dans les milieux paysans. Elles peuvent ainsi faire simultanément face aux grèves étendues. Certaines de ces Unions ont organisé des *équipes volantes* qui sont dirigées sur les points où le recrutement local n'a pas assez rendu pour telle spécialité. C'est là un progrès à réaliser par les Unions civiques françaises sous l'impulsion de la Confédération.

Dans la plupart des départements, les Préfets, se conformant aux ordres reçus, se sont montrés très favorables à la création des Unions civiques. Dans d'autres, ils ont fait preuve d'indifférence, enfin, chez d'autres, — plus rares, — l'indifférence se teinte parfois d'hostilité.

Cependant, à tous, le Gouvernement a prescrit « de faire appel aux organisations de volontaires du travail et de l'ordre toutes les fois que la situation l'exigerait ».

Quant au rôle des municipalités, il dépend tout à fait de leur couleur politique. Il est évident que l'Union civique d'une ville où la majorité municipale professe des opinions subversives n'a à compter que sur elle-même et sur l'appui de la Préfecture. Le cas s'est présenté en 1921, à Strasbourg, et a été, d'ailleurs, heureusement résolu.

D'une façon générale, les Unions civiques sont organisées pour marcher d'accord avec le Gouvernement ; mais, au cas, fort improbable en France, où le Gouvernement tomberait aux mains des partis anti-sociaux, elles sauraient immédiatement modifier leur organisation de façon à rester quand même un instrument de salut public et à se passer, comme en Danemark, en 1920, de l'assentiment d'un Ministère ennemi de l'Ordre et de la Constitution.

X

Activité de l'union civique

Malgré une organisation forcément rudimentaire, l'Union civique put faire ses preuves dès les premiers jours de sa naissance. Elle intervint, comme chacun sait, en mai 1920, dans les grèves des Transports en commun, des Usines du Gaz et de l'Electricité à Paris, et d'une partie du personnel des Chemins de fer, à Paris et en province.

Un court exposé de son activité fera non seulement constater les services rendus, mais ceux plus grands encore qu'on doit attendre d'elle, depuis qu'instruite par sa propre expérience, soutenue par les Pouvoirs publics et par l'opinion sans cesse plus avertie et plus favorable, elle a perfectionné et simplifié toutes ses méthodes.

Donc, à la veille du premier mai 1920, à mesure que se présentaient les volontaires, les bureaux de l'U. C. établirent rapidement les listes par catégories d'emploi. Ces listes furent transmises aux diverses « parties prenantes ». (Transports en commun, Chemins de fer, Usines des services publics des Eaux, du Gaz, de l'Electricité.) D'autres listes furent tenues prêtes, concernant les autres catégories d'emploi, au cas où la grève se fût étendue, et au cas où l'approvisionnement de Paris eût été compromis par la généralisation de la grève des Chemins de fer.

Le Ministère des Travaux publics, en effet, a prévu une organisation de ravitaillement par transports automobiles, fournis et conduits par des volontaires. Ces derniers sont au courant de leur mission dans les plus petits détails. Rien n'a été laissé à l'imprévu. Il existe même, et il n'a pas été facile à constituer, vu la diminution extrême de l'hippisme, un groupe de cochers et de palefreniers, composé par des amateurs et des propriétaires de che-

vaux, habits rouges de Concours Hippique et de Vénerie, marchands de chevaux, etc...

Les Compagnies et Administrations intéressées ont, en 1920, convoqué elles-mêmes leurs volontaires, soit sur les listes de leurs propres stagiaires, soit sur celles de l'Union civique. Ces convocations ont été effectuées par la poste ; mais, en cas de défection des services postaux, elles l'auraient été par autos, side-cars, bicyclettes. Le ministère des Travaux publics a également convoqué les volontaires destinés aux Usines municipales, lorsque ceux-ci n'étaient pas dirigés directement sur ces Usines au moment même de leur enrôlement à l'Union civique.

Au *Métropolitain*, on a constaté que plus des trois quarts des volontaires convoqués ont répondu à l'appel. La liste (par catégories) lui en fut fournie deux heures après. Le soir même la convocation touchait les volontaires à leur domicile. Convoqués pour le 1er mai, les volontaires étaient à leur poste à la première heure ; une seconde convocation de 400 volontaires avait été faite pour le 2 mai, qui fut contremandée; en effet, les employés du métro, qui avaient commencé la grève, faisaient connaître leur intention de reprendre le travail en raison de l'affluence des volontaires.

Aux *Tramways*, ainsi qu'aux *Autobus*, l'intervention des volontaires eut lieu avec le même succès et amena la fin de la grève au bout d'un temps plus ou moins long. Les femmes elles-mêmes y rendirent des services comme receveuses et contrôleuses, et même deux ou trois « watt-woomen », comme Mlle B..., la fille d'un de nos ambassadeurs.

Certaines *Compagnies de Chemins de fer* usèrent largement du concours des volontaires de Paris et de la Province. Le travail y fut parfois très pénible, et nous connaissons des élèves des grandes Ecoles qui, partis comme simples chauffeurs sur une machine, revinrent au bout d'un mois comme mécaniciens.

Il y a lieu d'envisager à l'avenir des *relèves* fréquentes. Elles seront d'ailleurs facilitées par le nombre accru des volontaires instruits par des stages.

Sur certaines lignes il a été fait appel à des *Gardes volontaires* afin d'assurer la protection du travail dans les gares et la sécurité de certains ouvrages d'art.

Mais ce fut aux *Usines* (gaz, électricité) que le travail fut le plus pénible. Toutefois le rendement ne descendit pas au-dessous de celui des professionnels, puisque la Compagnie du Gaz put obtenir une surproduction et augmenter la pression des gazomètres.

La composition des équipes dans un de ces services est des plus suggestive. Ainsi, comme simples manœuvres, travaillèrent des étudiants, un docteur en droit, des négociants, des employés, des comptables ; un clerc d'avoué fut basculeur, à côté d'un officier de cavalerie. Au grinchage des foyers s'activait un officier de marine. Le président du Conseil d'Administration des forges de... servit comme conducteur aux extracteurs, etc...

Grâce à la sagesse des Employés des *P. T. T.* la grève n'eut pas lieu. On constata seulement une menace de grève dans un service secondaire de transports postaux. L'annonce que l'U. C. était en mesure de fournir immédiatement chauffeurs et cochers fit rentrer tout le monde dans le devoir.

Sans entrer dans de plus grands détails statistiques, l'Union civique fournit, en mars 1920, près de cinq mille volontaires de toutes catégories. Les grèves, en effet, ne furent que partielles. Au cas, assez improbable pour le moment, où une grève absolument générale éclaterait, il faudrait 20.000 volontaires au moins pour assurer un service, minimum, mais suffisant, dans tous les services d'intérêt public de la Ville de Paris. On peut être assuré que les effectifs des volontaires et leur bonne volonté seront à la hauteur de toutes les circonstances, même les plus critiques.

En ce qui concerne le rendement du travail volontaire, des rapports fournis par les Unions civiques étrangères sont unanimes sur ce point : au bout de deux ou trois jours, le rendement en travail des volontaires est généralement supérieur à celui des ouvriers. Les plaisanteries faciles sur l'amateurisme des « messieurs en gants blancs » ne reposent sur aucune base réelle ; sauf en ce qui concerne certains travaux spéciaux, comme ceux des coltineurs ou des chauffeurs d'usine, par exemple, les conditions du travail se sont tellement « humanisées » qu'elles sont à la portée de tout homme bien constitué. Les Compagnies d'Assurances ont aussi constaté que les accidents du travail étaient beaucoup moins nombreux avec la main-d'œuvre volontaire qu'avec la main-d'œuvre ouvrière, et cela pour deux raisons tout au moins ; d'abord, les volontaires ne sont pas dans cet état d'infériorité causée par l'inattention et la routine professionnelles, et ensuite ils ne spéculent pas sur la simulation d'accidents du travail.

Nous ne multiplierons pas les exemples de l'activité de l'Union civique lors des grèves de 1920, activité qui ne fut pas moindre sur les points du territoire où s'étaient formées des Unions civiques.

A Lyon, par exemple, l'U. C. a pourvu au remplacement presque complet du personnel de la Compagnie P.-L.-M. jusqu'à Valence, Grenoble et Saint-Etienne ; elle a permis de ravitailler la ville en lait et denrées périssables. Le remplacement des grévistes éventuels était prévu aux P. T. T. Aux tramways, 80 volontaires, qui avaient appris à conduire leur voiture, ne purent être utilisés au début, *faute de protection*. Dès que la protection eut été établie, un transit suffisant fut assuré. Un nombreux personnel de volontaires envoyé à la Compagnie du Gaz assura le service dans des conditions normales.

A Bordeaux, en mars 1920, en pleine grève des chemins de fer, et la menace de la grève générale, le Président de

la République effectuait sa courageuse visite à la ville de Bordeaux. Le maire de Bordeaux et le Général Commandant le 18e Corps se résolurent donc à faire appel à des Gardes volontaires. Les différentes sociétés patriotiques, dont l'Union nationale des combattants et les Camarades de Combat, pressenties, se chargèrent de la surveillance et du maintien de l'ordre, chacune dans un secteur. Ce service d'ordre, organisé en 24 heures, fut parfait. Aucune bousculade, aucune incorrection même ne furent signalées.

L'Union civique du Havre a organisé, en mai 1920, les principaux services suivants : service des postes ; service départemental d'automobiles (convoyeurs et manutentionnaires) ; un fonctionnement des grues et élévateurs. Ouvriers spécialistes fournis à la gare du Havre. Déchargement et transport du charbon aux usines des Eaux, du Gaz, aux chemins de fer. Déchargement de viande frigorifiée et céréales. Volontaires fournis pour remplissage de bidons d'essence et de pétrole. Maintien de l'ordre. (Garde civique.)

Nous pourrions citer d'autres interventions utiles des U. C. de province en 1920 ; et, en 1921, celle tout à fait intéressante dans ses résultats de l'Union civique de Strasbourg. Une grève à l'Usine électrique fut résolue en vingt-quatre heures, et un essai de reprise de la grève arrêté par la simple menace de l'intervention des volontaires.

En 1921, au premier mai, le Gouvernement n'eut pas l'occasion de faire appel à l'Union civique, qu'il avait prévenue, et dont la mobilisation était prête dès la période dite de tension ; cependant, plusieurs fois, entre mai 1920 et janvier 1922, il y a eu dans certains services, sans que le public en ait été averti, quelques velléités de grève, que les meneurs n'ont pas réussi à déclancher. Chaque fois, l'Union civique, tenue au courant, s'était trouvée prête, d'accord avec les Pouvoirs publics, à fournir le

nombre de volontaires demandés pour tel ou tel emploi.

Pendant cette longue période d'inactivité apparente, l'Union civique a travaillé sans relâche à perfectionner et surtout à simplifier *ses méthodes*, selon les leçons de l'expérience, à assurer la coordination des efforts entre ses bureaux et les diverses « parties prenantes », afin d'éviter le gaspillage des forces et des bonnes volontés. Elle a cherché à resserrer les rapports entre les différentes sources de recrutement et d'utilisation, afin d'arriver au but atteint par les plus fortes Unions étrangères qui est l'*unité de recrutement et de répartition* sous la direction des Pouvoirs publics.

L'Union civique a mis à l'étude la création *d'équipes volantes* de volontaires spécialistes, destinées à être dirigées sur les Unions de province auxquelles les spécialistes feraient défaut. Certaines équipes sont déjà au complet.

La *Propagande en banlieue* a fait de notables progrès. Des comités de propagande s'y sont constitués et des locaux d'enrôlement ont été prévus sur divers points.

L'Union civique a perfectionné ses *Cours et ses Stages* ; recherché et trouvé une modalité pratique de *sur-assurance ;* intensifié, dans tous ses milieux, sa propagande ; créé un organe de liaison, *Bulletin trimestriel* destiné à devenir mensuel ; elle s'est fait connaître du public et a pu arriver ainsi, non seulement à maintenir les gros effectifs atteints dès 1920, mais encore à les augmenter terriblement. De tels résultats, malgré la plus stricte économie, ne s'atteignent pas sans grandes dépenses. Or, l'Union civique ne touche et n'a touché aucune subvention du Gouvernement, sous quelque forme que ce soit. Les cotisations courantes constituent un appoint très satisfaisant qui permet d'assurer la vie de tous les jours. Pour atteindre le haut degré de prospérité en effectifs, de forte organisation et de sécurité, où ont pu se placer la plupart des Unions civiques étrangères, il fau-

drait que l'Union civique française eût, comme elles, la certitude d'un budget dont le montant et l'alimentation régulière garantiraient son développement régulier, *développement organique qui doit rester supérieur à celui des partis subversifs.*

Il est donc indispensable que tout citoyen, que tout groupement social, financier, industriel, commercial, se considère comme le soutien moral et financier de cette U. C. grâce à laquelle peut être administré le seul remède spécifique contre la virulence de la maladie soviétique.

D'autre part, il faut être très persuadé qu'en l'état actuel, les Pouvoirs publics, sans l'intervention des volontaires du travail, ne sauraient, par d'autres moyens que la force armée, réduire les grèves révolutionnaires.

Or, réprimer la Révolution est une entreprise sanglante et parfois hasardeuse ; mais la prévenir avec les nouvelles, énergiques, mais pacifiques méthodes de défense, est mieux...

XI

Conclusion.

En résumé, les Unions civiques ne sont ni un groupement politique, ni une œuvre de bienfaisance, mais excellemment une œuvre de solidarité et de préservation sociale. Et la cotisation qu'on leur sert peut être considérée comme une prime d'assurance contre les risques révolutionnaires.

Mais, quel que soit l'aspect sous lequel on considère les Unions civiques, « il est du devoir de chacun d'aider à les maintenir en pleine santé, en pleine vigueur. Leur organisation a nécessité des travaux considérables. Si on veut qu'elles puissent jouer, au moment venu, le rôle utile qu'on attend d'elles, il faut à tout prix éviter l'improvisation hâtive qui donnerait des déconvenues et ne permettrait pas l'immédiate et rationnelle utilisation des volontaires ».

Il n'y aura plus de grèves ! prétendent les cervelles légères. Il y aura moins de grèves, répliquent les gens réfléchis, et, quand une grève aura éclaté, grâce aux U.C. elle fera long feu. A une condition, toutefois, c'est que l'Union civique ne soit pas l'étiquette d'un organisme débile ou en sommeil...

« En face des organisations volontaires qui ne chôment pas, qui ne dorment pas, qui travaillent sans arrêt, et dont les chefs sont des professionnels connaissant la valeur de la surprise, il faut des organisations *toujours prêtes* à fonctionner à chaque instant, même au bout d'une longue période de rémission apparente, avec leurs comités directeurs, leurs secrétaires permanents, leur personnel, entraîné et compétent, leurs bureaux, leurs locaux d'enrôlements... »

La seule existence d'une organisation d'Union civique constitue une force énorme, de l'aveu souvent répété des révolutionnaires, un véritable préventif contre les tentatives et les provocations des extrémistes.

Nous n'en voulons citer qu'une preuve entre cent. Au Congrès de la *Fédération des Cheminots* de 1920, le Secrétaire de la Fédération, Lardeur, prononça les paroles suivantes :

> Songez qu'aujourd'hui les *Unions civiques* sont organisées partout en vue de faire échouer tout mouvement dans l'avenir. Les Unions civiques peuvent maintenant donner assez de vitalité au pays pour paralyser nos grèves.

Et le *Faubourg*, organe communiste, dénonçait, dans un leader article (25 janvier 1922), « l'offensive contre-révolutionnaire de l'*Union Civique* ».

De telles constatations doivent avoir, pour l'U. C., la valeur des plus hautes félicitations et des plus grandes récompenses. Et c'est avec confiance qu'elle peut en appeler à tous les bons Français, à tous ceux qui ne marchent pas derrière le drapeau rouge.

SAINT-MARCET.

LETTRES DE RHÉNANIE

VI

A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

Boulevard de la Madeleine, Paris.

Il nous arrive une nouvelle ahurissante, si rien pouvait étonner de ce qui vient de France, quand les journaux caniculaires sont à sec, —par la clôture des Chambres, — d'interpellations parlementaires, de crises ministérielles, de faits divers sensationnels, de grèves de chauffeurs, de toutes les actualités taries par les vacances. Le *Matin* a bien lancé *l'affaire Goncourt*, qui a fait long feu, et devait laisser froids, malgré la chaleur, les esprits mal passionnés pour cette mince querelle de librairie. On n'a pas, à tous les solstices, un Landru à se mettre sous les rotatives.

Aussi, nous désintéressions-nous des gazettes françaises qui ne nous apportaient pas le moindre potin de plage normande ou de buvette montagnarde, puisque les habitués les avaient désertées. Un simple petit *Echo du Rhin*, qui nous disait les heures d'opéra et le programme du Kurhaus, suffisait à notre curiosité, d'ailleurs tassée par le traitement ou sollicitée par la nouveauté multiple des choses. Mais, en fait, rien ne comptait, bientôt, pour les malades et les touristes, que la question vertigineuse du change...

Et c'est là-dessus que nous est tombée l'extravagante réclamation aux pouvoirs publics de nos « syndicats de

villes d'eaux » du Centre, — dont la jugeotte pourrait bien être décentrée, sous le coup des circonstances.

Il paraît que la saison a été mauvaise, c'est-à-dire que les profiteurs de l'entérite, de l'acide urique et de l'emphysème n'ont pu assaisonner le pauvre monde à l'accoutumée. La cause du déficit, ce serait l'exode de la clientèle vers les provinces reconquises, surtout aux pays occupés, où l'on peut vivre à des tarifs d'avant 1914, défiant toute concurrence. Evidemment, il n'y a que de mauvais citoyens, pour en user de la sorte, de vouloir boire de l'eau minérale, qui ne coûte pas le prix d'un Bourgogne d'une année de la Comète. Et les « Compagnies » de dénoncer le crime de lèse-patrie à leurs députés et sénateurs, avec l'injonction de foncer sur le gouvernement qui tolère de pareils agissements. N'y a-t-il pas là un cas nettement caractérisé d'intelligence avec l'ennemi ? Bref, l'opinion est saisie et dans quels termes ! Lisez, elle vaut d'être conservée, la résolution du Conseil municipal de Vichy :

Le Conseil :

Considérant que les intérêts de la station thermale de Vichy ont été gravement compromis par la réclame faite au profit des stations allemandes, réclame qui prenait une influence d'autant plus grande qu'elle provenait d'une source officielle ;

Considérant qu'il reste inexplicable que cette réclame ait pu être lancée sans que l'on soit tenté de croire que les fonds nécessaires à cette publicité anti-française ont été pris sur des ressources d'Etat, qui avaient certainement une autre destination ;

Considérant qu'il est incroyable que la station thermale de Vichy, propriété de l'Etat, trouve un adversaire en lui, au moment où, par suite de l'augmentation du pourcentage dudit Etat sur les jeux, les finances communales sont atteintes d'une façon désastreuse ;

Considérant que la guerre provoquée par l'Allemagne et l'esprit de haine qui subsiste chez nos ennemis, après la clôture des hostilités, ne permettent pas de trouver le moindre motif pour justifier, de la part de la France, l'intérêt qui est porté aux stations allemandes, et que si une réclame, sous forme d'Exposi-

tion artistique ou sous autre forme, devait être faite, c'est en faveur des stations françaises :

Délibère :

Le Conseil Municipal de Vichy proteste avec la plus grande énergie contre l'apposition d'affiches-réclame qui a été faite dans un immeuble communal, loué aux P.T.T. dans un but déterminé ;

Proteste avec une indignation légitime contre des procédés qui favorisent les Allemands au détriment des Français ;

Prie les Représentants de l'Allier au Sénat et à la Chambre de transmettre au Gouvernement de la République la présente délibération et d'en soutenir les termes auprès de lui ;

Et en souhaitant de tout cœur que la manœuvre anti-française qui a provoqué cette protestation soit le résultat d'une intervention personnelle et non pas celui d'une initiative gouvernementale, passe à l'ordre du Jour.

Joignez à cela un virulent télégramme de M. A. Peyronnet, sénateur de l'Allier, à M. Briand, une protestation de la Fédération Thermale du Centre, réunie en Congrès, une autre du Conseil général du Puy-de-Dôme, deux menaces d'interpellation au gouvernement.

M. Briand sera bien obligé de prêter audience à quelque collègue à tout faire, dépêché par ses grands électeurs, pour l'entretenir de la mévente des eaux lithinées, alcalines, sulfureuses, chlorurées et autres pâles breuvages à quoi nous condamnent, plus que nos écarts directs, les excès et abus de nos pères.

Où se trompent ces vifs édiles de l'Allier, c'est de croire que la saison en Rhénanie a surtout favorisé les Allemands. Ils eussent préféré ne pas nous y voir, moralement, et, de haut, le mot d'ordre fut de bouder à tout ce qui débarquait de France. Les bénéficiaires furent nos compatriotes qui purent se promener et se soigner à l'aise, comme ils n'auraient pu faire dans leur patrie.

Encore un trou du *Traité de Versailles*, où l'on oublia de spécifier pour les goutteux et bilieux de France et de Navarre l'interdiction d'aller se nettoyer les reins ou se décongestionner le foie, ailleurs qu'à nos thermes d'Etat.

A quoi songeait Clemenceau, pourtant docte en la matière ? Mais comment aurait-il pu prévoir ce dommage, en surcroît à tant d'autres fruits pourris de la Victoire. Médecin et patriote, — ce qui ne l'empêchait pas de souffrir de l'estomac et de la vessie, n'a-t-il pas, le long d'un demi-siècle, dédaigné nos ondes minérales, pour une cure annuelle à Carlsbad ? C'est apparemment que le régime y était mieux à sa convenance qu'à Trou-Châtel. Il ne semble pas s'en être trouvé mal, — ni la France non plus, à laquelle, vers les quatre-vingts ans, il a montré le front et les épaules où s'est brisé le choc suprême de l'Empire, — et de la soldatesque d'Allemagne.

Jusqu'à ce jour, j'avais pratiqué nos seules stations thermales, par amour de la petite patrie, jamais rassasié de ses beautés naturelles, plus que par ordonnances de la Faculté. Mais je ne me croyais pas condamné à vie, exclusivement, aux bains et aux casinos de chez nous !

Nous avons supporté à Paris, un peu plus qu'à Vichy, la carte de pain, la carte de lait, la carte de charbon, avec accompagnement de sirènes qui n'avaient rien de commun avec les nymphes de la Grande Grille.

C'était par disette. Allons-nous connaître, par contre, la carte forcée des Célestins !

Les cent mille officiers, soldats, fonctionnaires, en service par la Rhénanie, ne pourront-ils y recevoir leurs familles, sans le visa du Commissaire des Jeux, du « Cercle International » ? Des *occupants* est sortie la publicité efficace, qui a drainé la foule vers Wiesbaden, non des *Expositions*, si bien agencées fussent-elles par M. Duvent, et dont l'ambition n'était pas si banale que de remontrer aux Parisiens des peintures et des meubles déjà vus ; le but était surtout d'y attirer l'indigène, et les Allemands de partout, tributaires du Kochbrunnen.

D'ailleurs, les touristes ne séjournaient pas. Ce n'étaient pas des malades installés pour le traitement (alors, ce seraient les médecins français qui les auraient envoyés ?)

— mais des touristes, des pèlerins de l'Alsace, de Strasbourg et de Colmar, — qui poussaient naturellement jusqu'au Taunus. Jusqu'à présent, c'étaient des Allemands qui détenaient le cours du Rhin légendaire, et l'on n'était guère tenté d'y aller mirer un visage de vaincu.

Mais l'histoire a changé, ô Germania, et nous avons à cœur de reprendre la conversation avec le Père Rhenus.

Va-t-on charger nos troupes victorieuses de barrer la route aux civils, — à qui, dès l'enfance, on fit apprendre le passage célèbre de Louis XIV, — que sa grandeur attachait au rivage? C'est assez plaisanter, nous voulons traverser le Rhin, le remonter, le descendre, s'il nous plaît, loin des kiosques sanitaires où l'on prétend nous diriger comme dans un camp de concentration.

L'Allier, la Tiretaine, le Sardon peuvent susurrer, croit-on qu'ils étoufferont la voix du Rhin! Que le poète de *Reisebilder* n'est-il là pour cingler de son ironie frémissante le ridicule de la manifestation vichyenne ! Henri Heine ! Ne pouvons-nous nous approprier ses strophes anciennes :

Et lorsque j'arrivai au pont du Rhin, tout près de la ligne du port, je vis couler à la lueur de la lune le grand fleuve.

Salut, vénérable Rhin. Comment as-tu vécu depuis ? J'ai pensé plus d'une fois à toi avec désir et regret.

C'est ainsi que je parlais, et j'entendis dans les profondeurs du fleuve des sons étranges et gémissants : c'était comme la toux sèche d'un vieillard, comme une voix à la fois grognarde et plaintive.

— Sois le bienvenu, mon enfant. Cela me fait plaisir que tu ne m'aies pas oublié ! Voilà treize ans, — pour nous cinquante ans, — que je ne t'ai vu, depuis ce temps, j'ai eu bien du désagrément...

A Biebrich, j'ai avalé des pierres ; vraiment, ce n'est pas trop friand. Mais pourtant les vers de Nicolas Becker me pèsent encore plus sur l'estomac.

Il m'a chanté, comme si j'étais encore une vierge pure, qui ne s'est pas laissé dérober la couronne virginale.

Quand j'entends cette sotte chanson, je m'arracherais bien

ma barbe blanche, et vraiment je serais tenté de me noyer dans mes propres flots.

Les Français le savent bien que je ne suis pas une pucelle. Ils ont si souvent mêlé mes flots à leurs eaux victorieuses.

Quelle sotte chanson! Et quel sot rimeur que ce Nicolas Becker avec son Rhin libre! Il m'a affiché de honteuse façon. Il m'a même d'une certaine manière compris politiquement.

Car, quand un jour les Français reviendront, il me faudra rougir de honte devant eux, moi, qui, tant de fois, pour leur retour, ai prié le ciel avec des larmes.

Je les ai toujours tant aimés, ces gentils petits Français. Chantent-ils, dansent-ils encore comme autrefois ? Portent-ils encore des pantalons bleus ?

Je serais heureux de les revoir ! mais j'ai peur de leur persiflage à cause de cette maudite chanson, j'ai peur de la raillerie et du blâme qu'ils m'infligeront...

Non, vieux père Rhin, nous ne sommes pas sur tes rives pour rire et pour railler. La guerre n'a pas tari nos larmes. La paix nous en fait verser encore. Et nous ne prévoyons pas la fin des maux déchaînés par l'épouvantable agression de 1914. Ici, nous n'avons qu'un objectif : prouver que nous souhaitons l'avenir meilleur, et nous montrer des civilisés supérieurs. Sans doute, les vieux, confits dans la haine, et trompés par le mensonge dirigeant, demeureront irréductibles. Mais les jeunes qui voient, entendent, jugent par eux-mêmes, peuvent être gagnés à nos tendances.

Le temps et les événements déroutent la politique. Tous les mots d'ordre de Berlin, toutes les manœuvres pour soustraire la contrée à notre emprise morale échouent devant les faits ; à la catastrophe de Ludwigshafen, ce sont nos troupes blanches et noires qui se sont illustrées par leur courage et leur entrain à un sauvetage que toute la presse allemande a dû signaler.

Fallait-il laisser brûler, sombrer un concurrent, le plus redoutable, de nos industries chimiques ? et ne faut-il pas dresser l'humanité au-dessus de tout ? Des yeux se sont éclairés à la lueur de l'incendie. Un médecin rhénan, qui

ne m'avait jamais parlé de la guerre, abordant cette actualité de l'explosion, manifestait presque de l'étonnement de l'intervention immédiate de nos généraux, du haut commissaire Tirard, et ne me cachait pas l'effet sur la population...

Aussi, un alinéa des récriminations corporatives de nos sourciers et logeurs protectionnistes a dilaté les rates les plus resserrées : le haut commissaire de la République est à peu près décrété de trahison pour avoir suivi cette sage politique. Non content de faciliter et d'agrémenter le séjour des Français en Rhénanie, n'a-t-il pas obtenu, pour des groupes de notables rhénans, l'autorisation de parcourir nos régions dévastées ? On a crié au scandale : déjà des *touristes boches !*

Comme si ce n'était pas habile et sain de permettre aux Rhénans d'apprécier la réalité des destructions allemandes, la justice des réparations fixées. Car il y a loin du Rhénan au Prussien, du bourgeois de Mayence au hobereau de Poméranie.

M. Tirard a une formation coloniale. Il fut chef de cabinet au ministère de la plus grande France, puis collaborateur de Lyautey, artisan avec lui de la grande œuvre marocaine.

Nous sommes là pour quinze ans. Sera-ce l'état de siège courbant au joug militaire une région possible à gagner par d'autres méthodes. La tâche du haut représentant de la République n'est-elle pas d'extirper l'erreur, de chercher le rapprochement.

Déjà les enfants se pressent à nos classes. Dans les campagnes, soldats et paysans s'entr'aident à la moisson ; ils dressent ensemble les reposoirs des processions. Il faut qu'à l'évacuation prévue au traité le père Rhénus, qui avait prié le ciel pour leur retour, regrette les gentils petits Français...

Mais non. La commune de Vichy demande la tête de M. Tirard, comme s'il avait agi de son propre chef !

C'est ne pas connaître M. Briand que de le croire capable de sacrifier un subordonné, pour écarter le vent d'une interpellation. Ah ! ces messieurs du Massif Central vont fort...

De la colère, du dépit, de la rancune, voilà tout ce qu'ils tirent d'une cuisante leçon. Au lieu de réfléchir, et de battre leur coulpe...

La peinture, la musique, quelques affiches, ce n'était pas assez pour inciter des foules au voyage. Surtout, nous n'en pouvons plus d'être écorchés. On est allé où la vie s'offrait moins chère, cinq ou six fois moins chère par la dépréciation du papier boche. Cela ne durera pas. Mais que se rétablisse la valeur du mark, les Allemands fabriqueront, vendront toujours au-dessous de nos cours.

Leurs usines sont debout, et la main-d'œuvre pullule. Ils sont des gagne-petit. Leur génie commercial, qui les instituait maîtres du marché mondial, avant la guerre, va s'élever, tout à l'heure, d'un essor fatal.

Nos industriels et nos marchands n'ont pas fini de pousser les hauts cris. Il n'est qu'une façon, pour nos exploiteurs forcenés, de dominer l'adversaire : c'est de baisser le prix et de nous en donner pour notre argent...

Les capitaux français, qui se sont risqués en Rhénanie, à la suite de nos couleurs, ne sont-ils pas dignes d'intérêts, et d'intérêts autant que les fonds privilégiés de nos compagnies fermières !

Oui, ma chère vieille Auvergne, c'est comme ça. Je le dis sans ambages. J'en ai bien le droit. Depuis que j'écris, c'est des milliers de pages que j'ai semées à ta louange. De tous les bouts de l'univers je suis toujours revenu à tes puys et à tes ravins, mais librement. Je n'y veux pas être à la merci de tes mercantis et de leurs mandataires à la tribune.

Que nous sommes loin, marquise, des jours où vous vous purgiez à Vichy, avalant vos douze verres à goût de salpêtre, qui vous faisaient faire si mauvaise mine, et

recevant la douche, comme une répétition du purgatoire! Mais vous voyiez danser la bourrée : « C'est la plus surprenante chose du monde; des paysans, des paysannes, une oreille aussi juste que vous, une légèreté, une disposition... enfin, j'en suis folle... »

Que nous sommes loin du temps où M. Rouzaud ne vous avait pas encore associée à ses affaires, et princièrement installée à Paris!

Je revois sa petite fabrique de confiseur sur le ruisseau de Royat, au-dessous de la *Belle-Meunière* ; ces deux voisins supportaient mal la médiocrité provinciale, et de paraître seulement aux quelques semaines d'été.

La *Belle-Meunière* fit fortune, — à rebours de tant d'autres, — en ne jetant pas son bonnet par-dessus les moulins. Au contraire, elle ne cessa pas de s'en coiffer, et Paris l'accueillit ainsi quelque temps. C'est au ciel bleu de la Riviera qu'elle tient désormais son cabaret d'hiver, revenant à ses bosquets de la Tiretaine, quand fondent les neiges du Puy-de-Dôme.

D'ambition plus vaste, M. Rouzaud a porté sa marque savoureuse, sous votre exquis parrainage, au plus brillant quartier de la capitale, et des milliers d'yeux, qui ne vous ont jamais lue, n'ont que votre nom à la bouche... La *Marquise de Sévigné*...

Il y a de ces trouvailles qui orientent une fortune...

En bon Auvergnat, fidèle à ses origines, M. Rouzaud veut faire bénéficier le pays natal de ses dons d'initiative et des acquêts de l'expérience. Il est à la tête de maints comités et syndicats pour l'amélioration, l'accroissement de la richesse régionale.

Aussi, marquise, m'adressé-je à lui par votre intermédiaire, pour qu'il fasse entendre la voix du bon sens.

Quelle erreur où se sont jetés nos gens de Vichy et autres bassins. Quelles sanctions barbelées rêvent-ils ? Que le « cordon douanier » soit de chanvre réel pour passer au cou de quiconque s'aventurerait à la frontière ?

Hélas, nos protestataires seraient vendus à l'Allemagne, qu'ils ne la serviraient pas autrement. La voilà bien la colossale et souple propagande du Reich. Par les *communiqués* des syndicats français, il est répandu à travers le monde, que « le mouvement » est en Rhénanie, que nos Palaces aux tarifs prohibitifs sont délaissés, que le Taunus offre des refuges incomparables de beauté et de bon marché. Et les Belges, les Anglais, les Américains *occupants* d'Aix-la-Chapelle, de Trêves, ne peuvent manquer, pour leurs places respectives, d'en faire part à leurs pays et connaissances...

Quel budget permettrait une contre-publicité suffisante ?... Oh ! M. Tirard n'a pas à s'ingénier pour attirer les masses... déjà les logis et les pensions se louent, pour l'année prochaine... avec cette publicité si follement déchaînée... On n'est pas plus maladroit ! M. Rouzaud peut aviser ses collègues qu'à ce jeu ils ont toutes les chances... *d'être chocolats*...

VII

A M. CAMILLE MAUCLAIR

A Saint-Leu-la-Forêt.

Mon cher ami,

J'ai bien reçu les huit volumes de Heine, qui vont me rendre le repos. Quel affectueux empressement ! Il n'y a que ceux qui travaillent comme vous, nuit et jour, pour disposer encore de tout le loisir d'être obligeants. Il n'y a que ceux, comme vous, dont les œuvres personnelles empliraient une bibliothèque, pour posséder tant de livres. C'est que votre curiosité est insatiable. Musique, peinture ne se séparent pas pour vous de la littérature. A certains professionnels, qui font dans le roman, par exemple, incapables d'en sortir, maçonnant des trois cents pages après des trois cents pages, une diversité comme la

vôtre apparaît la dispersion. Vous chroniquez dans maints journaux de province, où votre production se chiffre par milliers d'articles ! Où que surgisse votre signature, je sors mon lorgnon, assuré que, de l'actualité et de la particularité, vous me guiderez hors du quotidien vers des généralisations personnelles, réfléchies et généreuses. Vous vous tenez, au-dessus de la mêlée au jour le jour, dans le commerce des esprits. Vous vous renouvelez à chaque sujet, il court un frisson d'art et de pensée à vos pages des feuilles de Lyon ou de Nantes, comme à vos études plus poussées, comme à vos ouvrages de plus longue haleine. Enfin, alors que tant de projets attendent leur tour de réalisation sur la page blanche, vous faites cette halte courageuse, tout un volume devant la tombe de Paul Adam ! Quel camouflet à la critique, qui aura laissé produire ce formidable laborieux, sans imposer son œuvre à la foule. Ah ! il fallait *s'appuyer* trois volumes par an, — et qui n'étaient jamais le même. S'il était répété, inlassablement, le succès de vente se fût accru. Il faut adopter une manière, et s'y tenir. Ce n'était pas le fait de Paul Adam, ce n'est pas le vôtre... Heureusement...

Mais revenons à Henri Heine. Je pars dans les incidentes, j'aurais eu tant de souvenirs à vous communiquer, sur nos débuts, avec l'auteur de *Chair Molle !* Mais nous sommes en 1921, non plus en 188... Vous avez dû vous interroger ! Pourquoi cette hâte de me procurer H. Heine d'urgence ? C'est toute une histoire !

Au premier pas sur les rives du Rhin, les réminiscences des Reisebilder, de Germania, bourdonnaient en moi comme des abeilles ; je cours chez le libraire : Inconnu. J'écris à Paris : Epuisé ! Mon appartement clos, impossible de le faire venir de chez moi. Les amis me répondirent de la campagne ! Vous aussi, mais comme la campagne est votre domicile fixe, j'ai reçu le paquet. Vous voudrez bien croire que je ne vous aurais pas dérangé, si j'avais pu les obtenir ici. Vous vous étonnez qu'il n'y ait

pas de librairie française à Wiesbaden, et qu'Henri Heine ne soit pas utilisé à notre propagande ?

Il y a une librairie française...

Mais elle ne tient pas Henri Heine. Ce n'est pas de sa faute. Il est épuisé chez les éditeurs.

Mais quelle librairie française. Dans une ville où tout reluit d'être astiqué et frotté, — un boyau de boutique, une chambre de débarras. Aujourd'hui, à la caisse, si l'on peut dire d'une table branlante dans un coin, c'est une pauvre gamine, dépeignée, se grattant la jambe...

— On a démonté *Reisebilder*. Il y a huit jours...

— Comment vous dites...

— Henri Heine...

Il n'y a pas à continuer, tant la mine de la môme à tout faire marque d'effarement. Entre un commis qui s'informe :

— *Reisebilder !* Qu'est-ce que c'est ?...

— Du chocolat, réplique la dame, agacée.

Et le commis, inénarrable :

— Mais ce n'est pas une épicerie !...

La dame commence à monter :

— Je m'en doutais. Ce serait mieux tenu. Si je vous demande *Reisebilder*, c'est un livre probablement...

—Oh, on ne peut pas tout savoir... *On ne nous demande jamais ça.*

Je me suis amusé dix fois à charger quelqu'un de pénétrer dans ce recoin : les clients en sortaient navrés. Non, je ne m'amusais pas. Il n'y a pas de quoi se réjouir, devant l'ennemi, qui nous guette, exploitant toutes nos fautes, toutes nos erreurs.

Un jour, je rencontre M. Jean Robiquet, le conservateur du Musée Carnavalet. Il cherche des livres, je le conduis à la maison française en le priant de me prendre *Reisebilder*...

Voici le dialogue qu'il me rapporta :

— *Reisebilder ?*

— De Henri Heine, le poète allemand...

— *On ne nous demande jamais ça...* d'ailleurs, nous ne vendons que des livres français...

— Mais c'est traduit, célèbre.

— Ah, vous savez, on ne peut pas avoir tous les jeunes.

— Naturellement...

M. Jean Robiquet avait compris pourquoi je n'opérais pas moi-même.

Il poursuivit, pour son compte, en douceur :

— Vous avez des livres sur le Rhin ?...

— Oui, Henry Bordeaux...

— C'est tout ?

— Oh, je vais vous dire... Nous n'avons guère que des romans à bon marché... Autrement, ici, qu'est-ce que vous voulez... *nous écoulons les rossignols* ...

N'est-ce pas lamentable ?...

Que de campagnes à mener, — qui n'aboutissent, d'ailleurs, jamais. Parce qu'elles s'accomplissent en ordre, — en désordre, — dispersé !

Et que les journaux s'abaissent de plus en plus vers le fait divers et la Cour d'Assises. Les gueules d'assassins ont repris leur place, la première, en tête des quotidiens, comme avant la guerre. Nul besoin de savoir le français. Il n'est que de regarder aux tringles des dépositaires, — pour être renseigné tout de suite, par l'image, sur la pâture de sang et de boue où se presse la masse des lecteurs. Comme si nous n'avions rien d'autre à afficher ! Les journaux ! Ils ont des éditions de province. Ils feraient bien de tirer des éditions pour l'étranger, — expurgées.

Excusez cette lettre de bric et de broc. Je ne me lasserais pas de bavarder avec vous. Devant tant de fauves de la palette à l'exposition de Biebrich, vos réserves rejoignent les miennes... Il n'est que temps de devenir réactionnaire et de ne pas confondre le barbouillage avec la peinture... Il y a un dessin comme il y a une langue, une grammaire, une syntaxe; un aboiement ne fait pas

une phrase, des taches ne font pas un tableau, etc...

Et se déroule une saison wagnérienne. Oh ! ce n'est pas Bayreuth ou Munich. Vous vous y passionneriez quand même. Comment la « saison » qui a attiré tant de figures « bien parisiennes » n'a-t-elle pas sollicité davantage les gens de lettres, à qui des prix prohibitifs interdisaient presque toutes vacances bretonnes ou normandes ?... Réalistes ou romanesques, le pêle-mêle de l'occupation alliée doit fournir matière à bien des observations, et faciliter toute imagination, — dans quel décor, de Mayence à Cologne, de Trêves à Francfort et à Cologne !

Oh ! quelle mine, ici, de poésie, de roman, de critique, par des années où l'avenir est en fusion, où la Rhénanie peut jouer un noble rôle économique et politique... Vous admirez le *Génie du Rhin*, de Barrès. Alors, à votre tour, il reste à voir et à dire...

VIII

A M. PAUL SOUDAY

du *Temps* et de *Comœdia*.

Mon cher confrère,

Naguère, j'aurais ajouté : *et cher ami.* Vous étiez venu chez moi. Vous m'aviez invité à venir chez vous. Et nous nous étions rencontrés chez des connaissances, comme l'on en croise à Paris, chez ce singulier Bénières, l'entrepreneur magnifique, tailleur de pierres devenu auteur dramatique à soixante ans, et qui connut le succès avec les *Tabliers Blancs, les Goujons, Papillon dit Lyonnais, la Justice,* d'une savoureuse observation, d'une force comique âpre et personnelle. Il tenait table ouverte à Paris, recevait en châtelain dans la Loire nantaise, mangeait, buvait, vivait avec une fougue la plus résistante. Oh, les villes de régime n'avaient pas sa visite. Il est mort. Et la tragédie s'est installée chez lui, avec le suicide de sa femme, des drames intimes...

La guerre a passé. Les deuils ne vous ont pas épargné. Ils ne vous ont pas amolli. Vous avez continué, de manière aussi combative. Vous êtes toujours là, pour redresser la niaiserie ou l'injustice qui s'adressent à la pensée libre, plus qu'au génie d'un Hugo, d'un Renan, d'un Michelet. Il y a quelques points aussi, où vous ne cédez pas. Votre admiration pour Jean Moréas, trop exclusive pourtant, vous vaut la sympathie d'une génération. Pourquoi faut-il que vous vous exprimiez constamment avec une âcreté déplaisante, et qui rebute. Je n'ai pas suivi que votre feuilleton littéraire au *Temps*. Je m'étais attaché aussi à vos comptes rendus de théâtre de *l'Eclair*, du *Paris-Midi*, dont le parti pris a fini par me lasser. Par exemple, contre Antoine, à l'Odéon. Pas un spectacle, rien qui trouvât grâce devant votre exécration ! Vous l'admirez maintenant. C'est un peu tard. De même, pour Sacha Guitry, que vous avez nié jusqu'à l'année dernière. Je ne sais pas si ce métier de soiriste n'a pas influé sur votre façon de faire dans vos rez-de-chaussée littéraires. Ce n'est guère de la critique, presque plus que des exposés, des comptes rendus délayés lourdement. Mais vous détenez le feuilleton du *Temps*. Personne n'ose dire tout haut ce que l'on pense assez généralement. Alors vous finissez par croire que *c'est arrivé* : et vous le prenez en maintes occasions sur un ton excessif, et c'est insupportable...

Voici l'affaire Goncourt, lancée par M. Léon Deffoux. Il fait œuvre de journaliste ingénieux et taquin. C'est son droit. Aux *Dix* de se débrouiller et de lui répondre. Mais, tout de suite, vous, qui devriez réfléchir, lui emboîtez le pas. Certes, dans le *Temps*, les assassins et les soviétistes sont traités avec plus de politesse que vous n'en témoignez à notre groupe. Nous trahissons nos bienfaiteurs, ni plus ni moins. Nous dérobons au patrimoine littéraire de la France un patrimoine dont vous exigez la livraison immédiate. Il est surprenant que tant

d'amateurs, précisément ceux pour qui le *Journal* publié n'était qu'un carnet de blanchisseuse,— soient si pressés d'en connaître la suite inédite ! Ils ont flairé le linge sale, — et les voilà désappointés du fait que nous voudrions le laver en famille. Eh bien, non ; ce n'est pas ce que nous redoutons, ni que sur ses académiciens notre fondateur risque de jeter le discrédit. Chacun de nous tient des témoignages de sa sûre amitié. Ce n'est pas au hasard qu'il a nommé des exécuteurs testamentaires, désigné neuf des *Dix*, hésité, pour le dernier, sur la liste d'une vingtaine de noms qu'il avait publiés comme agréables. Il n'eût pas été indigne de M. Paul Souday de se renseigner auprès d'un Gustave Geffroy, d'un J.-H. Rosny aîné, d'un Elémir Bourges, qui composent notre bureau. Vous eussiez mieux servi les lettres françaises, et la vérité...

Nous, nous n'entendions pas éluder les vœux suprêmes de Goncourt, mais leur exécution est soumise à des modalités aussi, dont nous sommes meilleurs juges que vous, peut-être. Vingt ans après sa mort, c'est donc en 1916 que E. de Goncourt situait la communication par la Bibliothèque nationale au public, et la publication en librairie. Vous admettrez bien que le moment ne s'y prêtait guère. Ce fut l'avis des *Dix*, qui allaient de MM. Geffroy et Lucien Descaves à MM. Paul Margueritte, Judith Gautier, Octave Mirbeau, décédés. Au temps de Verdun, un ministre crut devoir proroger l'échéance jusqu'en 1921. Vous avez manifesté de la surprise que l'indépendante Société créée par les Goncourt dépendît d'un ministre. Il en est ainsi. Elle dépend même de deux : de celui de l'Instruction Publique et de celui de l'Intérieur. En 1916, la question ne se posait même pas. En 1921, nous étions en face du problème. Ce n'était pas des seuls inédits que nous nous préoccupions, — mais de toute l'œuvre, dont nombre d'ouvrages étaient épuisés, et le traité avec l'éditeur à renouveler. Une réédition, définitive et complète, s'imposait ; une cinquantaine de

volumes. Vous n'ignorez pas, vous avez assez chroniqué là-dessus, que notre librairie n'est pas encore brillamment restaurée. Aussi, n'a-t-on pas réglé tout cela sans maintes démarches. Comme nous ne publions pas de bulletins ni de communiqués de nos travaux, vous vous imaginez qu'ils consistent seulement en notre déjeuner mensuel. Or, notre activité ne se manifeste pas qu'à l'heure de chez Drouhaut. Le délai imparti par le ministre n'était pas écoulé, que nous menaçait le tapage autour du Journal inédit. C'est tout juste si l'on ne reprochait pas à notre Président, M. Gustave Geffroy, de n'avoir pas usé de son influence auprès de son vieil ami Clemenceau pour obtenir que le cas fût inscrit au traité de Versailles. Certainement, vous n'êtes inspiré, vous, mon cher Souday, que par les plus nobles sentiments ; il faut que les lettrés, les artistes, le public soient mis en possession immédiate des ultimes notules d'E. de Goncourt ; il y va du renom de notre littérature, et votre indignation ne peut se contenir devant les héritiers indignes qui séquestrent ce dépôt sacré. Je n'en doute pas. Sincèrement, vous souffrez de l'injure faite à une admirable mémoire, du dommage croissant d'heure en heure causé à la littérature. Permettez que le soin de cette mémoire nous soit aussi précieux qu'à vous, et que la splendeur des lettres françaises ne nous laisse pas indifférents. Mais il nous est apparu qu'en dehors de nous le goût du scandale dominait plus que la saine curiosité de quelques pages « d'écriture artiste ». Comme on exploitait, d'avance, les « vérités désagréables », réservées par les annalistes d'Auteuil ! Ce devait être terrible, puisqu'il avait reculé devant l'impression de son vivant. Et les échotiers de s'agiter, et les interviewers de s'élancer... Et le problème des Inédits de Goncourt de s'ajouter à ceux de la Haute-Silésie, de l'occupation de la Ruhr, de la conférence anglo-irlandaise, de la famine russe ! Que voulez-vous, mon cher Souday, l'ins-

tant paraissait mal propice encore, malgré les injonctions du *Matin*, les esprits trop échauffés pour sortir les documents dans l'atmosphère paisible que le donateur avait souhaitée. Il avait indiqué qu'*ils pourraient* être publiés vingt ans après sa mort. C'était une indication, non un ordre. Vingt ans lui semblaient un long espace... Or, malgré les quatre années d'hécatombes, des contemporains sont encore là, et leurs descendants. Oh, nous ne redoutons pour personne rien de vilain, il suffit de si peu pour chagriner les gens, et c'est ce qu'Edmond de Goncourt n'avait pas, n'avait jamais voulu...

Le devoir de ses héritiers, puisqu'il les avait institués juges, de *pouvoir*... après vingt ans... n'était-il pas d'hésiter ?

Je n'ai pas le testament sous les yeux pour vous recopier la phrase... Cependant, je ne crois pas me tromper.

Enfin, nous avons discuté, réfléchi, consulté... J'aperçois bien qu'il n'aurait pas manqué d'amateurs pour courir aux manuscrits litigieux, éplucher les reliques à la loupe, dans l'espoir de quelque salissure à jeter à la malignité publique ? C'est le calcul qu'il nous a plu de déjouer, au détriment de nos intérêts matériels. Avec un tel lancement, ce pouvait être une affaire que la publication réclamée. Ce n'est point ainsi que nous entendons augmenter nos rentes.

Il est vrai que certains prononçaient comme M. Lucien Descaves, *que ce serait un nid à procès* (où pourraient sombrer les finances de notre académie...)

Cependant, les manuscrits étaient secrets. Comment préjuger ainsi qu'ils pouvaient recéler tant de provocations à des représailles judiciaires. Si quelques lignes du Journal ancien avaient amené quelques contestations sur des idées et des opinions, aucun débat correctionnel ou civil n'en était jamais résulté !

A mon avis, et je parlais en avocat plus qu'en homme de lettres, nous devions briser les scellés, nous rensei-

gner, publier ce qui était publiable, et réserver, s'il s'en trouvait, les passages scabreux...

—Non, ripostaient nos collègues, la tâche est trop délicate, où nous arrêterons-nous dans la restriction ? La campagne menée ne signifie-t-elle pas assez que la mémoire des Goncourt n'aurait qu'à souffrir des interprétations sournoises et des basses polémiques ?

Je ne me suis pas rendu à ces raisons. J'ai persisté pour l'examen des manuscrits, qui motiverait seul notre résistance. Et c'est ce que je vous écrivais, après l'article où vous malmeniez de votre plume rèche et péremptoire des écrivains dont la courtoisie eût mérité, au moins, quelques ménagements. Mais vous les fustigiez en bloc. Il eût été plus brave de les prendre à partie nommément. La nuance n'est pas de votre ressort. Cependant, je voulus, moi, faire appel à votre bonne foi, quoique...

En effet, il était bien étrange que, chroniqueur à *Comœdia*, d'où vous aviez détaché les dires de MM. J.-H. Rosny aîné, et Lucien Descaves, vous n'eussiez pas aperçu les miens,— à la même place ! C'est ce que j'ai pris la peine de vous écrire...

Or, il vous a plu de résumer ma lettre de la sorte : *M. Jean Ajalbert m'informe qu'il a toujours été et qu'il restera partisan de la publication immédiate du Journal inédit.*

Je ne vous ai pas informé... Vous me prêtez une démarche spontanée, désobligeante pour mes collègues. Vous deviez publier ma lettre ou m'écrire, en camarade, en bon confrère, ou vous abstenir. Alors j'aurai décidé si je devais en requérir l'insertion. Je vous mettais en garde contre des assertions erronées, contre une manière hâtive et négligente de composer votre jugement. Il m'est apparu que vous ne teniez pas à des éclaircissements qui eussent pu déranger votre parti pris, et que j'ai pris le parti de vous fournir quand même.

Notre Président est pour le silence, ne pas répondre,

laisser les uns et les autres s'enferrer dans leur méchanceté ou leur niaiserie. Moi, je penche pour juguler l'erreur à son départ. Si l'on peut négliger les attaques puériles, on ne saurait sans dommage le faire pour celles qui se produisent comme les vôtres, avec l'autorité d'un grand et grave journal. C'est donc en désaccord avec mon ami Geffroy que j'écris, décidé à rendre coup pour coup. Là s'arrêtent nos divergences. Car vous ne réussirez pas dans la tactique de diviser nôtre petit groupe, où la discussion la plus ardente s'apaise toujours au dessert. Oui, j'ai été et je reste partisan de la publication de ce *qui est publiable*... Mais je comprends aussi les émouvantes raisons de mes camarades, qui pourraient, finalement, avoir raison. D'abord E. de Goncourt n'aurait pas admis de discrimination arbitraire. Il exigeait la publication intégrale...

Le Ministre qui tranche, en dernier lieu, a commis deux lecteurs, un de la Bibliothèque Nationale, un de l'Académie Goncourt, pour dépouiller les manuscrits et lui rendre compte... Or, déjà, la difficulté matérielle est considérable. On n'est pas en face d'une œuvre ordonnée, de cahiers définitifs, de fragments déterminés, prêts pour l'imprimerie. Ce sont dix ou douze volumes de notes, de lettres à classer, d'une écriture à déchiffrer à la loupe. Forcément, un tri sera nécessaire, et l'on ne saurait exiger, de la piété reconnaissante des héritiers, qu'ils livrent à l'éditeur des notules informes, comme tout écrivain en glisse dans ses buvards, pour fixer une trouvaille fugitive, alléger sa mémoire...

Le Ministre est saisi. Ainsi ne pourrons-nous être suspects de vouloir étouffer les inédits, de crainte des vérités désagréables pour nous-mêmes, comme on l'insinuait galamment.

Pourquoi cette bruyante polémique, mon cher Souday ? Ignorez-vous le travail des mauvaises langues ? Depuis longtemps on constatait, à votre rez-de-chaus-

sée du *Temps*, certaines ouvertures vers quelques-uns des quarante, à qui vous croiriez plaisante votre attitude contre les *Dix*. Il est difficile de ne pas donner prise à des interprétations fâcheuses !

En effet, pourquoi cet acharnement contre les Goncourt et leur fondation ? N'est-il pas d'un haut exemple que les deux frères aient eu cette pensée, par leur Société et son prix annuel, de faciliter le travail des débutants, et d'écrivains, à qui ils fournissaient par leur œuvre admirable de romanciers, d'historiens, de critiques, un rare modèle de l'effort et de la probité littéraires ?...

Chacun de nous garde à ces nobles maîtres un culte indéfectible, sans avoir attendu pour les honorer d'être du cénacle. Croyez-le, mon cher Souday, je ne guignais pas la succession de Mirbeau, quand, il y a trente-cinq ans, jeune avocat n'ayant écrit que des vers, à « Lutèce » ou dans le « Symboliste », je pénétrai au Grenier. Ni quand je m'amusai à fabriquer une plaidoirie de la Fille Elisa, ni quand Geffroy et les Rosny, — que je n'avais pas vus quatre fois depuis dix ans, — m'avisèrent que j'étais leur candidat. Nous souffrons de tout ce par quoi l'on défigure ces purs visages méconnus. A eux seuls on dénie le droit d'avoir pris des notes sur leurs contemporains ! Ils écoutaient aux portes ! Ils crayonnaient sur leurs manchettes ! On en fait des maniaques et des sadiques, pour avoir été d'incessants observateurs, à la poursuite du document original, de la vérité vive ! On peut s'en souvenir au *Temps*, pour les durables croquis d'Hébrard, au dîner Magny, ou chez Brébant...

Ici, parmi les boches, je m'irrite davantage des procédés qui m'eussent moins blessé, peut-être, en France, où j'y aurais moins pris garde. Depuis vingt ans que je voyage par tout l'univers, j'ai appris à me défier de l'étranger. Nous y sommes lus. Comme écrivait Henri Heine, il faut souhaiter « que nous puissions nous calomnier les uns les autres aussi peu que possible ». Mieux vaudrait,

pour la critique, honorer tant de livres parfaits,—et représentatifs d'une école,—des Goncourt, et consacrer quelques pages attentives à des Geffroy, des Bourges, des Rosny, que de se passionner âcrement avec M. Numa Baragnon, M. Buneau Varilla et l'huissier du *Matin*, à des procédures inusitées jusqu'à présent entre gens de lettres.

Mais personne, même les abonnés, ne suivent plus leurs journaux dans ces exploits étranges. Sans quoi des centaines de mille de lecteurs eussent exigé l'acquisition des inédits Goncourt par le *Matin*, à débiter par tranches, avec projections de cinéma. Ils ne l'ont pas fait, pas plus que la grave clientèle du *Temps* ne saurait acquiescer à vos dires, que huit ou neuf des *Dix* ne sont que des ingrats, méconnaissant les intentions expresses de leurs maîtres et bienfaiteurs...

Vous êtes maintenant informé, mon cher Souday. Vous ne m'aviez consacré qu'une ligne. Je vous réponds par un feuilleton. Mais vous savez si bien résumer ! Pauvre de moi, de l'Académie Goncourt, qui me plains de subir le même resserrement que M. le comte d'Haussonville, de l'Académie Française. Lui aussi a tenté de vous faire comprendre « qu'il peut y avoir certaines considérations d'opportunité non prévues par le testateur, ou des convenances tirées de son propre intérêt, s'opposant à l'exécution stricte et littérale de ses volontés ». Vous aviez donc mal interprété sa pensée ?... Ne croyez-vous pas que ce texte exact de M. d'Haussonville eût été préférable à votre glose ? A votre manière de traiter les vivants, qu'arriverait-il pour les morts, dont vous auriez la charge d'interpréter les volontés extrêmes !

JEAN AJALBERT
de l'Académie Goncourt.

LE DÉPOT LÉGAL

LE PROJET DE LOI ET SES EFFETS

—

Le Dépôt Légal est une institution dont l'allure a on ne sait quoi d'ingrat. Aussi une revue comme celle-ci a-t-elle d'autant plus de mérite à réserver à son examen juridique des pages qui feront s'écrier à un grand nombre de ses lecteurs : « Que voulez-vous que ça nous fasse ! Nous ne sommes ni écrivains, ni éditeurs, ni imprimeurs, ni bibliothécaires... En vérité, nous avons autre chose à faire... » — Un instant. Vous étiez dans le vrai, hier; aujourd'hui, vous péchez par ignorance. Un projet de loi adopté à l'unanimité d'une commision parlementaire de 44 membres a été déposé sur le bureau de la Chambre par M. le ministre de l'Instruction publique (30 juin 1921), qui intéresse tous les citoyens au Dépôt Légal, nous disons bien tous les citoyens. Si donc vous voulez bien prendre la peine de nous suivre en cette matière insipide qu'à votre intention nous nous sommes efforcé de rendre aimable, vous ne tarderez pas à comprendre et à vous étonner d'être à la veille de devenir tributaire d'obligations nouvelles qui compliqueront votre existence et vous exposeront à des pénalités. Oui, le Dépôt Légal, qui jusqu'ici ne vous avait pas empêché de dormir, est devenu, comme par enchantement, une menace contre la liberté des citoyens, contre votre liberté individuelle, sans compter qu'il vous donnera des tracas, à raison des devoirs, sanctionnés par des amendes, imposés à toutes personnes pouvant, à l'occasion, faire imprimer, que sais-je, des prospectus, des catalogues, des mémoires personnels, des souvenirs de famille, des confessions destinées à de rares intimes, des pièces d'archives dont vous êtes l'héritier, des chansons, des comédies de circonstance...En outre, cette loi grèvera le budget de l'État (qui réagit, hélas, sur le nôtre) en augmentant sensiblement le nombre des fonctionnaires. Bien plus,

elle ajoutera au renchérissement de la vie en faisant peser sur tous les travaux d'impression de nouveaux frais généraux d'imprimerie, par ailleurs improductifs.

Cependant, nous nous hâtons de le dire, cette loi ne laisse pas d'être excellente dans son principe et ses lignes générales. La réforme qu'elle apporte à l'institution nécessaire du Dépôt Légal est urgente. C'est pourquoi, loin de la combattre, nous songeons simplement à la faire rentrer dans les limites de son rôle et à contribuer, si possible, à son amendement par la Chambre des députés ou le Sénat.

LES PARTICULIERS

Mais, demandez-vous, qu'est-ce, au juste, que le Dépôt Légal ? Actuellement, sous le régime de la *Loi sur la presse* du 29 juillet 1881, toujours en vigueur, puisque la nouvelle loi présentée par le ministre de l'Instruction publique n'a pas encore été votée, c'est l'obligation pour les *imprimeurs* de France de déposer au ministère de l'Intérieur, par l'intermédiaire soit des préfectures, soit des sous-préfectures, soit des mairies (suivant la localité où se trouve l'imprimerie) deux exemplaires de tous les imprimés qui sortent de leurs presses (art. 3), *à condition que ces imprimés soient* DESTINÉS A ÊTRE PUBLIÉS (art. 4). Le ministère de l'Intérieur renvoie un des exemplaires reçus à la Bibliothèque Nationale, il donne à l'autre des destinations qui varient suivant la nature de l'imprimé. Dans le cas où l'imprimeur ne remplit pas la formalité du dépôt il est frappé d'une amende qui va de 16 à 300 francs. Il a trois mois pour faire le dépôt ; passé ce délai, il échappe à toute poursuite.

Le Dépôt Légal s'applique, en outre des livres, aux estampes, brochures, aux gravures, cartes postales, cartes géographiques, aux œuvres musicales, photographiques, cinématographiques, phonographiques et généralement à toutes les productions des arts graphiques reproduites en nombre. Mais nous ne nous occuperons ici que du dépôt des livres et des estampes.

Le Dépôt Légal est donc, jusqu'à nouvel ordre, prescrit par la *Loi sur la liberté de la presse*, dont il fait partie intégrante et sous la protection de laquelle il se place. Comme nous venons de le voir, il y fait l'objet des articles 3 et 4, dont les stipula-

tions le différencient du dépôt des journaux et périodiques qui, lui, est fait non par l'imprimeur, mais par l'imprimeur et un gérant responsable de l'organe, non par deux, mais par six exemplaires, lesquels sont déposés non au ministère de l'Intérieur seulement, mais, en outre, au Parquet du Procureur général de la République, ce qui les soumet à un double dépôt, administratif et judiciaire. Une circulaire du Garde des Sceaux, du 6 novembre 1881, établit que ce double dépôt de la presse « a pour but de tenir l'Administration au courant de la presse périodique : il est fait pour son usage » (1).

Le projet de loi qui nous occupe — et préoccupe — a pour objet d'abroger les dispositions des articles 3 et 4 de la loi de 1881 et de donner au Dépôt Légal un statut indépendant. Les livres et autres productions des arts graphiques seront disjoints de la presse. Reste à savoir si ce projet a pour autant l'intention de se priver des dispositions tutélaires de la loi qui garantit en France la liberté de la presse ? Evidemment, non.

Et pourtant... il tend à diminuer cette liberté, et c'est précisément en quoi le *Projet de loi sur le Dépôt Légal* regarde tous les citoyens sans exception. Il tend, en effet, à diminuer leur liberté en instituant le dépôt, non plus seulement des imprimés « destinés à être publiés », mais de TOUS les imprimés (sauf quelques exceptions sans intérêt prévues à l'art. 3). Désormais, donc, les imprimés *privés* devront être adressés aux mairies, aux sous-préfectures, aux préfectures, au ministère de l'Intérieur. Alors que, sous le régime de la loi de 1881, nous sommes garantis contre toute ingérence des pouvoirs publics dans nos travaux strictement personnels, sous le régime de la loi recommandée par la commission de la Chambre nous perdons ce droit. Une liberté essentielle est à la veille d'être entamée, escamotée. Une personne veut faire imprimer, voire même imprimer elle-même, pour le seul usage des siens, une biographie, ou des portraits en souvenir d'un ancêtre qui a pu jouer un rôle, peut-être politique, ou d'un proche parent, peut-être encore vivant et contenant, par exemple, des souvenirs secrets, — le secret de ces souvenirs sera violé. Une compagnie privée, peut-être même une administration publi-

(1) Rapport de M. Paul Plaisant, député, rapporteur de la loi sur le Dépôt Légal, p. 5.

que, entend publier une monographie historique ou un recueil d'instructions confidentielles à l'usage de ses agents, — la confidence sera divulguée. Polichinelle n'aura plus qu'à se laisser vivre.

Il convient de bien remarquer qu'il ne s'agit nullement ici du principe philosophique ou politique de la liberté de la presse. Le fait est celui-ci : aujourd'hui nous sommes seuls maîtres des impressions faites à titre privé, non destinées à être vendues ou distribuées au public ; demain nous serons frustrés de ce droit. Il est, dès lors, superflu d'examiner la question de savoir si le Dépôt Légal a été institué dans un but de police ou uniquement pour enrichir nos collections nationales. Depuis que, par l'ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537, François Ier a rendu obligatoire le dépôt à la Bibliothèque du château de Blois, en invoquant la « nourriture des bonnes lettres », la question a été controversée à l'infini. Le roi avait probablement d'autres raisons encore pour être tenu au courant des « méchantes œuvres et erreurs qui se sont par ci-devant imprimées es-pays étrangers et apportées de par-delà ». En 1851, un ministre de l'Intérieur écrivait à celui de l'Instruction publique : « Le Dépôt Légal a été de tout temps et avant tout une institution qui se rapporte à la sûreté générale. Accessoirement il est vrai, les ordonnances ont voulu que les produits du Dépôt Légal fussent, par l'intermédiaire ministériel, répartis en divers dépôts publics ; mais c'est là un résultat tout secondaire, accidentel en quelque sorte (1). » Remarquons, d'ailleurs, que cette interprétation policière n'a pas empêché le coup d'Etat de 1852 !

La loi de 1881, celle même qui nous régit toujours, ne fait pas allusion au contrôle de l'Etat, à sa surveillance. Elle dit simplement (art. 3) que les deux exemplaires déposés sont « destinés aux collections nationales ». Et nous reviendrions en arrière ? Nous nous laisserions ravir une liberté qui fait partie intégrante de nos mœurs ? Il ne peut y avoir là qu'un malentendu, à moins qu'il n'y ait quelques visées jacobines, contre lesquelles on ne saurait trop s'élever.

Sans doute, que le Dépôt Légal soit établi dans le seul but d'enrichir nos bibliothèques et de conserver ou dans celui

(1) Eugène Morel, *Le Dépôt Légal*, Éditions Bossard, 1917, p. 7.

d'exercer une certaine police sur les imprimés qui circulent dans le pays, pratiquement cela revient au même. On ne saurait refuser à l'Etat le droit de connaître, de se renseigner. Et s'il le fait en utilisant les facilités que lui offre le Dépôt Légal, il n'y aurait rien là que de légitime. Pourquoi, après tout, l'enregistrement public qu'est le Dépôt Légal ne rendrait-il pas des services subsidiaires à la sauvegarde de l'ordre public? Du moment que tous les imprimés destinés à être publiés, c'est-à-dire vendus ou distribués gratuitement, sont automatiquement déposés, l'Etat se trouve *ipso facto* armé pour poursuivre les factums constituant des actes délictueux et les écrits de propagande portant atteinte à la sûreté de l'Etat.

Mais autre chose est d'étendre ce contrôle à un domaine strictement privé, de confisquer un droit en s'immisçant dans la vie intime des individus, des familles, des sociétés. Si ces écrits, pour lesquels nous protestons contre l'obligation du dépôt, donnent lieu à des délits, l'Etat a pour les connaître et les punir des moyens spéciaux auxquels le Dépôt Légal doit demeurer étranger. Le Dépôt Légal est une loi de conservation, de garantie et de protection intellectuelles. Il ne peut être une loi de police (1).

Ajoutons ici que la nouvelle loi, reposant sur le système très judicieux du double dépôt (l'actuel, fait par l'imprimeur, auquel s'ajoutera le nouveau, fait par l'éditeur) aura pour conséquence d'astreindre les particuliers, personnes, maisons de commerce, sociétés et administrations, à assurer eux-mêmes le dépôt à la Bibliothèque Nationale des ouvrages qui n'auront pas d'éditeur proprement dit. Le dépôt sera accompagné d'une déclaration ne contenant pas moins de neuf mentions, dont ils auront à se procurer la formule. Leur seule consolation sera de pouvoir faire l'envoi en franchise de port.

LES ÉCRIVAINS

Nous avons dit que les écrivains sont directement mis en cause par le projet de loi. Ils le sont sous plusieurs formes,

(1) Cette volonté inquisitoriale de l'Etat est exprimée non seulement dans la suppression de la condition « destinés à être imprimés » de la loi de 1881, mais on la retrouve à l'art. 20 du projet où, pour la communication à la Bibliothèque Nationale des imprimés au public, il est fait une distinction entre les publications ordinaires « et les œuvres non mises en vente ».

non pas qu'ils aient la charge de la formalité comme ils l'ont eue de 1793 à 1810, mais ils ont fondé de grands espoirs sur la loi nouvelle, qui, dans leur esprit, doit apporter une réglementation souveraine à la question si débattue de la justification des tirages. A tort ou à raison, les auteurs ont l'impression d'être les victimes des éditeurs. Il en est même dont les succès connus se bornent à ce rôle mélancolique et violent. Nous pensons que, s'il y a eu des éditeurs peu scrupuleux, il n'y a probablement pas eu d'auteurs non soupçonneux. Ce sont là deux bien vilains défauts.

Le chiffre de tirage. — La loi de 1881 impose à l'imprimeur déposant d'indiquer le chiffre de tirage et l'imprimeur s'y est certainement conformé chaque fois qu'il a déposé. Sa déclaration accompagne les deux volumes au ministère de l'Intérieur où elle demeure et où il n'est pas d'usage de la communiquer.

La loi nouvelle imposera la déclaration des chiffres de tirage et à l'imprimeur et à l'éditeur. Et à l'avenir, ces déclarations seront communiquées aux ayants-droit qui pourront en obtenir des « copies certifiées conformes ». Entre parenthèses, il faudra, dans une infinité de cas, des recherches très difficiles pour vérifier la qualité de l'ayant-droit. (Songeons, par exemple, aux droits d'auteur de Victor Hugo.) Ce sera pour la Bibliothèque Nationale un travail nouveau, qui nécessitera un véritable contentieux, et elle s'expose à des erreurs, dont les conséquences pourraient fort bien lui causer des ennuis. En tout cas, un contentieux ne sera pas de trop rue de Richelieu.

Il est bon que l'indication des chiffres de tirage soit, comme pour le présent, maintenue dans l'avenir. Mais elle ne saurait impliquer pour l'Etat le droit d'intervenir dans l'exécution des contrats entre particuliers. En fournissant des chiffres de tirage il se met en cause. Par là, il sort de son rôle. C'est aux particuliers contractants, à l'auteur et à l'éditeur, qu'il appartient de s'assurer l'un à l'égard de l'autre de l'exécution des clauses de leurs conventions. L'auteur se méfie. C'est son droit, mais il a à sa disposition des moyens étrangers au Dépôt Légal de se garantir contre la fatale mauvaise foi de son éditeur.

Pour ne pas chercher bien loin, prenons l'exemple des éditions

du « Mercure de France », les exemplaires de tous les tirages en sont numérotés. C'est un moyen d'apaisement, il y en a d'autres. Mais, si possible, ne permettons pas à l'Etat de fournir des renseignements sur une matière qui ne le regarde pas, de s'ingérer dans la *res inter alios acta*. Ceci pour le principe. L'Etat peut-il faire son ordinaire des transactions commerciales ?... Aujourd'hui, et de plus en plus, beaucoup d'éditeurs sont en même temps imprimeurs. En ce cas, il n'y a qu'un seul déclarant ; le jeu des deux déclarations prévues et destinées à se recouper est donc déjà détraqué. Les éditeurs-imprimeurs n'auraient-ils pas à pâtir de l'espèce d'infériorité morale où la loi les placerait par rapport aux écrivains ? Et, par ailleurs, de quel droit un auteur, qui a cédé ses droits pour une somme forfaitaire, en dehors de toute question de tirage, irait-il exercer une surveillance à la Bibliothèque Nationale sur les tirages de son livre, qui n'est plus sa propriété, pour soulever peut-être quelque scandale contre cet éditeur, dont le seul crime sera d'avoir accepté son offre et couru seul les aléas d'une publication toujours onéreuse. Car, ne l'oublions pas, le public qui décide du succès des livres n'est pas un juge sérieux ni sûr et rien ne ressemble autant aux risques du jeu que les risques de l'édition.

Nous regrettons donc, surtout par besoin d'ordre et de rigueur juridique, que la garantie des tirages soit liée à l'institution du Dépôt Légal. Les auteurs — c'est humain — se soucient plus des chiffres de tirage que des chiffres de vente de leurs livres. La loi, ne pouvant les communiquer tous deux, ferait peut-être bien de n'en communiquer aucun. En admettant que des éditeurs aient celé de gros tirages, il peut en être d'autres aussi qui seront gênés de laisser connaître à certains de leurs auteurs la vérité cruelle des chiffres modestes et des affaires mauvaises.

*

Le droit de propriété de l'auteur. — D'après l'article 6 de la loi de 1793, l'obligation du dépôt incombait à l'auteur, et cet article stipulait que si l'auteur ne possédait pas un reçu de son dépôt, il ne pourrait « être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs ». Cette disposition n'a jamais été abrogée. Elle aurait dû l'être en 1810, lorsque le dépôt

a cessé d'être exigé de l'auteur. Mais elle existe et il en résulte que la propriété intellectuelle fait corps avec le Dépôt Légal, en ce sens que les auteurs ne sont protégés contre les contrefaçons, plagiats, reproductions illicites que si leur œuvre a été déposée. Et déposée par qui ? Avant 1810, par eux-mêmes. C'était parfait. Depuis 1810, par l'imprimeur, c'est-à-dire par une personne que l'auteur ne connaît même pas dans les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des cas. La responsabilité de l'imprimeur, les risques de l'auteur n'ont pas tardé à paraître intolérables, et, de bonne heure, la jurisprudence est venue corriger les effets de cet article 6 en admettant, d'une manière constante, que la formalité du dépôt n'était pas attributive, mais simplement déclarative de propriété.

Actuellement donc, il en est du droit d'auteur sur son œuvre comme des contrats et du dépôt comme de l'enregistrement : le non-accomplissement de ces formalités n'entache pas la validité du droit. (Il est entendu que, sauf cession en sa faveur, l'éditeur n'a jamais que la disposition d'un texte en vue de la publication, l'auteur demeurant propriétaire.) Certes, le droit d'auteur se place plus haut ; il ne saurait être atteint par une formalité administrative. Il est conditionné par le fait de la création originale et il est intangible.

Le projet de loi nouvelle demande l'abrogation de l'art. 6 de la loi de 1793, ce en quoi il a raison. Les questions de propriété intellectuelle vont par suite être indépendantes du Dépôt Légal et la loi qui régira celui-ci les ignorera. Elles relèvent d'une autre législation. Désormais, les actions en contrefaçon seront recevables en justice en dehors du dépôt. Elles ne pourront plus être retardées ni entravées du fait de son absence. Ce qui ne veut pas dire que, le cas échéant, le Dépôt Légal ne puisse être invoqué pour déterminer—la *date certaine*, qui sera celle de l'achèvement du tirage, —la date certaine indispensable pour prouver l'antériorité des droits de l'auteur-créateur contre les usurpations des contrefacteurs.

Le droit au pseudonyme. — Ici encore nous touchons à un droit sacré. Mais il semble menacé. Les articles 7 et 9 imposent aux doubles déposants, imprimeurs et éditeurs, l'obligation d'inscrire dans la déclaration qui accompagne leur dépôt « le nom

de l'auteur, sauf pour les œuvres anonymes ». Nous croirions à une simple erreur, si la réserve « sauf pour les œuvres anonymes ». qui sans cela serait une vérité de la Palisse, ne venait préciser qu'il s'agit bien du nom même de l'auteur, dont la recherche est prescrite. Il nous semble qu'ici le projet de loi marche sur le pied des auteurs d'une manière bien sensible. Et puis, pratiquement, comment exiger d'un imprimeur de Besançon ou d'Angoulême qu'il sache que M. Francis de Croisset ne s'appelle pas M. Francis de Croisset ou sous quels vocables M. Anatole France a été baptisé, — car il est évident que France n'est pas son nom ? Les éditeurs eux-mêmes, gens fort discrets, même calomniés, ignorent souvent les noms d'état civil de leurs auteurs. Et ceux-ci ne tiennent pas à porter deux noms. Alors ?... Le nom de l'auteur tel qu'il figure sur l'œuvre est, à notre avis, une mention qui se suffit à elle-même.

Le millésime. — Nous avons toujours pensé qu'en dépit des apparences, auteur et éditeur sont solidaires, en quelque sorte associés en vue de la réussite d'une entreprise commune : le livre qui porte leurs deux noms. Le premier a apporté son génie, le second ses aptitudes industrielles. Et, précisément ici, se rencontre un des exemples de cette solidarité. Le projet de loi exige la mention du millésime sur tous les imprimés. « Ces productions [des arts graphiques] doivent porter... le millésime de l'année de la création ou de l'édition. » (Art. 2.) Cette exigence est-elle bien réfléchie et n'est-elle pas de nature à causer un grand préjudice aux uns et aux autres ? Si le millésime est utile, nécessaire (mais cette nécessité n'aurait pas à être imposée) dans beaucoup de cas, il ne peut que nuire à quantité d'ouvrages tels que livres d'étrennes, qui seront invendables avec des dates anciennes, les livres de luxe, la littérature philosophique ou religieuse, etc.,. Indubitablement, l'obligation française du millésime favorisera la concurrence des livres étrangers. Aussi bien, puisque l'article 7 exige de l'imprimeur la date de l'achèvement du tirage et l'art. 9 de l'éditeur la date de la mise en vente (et en plus celle de l'achèvement du tirage qu'il ignorera dans la majorité des cas), ces déclarations ne sont-elles pas suffisantes à toutes les recherches bibliographiques ?

Il y a, en plus, le « copyright » américain, dont la formalité

précise l'année de publication de quantité d'ouvrages. Il semble qu'on pourrait peut-être concilier toutes choses en limitant la déclaration du millésime aux livres nouveaux et aux premières éditions.

LES IMPRIMEURS

Nous ignorons si les imprimeurs sont avertis des conséquences de la nouvelle loi à leur égard. Ils auront à déposer les imprimés « de toute nature » (art. 1er) et non plus seulement ceux destinés à être publiés. Ce dépôt sera accompagné d'une déclaration en deux exemplaires, datée et signée, mentionnant : 1° le titre de l'ouvrage, les nom et sujets pour les estampes, les photographies, etc. ; 2° le chiffre du tirage ; 3° le nom de l'auteur, sauf pour les œuvres anonymes ; 4° le nom, l'adresse et la qualité de la personne pour laquelle est fait le tirage ; 5° la date d'achèvement du tirage. Pour chaque réimpression comportant quelque modification : même formalité ; et envoi de la déclaration seule et en double exemplaire lorsque le nouveau tirage sera identique au précédent. C'est là une tablature formidable. La production graphique destinée aux administrations publiques ou privées, aux sociétés, aux commerçants, industriels, aux particuliers, aux postes, douanes, compagnies de navigation, contributions, etc., sera, malgré les exceptions prévues à l'article 3, un véritable déluge à canaliser sur les mairies, sous-préfectures ou les préfectures. Un personnel spécial, entraîné au maniement des fiches, sera indispensable dans les imprimeries de quelque importance pour remplir les fiches, assurer le dépôt, rechercher des numéros d'ordre anciens. Les frais généraux de ces maisons seront grevés de dépenses nouvelles et le contre-coup de ces charges ne pourra que retarder l'abaissement escompté des tarifs, s'il ne les aggrave pas.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Et que fera la Bibliothèque Nationale pour recevoir ces torrents de papier ? Comment est-elle préparée à faire face à tous ces dépôts et toutes ces fiches que lui feront parvenir ministère, éditeurs et particuliers et dont elle devra donner des reçus après collationnement des fiches et du contenu des envois ? Remarquons qu'aujourd'hui elle ne délivre pas de reçus. Nous con-

naissons la parfaite conscience du personnel de la Bibliothèque Nationale et ne doutons point qu'ayant obtenu la centralisation de tous les services, jusqu'ici dispersés entre le ministère de l'Intérieur, celui de l'Instruction publique et elle-même (1), elle ne soit à la hauteur de la tâche nouvelle. Il n'en est pas moins vrai que ces multitudes de vérifications, collationnements, d'accusés de réception, de classements, de recherches en vue de chiffrer le tirage, toute cette submersion donne positivement le vertige à qui voit les choses dans leur réalité pratique. Il faudra une armée de bibliographes, sans compter des locaux incessamment extensibles. Si, au moins, tout ce papier était intéressant, utile, documentaire !... Sans doute, par exemple, les catalogues industriels ou commerciaux ont leur valeur, mais ne conviendrait-il pas de se contenter de certaines catégories d'entre eux ?

Qui trop embrasse, mal étreint. Nous craignons que le vieux proverbe ne se vérifie, par la force même des choses, rue de Richelieu.

LES ÉDITEURS

Sous le régime de la loi de 1881, le Dépôt Légal est fait par l'imprimeur, mais aux frais de l'éditeur, le premier ne faisant que déposer un objet appartenant au second.

La nouvelle loi n'augmente pas la charge, puisque le dépôt est toujours de deux exemplaires (sauf pour « les ouvrages de luxe à petit nombre et numérotés et les estampes artistiques tirées à moins de 100 exemplaires et numérotées », qui se déposent par 1 exemplaire). Il n'est point d'éditeur qui se soit jamais plaint de cette obligation, pour onéreuse qu'elle puisse être à la longue. Aussi bien, l'éditeur ne considère pas le Dépôt Légal comme un impôt (2), mais plutôt comme une collaboration d'utilité publique à l'enrichissement de ces formidables archives qui concentrent toute la production intellectuelle nationale pour la conserver totalement et en faire un instrument de travail au service des générations futures.

(1) Avec la nouvelle loi, le ministère de l'Intérieur ne gardera que le service des déclarations dont il recevra l'un des deux exemplaires remis par l'imprimeur déposant.

(2) En Angleterre, le dépôt constitue un véritable impôt, étant de 5 exemplaires et portant seulement sur « des livres qui en sont jugés dignes ». (Eugène Morel, *ibid.*, p. 9.)

Juridiquement, il y a comme un contrat tacite, *do ut des*, entre l'Etat et l'éditeur déposant. Celui-ci s'engage à remettre des exemplaires de sa production pendant que le premier prend ces exemplaires sous sa protection, de manière qu'ils puissent être consultés et utilisés en vue de nouvelles publications. La Bibliothèque Nationale, en enregistrant et en conservant les œuvres, les immortalise. Les éditeurs lui doivent des soins attentifs tendant à augmenter ses collections, source toujours vive où viennent puiser, siècle après siècle, les travailleurs de l'esprit.

Comme l'a justement relevé M. Eugène Morel, c'est proprement « une ânerie » de dire, ainsi que l'ont fait maints députés au cours des successives discussions du budget, que « la Bibliothèque Nationale reçoit les livres pour rien ». En réalité, l'institution du Dépôt Légal coûte des sommes qui dépassent de beaucoup la valeur des imprimés déposés.

LE TEXTE DU PROJET DE LOI

Stendhal, dit-on, se maintenait en forme littéraire en lisant, chaque jour, une page du Code Civil, dont il admirait l'inexorable logique et le style approprié et sobre. Aurait-il pris le même plaisir et trouvé le même profit dans le projet de loi sur le Dépôt Légal déposé dernièrement ? Voyons un peu.

1° L'économie de tout le projet repose, nous l'avons vu, sur le double dépôt : maintien du dépôt ancien par l'imprimeur et adjonction d'un dépôt nouveau, qui sera assuré par l'éditeur, tous deux à raison d'un exemplaire. La réforme réside précisément dans ce dualisme. Et bien ! la loi oublie de le dire. Nous ne plaisantons pas : il n'est pas question de l'éditeur ordinaire dans la loi. Il y a bien un titre B qui annonce un « Dépôt par l'éditeur ». Mais c'est tout. La promesse n'est pas tenue. L'article 9 dit en effet : « Toute personne, auteur éditant lui-même ses œuvres, éditeur ou dépositaire principal d'ouvrages importés, qui met en vente...» Aucun commentaire de cette omission n'est possible. — L'éditeur n'est, d'ailleurs, pas seul oublié, le particulier pouvant éditer des œuvres d'un tiers l'est aussi.

2° L'article 10 commet d'autres oublis qui, pour être de taille plus modeste, n'en sont pas moins stupéfiants. Au demeurant, le texte de cet article est difficilement intelligible. Il entend

prescrire le dépôt des ouvrages fabriqués à l'étranger, mais il le fait de telle manière que, sans le secours de l'article 9, seul serait tenu de le faire l'éditeur français qui est, en outre, coéditeur ou dépositaire de ces ouvrages. Pourquoi pareille confusion ?

3º Cet article 10, on ne sait pourquoi, établit tout à coup une distinction entre les éditeurs étrangers ayant une maison ou une succursale en France et les éditeurs français. Or, si nous saisissons bien, ce qui n'est pas aisé, ces éditeurs étrangers ne seraient tenus de déposer que les ouvrages *importés*, à l'exclusion de ceux fabriqués pour eux ou par eux en France. Pourquoi cela ? Pourquoi surtout faire intervenir ici une question de nationalité, comme si la loi ne fixait pas le Dépôt Légal obligatoirement pour l'ensemble des habitants du territoire ? On ne comprend pas. Il eût suffi, pensons-nous, de faire ressortir que ne peuvent être mis en circulation (vente ou distribution gratuite) en France des productions graphiques importées et portant le nom d'un éditeur ou intermédiaire domicilié en France qui n'ont pas été déposées par deux exemplaires.

4º L'article 17 réserve la surprise d'un sens nouveau donné au mot « publication », à moins que, chose peu probable, la prescription de l'action publique (3 ans) ne soit plus longue pour l'imprimeur tenu de déposer à l'achèvement du tirage que pour l'éditeur tenu de le faire à la mise en vente.

5º L'article 20 nous parle de « la forme à donner au dépôt dans les cas nouveaux spéciaux qui viendraient à se révéler ». Ceci pour faire allusion aux créations nouvelles des arts graphiques qu'on ne peut prévoir aujourd'hui. Ah ! qu'en termes galants...

6º Alors que l'imprimeur est tenu de signer sa déclaration (art. 7), l'éditeur, lui, n'y est pas obligé (art. 9).

7º L'article 9 omet de demander à l'éditeur d'indiquer le titre de l'ouvrage (rien que ça) et d'autres choses encore, mais il exige de lui la date de l'achèvement du tirage, ce qui l'embarrassera beaucoup.

8º L'article 9 — encore lui — est en contradiction avec l'article 10. Il parle de 1 exemplaire et 10 de 2 exemplaires à déposer lorsqu'il s'agit d'œuvres importées, c'est-à-dire imprimées à l'étranger.

9º L'article 3 contient une énumération arbitraire et absurde. Méfions-nous des énumérations limitatives !

Comme on le voit, c'est le gâchis...

Nous ne voulons pas abuser davantage de la patience des lecteurs qui ont bien voulu nous suivre jusqu'ici. Qu'ils soient seulement persuadés que nous aurions pu les conduire jusqu'à 20º. Les articles 2, 3, 11, 13, 14 et 16 fourmillent encore d'omissions, imperfections, négligences de toutes sortes.

Cette loi est proprement fagotée. Nous devons à un excellent article de M. Vuibert, publié dans la *Revue Politique et Parlementaire*, numéro du 10 février 1922, d'avoir eu connaissance des dangers que fait courir le projet de loi qui va être voté à la Chambre d'un jour à l'autre. Une fois de plus, nous avions la candeur de faire confiance au législateur. Depuis les années lointaines où le Dépôt Légal est régulièrement revenu sur le tapis à chaque discussion du budget, il nous semblait qu'on avait eu le temps de mettre sur pied un projet sérieusement étudié. Mais, hélas, il faut bien le constater, cette loi est encore du bavardage. Sous notre régime de partis politiques, on légifère comme on discourt. La légèreté est devenue la règle. On dirait vraiment que les Chambres ont la tête fatiguée. Cela frise la moquerie. Le sens législatif se serait-il perdu ?... Nos députés et sénateurs sont d'indignes descendants des auteurs du Code Civil. Ils font des lois innombrables et inexécutables qui ne peuvent exercer que la plus fâcheuse influence sur l'esprit public. Le domaine du Dépôt Légal était pourtant bien clair, bien circonscrit. Pour être appliquée, une loi doit être applicable. Elle ne doit contenir aucune disposition irréfléchie, ouvrant la porte aux infractions. Elle ne doit rien exagérer pour pouvoir exiger une absolue observation.

Or, justement, il suffira de s'en tenir strictement au texte de notre loi pour échapper à ses exigences ou réussir à la tourner. Il paraît que sous la réglementation actuelle, aucune imprimerie en faute n'a jamais été frappée de l'amende prescrite. A l'avenir, il serait bon qu'il en fût autrement à l'égard des imprimeurs et éditeurs qui se déroberont au dépôt. Mais ne leur demandons pas l'impossible. *Impossibilium nulla est obligatio.*

En revanche, pourquoi n'y aurait-il pas des aggravations de

peine pour les contrevenants récidivistes ? La nouvelle loi n'en prévoit pas, ce qui est une faiblesse de sa part.

LA RÉFORME

Le dépôt actuel ne rend pas. M. Eugène Morel, le distingué chef du service du dépôt à la Bibliothèque Nationale — nous tenons à le remercier ici pour les statistiques qu'il a pris la peine d'établir et de publier dans son opuscule cité — nous renseigne et édifie sur les résultats de l'astriction non sanctionnée. La « Nationale » reçoit (chiffres de 1911) environ 2.000 volumes sur les 5. 000 qui sont publiés, 271 thèses sur 2.000 qui sont présentées ; 500 ouvrages réclamés pour 1. 500 réclamations. Suivant le rapporteur de la loi, « le 15 0/0 seulement des périodiques arrivent au complet ; 42 départements seulement ont déposé des affiches, la Seine en a déposé 77, nombre étonnant ». Pour les estampes, c'est plus impressionnant encore : pendant ces 20 dernières années, il a été déposé 1 épreuve de Forain, 1 de Besnard, 1 de Leheutre, 0 de Steinlen, 0 de Naudin. « Le dépôt, à de très rares exceptions près, ne fait plus entrer à la Bibliothèque qu'une encombrante imagerie de caractère commercial. On n'a pas déposé, en 1920, quatre pièces, dont un amateur voudrait pour sa collection personnelle (1). »

Dans son rapport au ministre de l'Instruction publique, M. Homolle, l'éminent administrateur général de la Bibliothèque Nationale, écrit :

L'accroissement normal de nos collections est étroitement lié au fonctionnement régulier et autant que possible parfait du Dépôt Légal. Grâce à lui aucune des gravures sur cuivre, sur pierre ou sur bois qui se tirent en France ne devrait échapper au cabinet des estampes, que le tirage soit fait dans une imprimerie ou par les soins des auteurs eux-mêmes. Il fut un temps où cet idéal, pour nous si décevant, semble avoir été réalisé. Nous en avons eu la preuve en classant cette année les épreuves de Daumier, reçues jadis, au fur et à mesure de leur apparition, du ministère de l'Intérieur et demeurées en vrac dans quelques cartons du cabinet des estampes. Nous les y avons trouvées si au complet, dans des conditions si bonnes et quelquefois si rares, qu'elles constituent une œuvre de Daumier, gros de plus de numéros que le catalogue de Hasard et Delteil. Ce n'est pas avec le rendement actuel du Dépôt Légal que nous pourrions aujourd'hui en faire autant ; pour les artistes contemporains, on réserve pareille aubaine à nos successeurs ; il est tombé très bas et ne cesse de dimi-

(1) Rapport, p. 9.

nuer en quantité et en qualité, soit par la négligence des typographes, soit par l'insouciance ou l'ignorance des artistes qui ne se croient pas soumis aux obligations des éditeurs professionnels.

Mais il y a mieux. L'Imprimerie Nationale elle-même, les imprimeries de l'État des Chambres ne déposent pas. Elles négligeraient en outre la mention obligatoire de l'imprimeur sur leurs travaux.

Après cela, il n'y aurait plus qu'à « tirer l'échelle », s'il n'était plus sage de réformer l'institution même en prenant pour point de départ le projet de loi tel qu'il a été déposé sur le bureau de la Chambre, le 28 décembre 1921, mais amendé, refondu, mis solidement sur pied.

La loi demande à être rendue opérante.

Son excellent principe du double dépôt, ses heureuses dispositions relatives aux sanctions renforcées, au prolongement des délais de prescription de l'action publique (3 ans au lieu des 3 mois actuels) et à la franchise postale des envois d'ouvrages, ne demandent qu'à jouer dans un texte clair et des prescriptions mises au point avec ordre.

Sur le métier remettons notre ouvrage...

FERNAND ROCHES.

LE CLUB
DES PETITES LICORNES[1]

—

VII

OU LUCIEN CHERCHE L'OUBLI DANS DES AMOURS MÉTAPHYSIQUES

Pour se consoler de ses déboires, Lucien flirta. Il essaya sur toutes les jeunes filles l'effet de ses tirades ; la laideur ne le rebutait pas et l'extrême jeunesse avait pour lui des charmes.

Ce fut ainsi qu'il découvrit Suzanne White. C'était un être taciturne aux yeux sombres, au teint jaune, qui portait un catogan châtain clair et des robes peu seyantes ; sa figure osseuse semblait taillée dans du bois, elle avait l'expression énigmatique et hautaine que les sauvages donnent à leurs dieux, et Lucien la surnomma : « le petit fétiche ».

Jamais homme ne s'était soucié d'elle. Qui donc aurait soupçonné en ce front têtu un éperdu désir de rendez-vous, de correspondances mystérieuses, de fiançailles romanesques ? Qui donc aurait deviné que ces yeux inexpressifs cherchaient obstinément dans la foule celui qui dit : « Je t'aime ? »

Elle décourageait la sympathie ; à dix-sept ans, elle se donnait des allures de vieille fille ; elle croyait avoir beaucoup vécu ; elle lisait les philosophes pessimistes et proclamait d'un timbre acide qu'elle n'avait pas d'amis.

On la recevait partout et on lui faisait fête, car elle était

(1) Voy. *Mercure de France*, n° 569,

fille unique d'un des plus gros négociants de la contrée.

Lucien, très vite, humanisa le petit fétiche. En quelques valses, la moue devint sourire; il risqua des compliments; il lui fit exposer ses idées sur l'amour; elles étaient extravagantes, mais il ne riait jamais, opinait de façon très grave, la regardait longuement sans mot dire, jouissant de la sentir déjà troublée.

Elle perdait un peu la tête! N'y avait-il pas de quoi? Un jeune homme s'occupait d'elle, lui murmurait des propos d'une tendresse discrète, un jeune homme l'aimait peut-être. Et quel jeune homme! Un héros du jour, car son intrigue avec Louise Maghuita avait suffi pour le poser.

Il lui faisait une cour respectueuse; dès l'abord, il lui avait laissé entendre combien il la mettait au-dessus des autres jeunes filles, il la jugeait une créature d'élite; leurs deux âmes, qui n'étaient pas faites pour ce milieu frivole, s'étaient rencontrées dans un sanctuaire de silence et d'idéal.

Parfois, il risquait de vagues allusions à la coquette qui l'avait torturé; il avait sur les affections mondaines des phrases désabusées; et malgré son désenchantement, il croyait encore à l'Amour, en un amour absolu, fait d'abnégation et de sacrifice.

Et Suzanne, de toute son âme, aurait voulu s'offrir pour le guérir, le sauver, mais il ne lui disait pas : je vous aime.

Il l'énervait par des réticences.

Il commençait toujours des phrases tendancieuses qu'elle écoutait avec un espoir toujours déçu; il paraissait toujours sur le point de prononcer les paroles attendues, et puis se dérobait dans une réflexion générale. Elle pensait : « Il m'aime, mais il n'ose pas me l'avouer, il faut que je l'y force ».

Avec des regards implorants, elle le priait de continuer; il la sentait toute tremblante et brûlée de fièvre. Enfin,

un jour, ils traversaient une bibliothèque déserte ; elle était animée par la valse et lui parut désirable ; il l'enlaça, et, parmi les cheveux épars sur les tempes, tout près de l'oreille, il lui mit un baiser.

Elle pâlit, défaillit presque, et doucement il lui frôlait la nuque de ses lèvres, tandis qu'elle poussait un gémissement tendre et demandait, à voix basse, honteuse un peu :

— Au moins, jurez-moi que vous ne l'aimez plus, elle !

Il répondit en levant les épaules :

— L'ai-je aimée ? J'étais fou et aveugle ! Mais maintenant je vois que ce n'est pas cela, l'amour !

Sa cour devint plus assidue. Mais leur flirt restait presque métaphysique ; bien que piquée par la jalousie, et troublée par un baiser, elle semblait toujours oublier qu'elle eût un corps.

Les caresses ne prenaient pour elle aucune valeur sensuelle, c'était un langage, un échange de promesses, une communion.

Ils dissertaient, s'entretenaient beaucoup de leurs lectures ; Lucien lui récitait des fragments de Heine, de Gœthe, et surtout il lui rythmait cette phrase d'un de ses poètes préférés :

« Les hommes disent souvent qu'ils n'ont ou qu'ils n'ont eu qu'un amour en leur vie, et c'est rarement vrai ; ils parent leur désir ou leur indifférence du merveilleux malheur de ceux qui sont créés pour un amour unique, et quand un de ceux-ci vient dire la vérité profonde et douloureuse, qui ravage sa vie, les mots trop employés par les amants heureux ont perdu toute leur force, toute leur gravité, et celle qui les écoute rabaisse, sans y penser, les pauvres mots sacrés, et bien souvent si tristes, à la valeur profane et au sens souriant qu'ils ont parmi les hommes. »

Il lui disait aussi ce couplet de son cru :

« Vous habitez très loin de moi, princesse, en un don-

jon aux créneaux bleus. Je me suis préparé comme pour une fête ; je porte au rendez-vous le miel de ma vie, la fleur de ma pensée ; et vous venez à moi, souriante et parée, dans la longue avenue où les lys, les roses et les hortensias exhalent leur prière. Notre amour n'est pas une vulgaire joie; nous allons l'un vers l'autre, dans les jardins fleuris, parmi les clairs bassins et les claires statues, nous dissertons de l'âme aux éternels secrets. Dans mes yeux pâlis d'avoir pleuré, tes yeux ont plongé jusqu'à l'âme ; voici des mots nouveaux et des fleurs nouvelles, des chemins ignorés où nos pas vont sans bruit. Allons ainsi plus loin, jusqu'à l'orée du bois, en dissertant de l'âme aux éternels secrets. »

Elle écoutait, souriait d'extase et ne soufflait mot. Elle ne s'étonnait pas, outre mesure, d'être comparée, tour à tour à une lampe, à une source, à une madone de Giotto, car les femmes ne discernent pas facilement le ridicule des amours qu'elles inspirent.

Louise ne daignait pas être jalouse ; d'un geste, d'une caresse,elle reprenait parfois Lucien, montrait à tous qu'il était son esclave et, heureuse d'avoir prouvé sa puissance, le renvoyait à son nouveau flirt avec d'agréables railleries.

On souriait, et, comme Suzanne avait des prétentions à la haute culture, on disait :

— Il lui parle philosophie.

Cependant Lucien, qui avait commencé à s'occuper de Suzanne avec une curiosité un peu malicieuse, découvrait en elle un charme caché, une beauté toute prête à éclore, et il était infiniment ému de cette beauté qu'il était le seul à remarquer, ou le premier à pressentir.Dans le début, il s'était plu, non sans ironie, à la traiter d'esprit exceptionnel, d'âme d'élite, et il commençait à la trouver vraiment très supérieure aux jeunes filles pour qui le chapeau de Mlle Z... ou le képi du lieutenant X... semblaient clore l'horizon. Cependant il ne l'aimait pas

et parfois il se promettait de cesser ce jeu cruel ; elle ne méritait pas d'expier les péchés de Mlle Maghuita.

Mais la coquetterie de Louise et le désœuvrement le ramenaient vers elle, distrait et dur.

Avec étonnement elle lui demandait la cause de son humeur chagrine; alors, pour inquiéter son cœur et troubler sa chair, il l'accusait de ne pas l'aimer, de n'avoir pas de tendresse et de ne lui donner que des petits baisers secs et froids.

Elle souffrait, pensant qu'il avait peut-être raison, et se promettait de mieux faire.

VIII

OU L'ON ÉCOUTE UNE SONATE DE BEETHOVEN

Par un après-midi très doux de mars, Lucien et Suzanne ont rendez-vous à la Vieille-Chapelle.

L'hiver, attiédi par les brises marines, semble se traîner avec une langueur sensuelle ; c'est dans le petit club une fièvre de distractions, de voluptés un peu molles, d'étreintes incomplètes.

Lucien, très en retard, arrive lentement; il pense avec un plaisir cruel à l'impatience fiévreuse de sa petite amie ; il analyse le sentiment complexe, la douceur triste d'être aimé par une femme et de regretter les baisers d'une autre.

Dans l'allée qui conduit à la Vieille-Chapelle, les feuilles pourries forment un tapis gluant et exhalent encore une odeur amère ; les vapeurs flottantes s'accrochent aux arbres par lambeaux et des gouttes d'eau tombent des branches avec un choc mou.

Du côté de la sacristie se meurt un air de valse, et les derniers rayons du jour expirent dans la pénombre de l'étrange boudoir. Au piano, le buste de Suzanne White se dresse dans sa gloire maigrelette. Etrangement jaune et décharnée, les yeux flambants de lueurs d'incendie,

plus que jamais elle ressemble au petit fétiche d'une peuplade sauvage.

Elle colle son nez au carreau. Oiseau inquiet, elle regarde le ciel où le vent d'ouest pousse des nuages bas ; elle regarde les ruines de la vieille abbaye, les fenêtres lourdes qui éclairent d'étroites cellules où des générations de blessés cherchèrent l'oubli à l'ombre de la croix ; elle rêve qu'elle est une petite sœur cloîtrée en des voiles noirs ; ses pas sont silencieux et l'on n'entend qu'un cliquetis de chapelets. Puis son imagination l'emporte bientôt vers une autre chimère ; elle est reine, elle est belle, sa puissance est infinie ; Lucien l'adore.

Hélas ! pour la troisième fois la valse meurt, recommence sans distraire sa pensée ; elle tressaille et s'arrête au moindre bruit, mais celui qu'elle attend ne vient pas et dans tous les accords semble tinter cet angoissant arrêt : « Il ne t'aime pas ».

Et soudain la porte s'ouvre ; la valse expire sous ses doigts raidis. C'est lui ! Il la regarde.

— Bonjour, vous, fait-elle d'un petit air indifférent.

— Bonjour Suzanne ; à quoi pensiez-vous en jouant cette valse bébête ?

— Ça ne vous regarde pas.

— Ah, ces yeux brillants et cernés ! C'est mal de vous énerver comme cela, à froid.

Le ton est déplaisant ; Suzanne est vexée ; elle ne peut plus dissimuler et ses yeux se remplissent de larmes.

— Je vous en prie, fait-elle, suppliante, ne me parlez pas ainsi. Si vous saviez dans quel état je vous attends depuis deux heures ; j'en suis malade.

— Depuis deux heures? Je ne suis en retard que d'une heure.

— C'est vrai, mais moi je suis arrivée en avance, tandis que vous, vous avez toujours le temps ; je devine où vous étiez.

Il sourit de l'irritation du petit fétiche, qui aussitôt sent redoubler son humeur.

— Oui, vous preniez le thé chez Louise Maghuita. Je le sais, on me l'a dit. Vous l'aimez encore, bien qu'elle n'ait pas de cœur, qu'elle soit toujours entourée de ses flirts, et qu'elle se moque de vous ouvertement.

Lucien est piqué au vif et il répond méchamment :

— En amour, il y a toujours l'un des deux qui se moque.

Mais l'allusion a trop bien porté, et pour le coup, elle pleure ; elle se lève, elle veut partir.

Alors il lui prend les mains.

— Pardon, Suzanne, je suis nerveux. Mais aussi pourquoi me disiez-vous des choses méchantes ? Vous savez bien que mon cœur vous appartient, que je vous aime exclusivement.

Doucement, il baise la peau satinée de ses paupières, il savoure l'amertume de ses larmes.

Les coudes au piano qui vibre lugubrement, elle pleure plus fort, énervée par cette caresse, et elle répète :

— Vous ne m'aimez pas, je sais que vous ne m'aimez pas.

Cependant, elle lui rend ses baisers, maladroitement.

Et, tout en écoutant les petits sanglots puérils, il pense à Louise ; il pense à sa science de la coquetterie, à l'étrange regard de ses yeux gris, aux gestes menus et fins avec lesquels elle semble s'offrir tout entière.

Puis son regard se reporte sur l'enfant éplorée. Le chagrin ne l'embellit pas. Ses yeux sont rouges et son petit nez renifle ; elle ne connaît pas encore l'art d'accommoder la douleur avec les exigences de la beauté.

Et Lucien, en voyant ses larmes, se rappelle par contraste son rire saccadé, grinçant, qui n'est pas beau. Il se souvient d'un trait de Mme Mulcigo, dépitée d'avoir essayé vainement son éducation : « On ne sait par quel bout

la prendre ! » et l'on avait fait d'elle cette caricature un peu méchante :

— Marionnette perfectionnée ! Premier ressort : petit cliché sentimental ; c'est ridicule ! Second ressort : elle danse sans souci du rythme; c'est agaçant ! Troisième ressort : elle fait grincer son rire ou ruisseler ses pleurs; c'est intenable !

C'est une charge, mais il y a du vrai, et Lucien sent qu'il ne pourra jamais l'aimer.

Ils se taisent, écoutant rôder autour d'eux la nuit tombante.

Lucien ne distingue que la tache blanche de son profil, tandis qu'il écoute cette sonate de Beethoven...

C'est un être perdu dans les ténèbres.

Il se traîne sur les dalles froides, il tâtonne le long des murs ; tout est noir et la prison n'a pas d'issue ; la douleur le terrasse et la mort est lente à venir.

Après quelques appels déchirants, ce sont des cris étouffés, puis la prostration, l'accablement, l'inconscience. Mais, soudain, il tressaille; une voix l'a appelé, une forme a passé, une main prend sa main et le guide ; là-bas, incertaine, une clarté descend d'un soupirail. A la vue de la lumière, un cri de confiance jaillit de son cœur; son corps est esclave, mais son âme est divine; sur des trilles légers comme des ailes d'alouette, libérée, elle s'envole et monte au delà de toute souffrance, dans l'éblouissante lumière.

Le silence retombe. Suzanne reste au piano, immobile, silencieuse, et l'on ne voit plus rien que la pâle lueur de la fenêtre romane.

Lucien, sur le canapé, songe, le front bas. Captif de ses sens, de sa curiosité malsaine, une main s'est tendue pour le mener à l'amour, à la lumière. Mais, hélas ! mieux que des anneaux d'airain, deux bras enlaçants l'enchaînent à terre.

IX

OU LE LECTEUR FAIT AVEC LE T. C. P. L. UNE PROMENADE PRINTANIÈRE

Le T. C. P. L. était allé passer ce jour de printemps au bord de la mer.

Il avait une façon particulière de voyager, le petit groupe, lentement, en rêvassant, avec des arrêts, des détours, des fantaisies de pension mixte et d'école buissonnière.

Seule et boudeuse, enveloppée d'un grand plaid écossais, le teint vert sous son chapeau rouge, Renée de Targe ouvrait la marche. Elle semblait le Printemps Malsain guidant le Monde vers l'Amour Maléfique. Elle feuilletait un livre du dix-huitième siècle, un livre de Lenthéry intitulé :

« Les Aventures galantes du Chevalier Pince
Ouvrage orné de gravures. »

Le premier couple suivait Renée; les autres couples s'espaçaient tout le long de la grève immense. Nul ne demandait d'explications, et la directrice du pensionnat s'inquiétait moins que personne du but ignoré vers lequel tendait son caprice.

Soudain, elle se trouva nez à nez avec un gros ecclésiastique qui lisait des oraisons en conduisant ses élèves. Les deux chefs de bande levèrent simultanément la tête; les yeux sombres rencontrèrent les yeux bleus luisant sous des lunettes. Renée passa sans se déranger, avec une moue. Les jeunes filles, effrontément, riaient en dévisageant les potaches. Quelques grands dégingandés baissèrent le nez en rougissant, d'autres coulaient de côté des regards sournois. Le bon curé, suant d'angoisse, surveillait le passage, comme une poule qui craint pour sa couvée. Des propos légers et prononcés à dessein purent parvenir aux oreilles des jeunes dadais en uniforme. Lucien Delsay,

qui était de méchante humeur parce que Louise Maghuita le négligeait un peu, grommelait :

— Quelle éducation ! C'est renversant !

On fit halte autour d'une méduse. La fleur des mers, qui avait flotté, transparente et nacrée, gisait, flétrie ; des bestioles la dévoraient et sautillaient incessamment, pareilles dans leur va-et-vient à des grains de poussière dans un rayon.

Puis on se rassembla autour de Madeleine Ridelperez pour admirer un autre phénomène.

Sous son mince corsage en broderie anglaise elle était marquée d'un coup de soleil. L'astre s'était glissé par toutes les petites fleurettes et les avait minutieusement calquées en rouge sur les épaules blanches et grasses.

Cependant Suzanne White et Lucien allaient côte à côte et faisaient un généreux, mais inutile effort pour dissimuler.

Depuis quelques jours Louise ne quittait pas Roger de Trèche, et ce n'étaient que rires et confidences. Lucien faisait mine de ne rien voir et s'efforçait de paraître gai. Volubilement il racontait des souvenirs d'enfance et narrait à Suzanne les derniers potins. Mais ils sentaient bien tous deux qu'ils ne s'intéressaient guère à ces choses; la question obsédante, ils n'osaient pas se la poser.

Pour cacher leur embarras, ils s'amusaient à cueillir des œillets sauvages, et leur enfantine détresse s'aggravait au parfum attendrissant et subtil. Ils franchirent les dunes et s'assirent à la lisière du bois. Dans une indicible lassitude, ils remuaient de leurs doigts le sable, terre idéale, stérile, pareille à de la lumière cristallisée, qui garde à d'insondables profondeurs les cadavres qu'elle a pris.

Autour d'eux, les pins, couchés par les rafales, rampaient. Les troncs se tordaient comme de grands serpents rugueux, et ils élevaient vers la brise de bizarres branches toutes noueuses qui craquaient avec un bruit sec, grinçaient comme des armatures de fer, au moindre souffle.

Les aiguilles jonchaient le sol et d'interminables sentiers se déroulaient, nostalgiques, entre les troncs difformes et des roseaux aigus comme des lances.

Les effluves de la forêt les enveloppaient d'une tristesse trop forte, que leurs cœurs blessés ne pouvaient supporter.

Et soudain, étendue sur le sable, la tête dans les mains, elle se mit à pleurer, et lui, énervé, gagné par la contagion, avait peine à retenir, des larmes. Et, pour la première fois de la journée, il cessa de penser à Louise. Il voulut s'approcher de sa compagne, la consoler d'une caresse, mais elle le repoussa en disant : « A quoi bon ?... »

Un instant, il prit sa main, qui était sèche et brûlante, et ils restèrent silencieux, affalés dans cette étuve aux balsamiques parfums.

— A quoi bon, continuait Suzanne, à quoi bon la caresse, à quoi bon la pitié ?... Tout cela ne sert qu'à blesser, qu'à torturer davantage.

Elle voulut revenir sur la plage et contempla un instant l'horizon, la grève décolorée par l'incandescente lumière, l'océan aux étranges reflets de métal en fusion.

— Comme c'est vide ! Comme tout est vide !

La fuite des dunes pâlies portait leur pensée dolente à des rêves de néant. Elles tournaient lentement en courbes insensibles, se dérobaient comme un souvenir qui s'efface, se perdaient dans l'implacable bleu.

Et rien qui reposât un instant l'esprit éperdu ; rien qui pût solliciter un désir d'énergie et proposer un but à l'effort.

Lucien sentait son cœur pareil à ces dunes mouvantes ; las d'essayer de vouloir, il enviait leur passivité sans souffrance et murmurait avec Suzanne :

— Comme tout est vide ! Comme tout aussi est inutile ! On enfonce et l'on trébuche, sans jamais avancer. Un jour, le banc de sable nous happera, et tout sera fini. Et tous nous dormirons du même sommeil ; les satis-

faits et les inquiets ; les blasés comme ceux qui portent au cœur la blessure d'amour.

X

OU MADEMOISELLE MAGHUITA CRAINT DE PERDRE UN COLIFICHET DANS LES DUNES

Louise Maghuita courait entre les dunes, et de Trèche la poursuivait.

Soudain elle s'écria :

— Roger ! Roger ! j'ai perdu le petit hibou en platine que j'avais à mon bracelet ! Regardez, il est tombé par là ; cherchez, je vous en prie.

— Que me donnerez-vous si je le trouve ?

— Ce que voudrez.

— Eh bien, le voici. Mais donnez-moi un baiser ou j'enlize le hibou. Tenez, je le mets dans le sable ; vite ou j'ouvre les doigts.

— Allons, puisqu'il le faut...

Longuement, des lèvres il lui caressait la nuque.

— Mais, fit-il, c'est vous qui devez me donner un baiser ; celui-ci ne compte pas.

— Alors, voilà, êtes-vous content ?

— Eh ! vous badinez... un petit baiser sec comme cela, sur la joue ; vous me prenez pour un aïeul ?

— Vraiment, vous êtes exigeant, que faut-il pour vous rendre heureux ?

— Mais un baiser de passion qui me laisse un peu le goût de vos lèvres, comme cela, tenez !

Et brusquement, il l'avait saisie. Il avait collé ses lèvres à sa bouche ; elle ployait sous son étreinte, toute engourdie par le souvenir d'anciennes caresses. Le désir, d'un coup d'aile, les avait renversés au flanc de la dune. Ils restaient enlacés, les bouches unies, la tête perdue, oubliant tout, comme morts.

Un grand cri vint d'en haut, qui les réveilla hébétés. C'était Delsay et, auprès de lui, Suzanne et Lenthéry.

— Qu'y a-t-il ? s'écria le groupe qui sortait du bois de pins et semblait surgir des terriers à renards. On chuchotait :

— Un flagrant délit !

— C'est inouï !

— C'est scandaleux !

La plupart des jeunes filles prenaient la chose au tragique.

— Vraiment, elle va trop loin !

— Elle exagère !

— Elle nous compromet !

— Ça n'est pas étonnant qu'elle ait du succès.

— Et l'explication de de Trèche, comment la trouvez-vous ?

— Qu'a-t-il dit ?

— Mademoiselle Maghuita a glissé le long de la dune.

— Quelle glissade! C'est une culbute !

— Mais quel est l'imbécile qui a poussé ce cri?

— C'est elle.

— Ah ! vous croyez qu'ils en étaient là ?

— Alors, on a dû vraiment les déranger !

Chacun était tellement occupé à placer son mot que personne ne vit Lucien Delsay, hagard, suivre en courant un petit sentier et s'enfoncer dans le bois de pins.

XI

OU MÈNENT LES MAUVAIS CHEMINS

Delsay, trébuchant, essoufflé, s'en allait vers la ville. Il s'arrêta à la terrasse d'un café, avala coup sur coup plusieurs verres de cherry brandy, et, ne pouvant demeurer en place, fébrilement, reprit sa route incertaine.

Il s'engagea dans une longue avenue bordée de mai-

sons blanches, désertes et closes dans la chaleur étouffante du printemps ; puis, deux murs aux réverbérations aveuglantes semblaient se prolonger à l'infini.

Sous la lumière crue, il allait, ivre ; et, parfois, il chancelait, accablé de chaleur, cherchant vainement un peu d'ombre.

Enfin un terrain vague s'offrit. Il y entra, espérant un refuge. D'immenses affiches jaunes et bleues couvraient des palissades ; autour de pierres à demi taillées l'herbe poussait par plaques luisantes. Il vit cela comme dans un rêve et cependant avec une surprenante intensité.

Sous ses pieds, des grillons chantaient, infatigables, et toute leur petite âme noire s'exhalait dans un hymne sauvage vers le soleil dévorateur.

Dans l'azur passèrent de grandes lueurs, des zigzags de feu auxquels succédaient des taches jaunes et violettes. Les petits génies de la terre redoublaient de furie ; ils semblaient surgir autour de lui, l'entourer de leur ronde fantastique, ricaner comme des diablotins en secouant leurs castagnettes. Alors il vit une prodigieuse ombre noire ; il eut peur, il voulut fuir ; mais il fit à peine quelques pas et tomba raide et lourd comme un bloc de pierre. Il n'entendit plus que des cloches, des cloches !...

Quand il revint à lui, une voix brutale criait : « Amenez le cercueil roulant ! »

Il essaya de se redresser, mais une violente douleur lui tira un gémissement ; il porta la main à son front qui était entouré de linges et lui faisait mal.

Par une porte ouverte, il entendit un véhicule passer avec un petit grincement, et, rassuré, il pensa que le cercueil roulant n'était pas pour lui.

Son regard étonné parcourut l'ameublement sommaire d'une chambre d'hôpital, il regarda longtemps au mur vert un crucifix de plâtre. Il fit un douloureux effort pour rassembler ses souvenirs, et, tout à coup, il perçut un pas

léger, et, sous la cornette blanche, une figure jeune encore. Une voix lui dit doucement :

— C'est une insolation ; vous avez eu de la chance ; vous vous êtes blessé au front et vous avez saigné. Ce ne sera rien, mais il faut vous reposer.

La lumière tombait par de hautes fenêtres et le blessé voyait frissonner dans l'air bleu une branche d'arbre ; l'odeur de son pansement l'écœurait ; il regardait s'agiter la branche, et il lui semblait qu'elle était très loin. Enfermé au fond de l'Océan, sous une cloche de verre, il se débattait dans l'air rare. Il demanda qu'on ouvrît la fenêtre ; le vent frais pénétra, il respira mieux et s'abîma dans la torpeur.

XII

OU LUCIEN SE PRÉPARE A LA REVANCHE

Delsay fit à l'hôpital un assez long séjour.

« Il est prudent de rester couché encore, lui disait-on, vous avez été très affaibli par une grande perte de sang. »

Il sentait le besoin de se recueillir, il se plaisait à cette villégiature originale.

Avec un sentiment de regret, il pensait à la dernière période de sa vie.

Le souvenir d'amour doit être toute bonté, toute beauté, force et consolation des jours mauvais. Pour lui, ce ne serait que honte et amertume, parce qu'il en avait plu ainsi à une enfant perverse. Certes, il avait le droit de la haïr, mais était-elle la seule coupable ? Sévèrement, il scrutait sa conscience. Il comprit qu'il n'aimait pas Louise, qu'il ne l'avait jamais aimée. Impatient de connaître l'amour, à force de rêveries, de lectures, de grandes phrases, il s'était suggestionné. Son sentiment était artificiel et faux ; en réalité, il n'avait éprouvé auprès d'elle que vanité et sensualité. Et maintenant qu'à la première bourrasque tout l'édifice s'écroulait comme un château

de cartes, il souffrait ; mais pouvait-il se plaindre ? Il est des passions qui fondent sur l'homme comme des bêtes de proie, le terrassent, et, après toutes les tortures, le traînent au meurtre, à la folie, au déshonneur. Mais, lui, ressemblait à un enfant qui se brûle pour connaître la sensation, et pleure ensuite. Curiosité, désœuvrement, littérature, tel était le bilan de cet amour.

Pour apprécier le peu de réalité de ses souffrances, il regardait autour de lui. Il s'intéressait aux misères, aux maladies de chacun ; il se promenait dans la grande salle des fiévreux et distribuait des secours. Il observait un ouvrier dont le bras avait été broyé et qu'on avait amputé. C'était un adolescent à la pauvre face de pierrot, aux cheveux coupés ras avec de grands yeux de candeur et de résignation. Une vieille femme était auprès de lui ; elle voulait guérir son fils, le garder, malgré la misère qui les guettait tous deux. Un homme, que personne ne venait voir, avait subi l'ablation de trois côtes, et la pensée de l'horrible vide dans la poitrine obsédait Lucien.

Il s'étonnait de ce désir de vivre, de cet instinct si tenace chez les miséreux ; il se disait que nous traitons comme une maîtresse la vie, dure aux uns, aux autres amène ; nous nous y cramponnons quand elle nous repousse, et nous n'en voulons plus quand elle nous a rassasiés.

En dépit des raisonnements, les jalousies, les rancœurs renaissaient avec sa force. Il n'aimait pas Louise, il la haïssait même, mais le désir subsistait en lui, plus impérieux et plus obsédant. Parfois, mieux qu'une mouche au creux d'une fossette, la laideur morale excite un appétit pervers. En vain, il se débattait contre cette hantise ; il essayait d'orienter sa pensée vers un autre but. Mais, toujours, il revenait à la vaine évocation du corps frôlé si souvent, et pourtant inconnu.

Un soir qu'il somnolait par un temps très lourd, il

crut voir une femme dans un costume de marquise ; et, sans une parole, elle se dévêtit. Des cheveux blonds de page remplacèrent les boucles poudrées, et son corps se révéla, vêtu seulement d'une ceinture de bijoux. Il la reconnut; c'était elle, c'était Louise! Il l'appela d'un long râle de désir; mais elle riait énigmatique et pleine de dédain ; son rire fusait par gammes nuancées et subtiles; il était dédaigneux, hautain, ironique et cinglant. Et Lucien s'écria rythmant dans son délire une chanson pour elle.

« Du rire encore, du rire et jamais de l'amour ! Oui, reste pour moi souveraine, à jamais inaccessible, en plein ciel. Éternellement, je crierai vers toi, du fond de mon retrait, du fond de ma fosse. Je ne te demande pas de l'amour, sois à tous, mais sois à moi. Je t'attends, je te désire. »

Il s'étonnait de l'imperfection de ses formes. Les attaches peu fines, la taille un peu lourde, tout cela n'était guère patricien, et gardait à peine le souvenir d'avoir été le corps d'une marquise. Il continua :

« Eh oui, malgré tout, malgré cet aveu, plus que ta beauté me plaît ta laideur ! Oui, tout ce que tu voudras de moi, ô toute Puissante, je te le donne. Je t'aime, perverse ainsi et non pas belle ; je t'aime encore et plus ardemment ! »

Il voulut la prendre, mais il n'eut qu'une étreinte douloureuse et inutile. Les diamants aigus le déchiraient comme des crocs, et, pendant son baiser, traîtreusement, de fines cordelettes lui ligotaient poignets et jambes, faisaient saigner sa chair, le livrant à la succube. Et quand il brama d'impuissance :

« Adore ou maudis, fit-elle, qu'importe ! Tu ne m'auras jamais et tu me voudras toujours; je suis la Vierge Inaccessible. Tu ne m'auras jamais ; mais je connais tel secret qui jusqu'au tombeau... »

Brusquement il se réveilla et poussa un soupir de délivrance en voyant le Christ saigner au mur verdâtre.

D'un bond, il se leva, plein de rage.

— Et parbleu, s'écria-t-il, tout cela est trop vrai ! Je la méprise, je la hais, et je ne songe qu'à son corps infernal. Je suis livré à son caprice, pieds et poings liés ; je ne veux pas le reconnaître, mais je n'ai qu'une pensée, retourner auprès d'elle, m'avilir, en lui faisant des scènes après lesquelles j'avouerai que j'ai eu tort. Non, non, le rôle est un peu vieux pour moi. Ah, ma petite, vous ne me connaissez pas ! Vous avez la première manche ; mais nous ne luttions pas à armes égales ; car j'étais un fameux niais et vous étiez une terrible gueuse. J'aurai ma revanche. Un jour vous pleurerez à mes pieds, et je dirai : « Non.... »

Mais, auparavant, je veux faire une dernière expérience ; je veux voir jusqu'à quel point vous avez menti ; je veux savourer comme un stimulant votre méchanceté et votre indifférence.

GEORGES DUBUJADOUX.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Gabriel Hanotaux : *Histoire de la Nation française, Histoire des Lettres, Premier volume (Des origines à Ronsard)*, par Joseph Bédier, Alfred Jeanroy et F. Picavet, Plon-Nourrit. — Théodore Gérold : *L'Art du chant en France au XVIIe siècle*, Strasbourg, Commission des publications de la Faculté des Lettres. — Mémento.

M. Gabriel Hanotaux a toujours manifesté de hautes ambitions. Nous ne l'en blâmons pas, car la fortune sourit aux audacieux. Déjà, avant que la guerre fût terminée, il avait résolu d'en écrire l'histoire. A cette heure, il rêve d'enclore, en 15 volumes, une **Histoire de la Nation française**. Tant mieux si son projet aboutit à des résultats acceptables, mais ce projet nous paraît bien hasardeux. Cet académicien fort lettré a-t-il donc oublié la fable d'Icare ? Et ne craint il point que ses entreprises, tout aussi téméraires que celles du fils de Dédale, ne connaissent un sort également incertain ?

Il est vrai, M. Gabriel Hanotaux, ses forces ayant des limites, n'a pas tenté tout seul d'écrire cette *Histoire de la Nation française*. Il s'est adjoint des spécialistes, pour la plupart professeurs. Il a ainsi confié l'*Histoire des Lettres*, qui comportera deux volumes, pour la partie ancienne, à MM. Joseph Bédier, Alfred Jeanroy et F. Picavet; pour la partie moderne à M. Fortunat Strowski.

Le tome premier de cette *Histoire des Lettres* vient de paraître, et l'on est vraiment empêché d'en rendre compte d'une manière intelligente ; car, tout de suite, on comprend l'impossibilité où se sont trouvés les collaborateurs de M. Hanotaux, de resserrer des siècles de production littéraire en des limites si étroites. Certes, MM. Alfred Jeanroy et F. Picavet ne peuvent être soupçonnés d'incompétence. Tous deux, au contraire, manifestent une science si abondante qu'elle les réduit, l'un, à écrire de rapides pages de manuel, fort adroites assurément, mais, faute de place, insuffisamment développées; l'autre, qui remonte

au déluge, à composer une sèche et gigantesque nomenclature. M. Picavet, chargé, dans cette *Histoire des Lettres*, de la *Littérature française en langue latine*, s'est même senti si accablé sous la multitude des pédants écrivant en prose latine qu'il a refusé toute place aux poètes. Les humanistes de la Renaissance passent, comme de légers et fugaces fantômes, sous sa plume, salués d'un mot, et nous croyons que Dorat, le plus éloquent et le plus influent de tous, ne figure pas plus dans son inventaire que ses admirateurs et ses émules provinciaux.

M. Picavet ne pouvait mieux faire. Il n'est même pas responsable de ses oublis très nombreux, surtout au XVIIe siècle, où un Madelenet, un Quillet, un Guez de Balzac, un Costar, un Moisant de Brieux, et tant d'autres, lui semblent indignes d'être mentionnés aux côtés de l'amuseur du prince de Condé, le chanoine Santeuil. Il eût fallu, en effet, pour chaque matière traitée dans le volume, 500 pages in-4°.

Plus avisé que ses deux collaborateurs, M. Joseph Bédier, insoucieux de prouver une science consistant en énumérations indigestes de noms et de titres, ayant d'ailleurs précédemment donné des certitudes merveilleuses de son érudition, s'est contenté de développer, en soixante pages, des idées générales sur les *Chansons de Geste*. Il a fourni ainsi, à cet ouvrage compact, un chapitre du plus remarquable intérêt.

Ce chapitre semble n'être d'ailleurs qu'un résumé limpide, à l'usage d'un public moins lettré, de ses études et découvertes antérieures. M. Joseph Bédier prend, comme types des poèmes dont il veut tirer des observations d'ensemble : *La Chanson de Roland*, *la Chanson de Guillaume*, *la Chanson de Gormond et Isembard*. Il en examine tout d'abord la valeur historique. Il précise dans quelle ignorance absolue des temps carolingiens restèrent les poètes qui les écrivirent. Ces trois chansons de geste pullulent d'anachronismes. Aucun souci de vérité ne s'y manifeste. Visiblement les poètes étaient indifférents à la question d'exactitude. Ils avaient dessein de chanter « matière de France » et de propager le culte des héros. Sur ces derniers seulement ils étaient documentés avec soin.

Où prirent-ils la substance de leurs poèmes et cette connaissance approfondie des personnages choisis par eux comme types de parfaits chevaliers ? Ici, les doctrines nouvelles de M. Joseph

Bédier s'affirment dans toute leur originalité. On sait, en effet, que ce prestigieux érudit, doublé d'un poète en prose de qualité éminente, a démontré que la chanson de geste fut toujours précédée d'une légende locale, légende d'église née sur les lieux où furent inhumés les héros, ou bien sur les lieux où furent conservées leurs reliques. Ainsi la légende de Roland sortit de Saint-Romain-de-Blaye ; celle de Guillaume, de Saint-Guilhem-du-Désert ; celle de Gormond et Isembard, de l'abbaye de Saint-Riquier. Les clercs l'inscrivirent dans leurs chroniques latines où les poètes puisèrent les éléments de leur inspiration.

Bientôt, de ces points initiaux, les légendes se propagèrent de sanctuaire en sanctuaire, sur les routes où circulaient les pèlerins de Saint-Gilles et de Saint-Jacques. M. Joseph Bédier, suivant patiemment ces routes parsemées d'étapes pieuses où reposaient, multipliées, les reliques des héros, où se greffaient, sur la légende première, de nouvelles fictions, a pu établir « le paysage des chansons de geste ». Ce travail de topographie rétrospective lui a permis de revendiquer pour la France la création du poème épique, auquel les savants allemands assignaient une origine germanique.

M. Joseph Bédier ajoute encore, à son étude de très curieux renseignements sur l'interprétation des chansons de geste, sur les « menestrandies » organisées pour en créer de nouvelles versions et les exploiter, sur les auditoires populaires, enfin sur la corruption et la décadence de ces œuvres, où la vulgarité remplaça peu à peu le bel idéalisme.

Entre les foules du XII[e] siècle qui, dans les foires ou sur la porte des églises, écoutaient le chant des jongleurs, et les cercles précieux où M[lle] Hilaire déployait, interprétant des airs galants, les ressources de sa chaude voix, le saut peut paraître brusque. Pourtant c'est le poète de cour qui, en définitive, triomphe du jongleur. Au poète de cour l'élite demandera de satisfaire son goût de la grâce, de la beauté, de la délicatesse, offensé par la grossièreté du poète populaire.

Dans un très curieux volume, écrit et documenté avec soin : **L'art du chant en France au XVII[e] siècle**, M. Théodore Gérold nous montre qu'à la fin du XVI[e] et au début du XVII[e] siècles l'air de cour, mièvre et fade, obtient tous les suffrages. M. Théodore Gérold a dû éprouver, pour bâtir cette étude si

complète et, par endroits, si neuve, de grandes difficultés. Il lui a fallu retrouver tous ces petits volumes d'airs à musique notée, devenus rarissimes, et que, par suite de notre coupable indifférence, nous avons laissé partir pour des bibliothèques étrangères. En Allemagne, et en Belgique surtout, ce musicographe avisé a pu rencontrer des éléments d'information, et établir une bibliographie.

De plus, les théoriciens de la musique ne pullulent pas au XVIIe siècle. Benigne de Bacilly et le R. P. Mersenne paraissent seuls avoir laissé des pages quelque peu explicites sur un art pourtant fort répandu dans la société. Néanmoins M. Théodore Gérold nous offre, grâce à son enquête approfondie, un tableau vivant du monde musical. Les détails techniques de l'ouvrage n'intéressent pas notre rubrique. Disons qu'en général les grands poètes du XVIIe siècle se sont fort peu souciés de collaborer avec les musiciens, lesquels composèrent eux-mêmes leurs textes ou bien les empruntèrent à des poètes de second ordre. Ces musiciens durent, le plus souvent, se contenter de stances à phraséologie galante, toutes taillées sur le même modèle et ne prêtant pas à la variété d'expression. Pourtant ils composèrent, sur ces vers monotones, des airs le plus souvent pleins de grâce.

Parmi les musiciens de la première période, Guédron, Antoine Boesset, Mauduit, Gabriel Bataille, Le Bailly, dont M. Gérold donne de succinctes biographies, gagnèrent les sympathies du public. Entre 1630 et 1640 surtout, l'art du chant se répandit dans la société. Louis XIII, compositeur du *Ballet de la Merlaison*, favorisait les musiciens, et de Nyert en particulier. Richelieu pensionnait toutes sortes d'instrumentistes et Cambefort faisait ses délices. Mlle Paulet enchantait de sa voix agréable les hôtes de la marquise de Rambouillet. Toutes les ruelles applaudissaient la grâce des joueuses de luth et de théorbe.

Ce fut la belle époque où triomphèrent Michel Cambert, Le Camus, Louis de Mollier, Bacilly, Boesset le fils, Chambonnières, Couperin, et les chanteuses La Barre, Hilaire, Cercamanan. Le ballet peu à peu entrait dans les mœurs, et l'influence italienne, à laquelle les musiciens français restèrent longtemps réfractaires, se faisait de plus en plus sentir. Sous Louis XIV, Lully, triomphant de tous ses modestes adversaires, allait imposer une musique dramatique, le récitatif, les dialogues, les co-

médies-ballets et préparer les chanteurs français à l'interprétation de l'opéra.

Mémento. — La librairie de la Sirène se propose de donner en de petits livrets les pages oubliées de quelques poètes français. Le premier de ces livrets : *Quelques vers de Monsieur de Voiture*, composé et imprimé avec soin, plaira aux délicats qu'un quart d'heure de lecture agréable suffit à combler. — M. Paul Bonnefon publie, dans la collection : *Les Chefs-d'œuvre méconnus*, le *Spectateur français*, de Marivaux. Idée excellente. Ce journal, dont l'écrivain moraliste ne parvint jamais à assurer l'exacte périodicité, n'est point, à la vérité, un journal, mais un recueil de réflexions sur la vie, où la finesse et la grâce se mélangent à la profondeur. — M. Gabriel Faure réimprime *Les Amours de Chateaubriand et de Mme de Vichet*, petite étude peu concluante, mais non sans intérêt, puisque l'on y voit, grâce aux informations particulières de l'auteur, que le grand homme ne cessa point toutes relations avec la marquise, par dépit de n'avoir point obtenu d'elle qu'elle lui sacrifiât ses grâces quinquagénaires.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Roland Dorgelès : *Saint Magloire*, Albin Michel. — Henry Champly : *l'Etranger dans l'alcôve*, à la Sirène. — Marion Gilbert : *Celle qui s'en va*, Ferenczi.— Pierre de la Batut : *La jeune fille en proie au monstre*, Crès.—Louis de Robert : *L'envers d'une courtisane*, P. Flammarion. — Elie Dautrin : *Un coquin*, P. Flammarion. —A. t'Serstevens : *Le Dieu qui danse*, Albin Michel. — Pierre Mille : *l'Ange du bizarre*, Ferenczi. — Gaston Picard : *La bougie bleue*, Delalain. — Edouard Schuré : *Légendes d'Orient et d'Occident*, Nilsson.

Saint Magloire, par Roland Dorgelès. J'ai lu déjà une dizaine de romans sur le même sujet. Je n'ai jamais vu qu'on en puisse rien tirer de sincèrement émouvant. Chaque jeune génération éprouve le besoin de créer son type d'apôtre réformateur, soit en rappelant le Christ lui-même sur la terre, soit en montrant l'un de ses disciples essayant de réorganiser la société au nom de l'amour. Le héros de Roland Dorgelès n'est ni plus ni moins courageux que les autres. Il revient d'un monde barbare, ou qu'on suppose tel, de l'Afrique centrale, et il est poussé par une voix mystérieuse qui lui enjoint de ramener au bien les peuples de l'ancien continent, qui ne sont pas meilleurs que les prétendus barbares, puisqu'ils ne cherchent qu'à perfectionner leurs moyens de s'entredétruire. Naturellement, le saint est en butte à la curiosité des journalistes à court de copie. On le prend au sérieux

parce que c'est une des lois de la publicité de prendre au sérieux les gens dont on parle, malfaiteurs ou bienfaiteurs. Puis, le peuple, crédule ou simplement curieux, force le pauvre diable de saint au miracle. L'hystérie des foules y contribue. Il guérit une petite hystérique nouée, qui marche ; et un aveugle que l'éclair d'un coup de foudre éblouit. Il n'en faut pas plus pour établir solidement une légende sacrée. Pourtant il ne ressucite pas les morts et n'empêche pas de mourir ceux qui sont condamnés, mais il parle de grandes vérités cachées dont il dévoilera un jour l'évidence. La famille, le clergé, le monde politique espèrent en tirer le levain de diverses fermentations, pour en arriver à la fortune ou à la réalisation d'une ambition plus intellectuelle. Comme il est un peu naïf, très sincère et doué d'un regard vraiment illuminé, cela ne marche pas trop mal jusqu'au jour où il inquiète les puissants palabrant à la Chambre. Je ne crois pas qu'un député, de n'importe quelle nuance, fasse une grande différence entre une bombe ou un saint sous le rapport du danger social ; et, après quelques luttes publiques ou intestines, Magloire se réembarque pour le pays des noirs, ayant embêté sa famille, le peuple et les prêtres. Il n'y a pas de morale. Si, peut-être. Il est profondément inutile d'essayer de moraliser ou d'améliorer une humanité qui a toujours le sort qu'elle mérite. Après la guerre de 1914, si on conservait un espoir quelconque de créer un nouveau monde, on serait naïf comme Magloire ! Les très honnêtes gens meurent généralement fort malheureux, mais ils sont surtout très inutiles, et, jusqu'à un certain point, fort gênants. Ce sont des maniaques. Ce qui m'étonne, c'est qu'on puisse *aimer* l'humanité, cette race d'animaux *arrivés* qui n'a conservé de sa première incarnation que les gestes violents, les seuls peut-être naturels et respectables, parce que non dissimulés. Moi j'attends le romancier qui nous montrera l'avènement d'une autre espèce de bête un peu plus spirituelle. En attendant, ce qui fait honneur à l'auteur des *Croix de bois*, c'est qu'il ose nous raconter son rêve, car cela prouve qu'il a une bonne santé littéraire.

L'Etranger dans l'alcôve, par Henry Champly. Une très curieuse restitution antique, écrite avec l'aisance d'un moderne qui ne recule pas devant les mots les plus hardis. J'ai déjà dit aux lecteurs des *Amis des lettres françaises*, ce que je pensais de ce beau livre, très fort par son ironie et son érudition. Il semble

que l'auteur, qui a déjà écrit : *Crève donc, société!* et la *Juive errante* puisse réellement nous démontrer que l'humour n'est pas du tout l'apanage des auteurs légers ou gais. Toute la scène de la mort du mari de *Ma Douceur* est un drame d'un genre étrangement puissant, malgré le comique de la situation.

Celle qui s'en va, par Marion Gilbert. La sinistre histoire d'un mari lâché par une femme coquette qui lui met sur les bras deux petits enfants à élever. Le pauvre homme, un professeur, très éloigné jusque-là des soucis du ménage, appelle à lui une amie sage, qui se dévoue par amour, mais n'arrive jamais à se faire aimer, dans le bon sens du mot, et celle-là, aussi, s'en va pour laisser revenir la coquette. Lutte entre les vieux souvenirs et un revenez-y de passion qui ne dure pas. Les enfants ayant grandi, le père s'expatrie avec eux, pendant que les deux femmes demeurent liées par une *œuvre* de bienfaisance. Cette histoire d'un sentiment pur s'élève au-dessus de toutes les mauvaises passions; est très attachante, surtout bien écrite.

La jeune fille en proie au monstre, par Pierre de La Batut. Aventure extraordinaire d'un savant qui croit avoir découvert un monde intérieur, au centre du globe, peuplé de monstres ailés : *les Kirubi*. Il se pourrait que la jeune fille, pour tromper son fiancé plus à son aise, ait inventé, de toutes pièces, une hallucination, où la science se serait prise comme dans un piège.

L'envers d'une courtisane, par Louis de Robert. Cette pauvre comédienne de l'amour vénal possède une petite âme de pensionnaire, et elle aime vraiment son ami, cet André Gilbert qui fut le subtil héros du *roman d'un malade*. Malheureusement, ces beaux sentiments-là ne sont peut-être que le résultat de ce goût furieux du contraste qui tourmente toujours les gens nerveux. L'héroïne finit par s'empoisonner en augmentant la dose de cette fameuse drogue qu'elle prend pour oublier, ou faire de beaux songes.

Un coquin, par Elie Dautrin. Cet aventurier, qui achève un blessé pour s'emparer de son identité et rentrer dans le monde, porteur de la peau d'un honnête homme, n'a pas tout à fait tort de se croire devenu meilleur, car la comédie de la vertu suffit bien à s'offrir une seconde nature. Les variétés de malfaiteurs sont très nombreuses, à tel point que je finis par m'imaginer que les gens de bien sont des canailles qui réussissent. Mais, ancien mal-

faiteur, ou nouveau personnage, riche et comme il faut, ce pauvre garçon tombe dans une regrettable exagération de prudence, en refusant l'amour d'une femme. Il commet simplement le premier crime intellectuel de sa vie.

Le Dieu qui danse, par A. t' Serstevens. De belles nouvelles philosophiques écrites dans une langue forte et pittoresque. L'auteur des *Sept parmi les hommes* et de l'*Apostolat* s'est fait un style plus clair, plus concis, mais en se mettant à la portée des foules, déjà lettrées, il n'a rien perdu de son éloquence latine et de sa cadence poétique : dans la fantaisie et l'ironie c'est vraiment un dieu qui danse... et qui plaît !

L'Ange du bizarre, par Pierre Mille. Pour ne pas dire : *le Démon de l'absurde !* Des histoires amusantes, où domine le ton de la bonne humeur d'un philosophe qui trouve que, tout de même, ce n'est pas la peine d'en pleurer et de voir le monde sous un aspect funèbre. La beauté ne peut pas être admise sous tous ses aspects par le simple. Il faut que l'éducation de l'âme et des yeux se fasse. Je ne connais rien de plus drôle que cet athlète qui est condamné à la petite voiture parce que devenu trop fort par entraînement ; il s'entraîne maintenant à devenir plus faible. N'est-ce pas l'éternelle déception de qui peut plus, se résignant à moins, car il faut vivre !

La Bougie bleue, par Gaston Picard. Précédée d'une préface d'Henry Bordeaux, c'est une série d'anecdotes effrayantes, contes à se tenir éveillé, l'oreille aux écoutes du pas dans les murs que guette l'imagination des dames nerveuses. Ça se vendra fort bien !

Légendes d'Orient et d'Occident, par Edouard Schuré. Très joli volume orné de gravures en couleur sur des fonds d'or qui mettent en appétit de soleil. Il y a des sultanes, des apparitions et des masques vénitiens.

RACHILDE.

THÉATRE

Le théâtre en Italie. — Incidents : Mort de Paul Mounet ; une conférence de M. René Doumic. — THÉATRE DU VAUDEVILLE : *La Chair humaine*, pièce en trois actes, en prose, de M. Henry Bataille. — COMÉDIE-FRANÇAISE : Un essai de mise en scène moderne : *Les Fourberies de Scapin*. — COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES : *Le Mangeur de Rêves*, pièce en trois actes et dix tableaux

de M. H.-R. Lenormand. — Théatre Edouard VII : *Le Misanthrope*, de Molière, avec M. Lucien Guitry. — Un théâtre d'art à Bruxelles. — Mémento.

Dans toute l'Europe actuelle les milieux dramatiques italiens sont probablement les seuls qui se désintéressent de tout effort technique.

Alors qu'un peu partout l'on tâche à renouveler, tout à la fois, les modes d'expression, les mouvements scéniques, le jeu des lumières ; alors que des artistes éprouvés, des hommes nourris d'expériences cherchent, non sans inquiétude, un accord possible entre le rythme intérieur des ouvrages nouveaux et l'arabesque simplifiée des décors ; la vieille terre des mimes antiques et de la « comedia dell'arte » ne porte plus, en ses temples démodés, que des marchands incapables de redorer leurs firmes. Nous connaissons des tentatives inégales, mais ferventes, où le monde entier communie. Nous avons vu la Russie de Bakst, de Soudeikine, de Balieff, de Pitoëff ; l'Allemagne de Reinhardt ; l'Irlande de l'Abbaye Theater ; la Suède de Rolf de Maré ; les travaux de l'Anglais Gordon Craig, et ceux du Suisse Adolphe Appia, et aussi les essais de M. Baëza en Espagne. Nous avons, en France, Gémier, Lugné-Poe, Dullin, Copeau, Gaston Baty, en qui, sous des aspects divers, se prolonge la merveilleuse ardeur du grand aîné, de M. André Antoine. En Italie, rien.

Je veux dire : pas une expérience tentée de bonne foi, d'un cœur désintéressé, avec la perspective de ne trouver, au bout du compte, ni profit... ni scandale, seulement la joie de travailler pour ceux qui viendront, un jour, parfaire l'œuvre commencée...

On chercherait vainement ici cette fièvre de savoir et d'inventer qui nous fait aimer, jusque dans leurs défauts, nos « jansénistes » et nos « animateurs de foules ». Aux bords du Tibre, il n'y a pas de « rive gauche » ! Tout ce qu'on trouve pour échapper à la morne convention des théâtres italiens, ce sont les manifestations futuristes, c'est-à-dire l'équivalent de ce qu'il y a chez nous de plus haïssable : les farces sans drôlerie de quelques fils à papa, le tapage grossier de quelques « reflets de cocteaux », et de quelques sous-produits picabiens... Passons.

Un soir, je me suis laissé conduire au théâtre Costanzi, qui est l'Opéra de Rome. On jouait, du chevalier Puccini, un ouvrage récent que les Français n'ont point encore savouré : *Il Trittico*, le *Triptyque* .. Je n'ai rien à dire ici de ce mélodieux spaghetti,

lequel, par comparaison, nous ferait presque croire à la densité musicale de *Madame Butterfly*... Mais les trois tableaux qui servirent de prétexte à la perpétration de ce plat de nouilles ne manquaient point d'intérêt plastique. Un metteur en scène, non point génial, mais seulement ingénieux, y eût trouvé l'occasion d'instruire les Italiens de ce qu'on leur cache, à savoir que l'art du décor s'est un peu transformé depuis la mort de Cavour. Au lieu des grands plans, simples et franchement tachés, que semblait exiger le titre même de l'ouvrage, ce *Triptyque* est encadré selon la recette décorative d'un Albert Carré qui aurait dirigé pendant cinquante ans l'Opéra de Marseille. Je me suis promis de garder quelque modération. Assez donc sur ce point, et passons à d'autres expériences.

Dans un récent article du *Mercure* (1) j'ai mal informé les personnes qui me font l'honneur de suivre ces chroniques. J'ai dit qu'on ne jouait point de pièces françaises à Rome. Quelle erreur ! On écoule ici toutes les pièces qu'on ne peut faire passer chez nous. Toute la verneuillerie et toute la quinsonnade défilent en des théâtres pour la plupart inexplorables, où les *misogalli* s'offrent à bon compte le plaisir de célébrer la décadence de notre goût. Le brave Capus, l'inusable Hennequin, l'indépassable Pierre Wolf et M. de Croisset même, pour n'en pas dire plus, représentent, dans la ville Eternelle, la littérature dramatique d'un pays qui possède Courteline, Porto-Riche, Sacha Guitry, et quelques autres, lesquels voudront bien se reconnaître. Toutefois, je dois dire, pour ne point me montrer injuste, que l'on se prépare à jouer la *Huitième femme de Barbe-Bleue* de M. Alfred Savoir, et que la Duse jouera bientôt l'*Immaculée* de M. Edouard Schneider. Au risque de contrister deux écrivains que je chéris, je prévois l'éclatant insuccès de ces ouvrages, cela, pour cent raisons, dont la première est qu'ils apporteront à Rome le frémissement d'aujourd'hui. Or, Rome vit avant-hier, à tous les points de vue. Je parlerai peu de music-hall, où, après avoir vu d'élégants spectateurs (enivrés sans doute des souvenirs de la « Loge infernale ») accabler de huées un brelan de misérables gommeuses et de chétives divettes, j'ai entendu le comique Pasqueviello, qui réussit fort bien les genres Ouvrard, Sulbac et Paulus...

Si je l'avais envoyé hier, cet article s'achèverait sur les mots

(1) V. *Mercure* du 1er mars.

qu'on vient de lire. Il n'en fut heureusement rien. Ce délai m'a préservé de l'erreur. Il y a un théâtre en Italie, un théâtre où l'on fait autre chose que d'écouler les rossignols de nos boulevards, d'étirer les pâtes orchestrales de M. Puccini, ou de crever les chaudrons bruiteurs du signor Marinetti. Il y a un théâtre où l'on ne fait sans doute rien de bien révolutionnaire, mais où l'on travaille, du moins, avec goût. C'est un théâtre de marionnettes, le « Teatro dei Piccoli ». On le trouve dans une ruelle située entre le Corso et la place d'Espagne. Les fauteuils coûtent six lires, et l'on assiste à un spectacle de choix. J'y ai vu représenter une féerie enfantine: *Ciottolino*, qui est bien la plus plaisante parodie de l'art « ballet russe » qui se puisse imaginer. Les artistes des « Piccoli » conduisent avec un art extrême les fils de leurs poupées. Ils parviennent à déformer le geste humain dans un sens singulier et toujours spirituel. Décors et costumes témoignent d'un honnête modernisme et surtout de la connaissance, — très exceptionnelle ici, — de tout ce qui se fait à l'étranger. On y trouve des éléments fort bien raccordés de la Chauve-Souris et du Vieux-Colombier. M. Poiret même n'en est point tout à fait absent, et les leçons de Craig (qui écrivit, je crois, de Florence, son fameux chapitre sur la super-marionnette) (1) ne sont point dédaignées de M. Podrecca, le directeur des *Piccoli*. Autre chose, qu'il faut signaler : *Ciottolino*, qui est une manière d'opéra-comique pour fantoches, fut écrit en collaboration par le poète Giovachino Forzano, que l'on joue sur toutes les grandes scènes italiennes, et qui est l'auteur d'une comédie remarquable : *La ballerine de « Faust »*, et par le compositeur Luigi Ferrati Trecate, auteur de six opéras inscrits au répertoire lyrique italien, directeur de l'école musicale de Rimini, ancien professeur de composition au conservatoire de Parme... Décors et costumes ne sont point l'œuvre de moindres gens; les meilleurs décorateurs italiens habillent le petit théâtre de la via d'Astalli, tels sont Bruno Angelotta, Dino Vanucci, Aleardo Terzi. Il serait sans doute malaisé d'obtenir chez nous un sacrifice équivalent de la part de gens « en place »; on ne se représente guerre MM. Zamacoïs, Rabaud et J.-G. Domergue, par exemple, collaborant de la sorte à la distraction des modèles de M. Poulbot. Le succès des Piccoli (qui est,

(1) Gordon Craig : *L'art du Théâtre* (Edit. de la Nouvelle Revue Française).

dit-on, le théâtre préféré du corps diplomatique) montre au surplus que le désintéressement trouve toujours sa récompense. Tout cela pourrait suffire à l'orgueil de M. Podrecca. Mais il y a mieux. Ne s'est-il pas avisé de faire chanter par ses poupées la *Servante Maîtresse*, de Pergolèse, le *Don Juan* de Mozart, *Il signor Bruschino*, de Rossini, *Cendrillon* de Massenet? Ne leur a-t-il pas fait jouer la *Tempête* de Shakespeare, avec « intermezzi et commenti musicali su motivi di Glück »? Que l'on parcoure un peu le programme des théâtres lyriques italiens, du San Carlo de Naples à la Scala de Milan, que l'on y trouve les noms de Mozart, de Glück et de Pergolèse, et je consens à dire que le Théâtre dei Piccoli est véritablement un petit théâtre. Jusque-là... Jusque-là je souhaiterai que M. Podrecca, homme informé, artiste délicat, s'affranchisse en toutes choses du narcissisme romain. Je voudrais que, bravant la furieuse et souvent visible francophobie de ses compatriotes, il ne rougît point de solliciter, pour ses travaux, la consécration de Paris. Il est trop au fait des choses du théâtre pour ignorer que l'itinéraire de Rome aux deux Amériques passe inévitablement par le boulevard. Si, par miracle, il l'ignorait, il n'aurait qu'à demander à Reinhardt, à Serge Diaghilew et à Balieff ce qu'ils en pensent.

Incidents. — Quelques lignes dans les journaux italiens m'ont appris la mort de Paul Mounet. Ce fut un excellent tragédien, que grandissait un peu la gloire de son frère. Avec des moyens physiques exceptionnels, et une culture assez rare chez les porte-cothurnes, il n'atteignit que rarement à ce pathétique fait de force et de vérité, objet des acteurs tragiques. Il débuta dans l'ombre de son frère, assez difficilement, sous les sarcasmes de Barbey d'Aurevilly. Les jeunes gens d'aujourd'hui n'ont connu de Paul Mounet qu'une image déformée, parfois affligeante; ils ne sauraient se représenter ce que fut, il y a vingt ans, la splendeur plastique et vocale de l'Œdipe qu'ils ont vu chanceler sous le poids des années. Il est cruel de penser que cette triste fin ne servira pas d'exemple, et que les jeunes gens de la Maison, dont plus d'un nous est cher, donneront un jour à nos fils le spectacle que nous offrit l'honnête homme qui vient de mourir.

— Les « ayants-droit » des générales ont fait, eux aussi, une grande perte dans la personne de leur doyen, M. Alexandre Duval.

— M. Doumic a fait sur Molière une conférence que publie la *Revue de la Semaine*. On y trouve une réplique aux rosseries que M. Lucien Guitry lui décocha, du haut de la même estrade, à bout portant : à propos des *Fâcheux* et du personnage de Caritidès, M. Doumic dit : « Je me suis parfois demandé si Molière n'avait pas frisé l'injustice. Il était homme de théâtre, *et les gens de théâtre n'aiment pas beaucoup les hommes d'étude.* » Avec cela des réflexions fort sages sur les snobismes littéraires, auxquels un supplément d'information n'eût d'ailleurs point nui. Mais les deux rives, comme les deux mondes, ne se connaîtront jamais.

HENRI BÉRAUD.

§

M. Henry Bataille (1), qui a coutume de proscrire des théâtres qui le jouent les critiques qui le discutent, va se trouver bien embarrassé pour « composer la salle » de sa prochaine répétition générale. Car il est entré dans nos mœurs que les auteurs doivent « composer leur salle » avec un souci minutieux, et ce soin les occupe tellement qu'ils en viennent à ne plus composer leurs pièces : tant il est vrai qu'on ne peut courir deux lièvres...

Donc, M. Bataille, ayant fait précéder la représentation d'une mauvaise pièce d'un manifeste tumultueux où il s'insurgeait contre le critique-pion, coupable de ne point estimer assez ses productions, a vu se faire contre lui une unanimité qui n'a d'égale que l'extrême longanimité qu'on lui témoignait jusqu'à ce jour. Tel censeur qui consent à louer des sottises s'indigne de se voir confondu avec les honnêtes gens qui ne s'abaissent point jusque-là. A ces causes, **La Chair humaine** connut une presse mémorable. Il est douteux qu'un plat vaudeville ait jamais été tancé de la sorte.

Est-ce à dire que la dernière pièce de M. Bataille est plus mauvaise que les précédentes ? Je ne le crois point. Elle est sans doute plus niaise, moins corrompue, et cette fadeur a révolté bien des gens qui se pourléchaient d'avance. De sensationnelles indiscrétions nous avaient avertis que « l'audace » de l'auteur allait être portée à son comble et, le titre aidant, ce que nous savions déjà de lui, nous faisait craindre, — ou espérer, — un spectacle exigeant le huis-clos de la neuvième chambre.

(1) Cet article était écrit et mis en pages avant la nouvelle de la mort d'Henry Bataille. — N. D. L. R.

Au lieu de cela on nous a montré un drame sentimental où la guerre sert de ressort à la plus fatiguée des situations mélodramatiques. Un monsieur a fait un enfant à une dame. Puis il a quitté la dame pour se marier. Il a refait, légitimement cette fois,un autre enfant, à sa femme. La guerre éclate. Le fils naturel est un héros. Le fils légitime serait bien près d'être un pleutre, si l'exemple de son frère, qu'on lui propose adroitement, n'enflammait son cœur de secrétaire d'Etat-Major.

Péripéties ! Le bâtard qu'on croyait mort reparaît. Le fils légitime meurt. Cela nous vaut une scène de revendication devant laquelle ce vieux pompon de Dumas fils aurait lui-même hésité.

Et puis après ? C'est tout. Il n'y a pas d'après. Cette sécrétion naturelle du fécond cerveau de M. Bataille ne finit pas. Ce problème angoissant comporte une solution, mais c'est une solution de continuité. Cette pièce-tronc que la veine ordinaire d'un Decourcelle ou d'un Montépin aurait à peine excusée, a trouvé des interprètes habiles, notamment M. Huguenet et Mlle Falconetti.

Durant que ces choses se passaient sur le Boulevard des Italiens, une révolution sans précédent bouleversait la Comédie-Française. Le vieux théâtre se voyait la proie d'une bande d'énergumènes, dont le plus âgé pouvait bien avoir trente-cinq ans, et ces morveux prétendaient mettre la main sur un des fiefs les plus incontestés des sexagénaires ! Un certain Charles Granval, que son élévation au sociétariat avait sans doute rendu fou, ne parlait de rien de moins que de dresser sur les augustes planches un décor, mes bons Messieurs, semblable à ces horreurs que l'on voit dans les théâtres d'avant-garde, ou encore aux manifestations barbares des Ballets russes !

Il faut croire que leur grand âge a singulièrement usé la résistance de ces Messieurs, car ils ne réussirent pas à s'opposer aux barbares. Les larmes aux yeux, ils virent partir les belles maisons caca-d'oie, les portants solides, les toiles de fond jus de-chique, dans quoi Molière était si bien « joué ».

Et l'on équipa un décor moderne, qui montre une « calle » napolitaine brûlée de soleil, des murs dorés comme des pains frais où éclate la fanfare des persiennes rouges et vertes, un cintre surbaissé, chevauchant un escalier hardi, montant vers l'infini d'un ciel méditerranéen...

Dans ce décor, des acteurs jouèrent la farce du nommé Poque-

lin, sans avoir l'air de se prendre au sérieux, sans s'arrêter au bon endroit, sans prendre un ton pompeux et magnifique ! Et voyez un peu l'ingratitude du public : il parut s'amuser fort. On fit fête à ces audaces. Un air plus frais circulait dans la vieille bâtisse. On riait aux **Fourberies de Scapin** ! Cela ne s'était jamais vu. Je vous le demande : était-ce supportable ?

Les vieillards s'étant ressaisis jurèrent bien de ne plus se laisser faire. Et pour commencer, la mise en scène nouvelle des *Fourberies* a été donnée au public deux fois en quarante-cinq jours... Ah mais !...

Pauvre public ! Il fut reconnaissant à M. Granval et à ses camarades de l'avoir amusé un peu. Au vrai, c'est la chose du monde à laquelle on pense le moins. Hormis les entrepreneurs de vaudevilles qui continuent obscènement leur métier, nul ne prend à tâche de distraire les honnêtes gens et, certes, ce n'est pas le nouveau spectacle de la Comédie des Champs-Elysées qui rompra avec cet usage.

Le Mangeur de Rêves est une pièce de M. H.-R. Lenormand, pièce inspirée par Freud et son système de la psychanalyse. Voilà, me dira-t-on, un beau sujet ! Les théories pansexuelles que développent avec gravité les disciples du savant allemand prêteraient à une farce énorme dont s'accommoderait fort, je pense, l'invention cocasse de M. Jules Romains. Malheureusement, il ne s'agit point de plaisanteries ! M. Lenormand nous assène froidement un drame dont tous les rouages reposent sur « le complexe d'Œdipe », la sexualité infantile, l'influence des songes, et autres fariboles.

Le miracle est qu'il soit parvenu à nous intéresser à son affaire. Il y faut un talent formidable. M. Lenormand, avec le *Simoun*, nous avait prouvé qu'il était un des meilleurs auteurs dramatiques du moment. S'il veut bien laisser en paix ses névrosés, ses neurologues et tous ces accessoires plus justifiables de la clinique que de la critique, s'il revient à la saine humanité enfin, il demeurera l'homme en qui beaucoup de jeunes ont mis leur espoir. Ne lui tenons pas rigueur de cette erreur. Au surplus, il était interprété par M. Pittoëff, ce qui est une bien grande disgrâce. Mmes Marie Kalf et Ludmilla Pittoëff sont fort bonnes.

Parlant ici de ce même Pittoëff, Henri Béraud, que je m'excuse en passant de suppléer si mal, — mais une fois n'est point cou-

tume, — Henri Béraud, dis-je, écrivit à peu près : « Dans Paris, qui compte tant de grands acteurs, la place de M. Pittoëff n'est pas sur la scène, mais dans la salle. »

Le comédien slave devrait bien se souvenir de ce conseil et s'en aller entendre au théâtre Edouard VII M. Lucien Guitry, qui y donne une courte série de représentations du **Misanthrope**. C'est un spectacle mémorable. M. Guitry y déploie toute l'étendue d'un talent qui ne se connaît pas de pairs. Les ressources d'un tel métier, unies à une pareille intelligence de nos classiques, à une telle honnêteté dans les moyens, à une telle puissance dans l'expression, en font un exemple prodigieux. Je voudrais que tous les comédiens de France puissent le méditer. Ils y puiseraient cette fierté qui saisissait les anciens compagnons devant le « chef-d'œuvre » d'un maître.

On nous annonce de Bruxelles que M. Delacre, un jeune artiste féru de théâtre, se propose de doter la capitale du Brabant d'une scène d'art comparable à notre Vieux-Colombier. On ne saurait trop encourager de telles initiatives. Ce qu'on sait de M. Delacre, de ses projets, de son caractère et de son répertoire, justifie toute notre confiance. C'est M. Jouvet, l'acteur-architecte de Jacques Copeau, qui a construit le dispositif scénique du *Théâtre du Marais*. Ainsi se nommera cette scène qu'il faut accueillir avec sympathie. On peut mesurer à ces répercussions le retentissement que les tentatives et les réalisations de nos théâtres d'art trouvent. Dans son discours au public M. Delacre se réclame de trois hommes : Gémier, Lugné-Poe, Copeau. C'est donc de Paris maintenant que vient, aux novateurs étrangers, la lumière. Il faut savoir ne point l'oublier.

Mémento. — On a joué au Théâtre de la Potinière une pièce nouvelle de M. Alfred Savoir : *Banco*, qui a obtenu un accueil très chaud. L'auteur y a dépensé beaucoup de talent, d'esprit et d'observation. Mme Lysés, M. Berry jouent parfaitement cette pièce bien parisienne.

On a repris, à l'Odéon, *La Fleur Merveilleuse* de M. Miguel Zamacoïs, qui fut créée au Français naguère.

La Revue des Variétés s'est enrichie de scènes nouvelles fort bien venues et appauvrie d'une interprète remarquable : Mlle Spinelly.

Le prochain spectacle de la Porte Saint-Martin se composera des *Romanesques* d'Edmond Rostand, et de *La dernière nuit de Don Juan*, œuvre posthume du même auteur.

Quelques nouveautés : *Tu m'as trompé !* comédie de M. Nozière, *La*

belle poule, trois actes de M. Nadaud. Au Grand-Guignol, changement de programme : *Pierre Dupont*, un acte émouvant de Lucien Descaves, et *Le démon noir*, drame pathétique où un jeune auteur, M. A.-P. Antoine, fait des débuts remarquables.

INTÉRIM.

HISTOIRE

L. Leclère : *La Question d'Occident*. Les Pays d'Entre-deux de 843 à 1921. Bruxelles, Maurice Lamertin. — René Blachez : *La Nation armée et l'idéologie des Nationalités*. Origines et causes du massacre de 10.000.000 d'hommes. Bruxelles, Albert Dewit ; Paris, Plon-Nourrit. — Commandant M.-H. Weil : *D'Ulm à Iéna*. Correspondance inédite du Chevalier de Gentz avec Francis James Jackson, ministre de la Grande-Bretagne à Berlin, Payot. — Mémento.

On a, depuis la Guerre, publié quantité d'ouvrages sur le Rhin, la frontière du Rhin, la Rhénanie, etc. Il y a eu là-dessus des études très fouillées, comme on pouvait s'y attendre à une époque où l'attention de l'opinion se trouve portée vers nos nouvelles limites de l'Est. Voici un ouvrage, **La Question d'Occident**, qui, sans être de documentation pure, est très au fait de la littérature du sujet. Le cadre de cette étude de M. L. Leclère est des plus larges, puisqu'il comprend non seulement l'Alsace-Lorraine, mais encore la Belgique, et c'est ce qui fait l'actualité de ces pages, écrites dans l'esprit des doctrines politiques et territoriales présentes (alliance franco belge). L'auteur va même au delà, puisqu'il fait porter son étude sur les territoires correspondant, plus au sud, à l'ancien royaume de Bourgogne. Ceci n'est pas du luxe, la question étant posée avec cette ampleur par l'Histoire même, et la Grande Guerre ayant failli la poser, à son tour (lors de certaines vicissitudes de l'intervention italienne), avec cette rigoureuse ampleur historique.

L'auteur remonte jusqu'au fait primordial où l'Histoire, ici, doit remonter, en effet, c'est-à-dire jusqu'à l'héritage de Charlemagne. La Question d'Occident, beaucoup plus ancienne que la question d'Orient, on la trouve, en effet, dans cet héritage ; et c'est à peine si le Traité de Versailles vient de la régler, autant que les hommes peuvent régler quelque chose. Considérée dans toute son ampleur, en quoi consiste-t-elle ? En les vicissitudes et les destinées de ce que M. Leclère appelle « les pays d'entre-deux », c'est-à-dire de la zone intermédiaire comprise entre la mer du Nord et la Méditerranée, zone dont on retrace ici l'histoire de

843 à 1921. A cette date de 843, qui est celle du premier partage de l'empire Carolingien, ces Pays d'entre-deux (Belgique et Rhénanie, Alsace et Lorraine, régions rhodaniennes) composent l'héritage de Lothaire Ier, fils aîné de Louis le Débonnaire. Leur configuration s'intercale longitudinalement, du Nord au Sud, entre le royaume de France (noyau de la France) à l'ouest, héritage de Charles le Chauve, et le royaume de Germanie (1) à l'est, part de Louis le Germanique. Toute l'histoire de la Question d'Occident sera celle des compétitions et des empiètements alternatifs des deux royaumes sur la bande de terrain médiane si fâcheusement créée par l'héritage de Charlemagne ; et selon que cette immense enclave sera envahie de l'Est ou absorbée de l'Ouest, la Germanie s'avancera sur la Gaule, ou la Gaule gagnera sur la Germanie.

Le dernier partage de l'empire Carolingien (887) se règle par une avance de l'Allemagne. La Lorraine, ou Lotharingie, royaume formé, en 865, de la plus grande partie septentrionale des Pays d'entre-deux, en faveur de Lothaire II, échoit à Arnoul de Carinthie, empereur d'Allemagne. L'élément essentiel et millénaire de la Question d'Occident, c'est-à-dire la Lorraine (2), existe dès lors. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son exposé des vicissitudes subies par la région d'entre-deux, et principalement par la Lorraine dans cette région : ce serait résumer l'histoire de la marche de la France, à partir de 1300, vers les Alpes et le Rhin. Appréciant la solution donnée le 28 juin 1919 par le Traité de Versailles au problème posé en août 943 par le traité de Verdun, M. Leclère estime cette solution « sinon parfaite, au moins satisfaisante », parce qu'elle lui paraît « conforme à cette loi de balancement des forces qui est, depuis dix siècles, une des constantes de l'histoire des régions d'entre-deux ».

Est-ce à dire que l'histoire des régions d'entre-deux est désormais close ? On voudrait le croire. Mais il est encore, en quelque manière, des pays d'entre-deux : les pays rhénans. En ce qui concerne la Rhénanie, M. Leclère répudie toute pensée annexionniste. Cependant, le temps aidant, et tout militarisme écarté (heureusement !), la Rhénanie ne pourrait-elle devenir « un pont, un trait d'union

(1) M. L. Leclère l'appelle la *Francia orientalis*, de même que les territoires de l'ouest sont la *Francia occidentalis*, et les territoires intermédiaires, la *Francia media*.

(2) Dans la plus large acception historique et territoriale du mot, M. Pirenne, le grand historien belge, disait : « Nous sommes un pays lotharingien ».

entre la civilisation occidentale et l'Allemagne ?... » Puisse-t-il en être ainsi ! Mais, hélas ! « le pont» importe peu en lui-même, si, des deux côtés de ce « pont », les peuples, dans leurs sentiments réciproques, ne travaillent d'abord à le rendre praticable.

On n'acceptera pas, sans faire de nécessaires distinctions, la doctrine, contenue dans cette étude de M. René Blachez sur **La Nation Armée et l'Idéologie des Nationalités**, touchant les « Origines et Causes du massacre de 10.000.000 d'hommes » ; mais on reconnaîtra que cet aperçu lumineux, remarquablement écrit et composé, dégage, en indiquant le principe militaire de la Nation armée et le principe politique des Nationalités, la cause simple et brute, si l'on peut dire, de la destruction de 10.000.000 d'hommes entre les années 1914 et 1918. La Révolution française, pour la première fois dans le monde depuis le v[e] siècle, a armé une nation entière. Impossible de le nier. Mais elle y fut forcée, sinon la France, assaillie par toute l'Europe, disparaissait. Elle y fut forcée. L'impérialisme napoléonien, qu'on pourrait appeler une terrible Cause composée, en faisant une chose chronique (à partir des grandes conscriptions de 1809) de ce qui n'était, ou pouvait n'être précédemment qu'une chose en quelque sorte accidentelle, fut, dans le malheur que dénonce M. René Blachez, le vrai point de départ (1). L'Europe, pour se défendre, dut reprendre à son compte, dès après Iéna, la méthode napoléonienne. *Abyssus abyssum*... Ceci, mais sur une échelle décuplée, s'est très exactement reproduit en 1914, quand l'impérialisme germanique partit en guerre, après les quelques préludes que furent diverses guerres de peuples, dans l'intervalle. Impossible de méconnaître en tout ceci la constance des Causes simples (Révolutionisme, principe des Nationalités), et des Causes composées (Impérialisme). Ces dernières seules sont pleinement justiciables de l'opinion, s'il en est encore une dans le déclin de l'Europe, et si elle peut se manifester à l'aide des ridicules institutions idéologiques dont on prétend la doter. Les autres sont un fait historique profond, qu'il ne faut pas, du reste, trop considérer en fataliste. Par ailleurs, l'état du monde, avec son excessive cohérence matérielle (la Providence savait ce

(1) D'ailleurs le libéralisme a proposé des dissociations par trop radicales du Napoléonisme et du Révolutionisme. Notamment en ce qui concerne la Révolution et l'Europe. C'est un sujet que nous avons eu maintes fois l'occasion de traiter dans ces chroniques.

qu'elle faisait en mettant, avant l'ère scientifique et industrielle, quelque espace, quelque *discontinuité* entre l'homme et l'homme), a conditionné, en fait de luttes armées, les généralisations terrifiantes, monstrueuses, atroces, auxquelles nous venons d'assister : Qu'y faire ? Mais il reste Messieurs les Logiciens, Messieurs les Rationalistes. Ah ! ceux-là, combattons-les à outrance ! Et, ma foi, je souscris bien des choses dans ces pages de M. René Blachez.

Sous ce titre, **d'Ulm à Iéna**, M. le commandant M.-H. Weil publie une « Correspondance inédite du Chevalier de Gentz avec Francis James Jackson, ministre de la Grande-Bretagne à Berlin (1804-1806) ». Dans son Avant-Propos, M. Weil nous fait refaire connaissance avec le fameux publiciste de la coalition en nous rappelant, avec plus ou moins de précisions nouvelles, quelques circonstances de sa carrière agitée : le départ pour l'Autriche, de Gentz, alors fonctionnaire prussien devenu impossible à Berlin, où son esprit d'intrigue, son contre-révolutionisme industrieux et provocant inquiétaient un gouvernement qui tenait à rester tranquille du côté de la France à ce moment-là ; les débuts à la Cour de Vienne, qui voulut bien employer, non sans répugnance, sa plume à tout faire, mi-bohème, mi-aulique ; enfin les relations avec le cabinet britannique, qui le patronnait et le pensionnait, comme plumitif habile à pousser à la guerre. C'est par des relations anglaises qu'il connut le destinataire de ces Lettres, Jackson, diplomate de l'école roide et désagréable : les entretiens eurent surtout lieu sous cette forme épistolaire, circonstance plutôt heureuse pour l'intrigant Gentz en un tel cas.

M. Weil nous dit les raisons sérieuses qu'il a de penser que cette Correspondance inédite, découverte par lui au Record Office, n'a jamais encore été utilisée ; le public historique a donc la primeur de ce document. Bien des choses s'y retrouvent, déjà connues par les écrits, mémoires, rapports des diplomates et hommes politiques fameux de la Coalition, Metternich, Colloredo, Hardenberg, Cobenzl, Haugwitz, etc., etc. Mais on n'en feuillette qu'avec plus d'intérêt ces pages, en se disant que Gentz, même avant d'être arrivé aux grandeurs (à cette époque il n'y a pas encore atteint), tout en étant encore modérément considéré, et même quelque peu surveillé par la haute police, se trouve être le publiciste probablement le plus au fait des gens et des cho-

ses de la Coalition. Il connaissait à fond l'Angleterre. Historiographe au jour le jour, il met à profit, dans ces lettres à Jackson, les ressources d'une information abondante, d'un esprit vif, bien qu'un peu trépidant, mais qui est tout autre chose que celui d'un papoteur d'antichambre, puis, aussi, d'une bile *d'ultra* avant la lettre, je veux dire d'ultra européen plus contre-révolutionnaire que Metternich lui-même, car il l'était, lui, non pas en grand seigneur, mais en folliculaire besogneux. Sa correspondance avec Jackson lui offre un double avantage : il se maintient en rapports avec un Anglais de haut vol, et il obtient des renseignements. Dans ceux qu'il donne en retour (en ne disant probablement que ce qu'il veut bien dire, voir notamment p. 131, au moment d'Austerlitz ; mais peut-être ignorait-il lui-même, à ce moment-là, les faits que M. Weil s'étonne de ne point retrouver sous sa plume), on sent passer les opinions, les idées, les présomptions, les découragements, les multiples intrigues de la Coalition, aux moments si extraordinaires qu'elle vécut de 1804 à 1806, d'Ulm à Iéna. Remercions M. le Commandant M.-H. Weil d'avoir édité ces textes, témoignages d'un contemporain peu sympathique, mais intelligent et informé, en les entourant de tous les commentaires et éclaircissements possibles.

MÉMENTO. — *Revue Historique* (septembre-octobre 1921). Léon Homo : Les privilèges administratifs du Sénat romain et leur disparition graduelle au cours du IIIe siècle (*suite et fin*). (L'histoire du Sénat romain sous l'empire avait toujours laissé à désirer. On accueille avec un intérêt très motivé ce qui se publie de nouveau. L'étude de M. Homo confirme les vues de M. Ferrero, rapportées il y a quelque temps ici-même). E. Waldner : Lettre de Charles Marchand, abbé de Munster en Alsace, à un confrère (1662). (Cette lettre roule sur des détails propres à intéresser le gouvernement du Roi. Charles Marchand « fut le premier abbé français de l'antique monastère de Munster » : les deux langues, française et allemande, furent, dès ce moment-là, employées.) Adrien Blanchet, de l'Institut : Les journées de juillet et août 1789 à Strasbourg. Bulletin historique. Histoire de France (1378-1498), par Ch. Petit-Dutaillis. Histoire de l'Islam, par E. Montet. Comptes rendus critiques. Notes bibliographiques. Recueils périodiques et Sociétés savantes. Chronique.

Nous continuerons la prochaine fois l'analyse des sommaires des Revues d'Histoire.

EDMOND BARTHÈLEMY.

PHILOSOPHIE

René Millet : *Socrate et la pensée moderne*, Plon-Nourrit. — J. Souilhé : *La notion platonicienne d'Intermédiaire dans la philosophie des Dialogues* (Collection historique des grands philosophes), Alcan. — J. Souilhé : *Etude sur le terme ΔΥΝΑΜΙΣ dans les dialogues de Platon*, Alcan. — O. Hamelin : *Le Système d'Aristote* (Collection historique des grands philosophes), Alcan. — Bernard Latzarus : *Les idées religieuses dans Plutarque*, Ernest Leroux. — Ch. Filliatre : *La philosophie de saint Anselme* (Collection historique des grands philosophes), Alcan. — G. Sortais : *La philosophie moderne depuis Bacon jusqu'à Leibniz*, tome I, P. Lethielleux. — Thomas Hobbes : *Leviathan*, tome I (traduction de R. Anthony), Marcel Giard et Cie. — Berkeley : *Les Principes de la Connaissance humaine* (trad. de Ch. Renouvier), A Colin. — Berkeley : *La Siris* (trad. de MM. G. Beaulavon et D. Parodi), A. Colin. — Bion Smyrniadis : *Les doctrines de Hobbes, Locke et Kant sur le droit d'Insurrection*, La Vie Universitaire. — Jacques Chevalier : *Descartes*, Plon. — Gaston Milhaud : *Descartes savant*, Alcan. — Jean Wahl : *Du rôle de l'idée de l'Instant dans la philosophie de Descartes*, Alcan. — E. Lasbax : *La Hiérarchie dans l'Univers chez Spinoza* (Collection historique des grands philosophes), Alcan. — Pierre Godet : *La Pensée de Schopenhauer*, Payot et Cie. — Hélène Claparède-Spir : *Un Précurseur : A. Spir*, Payot et Cie. — Camille Spiess : *Nietzsche contre la Barbarie Allemande*, Genève, Atar. — Joseph Rivière : *Gérard de Lacaze Duthiers*, Le Caire, Stavrinos. — H.-F. Stewart : *La Sainteté de Pascal* (trad. de l'anglais par G. Roth), Bloud et Gay). — C. Bonnegent ; *La théorie de la certitude dans Newman*, Alcan. — *Ecrits des Curés de Paris contre la politique et la morale des Jésuites* (1658-1659) avec une étude sur la querelle du Laxisme par I. de Recalde, « Editions et Librairie ». — Abbé de Margon : *Lettres sur le Confessorat du P. Le Tellier*. « Librairie moderne ». — Clément XIV : Le Bref *Dominus ac Redemptor* : avec une introduction par I. de Récalde : « Editions et Librairie ». — I. de Récalde : *Le Message du Sacré Cœur à Louis XIV et le P. de la Chaise*, « Editions et Librairie ».

La production philosophique s'est activée dans ces derniers temps. L'histoire de la philosophie a beaucoup donné : éditions, rééditions, traductions de textes ; études historico-critiques, biographiques, bibliographiques, polémiques ou apologétiques, consacrées aux philosophes tant anciens que modernes, aux chefs d'école comme aux *philosophi minores*, aux étoiles de première grandeur comme aux simples satellites, voire à d'éphémères météorites du ciel philosophique.

Cette longue liste s'ouvre, comme il convient, par Socrate, le « père de la philosophie », selon un vénérable truisme. Truisme également ce jugement porté sur Socrate par un des maîtres de notre philosophie officielle : « L'homme dont les idées sont les plus vivantes dans la société contemporaine est Socrate. » — Sans doute, si l'on veut... On pourrait en dire autant de Kant ou de Descartes, de Pascal ou de Rousseau, et de quelques autres..

Mais passons. L'auteur de **Socrate et la Pensée moderne** prendrait volontiers à son compte cette formule lapidaire autant qu'insignifiante. Il modernise étrangement Socrate en faisant de lui un *pragmatiste* avant la lettre. Selon l'auteur, les grands disciples de Socrate ont défiguré la personnalité du vieux maître athénien. Il convient de la faire descendre des hauteurs du ciel platonicien, de la replacer dans la vie de la cité, de retrouver en Socrate le soldat, le citoyen, le démocrate... oui le démocrate, presque le « bon républicain », selon la formule de la génération de Jules Ferry... Ce petit livre laisse percer une des tendances de l'heure présente : la dépréciation du spéculatif au profit de l'homme d'action. — Thème facile et sûr de plaire au grand public. Il y aurait bien à dire là-dessus. Ici comme ailleurs se pose une question d'espèces. Il y a spéculatif et spéculatif, comme il y a homme d'action et homme d'action. L'apothéose sans réserve de l'homme d'action ne va à rien moins qu'à mettre sur le pavois maint pompeux imbécile, mainte ganache entreprenante, maint arriviste de dixième ordre. J. Prudhomme, Gaudissart, M. Homais seront tenus pour des hommes d'action et de caractère, cependant que le pauvre spéculatif, le chercheur isolé, flétri du nom d'intellectuel, sera traité comme un être inutile et le rebut de la société.

Si l'intermédiaire est le fléau du consommateur, la bête noire de l'économiste, il est, par contre, la providence du philosophe en mal de combinaisons idéologiques. Dans ce petit jeu de patience qu'est la construction d'un système, il s'agit avant tout de bien placer les pièces et de n'en égarer aucune. N'est-ce pas le sens du précepte de Descartes : « Faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales qu'on soit assuré de ne rien omettre » ? Ce souci de sériation et de hiérarchie serait prépondérant dans l'architectonique platonicienne, si l'on en croit M. Joseph Souilhé, auteur d'un savant travail sur **la notion d'Intermédiaire dans la Philosophie des Dialogues**. Ce problème des « intermédiaires », capital dans la philosophie grecque, repris par le néo-platonisme, se retrouvera dans la philosophie moderne, où il donnera de la tablature aux champions toujours renaissants de la vieille querelle de l'un et du multiple, du même et de l'autre, du continu et du discontinu, du monisme et du pluralisme. Et cela assure du pain sur la plan-

che à M. Ossip-Lourié et autres psychologues spécialisés dans l'étude de la verbomanie. — Une monographie du même auteur sur **Le terme ΔΥΝΑΜΙΣ dans les Dialogues de Platon** nous prouve une fois de plus que la philosophie est une philologie, et nous sert de transition naturelle du platonisme à l'aristolélisme ; vu que le Stagyrite a emprunté à son maître, en la remaniant peu ou prou, cette bienheureuse notion de « Puissance », un des meilleurs casse-tête chinois de la métaphysique. — Une fois arrivés là, nous sommes quasiment embarqués dans le **Système d'Aristote** et nous n'avons plus qu'à nous laisser conduire par M. O. Hamelin, pilote expérimenté dans cette navigation ; ce dont il faut lui savoir gré ; car ce n'est pas une légère machine à manœuvrer que cette galère péripatéticienne qui a déjà transporté au pays d'abstraction tant de générations scolastiques, et qui en transportera sans doute encore tant d'autres...

Un autre bateau, — qui n'est pas non plus un yacht de plaisance, — c'est la **Philosophie de saint Anselme**, où les amateurs peuvent s'aventurer sur la conduite de M. Ch. Filliatre. Ici, nous naviguons dans une zone obscure, en plein pré-moyen-âge. Autour de nous flottent des larves d'idées qui viennent de loin, des pays méditerranéens ; — idées platoniciennes, plotiniennes et augustiniennes, qui achèvent de s'évaporer dans les brumes du nord. — M. G. Sortais nous tire de cette atmosphère fuligineuse, et de ce qu'on est convenu d'appeler les « ténèbres » du moyen âge. Le XVIIe siècle forme le cadre de ses études historiques sur **La Philosophie moderne depuis Bacon jusqu'à Leibniz**. L'auteur remarque fort justement que trop souvent les historiens de la philosophie s'abstiennent de caractériser l'époque à laquelle appartiennent les écrivains dont ils parlent, de sorte que ces écrivains semblent vivre en dehors du temps et évoluer dans un cadre abstrait. Aussi, pour situer les philosophes dont il entreprend de raconter la vie et de juger les œuvres, a-t-il d'abord retracé l'état politique, religieux, littéraire, artistique et scientifique de l'Europe au XVIIe siècle. Méthode excellente et qui nous donne enfin le modèle d'une histoire de la philosophie concrète et vivante. Le tome I, consacré à Bacon, est très intéressant et du meilleur augure pour la série qui doit suivre.

Le cartésianisme a fait l'objet de quelques travaux de carac-

tère différent et d'inégale valeur. Le **Descartes** de M. Jacques Chevalier est un exposé général de la philosophie cartésienne, d'une lecture agréable, mais sans grand approfondissement de la doctrine. Le titre du livre de M. G. Milhaud : **Descartes savant**, annonce une étude plus spécialisée. C'est, je crois, la première enquête sérieuse sur un sujet difficile et qui requiert la double compétence professionnelle d'un savant et d'un philosophe. L'auteur se pose le problème de la sincérité scientifique de Descartes, notamment à propos de son attitude dans la question du mouvement de la terre. Les textes du *Traité du Monde* et des *Principes* sont étudiés de très près. Si certain *distinguo* de Descartes relatif au mouvement de la terre donne au premier abord l'impression d'un enfantillage, une connaissance plus poussée de sa théorie permet de croire que Descartes a pris ce *distinguo* au sérieux.

Encore qu'il se réclame de la méthode de Cuvier et des théories de von Baër, M. Lasbax, auteur de la **Hiérarchie de l'Univers dans Spinoza**, me fait plutôt l'effet d'un exorciseur occupé à chasser du cadavre du spinozisme le démon de la logique qui est, comme chacun sait, le pire ennemi des âmes, le mauvais génie de la philosophie. En termes plus simples, il s'agit d'établir que Spinoza est un fils des kabbalistes et des gnostiques, bien plutôt que de Descartes, un philosophe de l'intuition et de la vie, et non un adepte du mathématisme. L'auteur s'appuie surtout sur le *Court Traité de la Béatitude* et sur quelques autres textes ésotériques qui ont été probablement brûlés, mais qui ont dû sûrement exister pour rendre soutenable la thèse de M. Lasbax. Cette thèse, au demeurant, n'est pas neuve, et le langage biologique dans lequel elle est présentée n'ajoutera pas grand'chose à sa valeur démonstrative.

Un philosophe peu connu, mais qui eut quelques fervents disciples, est African Spir, auteur d'une théologie destinée à aplanir les conflits entre la religion et l'expérience. Il suffit pour cela de cesser de voir en Dieu la cause physique du monde, l'auteur responsable du mal, pour faire de lui une simple norme idéale, une réalité spirituelle et morale. En vérité le remède est simple ; mais il est douteux qu'il soit aussi efficace que l'espérait l'auteur pour guérir les maux d'une société pour laquelle les idées n'ont jamais moins existé. — Mme H. Claparède-Spir consacre à la mémoire

du penseur un petit livre : **Un précurseur : A. Spir.**

A la rubrique : philosophie religieuse, on rattachera **les Idées religieuses de Plutarque**, par M. Bernard Latzarus, contribution à l'étude de la période de transition entre le paganisme et le christianisme, — une étude un peu décousue de M. H. F. Stewart sur **la Sainteté de Pascal** ; une autre de M. C. Bonnegent sur **la théorie de la certitude dans Newman** ; — enfin une série de publications historico-critiques dirigées contre les jésuites par M. I. de Récalte, qui ne paraît pas porter dans son cœur les bons Pères. Sans nous prononcer sur le fond du débat, constatons que certains de ces textes contiennent des éléments intéressants pour la psychologie religieuse et la psychologie des sectes.

Je mentionnerai en terminant quelques importantes traductions ; celle du **Leviathan** de Hobbes, traduit pour la première fois en français par M. R. Anthony. Belle prose philosophique, vigoureuse, substantielle, qui vous repose de tant de vaines idéologies ; les traductions de deux grandes œuvres de Berkeley : **Les Principes de la connaissance humaine** et **La Siris.** — Enfin un recueil de textes choisis de Schopenhauer, traduction accompagnée du texte allemand, sous ce titre : **La pensée de Schopenhauer.** Le traducteur estime que Schopenhauer est plus que jamais d'actualité. Je suis de son avis. L'œuvre du maître de Francfort reste, pour les esprits délicats et les âmes froissées, une des hautes retraites, un des intangibles refuges contre la vulgarité et la vilenie, reines indétrônables du monde.

GEORGES PALANTE.

SCIENCE SOCIALE

Jean Gaumont : *Histoire abrégée de la Coopération en France et à l'étranger*, Rieder. — Marcel Pillon : *La société bourgeoise*, Bernard Grasset. — Marc Sangnier : *Trois conférences sur la Démocratie* : *L'Esprit démocratique et la mystique républicaine* ; *La Démocratie dans la Cité ; La Démocratie dans le monde*, Société d'édition. — Mémento.

M. Jean Gaumont, qui prépare une volumineuse *Histoire de la Coopération*, a eu raison de donner dès maintenant une **Histoire abrégée de la Coopération en France et à l'étranger**. On y verra que si les coopératives de production n'ont pas donné grand'chose, ni chez nous, ni ailleurs, les coopératives de consommation représentent une force énorme, puisqu'elles

groupent dans le monde une centaine de millions d'individus, paraît-il, et qu'en France elles peuvent justifier de 4.000 sociétés, représentant un million d'adhérents, et faisant pour près d'un milliard d'affaires par an.

Mais cet auteur si documenté a-t-il raison de considérer la coopérative comme un « système socialiste », « comme un mouvement ouvrier » et comme « un principe nettement anticapitaliste »? Assurément non. D'abord, toute société humaine est forcément capitalistique, car elle ne peut pas plus se passer de capital qu'un organisme vivant se passer de poumons ou de cœur; la seule différence entre les sociétés qui se croient anticapitalistes et celles qu'elles flétrissent du nom de capitalistes c'est que, dans celles-ci, la formation et l'administration du capital sont l'œuvre des initiatives privées, tandis que, dans celles-là, elles sont réglementées par l'Etat, politique ou économique, national, communal ou syndical, peu importe. Les coopératives de consommation sont tout ce qu'il y a de plus capitaliste dans leur essence et dans leurs procédés, mais au lieu de répartir leurs bénéfices nets entre des actionnaires, elles les distribuent à leurs membres, ce qu'elles ne peuvent faire d'ailleurs que parce qu'elles peuvent fonctionner avec un capital insignifiant. Si ces coopératives se sont surtout développées dans les milieux ouvriers, c'est que ces milieux cherchent plus que tous autres la vie à bon marché, mais « spécifiquement », comme dit M. Gaumont, elles ne sont pas plus ouvrières que bourgeoises, et ce sont même les bourgeois de la *Chambre consultative des associations de consommation* qui ont fait leur succès. Pendant longtemps même, les collectivistes n'ont eu pour elles que mépris, et les bolchevistes, qui ne sont que des marxistes logiques, les ont supprimées. Si nos socialistes ont fait fléchir en leur faveur la rigueur de leurs principes, c'est tout simplement qu'ils ont vu là une source de bénéfices précieux, et, en effet, c'est de la coopérative de consommation que vient le plus clair des ressources du parti. Cela étant, on peut regretter peut-être que les vrais coopérateurs de *l'Union coopérative*, dont l'idéal est très pur, se soient alliés aux *Coopératives socialistes* pour fonder une *Fédération* commune dont les gains serviront parfois à des entreprises de pur chambardement social. Mais peut-être aussi la présence d'hommes aussi hautement estimables que MM. Charles Gide, Bernard Lavergne, Daudé-Bancel, etc., fera-t-elle prédominer dans ce milieu

un peu trouble les idées de sagesse. Au surplus, cette Fédération ne compte environ que le quart des coopératives de consommation existant en France et il ne serait pas impossible que les trois autres quarts se contre-fédèrent sur un terrain tout différent, si la première Fédération accentuait sa politicaillerie. Enfin il ne faut pas oublier que toutes ces coopératives-là n'ont pas grande efficacité, et que le progrès économique résulte bien plus de la production, accrue par l'accord du travail et du capital, que de la consommation facilitée par la suppression, d'ailleurs légitime, des mauvais intermédiaires; les vrais pays d'activité laborieuse et généreuse, comme les Etats-Unis, se tiennent à l'écart du mouvement.

Il est ainsi certain que les coopératives ne tueront pas le commerce de détail qui, à côté de ses inconvénients, a des avantages réels ; le grand nombre des bouchers, épiciers, etc., a notamment celui d'éviter à la ménagère des courses lointaines, de lui faciliter l'achat à crédit, de lui fournir plus de variété de denrées, et, d'autre part, le commerce libre favorise davantage la production, et ne fait pas servir ses gains à des entreprises de politique socialiste. La coopérative de consommation, quelque louable que soit son principe, ne transformera donc pas de fond en comble la société, comme le croient parfois ses apôtres. La coopérative de crédit pourrait, à ce point de vue, avoir une tout autre importance, et Proudhon avait eu raison d'y voir la clé de l'avenir. Permettre au travailleur de travailler, tout est là. Mais le problème est difficile, comme le savent tous ceux qui ont essayé de créer des crédits personnels, notamment le fameux Crédit intellectuel, et jusqu'ici personne ne l'a résolu, pas même Proudhon. Ce n'est d'ailleurs pas une raison pour se décourager.

Dans son livre, **La Société bourgeoise**, M. Marcel Pillon préconise un néo-bourgeoisisme qui s'opposerait à la fois au bourgeoisisme actuel et à l'ouvriérisme futur. Le capital et le travail, au lieu de chercher à s'étrangler l'un l'autre, vivraient sur un pied d'égalité, et tout travailleur serait capitaliste comme tout capitaliste serait travailleur. Mais vraiment c'est ce qui existe actuellement, le nombre des oisifs non vieillards dans nos sociétés modernes étant infinitésimal, et c'est ce qui existerait sous l'ouvriérisme le plus anticapitaliste, puisque nous voyons justement le bolchevisme russe évoluer vers un néo-capitalisme très positif. En réalité, il n'y a rien de plus légitime, et louable, et favorable au

progrès qu'un état social où le travailleur reçoit le prix de son travail au moment même où ce travail est accompli (c'est en ceci que consiste le salariat si niaisement honni par certains), où celui qui rend un service en dehors de son travail reçoit également la rémunération de ce service (c'est la légitimation du prêt à intérêt), et où celui qui reçoit salaire et rémunération, en épargne une partie pour pouvoir rendre service aux autres (c'est tout le capitalisme en puissance). Ainsi, de ces trois détails sort notre immense civilisation moderne devant laquelle nous restons stupéfaits comme les voyageurs devant ces îles océaniennes, produit d'infimes madrépores. La découverte de M. Marcel Pillon est donc une vieillerie bien banale. Mais son livre n'en est pas moins intéressant dans les détails. Tout n'y est sans doute pas à approuver, pas plus ce qu'il dit de notre politique d'avant-guerre que de cette Société des Nations, qui n'est nullement l'attrape-nigauds qu'il s'imagine ; mais dans le tas les idées sages ou fines abondent, et il n'y a malheureusement pas beaucoup de livres dont on puisse en dire autant.

Une société civilisée ne peut donc être que bourgeoise, au sens social du mot, car bourgeois a bien des sens ; étymologiquement il signifie celui qui habite un bourg ; artistiquement, il veut dire celui qui méprise l'art, ou celui qui pense bassement ; politiciennement, il indique celui qui vit de ses rentes sans travailler ; mais, socialement, il désigne celui qui, tout en travaillant à une certaine élévation dans l'échelle sociale, garde une certaine tenue physique et morale, est bon citoyen, bon père de famille, tient sa parole, paie ses dettes, épargne et capitalise. Une société, par suite, ne peut être que capitaliste. Enfin une société moderne ne peut être que démocratique, et ici on lira avec intérêt les **Trois conférences sur la Démocratie** de M. Marc Sangnier. La définition que cet orateur donne de ce mot : « l'organisation qui permet, à un nombre chaque jour croissant de citoyens, de jouer un rôle effectif dans la direction des affaires publiques », est très satisfaisante, encore qu'elle ne précise pas assez le mécanisme plébiscitaire ou électoral de ce rôle. Nos sociétés politiques modernes, tant républicaines que monarchiques, reposent forcément sur le suffrage aussi universel que possible, et sur l'opinion publique. En dehors de la démocratie, il n'y a place que pour l'autocratie, soit celle des kaiseristes, soit celle des bolchevistes qui ont le même mépris pour la souveraineté du peuple et les institutions représen-

tatives, et qui aboutissent à peu près aux mêmes catastrophes. Je dis à peu près, parce que, malgré tout, la peste bolcheviste est pire que la peste kaiseriste, mais comme les bolchevismes ne sont jamais que des réactions contre les kaiserismes, et qu'ils ne durent pas, tandis que les autres peuvent durer indéfiniment, on peut les mettre vraiment dans le même sac.

Mémento. — Henri Sée : *Esquisse d'une Histoire du régime agraire en Europe aux XVIIIe et XIXe siècles*, Marcel Giard. Cet ouvrage, tout à fait sérieux, étudie les divers types agraires européens et l'évolution d'affranchissement de la classe rurale dès avant 1789, puisqu'ici la Savoie avait donné l'exemple à la France. La comparaison de ces évolutions en France, en Angleterre, en Irlande, en Russie, etc., est du plus haut intérêt. — François Fournier : *Les fraudes alimentaires, mémento à l'usage des commerçants et des praticiens du droit*, L'Ame gauloise. Petit livre dont le titre seul suffit à dire l'importance. — Dr Maurice Hopp : *Le Drame moral du temps présent*. Les Gémeaux. Série de dialogues (cette forme littéraire est très commode et très intéressante) sur diverses questions de pacification sociale. L'auteur est de cœur avec tel ou tel de ses interlocuteurs, sans doute, mais il se fait très loyalement l'avocat du diable. Seulement, pourquoi n'a-t-il pas vu que Renan lui aussi « occupait » pour le même client, quand, dans ses *Dialogues philosophiques*, il mettait dans la bouche de Théotiste une glorification éperdue de la force militariste à la prussienne ? — *L'Ordre français*, bulletin de discussion, reparaît à La Rochelle sous un format agréable ; pourquoi chaque chef-lieu de département n'a-t-il pas un organe de ce genre posant en exergue, comme celui du docteur Pineau, le programme : Pas de politique ; de l'organisation ?— *Le Bulletin mensuel de la Ligue française* est à signaler également ; la lutte contre le taudis, que va amplifier cette Ligue, est de la plus haute importance pour la santé publique. La Ligue française ne néglige pas d'ailleurs ses autres buts, et elle vient de publier à 50.000 exemplaires un excellent tract de M. Georges Blondel : *Les Mécomptes de la paix et le péril allemand*.

HENRI MAZEL.

STATISTIQUE

La population de la France. — On nous écrit :

Paris, le 19 février 1922.

Monsieur le Rédacteur en Chef,

La notice consacrée par le dernier *Mercure* aux résultats de dénombrement de la France en 1921 appelle quelques observations.

Votre collaborateur, après avoir imputé uniquement à la guerre l'abais-

sement du chiffre de la population, éprouve quelque difficulté à expliquer que les diminutions les plus importantes ne portent pas dans tous les cas sur les départements atteints par l'invasion ou dont les mobilisés passent pour avoir été particulièrement éprouvés. Pour rendre compte de ces prétendues anomalies, il fait intervenir certains éléments, en partie justes ; mais on retire, — je m'excuse de généraliser, — de la lecture de l'article une impression d'indécision, de nature à faire douter de l'exactitude d'une des sciences les plus solidement établies.

L'embarras de l'auteur provient de ce qu'il est parti d'un postulat des plus discutables ; ce qui l'a amené à intervertir l'ordre et l'importance des facteurs. Il ne faut pas dire : « La guerre a fait diminuer la population de la France en général, de telle région en particulier, — mais il y a eu des causes agissant en sens contraire. » La vérité c'est que, depuis 70 ans, la population autochtone de la France a eu, dans des proportions qui se sont accrues à chaque recensement, une tendance constante à diminuer. Cette tendance, qui apparaissait manifestement dans le décompte annuel du chiffre des naissances comparé à celui des décès, se trouvait contre-balancée, en premier lieu, par la résistance opposée par un très petit nombre de régions, en second lieu, par l'immigration étrangère. La guerre n'a fait que s'ajouter aux causes préexistantes, — et malheureusement subsistantes, — et le facteur immigration ayant subi un temps d'arrêt (sauf sur la frontière du Sud-Ouest, limitrophe du seul pays circonvoisin qui n'ait pas mobilisé), le résultat a été un déchet général.

Le tableau dressé par M. B... des diminutions de population s'éclaire, — et ne peut s'éclairer autrement, — à la lumière des recensements annuels, aussi bien de la période d'avant guerre, que de la période postérieure, du chiffre des naissances et des décès. L'exemple de l'Aquitaine est, à cet égard, tout à fait probant. Cette région est, comme l'on sait, l'une de celles où le chiffre des décès l'emporte sur celui des naissances sur la plus vaste échelle : elle figure donc tout naturellement au premier rang des régions dépeuplées. On y notera toutefois deux exceptions, d'importance inégale (Haute-Garonne et Tarn), dont nous allons voir la raison d'être dans un instant. Pour être complet, il ne faut pas oublier les migrations intérieures (tant de la population civile que de l'armée), qui expliquent par exemple la dépopulation des Hautes-Alpes en face de la dépopulation moins importante de l'Isère.

Est-ce à dire que la guerre a, proportionnellement, dans chaque région, agi dans le même sens que les causes antérieures ? Cette thèse serait manifestement exagérée. Faut-il désespérer cependant d'expliquer certains faits signalés par votre collaborateur : diminution moindre ou même augmentation dans les départements *côtiers* (1) (et non pas seulement

(1) La Manche fait exception. C'est que, dans ce département, les excédents de décès sont particulièrement graves.

bretons), — diminution exceptionnellement faible de la population de la Meuse ? Je ne le pense pas.

Il faut tout d'abord renoncer, en l'état de notre documentation, à connaître la répartition géographique des 1.500.000 *morts de la guerre.* Il m'apparaît d'ailleurs très plausible qu'à raison, d'une part, de la relève fréquente des divisions les unes par les autres, d'autre part, du recrutement mixte qui a résulté de l'affectation en renfort des évacués à des unités quelconques, cette répartition doit être *à peu de chose près* proportionnelle. Voici les tempéraments vraisemblables :

1°) L'inscription maritime a pour effet d'abaisser le chiffre des conscrits dans les départements côtiers. Or les pertes de la marine ont été insignifiantes.

2°) La mobilisation à l'usine ou à la mine (Tarn, Saône-et-Loire) agit dans le même sens.

Pour les mouvements de la *population civile*, le phénomène important, dont il faut faire état, est l'exode des habitants des *régions dévastées* vers les régions non ravagées. Je dis *région* et non *département*, car, bien souvent, les malheureux, chassés de leurs foyers, ont trouvé asile dans la partie intacte de leur département. (Le cas de l'Oise est typique : j'en appelle aux lecteurs de la trop vraisemblable « Zone dangereuse ».) D'autre part, il faut employer le mot *dévasté* et non le vocable *envahi*, les conditions dans les régions occupées étant très différentes. Dans ces dernières, en effet, l'émigration a été insignifiante et la misère physiologique a accru la mortalité civile, la non mobilisation des jeunes et « vieilles » classes, cause à laquelle je laisse aux lecteurs de la première partie du roman susmentionné le soin d'en ajouter une autre, moins efficiente, espérons-le, a, en dépit de l'absence des mobilisés, refréné la chute de la natalité.

Très secondairement, on peut signaler — ce qui se rattache en partie au même ordre d'idées, en partie à la mobilisation industrielle, — un accroissement plus que proportionnel de l'attraction des grands centres. (Entre parenthèses, le dénombrement a prouvé combien ce facteur, qu'on donnait comme l'une des causes de la crise du logement, a été exagéré (1). Finira-t-on par reconnaître, — ce qui devrait crever les yeux dans un pays dont la population est en décadence, — que, sauf peut-être dans la banlieue de Paris, cette crise est *presque uniquement* une crise *d'affectation.*) Telle est, en y ajoutant l'influence déjà signalée de l'immigration espagnole, l'explication du cas de la Haute-Garonne.

Celui de la Meuse est « intéressant », comme le dit M. B.., parce qu'il met en jeu des causes complexes, agissant toutes dans le même sens.

1° Excédent des décès sur les naissances.

(1) L'augmentation de la population du Havre, par exemple, est due à l'annexion de Graville-Sainte-Honorine : elle est donc purement fictive.

2° Exode d'une population militaire considérable, dont la présence est devenue inutile par suite du report de la frontière vers l'Est.

3° Exode d'une population civile (en partie italienne et polonaise) qui vivait dans l'orbite de l'armée.

4° Emigration de la population de la zone dévastée, qui n'a pu se fixer que dans une faible mesure dans la partie intacte et non envahie du département, parce que les dévastations n'ont acquis de l'importance qu'à une époque (1916) où, à raison de la densité de l'occupation militaire dans cette région, les autorités ne laissaient pas volontiers des réfugiés s'y établir.

De ces causes, la première est la plus tragique, — parce que la plus durable. C'est la leçon qu'il faut tirer du dernier recensement. Il est navrant qu'au lieu de sonner le tocsin du *Ne deleatur Gallia* les pouvoirs publics laissent s'accréditer une légende d'un optimisme mortel, selon laquelle notre situation démographique aurait à peine empiré, puisque nous avons recouvré l'Alsace-Lorraine ! (votre collaborateur écarte à bon droit cet argument puéril), et que d'ailleurs les statistiques des deux dernières années présentent des excédents de naissance. Ce dernier fait est exact, mais il s'était déjà produit en 1872 et, s'il est plus marqué actuellement, c'est parce que les causes qui l'avaient provoqué (retour des mobilisés dans les foyers) sont elles-mêmes plus intenses : il n'y a malheureusement pas de raison de penser que leur action en sera pour cela moins éphémère. Je sais bien qu'en dehors des arguments malthusiens, — un peu durs à avaler, s'agissant d'un pays, où, sans parler de l'industrie et du commerce, la terre elle-même, lorsqu'elle n'est pas abandonnée, passe aux mains des étrangers, — on fait valoir que peu importe la diminution de la population, la qualité compensant la quantité. Il est regrettable qu'au point de vue international ce raisonnement de nos Westarp cisrhénans ne soit pas apprécié. Je ne parle pas seulement du droit de la guerre, seul point de vue auquel se placent généralement nos repopulateurs, qui, par leur absurde équation : 2 enfants = 1 fusil + 1 bande de charpie, compromettent une thèse pratiquement irréfutable; mais aussi et surtout des relations pacifiques. Sait-on assez que des 4 grandes puissances ex alliées, la France, dont le territoire dépasse d'environ 2/5 celui de chacune des 3 autres (Japon, Grande-Bretagne, Italie) tient, — et de beaucoup, — la queue, du point de vue de la population, et *que la différence ne fera qu'augmenter sans une modification radicale de nos mœurs*. Bien des désappointements d'hier, — espérons que demain nous n'aurons pas à parler d'humiliations, — ne s'expliquent-ils pas, si l'on va au fond des choses, par des considérations d'ordre démographique ?

Voilà quelques-unes des observations que suggèrent les chiffres. Je m'excuse de les avoir un peu développées; j'ai pensé qu'elles seraient

de nature à faire réfléchir les lecteurs d'une revue qui s'honore de répudier le faux proverbe : « Toute vérité n'est pas bonne à dire ».

JULIEN REINACH.

VOYAGES

Emile Sedeyn : *Petites villes de France*, Crès. — Edith Keun : *Les Oasis dans la montagne*, Calmann-Lévy. — Gabriel Faure : *Pèlerinages d'Italie*, Perrin. — Ib., *Heures d'Italie*, Fasquelle.— Guibal-Roland: *La Vie polonaise*, De Boccard, 2, rue de Médicis. — Joseph de Pesquidoux, *Chez nous*, Plon. — Claude Farrère : *Croquis d'Extrême-Orient*, Messein. — Mémento.

Emile Sedeyn, avec lequel j'ai longtemps collaboré autrefois au *Tour de France*, que dirigeait avec un intérêt toujours soutenu M. Octave Beauchamp, a réuni en volume, et même repris à nouveau pour la plupart, d'intéressants articles, études et notices concernant des **Petites villes de France**, et dont il publie actuellement une première série. Ce qu'il aime et recherche surtout, ce sont les vieilles petites villes désuètes qui jouèrent plus ou moins un rôle dans la vie du pays ; qui eurent leur période d'activité, ou se trouvèrent attirer l'attention, et qui, maintenant, délaissées par la population qui se rejette vers quelques grands centres, achèvent leur existence monotone, que troublent à peine de rares curieux, ou le passage en trombe de quelques automobilistes. — C'est *Richelieu*, cité déchue, qui ne remonte pourtant qu'au Cardinal, dont elle fut une des œuvres les plus curieuses, sinon les plus remarquables. Il n'y avait là auparavant qu'un château féodal et quelques masures. Richelieu fit bâtir un manoir au goût de son temps, établit les remparts et portes de la ville, une église, fit tracer les places du lieu, et, par courtisanerie, nombre de seigneurs firent bâtir de beaux immeubles, dont certains resteront inachevés ou inhabités à la mort du Cardinal. La Révolution dispersa les collections du château, qui fut vendu et à peu près détruit par la bande noire. — A *Loudun*, on retrouve toujours le tragique souvenir du curé Urbain Grandier, le décor suranné de la ville, ses églises dont la plus remarquable, Sainte-Croix, a été transformée en marché ; ailleurs, Saint-Pierre, dont Grandier était curé, un donjon qui rappelle un peu celui de Loches et qui est le dernier reste du château où s'arrêtèrent Charles IX et Catherine de Médicis ; l'église des Carmes, Saint-Hilaire du Martray, d'ailleurs dans un état lamentable ; la vieille porte du Martray, tout proche. — Nous passons dans le Nord,

et c'est l'histoire plutôt mouvementée de *Bergues*, qui a gardé, malgré sièges et destructions, une église curieuse, un beffroi qui est un des plus remarquables du pays, de belles constructions comme l'ancien Mont-de-piété, — deux tours de la vieille abbaye de Saint-Winoc, tout proche, — sans parler de ses portes et remparts qui datent de Vauban. — Mais *Cordes*, en Languedoc, du côté d'Albi, vieille cité guerrière, maintenant déchue et quasi abandonnée, reste une des plus curieuses de la région, avec les vestiges de sa triple enceinte, ses rues et ruelles que bordent de vieilles constructions, dont certaines remontent aux XIIIe et XIVe s., — les maisons si curieuses de la Grande-Rue qu'on désigne sous le nom du Grand-Veneur, du Grand-Ecuyer, du Grand-Fauconnier. Appauvrie et enlaidie par six cents ans de luttes et de misères, — quasi abandonnée en somme, Cordes a gardé sa physionomie du moyen âge, — ses souvenirs aussi, des édifices comme l'église Saint-Michel, — des sculptures sur les façades des maisons, et même, dans la Grande-Rue, les anneaux de fer qui servaient à suspendre des tapisseries, aux jours de joyeuse entrée ou de liesse.

Après Cordes, le volume d'Emile Sedeyn nous transporte à *Mehun-sur-Yèvre*, qui vit passer la chevauchée de Jeanne d'Arc ; à *Elne*, dont le cloître est célèbre à juste titre ; à *Cassel* dans le Nord, où l'on peut situer la victoire de Philippe VI contre les communiers flamands ; à *Compiègne*, vieille ville historique encore, qui a gardé le beau décor de son Hôtel de ville, des bribes de l'abbaye de Saint-Corneille, des églises curieuses comme Saint-Antoine, — sans parler du château refait sous Louis XV et que fréquentait la cour de Napoléon III. C'est *Péronne*, enfin, massacrée par la toute puissante Allemagne, au cours de la dernière guerre ; *Chantilly*, ancien château des Montmorency, reconstruit par le duc d'Aumale, et qui garde des collections superbes, etc... — Ce qui fait l'intérêt de la France, on l'a d'ailleurs constaté depuis longtemps, c'est l'extrême variété des sites, des aspects, des lieux qu'on y rencontre. Ces petites villes historiques, pour qui sait voir et comprendre, ne sont pas une des moindres de ses curiosités. Sans itinéraire méthodique, au gré du moment, le volume d'Emile Sedeyn transporte le lecteur de côté et d'autres ; d'une érudition de bon aloi, il se lit avec plaisir ; il retient et intéresse, et c'est avec plaisir que nous verrons publier la se-

conde série annoncée, et qui doit comprendre notamment : les Andelys, Cluny, Mantes, — ce délicieux coin qui s'appelle Moret, — Provins, Tournus, etc.

§

Un ouvrage intéressant d'études sur nos possessions africaines de la Méditerranée, la région de l'Aurès, la Tunisie, a été publié par Mme Edith Keun : **les Oasis dans la Montagne**, où elle fait d'abord l'historique de l'Aurès, pays montagneux dont la population peut se rattacher en partie au type égyptien par des caractères physiques comme les épaules larges et les hanches étroites, tandis que d'autres s'apparentent aux Corses et aux Sardes, — type brun, à la tête petite, courageux, mais tout en nerfs, — à côté desquels se trouve encore un type blond, comme d'une race du nord, aux yeux gris, de haute taille, et qu'on rencontre aussi fréquemment en Kabylie que dans l'Aurès. C'est le problème de la formation de la Méditerranée qui se trouve entrevu, et dont il peut y avoir là, en somme, une résultante. — Après Carthage, qui n'y eut guère que des comptoirs, les Romains civilisèrent l'Aurès et y fondèrent des villes, y établirent des forteresses et des postes. Vinrent la décadence de l'empire et les invasions barbères ; c'est au cours des luttes qui durèrent, avec l'occupation byzantine, jusqu'à la conquête arabe, — mais qui fut plusieurs fois reprise, — que se place l'établissement du royaume berbère qui eut Kairouan comme capitale, — royaume d'ailleurs éphémère, mais à la tête duquel se trouva une femme, la reine Kahéna, qui selon la tradition périt d'ailleurs bravement, les armes à la main. — Je ne puis m'arrêter davantage, à mon grand regret, sur la publication de Mme Edith Keun qui parle longuement de ce pays curieux, de sa population, de ses localités diverses comme ses légendes. Avec les pages que l'auteur consacra ensuite à Tunis, aux fiançailles et aux femmes tunisiennes, il y a là une publication intéressante et dont on ne saurait regretter la lecture.

§

M. Gabriel Faure, dont nous avons mentionné, à plusieurs reprises déjà, les ouvrages, a donné encore un volume sur les **Pèlerinages d'Italie**, *au pays de saint François d'Assise, et de sainte Catherine de Sienne*. C'est l'Ombrie, Pérouse, Montefalco ; les soirs de Sienne, le pays de sainte Catherine, — en même temps que des considérations sur l'art ombrien et l'art

siennois. — Le volume, que présente très heureusement la librairie Perrin, est abondamment illustré de curieuses reproductions photographiques, évoquant le pittoresque de ces vieilles villes si curieuses que sont Assise et Sienne, — le moyen âge pieux et guerrier de la péninsule, qui a déjà inspiré tant d'ouvrages d'histoire, d'art et de littérature, et en provoquerait de nouveaux, — chaque jour encore, — n'était la période difficile que nous traversons.

M. Gabriel Faure a réimprimé encore ses **Heures d'Italie**, et réuni en un volume ses excursions de Piémont-Lombardie, par Novare, Côme, Brescia, Bergame ; en Emilie par Plaisance, Parme, Modène, Bologne, Rimini ; en Ombrie et Toscane avec Pérouse, Assise, Montefalco, Sienne ; enfin, en Cadore et Frioul, à travers les Dolomites, Bellune, Udine ; enfin en Vénétie, par Vérone, Vicence, Bassano, Trévise, etc. — C'est un ouvrage bien présenté, d'aspect agréable, et qui tiendra honorablement sa place parmi les diverses publications de l'auteur.

§

La Vie Polonaise de M. Guibal-Roland, qui a séjourné dans le pays et l'a vu d'abord avec l'œil du peintre, est une intéressante étude, — non dépourvue d'un certain humour, — sur Varsovie, les costumes nationaux, le modernisme et le cinéma, la question financière, les Juifs et les « nouveaux riches », qu'on retrouve là, comme partout, ainsi que les victimes de la guerre. Il parle sur le proverbe : « saoûl comme un polonais, ou des légendes concernant les origines de Varsovie ; de la ville primitive, de la vie de fêtes qu'on y mena autrefois, de l'invasion du style classique, aussi bien que de la moralité polonaise, etc... C'est, en somme, un livre curieux, sur lequel je regrette de ne pouvoir m'arrêter davantage, mais qui apporte *de visu et auditu*, sur le pays et sa population, une documentation abondante, — mais dont certaines constatations seront peut-être discutées par les intéressés.

Chez nous, *Travaux et jeux rustiques*, de M. Joseph de Pesquidoux est un volume sur le pays basque où l'on parle de la course landaise, de la chasse aux palombes, de la poursuite de l'isard, des oies d'Armagnac. Il raconte une noce gasconne, la fête du cochon, ou encore la chasse au blaireau ; ensuite il y est question des vignes de la région, de la « pignada » ou forêt de pins mari-

times ; de la pêche à la lamproie, comme de la récolte des champignons ; d'une partie de pelote basque ou « chistera », des « pansones » ou sorciers, etc. C'est, en somme, une curieuse contribution à la vie locale.

Les Croquis d'Extrême Orient de M. Claude Farrère donnent la physionomie si curieuse de Singapore, — où je me souviens m'être trouvé lors des fêtes du Têt, le nouvel an chinois, des notes sur la vie à Saïgon et au Tonkin ; la curieuse physionomie de Hong-Kong ; le récit d'un voyage à Kouang-Cho-Van entre Hong-Kong et Haï-phong. — Ce sont encore des tableaux de la guerre hispano-américaine avec la bataille navale de Monito-Cavite et des impressions de siège à Manille. Le volume est terminé par des considérations sur l'affaire de Fachoda, — de lointaine mémoire.

Mémento. — Mme Louise Faure-Favier publie un *Guide des Voyages aériens Paris-Londres et Londres-Paris* avec des illustrations *ad hoc* qui intéresseront les amateurs de ce genre de randonnées. Mais il est surtout intéressant de constater, avec les photographies de villes prises à vol d'appareil, que c'est exactement ce que donnaient autrefois nos plans scénographiques, dont il nous est resté jusqu'à la fin du XVIe siècle un assez bon nombre. Les plans linéaires par lesquels on les a remplacés ne donnent, sous prétexte de vérité plus grande, que des figures géométriques, — lesquelles n'ont jamais existé dans la réalité. Les gens de notre époque veulent toujours faire mieux que leurs aînés, dont ils parlent, à l'occasion, avec un petit air de dédain. Nous constatons une fois de plus que s'ils ont autrement, ils peuvent faire aussi beaucoup plus mal.

CHARLES MERKI.

GRAPHOLOGIE

La Graphologie et les Autographes. — Les victimes royales : Louis XVI. Marie-Antoinette. Madame Elisabeth. Le Dauphin. — Historique de l'écriture. L'évolution des écritures de Napoléon Ier. — Les signes graphiques de l'Intelligence créatrice. — Commentaires graphologiques sur Charles Baudelaire.

La **Société de Graphologie** vient de donner une série de séances publiques ayant pour objet de démontrer le rapport qui existe entre les facultés de quelques grands hommes pris comme exemples, et leur écriture. Ces conférences, extrêmement intéressantes dans leur conception, ne paraissent pas avoir toujours donné ce qu'on en pouvait attendre. La raison en est que les graphologues ne sont pas, en général, bons connaisseurs en fait

d'autographes, et que les amateurs d'autographes vivent un peu à l'écart des graphologues. De cette séparation résulte de gros inconvénients pour ces derniers; il leur arrive souvent d'exercer leur science sur des documents imparfaits ou sur des faux.

Les amateurs d'autographes, qui ne sont pas graphologues, se privent d'un moyen de contrôle et d'une vive jouissance intellectuelle, car une légère initiation leur donnerait des moyens de contrôler l'authenticité de leurs documents et de vérifier si les particularités de la biographie peuvent se retrouver dans l'écriture.

Ce n'est pas une recherche vaine. La graphologie a été pratiquée d'instinct par d'éminents esprits, qui ignoraient tout des travaux de l'abbé Michon.

Quelques-uns des conférenciers de la Société de Graphologie sont-ils assez pénétrés de cette difficulté de connaître les autographes. et ont-ils eu, à défaut d'une expérience qui ne serait acquise que par une vie d'études, la prudence et la méthode indispensables ? C'est ce que nous allons examiner.

§

M. Albert **Navarre** a fait **l'historique de l'écriture** et des moyens employés pour communiquer la pensée et la perpétuer par des caractères. C'était une communication bien à sa place, mais en dehors du sujet qui nous préoccupe.

La conférence qui soulève les plus curieuses observations est celle de Madame de **Salberg**, auteur bien connue de manuels de graphologie, d'ailleurs fort mauvais. Il n'est guère possible d'imaginer plus de légèreté dans le choix des documents, et plus de fantaisie dans leur interprétation. La conférence s'est faite le 21 janvier 1922 et, en ce jour anniversaire, elle était conçue toute à la louange des **victimes royales Louis XVI, Marie-Antoinette, Madame Elisabeth**.

La conférencière appuie sa dissertation sur trois textes attribués à Louis XVI et sur trois signatures isolées. Des signatures ne disons rien, elles sont vraisemblables, mais mal reproduites, Examinons les trois textes soi-disant autographes.

1° L'ordre donné aux Suisses de cesser le feu, daté du 10 août 1792, conservé au Musée de la ville de Paris; 2° les dernières lignes du testament de Louis XVI, des Archives nationales; un post-scriptum écrit à la suite d'une lettre de Marie-Antoinette.

Le premier de ces trois documents a été suspecté. En admet-

tant son authenticité, le texte n'est certainement pas autographe, cela est l'évidence même; la signature seule est possible. L'écriture du testament n'est pas contestable, mais la reproduction est si mauvaise qu'il est inimaginable que l'on puisse travailler sur un pareil document. Le troisième autographe est un faux. L'écriture diffère sensiblement de celle de Louis XVI et la fausseté de cette pièce a été démontrée depuis 1864 par M. de la Sicotière (1).

Comment Mme de Salberg ne s'est-elle pas aperçue que ces spécimens si dissemblables ne peuvent être de la même main?

En ce qui concerne les lettres de Marie-Antoinette c'est encore pis. Les reproductions, bases de la conférence, donnent trois lettres, et ces trois lettres sont des faux! C'est avoir du malheur ou ne rien connaître à la question.

La première lettre, datée du 15 avril, annonce la récente naissance d'un fils. L'année de la lettre, non indiquée, ne peut être que 1785, puisque le premier dauphin, né le 22 octobre 1781, ne pouvait faire l'objet de la lettre de la reine, datée d'avril, et parlant de la naissance comme d'un événement récent. Le second dauphin est né, lui, le 27 mars 1785. Il est naturel qu'au mois suivant la reine parle de sa naissance comme d'un bonheur datant de quelques semaines. La date de 1785 est donc bien plus vraisemblable que celle du 15 avril 1782, qui serait la date obligatoire de la lettre en question si la reine y parlait de son premier garçon. Or, si l'on admet comme logique cette date de 1785, le faux éclate à la première phrase :

J'ai appris, Monsieur, par Madame de Tourzel, la part que vous avez prise à l'allégresse publique sur *l'heureux événement qui vient de donner à la France un héritier à la couronne.*

Or, en avril 1785, il y avait déjà un héritier, celui qui était né en 1781, et qui ne mourut que le 4 juin 1789. Le faux éclate, énorme.

Le second fac-similé, fragment d'une lettre à Madame de Lamballe, est d'une écriture invraisemblable, et les éditeurs de la *Correspondance de Marie-Antoinette* ont eu soin de nous prévenir, p. LV, que l'on ne connaît pas de lettres authentiques de Marie-Antoinette à Madame de Lamballe.

L'écriture du dernier document est également celle d'un faux;

(1) Voir Maurice Tourneux : *Marie-Antoinette devant l'histoire*, Paris, MDCCCCI, in-4°, 2e édition, p. 6.

elle n'a aucun rapport avec l'écriture de la reine et la signature faite par le faussaire est très éloignée de celle employée par la reine dans les dernières années de sa vie (1).

Malgré cela, Mme de Salberg a trouvé dans le graphisme du roi et de la reine toutes les vertus qu'il est de tradition de leur attribuer. Mme de Salberg n'a pas été troublée par les différences d'écriture; plutôt que de douter de ses documents, elle a cherché des explications variées dans le changement des situations et dans les événements. Sur ce point spécial, Mme de Salberg fera bien de lire les ouvrages de MM. d'Arneth, Geffroy, de la Rocheterie et de Beaucourt, dont elle trouvera l'énumération dans l'excellente bibliographie de Maurice Tourneux.

Sans plus de difficultés, elle aurait pu travailler sur des documents authentiques, et elle aurait évité à la graphologie les ironies des sceptiques.

Le même jour, **M. Depoin** a parlé de l'écriture du second fils de Louis XVI, celui que l'on appelle **Louis XVII**. M. Depoin voulait montrer qu'il y a antinomie entre l'écriture du vrai Louis XVII et celle du prétendant **Naundorf**, et que ce sont deux personnages bien distincts. Nous connaissons quatre spécimens de l'écriture de Louis XVII. Les devoirs provenant de M. Jourdan-Dumesnil, dont une page est reproduite dans le catalogue Alfred Bovet (2) et trois autres modèles reproduits dans le livre de M. de Beauchesne (3), l'un est celui du Dauphin comme élève de l'abbé d'Avaux, essai informe d'un enfant de cinq à six ans environ, qui écrit *jesuis, vousetes*, sans trop savoir ce qu'il écrit, le second est un texte d'une écriture soignée que l'on dit avoir été tracé au Temple et corrigé par Louis XVI, et enfin des signatures, sur lesquelles aucun doute ne peut s'élever, et qui ont été données par le jeune prince orphelin, au Temple, en décembre 1793. De ces quatre spécimens on en peut retenir trois, dont l'authenticité n'a jamais été attaquée, et qui ont entre eux quelques rapports de ressemblance. Ce sont les devoirs Jourdan-

(1) V. la suite des signatures que j'ai données dans l'*Amateur d'autographes*, 1914, p. 104-105.

(2) *Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet*, décrites par Etienne Charavay. Paris, 1887, un volume ou 2 volumes in-4°, suivant le papier.

(3) *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort*, par M. A. de Beauchesne. Paris, 1889, 2 vol. in-16.

Dumesnil, ceux de l'abbé d'Avaux, et les signatures des interrogatoires ; mais M. Depoin a choisi pour base de sa comparaison le devoir écrit sous la surveillance de Louis XVI, au Temple, et avant décembre 1792, parce qu'il est flatteur pour l'intelligence de Louis XVII. Les deux devoirs d'écriture Jourdan-Dumesnil et d'Avaux nous montrent un enfant inhabile, qui dessine d'après un modèle, plutôt qu'il n'écrit, et trace des mots qu'il ne comprend pas. Mais que voyons-nous dans le texte choisi par M. Depoin, emprunté au livre de M. de Beauchesne, I, p. 252. C'est une écriture nette, régulière, simplifiée, posée, annonçant un esprit maître de soi et cultivé. Disons encore que cet écrit n'a pu être tracé qu'à l'automne de 1792, que le Dauphin n'avait que sept ans et que, peu auparavant, l'enfant ne savait pas écrire. Comment a-t-il pu faire des progrès aussi rapides ? La surprise est grande, surtout si l'on rapproche de ce texte les signatures : *Louis-Charles Capet* de décembre 1793, postérieures d'un an, qui, elles, sont informes, avec les mêmes fautes d'inattention que l'on retrouve dans les devoirs. Je suis un peu inquiet sur le bien-fondé de l'attribution de cet écrit d'un graphisme trop parfait pour être d'un enfant illettré un an auparavant. Avant et après la date de ce texte, le Dauphin ne savait pas ou ne sait plus écrire (1). Il y a là quelque chose d'inexpliqué ; un homme prudent aurait douté, mais beaucoup de graphologues ont une préférence pour les explications ingénieuses.

§

Les conférenciers se sont piqués de suivre l'actualité ; c'est ce qui a conduit **M. Gervais Rousseau** à nous parler de **l'écriture de Napoléon**. Afin de suivre sa conférence, on a distribué aux auditeurs une planche contenant la reproduction de huit types de l'écriture de Napoléon Ier, prises à différentes époques. Sur ces huit spécimens, six sont certainement bien authentiques. Mais l'un, écrit sur une garde de livre, a été contesté ; un autre, daté de septembre 1791, est un faux. Je serais curieux de savoir ce que M. Gervais Rousseau a pu dire en s'appuyant sur cette lettre de septembre 1791. Cette lettre est bien connue, mais Napoléon l'a écrite, en septembre 1792, quand il vint à Paris chercher sa sœur

(1) Dans *La Chronique médicale*, 1898, p. 185-186, M. Depoin attribue à l'ivresse la mauvaise écriture des pièces de décembre 1793. Est-il établi, autrement que par des déductions graphologiques, que les gardiens de Louis XVII enivraient le malheureux prince ?

Marie-Anne [Elisa] qui était à Saint-Cyr. En septembre 1791, Napoléon était à Valence d'où il ne sortit que pour quelques courses aux environs. Comment un spécialiste ne s'est-il pas aperçu de cela, et comment M. Gervais Rousseau, qui travaille sur l'écriture de Napoléon, n'a-t-il pas eu l'idée, en voyant un graphisme si différent, de faire la critique de son document? Il aurait vu qu'il contenait un lapsus énorme, 1791 pour 1792, qui ferait suspecter le texte si on ne le connaissait pas par ailleurs avec sa vraie date.

Dans ces huit reproductions on ne voit que des spécimens rabougris, des clichés hors de service, mais on n'aperçoit pas l'écriture des grands jours, les signatures fulgurantes, si fréquentes pourtant sous la plume de l'Empereur. Napoléon les variait suivant les circonstances, la nature des textes, et son humeur. Il y en a de si typiques que c'est le trahir que de les omettre. Ceux qui ne connaîtront l'écriture de Napoléon que par les fac-similés de M. Gervais Rousseau n'auront aucune idée de la griffe du maître. Les moindres signatures,— quand elles sont bien de lui, car sous le Consulat il semble que deux personnes, au moins, ont signé Bonaparte pour lui,— la moindre apostille est typique. Il y a des signatures d'une ampleur et d'une majesté bien personnelles, et M. Frédéric Masson, qui connaît la question, l'a dit quand, en comparant l'écriture inimitable, inoubliable de l'Empereur, et celle de son fils, il a conclu que l'enfant était du côté de l'Autrichienne bien plus que de celui du héros : « Au milieu même d'une page écrite par un autre individu, un mot, un chiffre, une rature tracée par lui saute aux yeux (1). » M. Gervais Rousseau n'a donné que des spécimens avilis, et il peut refaire sa conférence sur de nouveaux autographes que les collections publiques ou privées lui fourniront en abondance.

L'ingéniosité est ce qui rend la pratique de la graphologie si dangereuse. Un autre conférencier, **M. Vauzanges**, l'a démontré avec abondance dans ses conférences sur **les signes graphiques de l'intelligence créatrice.** Les conclusions sont aventurées, mais, au moins, il ne s'appuie que sur des documents vrais. Les fac-similés sont exacts, seul le cliché d'Alfred de Vigny est un peu fatigué et prêterait à des déductions erronées si on le regardait à la loupe.

(1) Frédéric Masson : *Jadis et aujourd'hui*, 2e série, pp. 41-42.

M. Vauzanges a étudié l'écriture de six cents hommes d'élite depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours et il a pu en déduire que les signes de l'imagination créatrice se retrouvent pour une forte proportion dans les écritures de ces grands hommes. Nous sommes en pleine graphologie et sur les sommets, nous en laissons la critique à de plus qualifiés. Disons, cependant, que M. Vauzanges est singulièrement audacieux quand il s'efforce de tracer pour chaque spécialité, savants, poètes, hommes de guerre, musiciens, etc.., une écriture type. Il n'y a rien de plus décevant, car si, par exemple, quelques peintres et sculpteurs ont une écriture qui révèle le goût, bon nombre sont affligés d'une véritable cacographie (Carpeaux, Baudry, les sculpteurs en général). Si Raphaël est doué d'une calligraphie idéale, on retrouve la même beauté chez Rabelais et dans l'écriture de la plupart des humanistes et hellénisants, ses contemporains. Dans les modernes, les poètes, à ce point de vue, remportent le prix. Lamartine, Musset, Gautier, Leconte de Lisle, Coppée, Heredia, Hugo à de certains jours, Anatole France, dépassent tous leurs contemporains en belle écriture. Si on remonte plus haut, on trouve le graphisme admirable de simplicité harmonieuse de Voltaire, et celui, si gracieux, de Racine. Il semble que la culture de l'esprit suscite un plus beau graphisme que la pratique des arts. Je livre la suggestion à M. Vauzanges.

Un des conférenciers a évité de tomber dans les erreurs que j'ai signalées plus haut. C'est M. **Edouard de Rougemont**, qui a parlé de **l'écriture de Baudelaire**. M. de Rougemont est un homme prudent. Ce n'est pas lui qui se servirait de reproductions de reproductions lithographiques.

D'abord, les documents sont d'une authenticité inattaquables. Ce sont les originaux des lettres que Baudelaire écrivit à sa mère depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort. Pour permettre de suivre la conférence, on distribua de bonnes héliogravures tirées sur simili-japon, reproduisant fidèlement l'écriture de Baudelaire; ce sont les planches que nous retrouvons dans le beau volume que la Société de Graphologie vient d'éditer sur Hollande, sous le titre : **Commentaire graphologique sur Charles Baudelaire** (1). Ce n'est pas Baudelaire qui aurait pu se plaindre

(1) Edouard de Rougemont : *Commentaires Graphologiques sur Charles Baudelaire*, 1 vol. in-4°, grandes marges sur Hollande, avec 12 autographes, quatre portraits hors-texte et six lettres inédites. Société de Graphologie, 150, boulevard Saint-Germain : 40 fr.

d'être ainsi examiné et scruté au moyen de son écriture. M. Crépieux-Jamin nous dit que le poète avait le goût des autographes, qu'il s'essaya plusieurs fois à la graphologie, et qu'il tenta une esquisse du caractère de Pétrus Borel.

Il dérivait en droite ligne de Lavater et avait vu son amour des écritures s'augmenter par émulation avec Edgard Poe (1).

M. Edouard de Rougemont suit attentivement l'homme et le poète dans ses lettres, compare les traits de son écriture à son caractère, à son tempérament et à ses œuvres. Tout se tient bien, est sensible même pour les non initiés, tellement les rapprochements sont conséquents. M. de Rougemont fait ressortir la sincérité de Baudelaire, sa passion de la beauté jusqu'à la souffrance, et par-dessus tout. Les lettres des dernières années montrent d'une manière tangible les progrès de la maladie qui emporta le poète. Rien n'est plus impressionnant que d'en suivre la trace et les progrès sur les autographes. Les traits deviennent hésitants, pénibles, la main se refuse à écrire certaines lettres, enfin les mots s'échappent, viennent les uns pour les autres, l'intelligence s'obscurcit. La catastrophe est proche.

Voilà de la graphologie sérieusement pratiquée et passionnante.

Les broderies sont délaissées ; il n'y a que des faits et des preuves.

§

Je ne suis pas un contempteur de la graphologie, loin de là, mais beaucoup de ses adeptes lui font tort en croyant que la terminologie est toute la science. Qu'on veuille bien excuser un spécialiste de l'autographe qui demande que, d'abord et avant tout, les graphologues qui s'attaquent aux personnages historiques fassent la critique des documents sur lesquels ils comptent s'appuyer.

R. BONNET.

LES JOURNAUX

Le trentenaire du Symbolisme (Dépêche de Toulouse, 18 janvier). — *Le sort du livre français en Egypte* (La Liberté, Caire, 25 octobre 1921). — *Mérite culinaire et gastronomique* (Le Figaro, 26 janvier).

Nous sommes conviés, jusqu'à la satiété, à des anniversaires,

(1) Crépieux-Jamin : *L'Ecriture et le caractère*, 4e édition, p. 439.

écrit M. Camille Mauclair dans la **Dépêche de Toulouse**, et ces fêtes invitent chacun à de mélancoliques retours sur sa jeunesse. Voici le « trentenaire » du symbolisme :

J'ai revu ces groupements d'adolescents, fidèles de Mallarmé, familiers de Verlaine, vers 1892 : cette rédaction vivante, amusante du *Mercure de France*, allant de Jules Renard à Saint-Pol-Roux le magnifique, de Mme Rachilde à Remy de Gourmont, et dont la gestation littéraire troublait la placide et lépreuse rue de l'Echaudé ; celle de *l'Ermitage*, placide et réservée, où débutait timidement René Boylesve ; celle de *la Revue Blanche*, très rive droite, pleine d'ambitions boulevardières, où Tristan Bernard, Romain Coolus, Pierre Veber formaient un trio bien décidé à connaître la vedette et la recette qu'ils connurent, en effet. Ceux-là n'avaient pas la mentalité des autres, pour qui les mardis après-midi du *Mercure*, et les mardis soirs de Mallarmé, étaient messe et vêpres dans l'oubli mystique du monde moderne.

On ne manquait point de manies dans le symbolisme : une des plus agaçantes était celle de l'épigraphe. Le mépris de l'ignorance des romanciers naturalistes et bourgeois, de la critique des quotidiens (vraiment niaises d'ailleurs en ce temps), était article de foi ; la mode exigeait qu'on s'attestât érudit. Au vrai, le bon nombre des débutants symbolistes avaient des lettres, quelques-uns même avaient fait de fortes études grecques et latines, hanté l'Ecole des Chartes ou l'Ecole des langues orientales, aimé et approfondi la Renaissance, étudié les littératures anglaise, allemande et italienne, toutes choses que les disciples de Zola n'ont pas plus soupçonnées que les chroniqueurs ou les fabricants de faux Bourget. Par contre, on affectait un dédain superbe pour la science « intruse en la maison ». Cet hémistiche de Verlaine servait de paravent à toutes les ignorances, tout curieux d'autre chose que de lettres était taré de « scientisme ». On tenait la sociologie pour une chinoiserie, et les questions de prosodie primaient tout. Ah ! ces controverses et ces ukases au sujet du vers libre, de l'e muet, de l'assonance, du polymorphisme ! On se fût cru parmi d'assommants commentateurs gnostiques ou coraniques. Les muftis du vers libre étaient justement les auteurs de vers illisibles, et ceux qui discouraient le moins sur la métrique étaient les seuls à écrire de beaux poèmes inspirés, musicaux et captivants, de Henri de Régnier à Albert Samain, à Charles Guérin, à Stuart Merrill. Leur musique était en eux, mais ils ne la démontaient pas comme une horloge à surprises.

C'est chez les symbolistes, continue M. Camille Mauclair, que j'ai appris à détester l'esprit de classe, qui rétrécit l'intelligence et ferme le cœur. Mais il ajoute :

Je devais plus tard comprendre que cet esprit règne partout, et que, sans lui, l'artiste qui refuse préjugés et coteries risque de rester seul avec sa chimère d'indépendance. Cet esprit est inséparable de tout groupement, et pour des motifs bien plus regrettables que ceux du symbolisme. M'en étant écarté, je dois dire ce qui m'y a plu, et m'en fait souvenir avec grande sympathie. C'est l'indifférence qu'on y montrait pour la réputation viagère et pour l'argent ; et ceci est preuve d'art vrai. C'était à la fois la faiblesse et la force de ce petit monde que de ne pòint oser ou daigner aspirer au gros succès tapageur et lucratif. J'y ai vu des toqués et des ratés, pas un mercanti. On s'y sentait excommunié, privé pour jamais des bénéfices réservés aux gros revendeurs de prose et de vers, et on n'en souffrait pas, on n'y songeait même pas. Dans l'entourage de Verlaine et de Mallarmé, le sale argent n'a hanté personne. On vivotait entre petites revues qui se prenaient au sérieux. Certes, il était naïf de croire que le monde littéraire finissait là, et quelques-uns savaient que la conquête de la grande presse était nécessaire pour la diffusion de leurs idées ; mais ils ne voulaient rien consentir qui fût concession ou paresse. Le symbolisme, timide autant qu'orgueilleux, a été un mouvement très propre. C'est pourquoi, utile, pillé, puis renié, il s'est insuffisamment imposé, — mais c'est de quoi l'estimer. Si j'y ai été parfois agacé, je n'y ai jamais connu le dégoût de certaines officines, de certains salons. Dans le monde littéraire et artistique, on trouve de nobles âmes, des cœurs fiers, du stoïcisme, la générosité, l'abnégation, les plus pures vertus ; on y trouve aussi l'envie, la perfidie, la muflerie, les plus laides passions. Ce qu'il y a de, vraiment grave, de vraiment irréparable, c'est le goût du lucre, la servilité de l'esprit se reniant lui-même pour des billets bleus. Le reste n'est que vétilles, cela seul est sans remède. Le symbolisme ne connaissait pas cela. On y était souvent bien pauvre, mais les lentilles qu'on y mangeait n'avaient point été payées du droit d'aînesse de la pensée indépendante. Ce milieu d'immoralistes est le plus naïvement honnête que j'aie connu ; c'était alors le seul où l'on proclamât éperdument que l'art et la moralité n'ont rien de commun, et ce fut de tous le plus dénué d'hypocrisie, le plus désintéressé, le plus « moral », et avec quelle candeur !

Je suis heureux d'épingler ce sincère hommage d'un écrivain désintéressé dans cette Revue qui fut comme le G. Q. G. de la littérature symboliste.

§

La Liberté, journal égyptien paraissant au Caire, publie une curieuse et attristante étude, que nous avons intérêt à lire et à méditer, sur le sort du livre français en Egypte, sur ce que

l'auteur, M. Jose Caneri, appelle « la défaite du livre français sur le marché étranger ».

Notre influence spirituelle n'a pas décru à travers le monde, et il serait paradoxal, écrit M. Caneri, qu'après une guerre dont nous avons été comme « le centre moteur », notre prestige moral « se fût amoindri dans la proportion inverse de notre prépondérance politique ».

Non, les causes de la défaite du livre français se ramènent à une seule : l'intermédiaire, le parasite interposé dans la circulation des richesses : le mercanti.

Telle caverne d'Aly Baba, maquillée en « Librairie-Papeterie », réclame insolemment vingt piastres, soit environ douze francs, au denier actuel, d'un roman format in-18 qui lui revient à 7, 8 et 9 piastres, tous frais compris. En le revendant deux et trois fois sa valeur, les pirates qui se livrent à cet exercice n'écrèment pas simplement d'une manière odieuse le gousset de leurs contemporains. Ils ruinent et coulent irrévocablement l'industrie française du livre. Ils exterminent et abolissent la culture française dont ce pays est tellement imprégné. Ils commettent au regard des cerveaux un crime aussi inexpiable que leurs frères, les épiciers, dans le domaine du tube digestif.

Or, il advient ceci : le public, ce pauvre vieux Pecus sur lequel pèse en définitive la charge amoncelée des impositions de toutes sortes, ce Pecus que le boutiquier de tous poils a si odieusement écumé pendant toute la guerre, commence à déposer les œillères, à faire des yeux ronds, à se renseigner, à savoir au millième près de combien il fut refait et saigné chaque fois. Ne pouvant ni crier, parce qu'il est devenu aphone, ni davantage exercer de justes représailles, parce que le nombre qui fait sa force fait aussi sa faiblesse, il a pris le parti de s'abstenir, de se mettre en grève, de s'interdire le plus innocent achat, de laisser le libraire et sa librairie mourir de leur belle mort. Malheureusement, le libraire, enrichi par quatre années de pillages et de rapines, peut « tenir le coup ». Et c'est la librairie seule, c'est l'impondérable butin qu'elle abritait, qui, en définitive, s'épuise et disparaît.

Maintenant, M. José Caneri se demande si nous disposons d'un moyen pratique pour « ressusciter » la pensée française. Il ne faut attendre de secours ni du consommateur qui saura résister à la tentation du livre et à l'hallucination d'un titre, ni de la concurrence.

Reste l'éditeur. Lui seul pourrait, s'il le voulait, mettre un peu d'ordre dans l'entreprise de cambriolage et imposer à ses correspondants

un prix maximum calculé sur le barème variable du change. Un cachet humide apposé sur la page de garde aviserait le lecteur du traité conclu et le prierait de dénoncer les infractions commises à son préjudice. Trois contraventions consécutives vaudraient au monte-en-l'air dénommé libraire d'être boycotté par toutes les maisons d'édition syndiquées.

Il est essentiel, conclut M. Caneri, « d'avoir, ici, aux avant-postes de la civilisation française, dans le bassin méditerranéen, des sentinelles qui montent la garde et qui répandent la bonne fortune. D'où nécessité de nous alimenter en bouquins et de nous permettre de faire une légitime propagande à la culture française en Orient ».

Ainsi soit-il.

§

M. Eugène Montfort nous apprend dans **le Figaro** que, pour soulager un peu la Légion d'honneur, un député va, dit-on, proposer au gouvernement la création d'un nouvel ordre ! celui du Mérite intellectuel. Mais, écrit-il, « si l'on se met à décorer les cuisiniers, il faudra bientôt songer à créer le Mérite culinaire, dont les insignes seraient une broche et une poële à frire. On peut, en effet, avancer hardiment que l'empereur Napoléon ne pensait pas aux marmitons quand il fonda son Ordre ». Il ne pensait guère non plus aux pacifiques hommes de lettres...

Quoi qu'il en soit, parmi les préoccupations qui se sont beaucoup développées depuis la guerre, constate M. Montfort, et que la mode a soutenues, « celle de bien manger est une des plus évidentes ».

Cela ne me choque pas, gastronome comme un autre, mais d'abord je voudrais bien qu'on ne confondît pas le gastronome avec le maître-queux, celui qui mange les plats et celui qui les prépare, celui qui sait goûter et celui-là qui sait cuire. Ensuite je voudrais que la gastronomie continuât à intéresser surtout l'estomac et le palais et qu'on ne se donnât pas le ridicule de la mettre au rang des arts, lesquels s'adressent au cœur et à l'esprit.

Avant la guerre, on remarquait déjà un renouveau des plaisirs de la table. Après une période d'eaux minérales et de viandes blanches, qui doit correspondre sensiblement à l'époque symboliste (1), quelques précurseurs avaient commencé à prêcher l'usage des bons vins et de la

(1) Ce serait un point d'histoire littéraire à éclaircir. On peut tout de même déjà affirmer qu'aucun écrivain symboliste ne fut un buveur d'eau minérale.

bonne chère. Le Club des Cent entreprit une campagne raisonnée qui eut d'heureux effets. Puis-je signaler également qu'en 1913 *Les Marges* ouvraient une rubrique, « Gastronomie et Littérature », qui fut confiée à Maurice des Ombiaux, l'auteur inspiré du *Petit Manuel de l'Amateur de Bourgogne* ? Fait minime, mais à retenir aujourd'hui que chaque revue, et presque chaque journal, possède son rédacteur gastronomique parmi lesquels brillent, véritables compétences, un Fritz Vanderpyl ou un Henri Béraud. Espérons que tant d'efforts auront un résultat. Il est de fait qu'on n'a jamais plus mal mangé au restaurant : la petite maison loyale est devenue introuvable. Nos gourmands professionnels ont donc de la besogne : il faut d'abord qu'ils rendent aux traiteurs le goût et l'orgueil de leur métier.

Les écrivains ont toujours été fort intéressés par la table. Il est superflu, sans doute, de rappeler les noms d'Alexandre Dumas et de Monselet, mais aujourd'hui même la plupart de nos meilleurs écrivains sont de fins gastronomes. Des industriels ingénieux savent même en profiter pour les faire collaborer à peu de frais à maints almanachs, que se disputent les gens de lettres, qui ont toujours humé le fumet des rôtisseurs ! Colnet avait écrit jadis l'*Art de dîner en ville à l'usage des gens de lettres, suivi de la biographie des auteurs morts de faim, poème en quatre chants*, dont le titre seul est curieux. Dîner en ville n'est pas toujours drôle ; l'une des meilleures façons semble celle de notre ami Curnonsky, lequel compose un guide gastronomique de la France ; comme il n'a encore parcouru que quatre ou cinq régions, on voit qu'il lui reste quelques bons repas en perspective. Car Curnonsky, honnêtement, ne parle que de ce qu'il connaît, de ce qu'il a expérimenté. Remercions-le, en tout cas, de nous venger des *palaces*, de leur cuisine internationale, de leurs plats sophistiqués, de leurs sauces sinistres, somptueux palaces « où l'on étouffe les cris des victimes sous les éclats d'un *jazz-band* voisin ».

En somme, savoir manger n'est pas donné à tout le monde. Comme pour toute chose, il faut une éducation. Mais il faut aussi, à l'origine, un don. Il conviendra de posséder celui-ci pour désigner, plus tard, sans erreur et sans faute, les bons cuisiniers dignes de l'Ordre futur du Mérite culinaire.

R. DE BURY.

ART

Exposition Maurice Chabas, galerie Devambez. — Exposition de la gravure sur bois originale, musée des Arts décoratifs. — Exposition de la gravure originale en noir, galerie Chaine et Simonson. — Exposition Gobo, galerie Hénaut. — Exposition Charlot et Deziré, galerie Marcel Bernheim. — Exposition du premier Groupe, Galerie Druet.

L'imagination a des droits dans l'art plastique et l'idéologie. Il

n'est point indifférent, bien au contraire, qu'un artiste se prenne corps à corps avec le mystère et essaie d'en réaliser l'interprétation, de le rendre tangible et d'en rendre la saisissante émotion. Cela fut le cas d'un Redon, pour ne le citer que parmi ceux qui ont voulu transcrire de l'idée pure. Mais Redon a surtout cherché des éléments de fantastique, et si quelques toiles évoquent des inconnus radieux, c'est par le blanc et noir qu'il a délimité le plus de songe, et la plupart du temps sa méditation s'imprègne de sérénité triste quand elle ne reflète pas l'âme orageuse et hallucinée d'Edgar Poe.

Maurice Chabas appareille vers une joie lumineuse. Son art d'évocation et de féerie s'appuie sur le plus solide métier. Il a soin, pour qui ignorerait la lente et belle évolution de ses travaux, d'encadrer la série de ses visions de pages plus réalistes, imprégnées pourtant de lyrisme, où il a décrit ses impressions devant la nature, devant la mer, devant les larges horizons des plaines, devant les beaux jardins bien ordonnés. C'est un grand peintre d'eau et d'arbres, un harmoniste délicat des beaux ciels et des grandes frondaisons. Il excelle aussi à susciter, dans ces paysages aux lignes douces, des figures, des formes vivantes, d'une grâce majestueuse. Aquarelliste, il innove, apporte une technique très souple, rivalisant d'éclat avec les matières précieuses, poussant jusqu'à l'infime détail l'étude du sol, des mousses, des fleurs des champs, pour réaliser d'étonnants tapis, dont la minutie se perd en un grand accent de polyphonie sous les pas de ses personnages. Toutes ses études réalistes, toutes ses interprétations méditatives lui sont le tremplin vers des évocations de l'au delà. Les songes séraphiques, la foi, ou les connaissances astronomiques, la soif du merveilleux, les théories théosophiques ou occultistes y jouent un rôle. Nous n'avons pas à apprécier la portée ou la justesse de ces idées, mais simplement à considérer si le merveilleux ainsi obtenu donne esthétiquement de beaux résultats. Entre les mains d'un artiste moins sûr que Maurice Chabas, la tentative pourrait n'offrir qu'un intérêt d'image lyrique, l'œuvre peinte pourrait paraître creuse. Chez Maurice Chabas la valeur de l'arabesque du tableau, la nouveauté de son harmonie colorée, la puissance des moyens qu'il met au service d'une belle vision de décorateur concourt avec sa sincérité d'artiste pour donner des tableaux très particuliers et

très émouvants, dans une note neuve. Le palais des rêves qu'il nous ouvre, c'est lui qui en a forgé les clefs.

L'Exposition de la Gravure sur bois originale réunit dans la salle des Arts décoratifs nombre d'excellents artistes. Ce groupe, fondé par Lepère et M. Beraldi, s'était manifesté avec éclat en 1912. Cetre première exposition n'avait pas été sans contribuer fortement au grand succès actuel de la gravure sur bois. Quarante-trois artistes y présentaient leur effort. Cette fois-ci, ils sont cent vingt-quatre. Les bons praticiens sont nombreux, les artistes doués ne manquent point, et quelques-uns sont des maîtres. Une grande diversité s'y montre de métier et de conception d'art. Cela va du classicisme de Beltrand aux simplifications de Masereel; la variété des moyens, la diversité des intelligences est des plus intéressantes. La gravure sur bois n'a jamais été aussi pratiquée. Ajoutons qu'elle l'est parfois un peu sommairement. Les vieux xylographes reconnaîtraient-ils leurs élèves dans ces dessinateurs si concis et d'expression si sommaire? Ici encore la synthèse exerce des ravages. L'amour de la simplification amène un métier cursif. Mais, dans tous les genres, que de curieuses tentatives! Une large exposition de Paul-Emile Colin nous mène au pays de Lorraine, dont Colin dit si bien la magie tendre et la noblesse des lignes, et rappelle aussi les figures d'Italiennes ou de travailleuses de la terre qu'il rend avec une éloquence si sobre. Hermann-Paul donne une suite sur la Camargue avec de pittoresques figures de *gardians*. Il s'y montre remarquable animalier. Un album, *Siestes*, déploie de riches harmonies décoratives autour de corps féminins bien construits. La gravure sur bois d'Hermann-Paul est très personnelle et techniquement très ingénieuse.

A l'antipode de cet art, Camille Beltrand montre de beaux arbres et Jacques Beltrand ses Pieta, ses cathédrales, et un portrait de Baudelaire, de sensibilité raffinée et de belle exécution. Les bois de Laboureur, dans leur déformation méditée, rendent avec humour la vie provinciale. Notons les simplifications hardies et esthétiques de Morin-Jean, le faire décidé et robuste de Quilivic, la belle fantaisie de Robert Bonfils, l'habileté et le goût de Carlègle, dont les livres établis par l'éditeur sont excellents. Deslignères est un artiste doué de style; Gabriel Belot, d'intimité tendre et réfléchie. Il y a une force de sincérité chez Gaspard Maillol. Une exposition très variée montre le faire solide et la vision

variée de Gusman. Pierre Vibert illustre les idylles de Gessner et note de très justes impressions du pays de l'Yveline. Achille Ouvré abonde en excellents portraits de contemporains. Zingg est un des plus remarquables harmonistes du bois en couleurs ; on connaît son style ferme et l'intérêt de sa composition. Les *Fumées* de Maserael peuvent compter parmi ses œuvres caractéristiques. Avec ses noirs hardis et son exécution aiguë, à la fois sommaire et savoureuse, Daragnès commente avec goût les *Moralités Légendaires* de Jules Laforgue. Jean-Paul Dubray est un de nos graveurs les plus personnels. Lebedeff est un réel imaginatif. Schmied expose des arbres d'un faire très détaillé, d'un métier extraordinaire : Fernand Siméon décore Dorian Gray avec un goût précis et amusant. Le paysage de M. Vergé-Sarrat est empreint de grandeur. Notons les nus, bien modelés, de Paul Vera, et encore le Maroc de Galand, les fruits et les fleurs de Galanis, les images héroïques de Broutelle, l'humour d'André Wetter, les forains spirituels de Jodelet, les orientalismes de Migonney, robuste et fin, les arbres de Baudin, les portraits d'écrivains curieusement précis de Gallien, et encore Paul-Emile Pissarro, Rodo, Grillon, Chapront, Latour, Marcel Gaillard, Raimbault...

La Société de la Gravure sur bois originale a tenu à rappeler le souvenir de ses fondateurs par la présentation d'œuvres de Lepère, d'Henri Paillard, qui fut un des meilleurs descripteurs de Paris en même temps qu'un peintre hardi et savoureux des ports de Provence et des barques glissant sur la mer lumineuse ; et d'Amédée Joyau. Gauguin est rappelé par trois bois exécutés à Tahiti. Une très belle partie rétrospective a complété cette belle exposition.

La gravure originale en noir, chez Simonson, permet d'apprécier, à propos d'une illustration du *Vice Errant* de Jean Lorrain et de quelques eaux-fortes, le talent si divers de Georges Bruyer. Dans les nombreuses directions où s'orientent ses recherches, Georges Bruyer est toujours des plus curieux. On n'a pas oublié ses recherches émouvantes d'art populaire pour la gravure ou la céramique. Il est curieux de le voir commenter un esprit aussi compliqué que Jean Lorrain. A la même exposition, des notes assez fines sur Paris de Mme Armington ; des eaux-fortes d'Henry Cheffre, de beau métier, Charles Jonas, Féau, Gobo, qui chez Hénaut, dans une exposition particulière, à côté de bons pas-

tels et de visions naturistes très décoratives, ouvre de nombreux cartons d'eaux-fortes ou d'aquatintes ou des décors de ville, des marchés, des boucheries s'évoquent avec une belle précision.

§

Galerie Marcel Bernheim, une importante exposition de **Louis Charlot** et **Henry Déziré**. La manière de Charlot s'élargit et, tout en restant l'évocateur sévère des beautés rustiques et des grands paysages simples, il atteint des harmonies plus claires et plus chatoyantes, dans des visions de villages, dont il dessine pittoresquement les silhouettes. Déziré s'est dégagé des mythologies un peu pâles où il s'est plu, pour de vigoureuses et savoureuses évocations de nature, d'un réalisme intéressant.

§

Chez Druet, le **premier groupe**. Maurice Denis, parmi des pages charmantes de coloration, expose son portrait, très vivant. Un grand nu de d'Espagnat est un des plus beaux morceaux qu'ait donnés cet admirable peintre de la femme; de Pierre Laprade, des Seines presque paradoxales, mais très fines ; de Louis Valtat, des fleurs éclatantes d'une admirable maîtrise et une curieuse Promenade ; de bonnes toiles de Lebasque, de Vallotton, de Seruzier ; un beau torse de bronze de Maillol.

Deux invités, Aimé Malançon, qui a de la sobriété, du goût, de l'habileté, et Gabriel Varese avec des visions d'Italie très originales, nette indication d'un beau tempérament d'artiste.

GUSTAVE KAHN.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Dernières considérations sur la perte du Fort de Douaumont. — L'étude que nous avons publiée sur « la Perte du fort de Douaumont » dans le numéro du 1er août 1921 du *Mercure de France* nous a valu plusieurs lettres intéressantes d'officiers de tous grades ; nous n'avons reçu aucune protestation.

Un général nous écrit que cette étude sur Verdun lui paraît une mise au point définitive.

Un colonel d'artillerie, qui était à Verdun au moment de l'attaque, nous dit que cette étude traduit bien les idées un peu confuses et vagues qu'il s'était faites sur le moment, et met bien en évidence ce qu'il croyait être la vérité.

Il ajoute un renseignement qui ne manque pas de saveur. Le

général commandant le G. A. C. avait ordonné une manœuvre du temps de paix qui devait avoir lieu le 16, 17 ou 18 février, et dont la préparation était la grande préoccupation du commandement. L'artillerie préparait à outrance des pétards explosifs pour figurer les points de chute. Au dernier moment on renonça à la manœuvre ; les pétards, qui étaient restés à la citadelle, explosèrent effectivement fin février, mais c'est l'artillerie allemande qui les fit exploser, mettant le feu à la Direction d'artillerie.

Un général des mieux placés pour savoir ce qui s'est passé à Verdun, avant l'attaque, nous écrit :

Votre étude prouve nettement qu'on ne pensait qu'à maintenir la continuité du front sur la rive gauche, et que, dans cet esprit, on ne pensait plus à défendre les forts, mais à les faire sauter au moment voulu.

Et il ajoute les réflexions suivantes, qui résument sa pensée et la nôtre.

On pouvait, après la bataille de la Marne, négliger le front ouest de la Place, du moins au sud de la ligne Bois Bourru-Marre ; mais ce n'était pas une raison pour tout bouleverser, pour créer une « région fortifiée », mot impropre, car la terminologie militaire donne un tout autre sens à cette expression. Ce n'était pas une raison pour vider la Place de toute son artillerie au lieu de l'accroître sans cesse. Il fallait en outre s'en tenir à la stricte exécution du Plan de défense qui prévoyait comme première position la ligne Samogneux-Ornes et comme deuxième la zone principale jalonnée par la ligne des forts. Si on avait laissé le Gouverneur appliquer son Plan de défense avec un effectif suffisant et intangible, et en lui donnant l'artillerie nécessaire en quantité et qualité, au lieu de la diminuer sans cesse ; si enfin on n'avait pas « liquidé » avant l'heure tous ceux qui étaient au courant du Plan de défense, on aurait évité le désarroi de février 1916, qui a failli amener une catastrophe. Plus l'histoire se fera, plus on verra combien le haut commandement a été imprévoyant, en temps de paix et en temps de guerre, en ce qui concerne la Défense de Verdun, vouée *fatalement* à une attaque.

Nous avons pu obtenir quelques précisions sur l'ordre de faire sauter le fort de Vaux, envoyé le 23 ou le 24 février. C'est le lieutenant-colonel Benoît, chef du génie à Verdun, dans les attributions duquel cette question rentrait, qui a donné l'ordre ou plutôt l'a transmis pour exécution au gardien de batterie.

Le lieutenant-colonel Benoît, aujourd'hui général commandant

le génie militaire de Metz, a publié dans le *Bulletin de l'Ecole régionale de Nancy* une étude sur le rôle des Places fortes et notamment de Verdun pendant la guerre, où il décrit l'état d'âme du commandement, désarmant les forts, se préoccupant de les détruire et les réarmant partiellement au dernier moment. Il montre, comme nous, la valeur d'ouvrages comme Vaux et Douaumont, et le parti qu'on peut en tirer lorsque l'ennemi commet la bêtise de les attaquer à fond.

Aux observations faites par nous à l'ancien gardien de la batterie de Douaumont, M. Chenot, relatives aux mesures qui auraient pu être prises lorsque l'attaque allemande contre le fort s'est dessinée, celui-ci a répondu :

Lorsque, dans le courant de l'après-midi du 25, nous avons vu les patrouilles allemandes descendre les pentes des Chambrettes, j'ai fait apporter une caisse de poudre noire pour rendre la tourelle de 155 inutilisable. Nous étions encore ou nous croyions encore être couverts par les troupes d'infanterie qui garnissaient les tranchées en avant du fort et du village de Douaumont.

Au même moment l'ordre arriva d'arroser le plateau des Carrières avec les deux tourelles. Or, c'est positivement à ce moment qu'il aurait fallu abandonner les tourelles et se porter aux remparts, ou se préparer à s'y porter, car, à ce moment, le bombardement par grosses pièces était terrible. La garnison disposait de 50 fusils Gras.

Les observateurs avaient dû abandonner leur poste, en partie démoli. Ce poste, protégé par deux rangs de rails, avait été construit en 1915 dans la plongée à l'extrémité droite de la face droite.

Les observatoires cuirassés n'étaient pas non plus tenables, le déplacement d'air produit par l'explosion des obus de 420 renversant les observateurs dans la cloche.

Il n'y avait plus d'équipes pour servir les tourelles de mitrailleuses, comme je vous l'ai dit. Quant aux coffres de flanquement des fossés, l'effectif ne me permettait pas de les occuper. Tous les hommes étaient occupés au tir de la tourelle de 155, à l'approvisionnement et au réamorçage des douilles. Le 23 au matin nous avions reçu deux plates-formes de munitions de 155 que nous avions descendues dans les sous-sols, environ 350 charges.

D'ailleurs, le capitaine commandant le 3e groupe d'artillerie, auquel j'étais rattaché, et avec qui j'étais en liaison, m'avait informé que j'aurais des artilleurs venant des batteries avancées, au moment du repli, et dans cette attente j'avais fait pointer et préparer les canons-revolver et de 12 culasse.

Le gardien de batterie ajoute que, le lendemain de la prise du fort, le 26 février, vers 8 huit heures du matin, un caporal et deux hommes du 95e régiment d'infanterie, arrêté à 200 mètres du fort, envoyés pour reconnaître la garnison du fort, furent faits prisonniers par les Allemands.

On ne peut évidemment adresser aucun reproche au gardien de batterie qui a fait tout son devoir ; c'est le commandement seul qu'il y a lieu d'incriminer. Peut-être un officier, ayant l'esprit plus libre, aurait-il pris l'initiative, dont le gardien de batterie a eu l'idée, d'abandonner le tir des tourelles, malgré l'ordre reçu, et de porter le personnel, disponible en partie, aux remparts, en partie dans les coffres de flanquement du front de tête, initiative qui aurait eu très probablement pour résultat d'arrêter les deux sections allemandes qui réussirent à descendre dans les fossés Le fort était alors sauvé, puisque, le lendemain matin, dès 8 h., il aurait été occupé par un détachement du 95e d'infanterie (20e corps). Un officier aurait peut-être songé aussi à dresser au service, d'au moins une mitrailleuse, les trois ou quatre hommes nécessaires, à partir du 22 au 23 février.

Au sujet de la facilité avec laquelle les deux sections allemandes purent descendre dans les fossés au moyen de madriers, fossés défendus par des coffres de flanquement ou caponnières, et non par des coffres de contrescarpe, comme nous l'avions écrit par erreur, il y a lieu de remarquer que cela prouve que le fossé était insuffisant comme profondeur. Dès le mois de juin 1912, le gouverneur avait signalé cette insuffisance ; mais, sur ce point, comme sur bien d'autres défectuosités signalées, il n'avait été fait aucune réponse.

La garnison du fort, faite prisonnière à Douaumont, comprenait exactement 56 artilleurs, 1 sergent du génie arrivé au fort à 6 h. du matin, 1 soldat d'infanterie, lampiste, 6 hommes du 102e d'artillerie lourde, dont 1 brigadier, venus s'abriter au fort sans prévenir le gardien de batterie, et les 3 hommes du 95e d'infanterie faits prisonniers le 26 au matin.

Même en l'absence de toute garnison d'infanterie, dont le commandement est responsable, une initiative heureuse de la petite garnison d'artillerie aurait peut-être pu, avons-nous dit, sauver le fort.

C'est ce qui arriva pour l'ouvrage de Froide-Terre, situé à

l'autre extrémité de la croupe de Douaumont. Un pointeur de la tourelle de 75, voyant une troupe s'avancer, qu'il prit d'abord pour des chasseurs à pied, ayant reconnu les Allemands, tira sur eux de sa propre autorité, et les arrêta. Deux heures après, les mêmes assaillants réussissaient à pénétrer dans le fort par la gorge ; mais, au même moment, des obus allemands ayant fait exploser un petit lot de munitions, les assaillants crurent que la garnison faisait sauter le fort, et déguerpirent. L'ouvrage était sauvé et nous resta.

Cet incident prouve une fois de plus qu'à la guerre la moindre initiative peut avoir des conséquences très importantes.

Si nous avons rapporté avec autant de détails les déclarations du gardien de batterie de Douaumont, c'est que nous les avons jugées très intéressantes au point de vue documentaire, d'autant plus qu'on avait négligé de l'interroger à son retour en France.

De tout ce qui précède on peut donc conclure qu'à partir d'août 1915 le haut commandement a eu l'idée bien arrêtée de reporter, en cas d'attaque, la défense sur la rive gauche de la Meuse en abandonnant les forts de Verdun après les avoir fait sauter.

Les généraux commandant le G. A. E. et le G. A. C., et le général Herr n'ont fait que se conformer, peut-être trop docilement, à des ordres ou au moins à des directives donnés par le G. Q. G.

C'est le G. Q. G., où a été élaboré le décret du 5 août 1915, qui est le vrai responsable. L'abandon de la rive droite de la Meuse étant dès lors décidé (1), on peut se demander si le décret n'a même pas été pris surtout en vue de cet abandon projeté. On serait alors en droit de dire qu'on a joué là une comédie, qui s'est terminée en tragédie, et dont le dernier acte, la prise du fort de Douaumont, a été annoncé au public, qui commençait à se fâcher, et à l'armée atterrée, comme le résultat d'une surprise (communiqué du 27 février), alors qu'elle était le résultat d'un abandon systématique.

LIEUTENANT-COLONEL CHENET.

(1) L'idée d'abandonner Verdun remonterait même plus haut, et aurait failli être mise à exécution après la bataille de Belgique. Heureusement, le général qui reçut l'ordre se serait borné à le mettre dans sa poche.

LETTRES ITALIENNES

Romans de femmes. — Romans d'hommes. — Critique littéraire et critique musicale. — Mémento.

Nous ne pouvons exprimer un jugement très favorable sur les nombreux **romans** qui ont paru ces derniers mois. Nous noterons avant tout la surabondante production littéraire des femmes en Italie. Cette production a dépassé qu'en deux mois celle que la librairie italienne ne nous offrait d'habitude en deux ans. J'ai devant moi plusieurs romans de différentes valeurs, mais ne sortant pas dans leur ensemble de la médiocrité. Mme Clarice Tartufari, avec *Il dio nero* (Florence, Bemporad), confirme ses bonnes qualités de romancière, tout en restant éloignée de l'art. Son roman, tout de manière, est inspiré par la guerre, mais ses personnages sont conventionnels, presque toujours monotones, artificiels et faux. Mme Eleonora Grey, avec *Dissonanze* (Florence, Bemporad), est inférieure à Mme Tartufari ; son roman, dont nous nous serions très bien passé, est digne d'une débutante inexpérimentée. Mme Milly Dandolo, au contraire, avec *Il figlio del mio dolore* (Milan, Trèves), nous révèle de véritables qualités d'écrivain, encore imparfait, il est vrai, mais qui se formera. Ce premier ouvrage de Mme Dandolo a certainement des défauts de forme et de construction, sa monotonie voulue est peut-être trop terne, la psychologie du personnage principal est tracée avec des nuances d'une préciosité de manière, mais dans son ensemble il possède des qualités dont il faut tenir compte, et telles qu'elles nous font attendre avec les dispositions les plus bienveillantes les œuvres futures de la jeune romancière. J'aurais d'autres romans de femmes à signaler, s'ils en valaient la peine. Je me borne à citer le dernier de Mme Grazia Deledda (le si personnel conteur de la Sardaigne), intitulé : *Il segreto dell'uomo solitario* (Milan, Trèves), qui n'est pas des meilleurs ouvrages qu'ait écrits Mme Deledda, mais qui mérite d'être signalé, car il révèle un nouvel aspect de l'imagination fantasque de cette inlassable romancière. Je signalerai aussi un volume de nouvelles par Mme Térésah, *L'ombra sul muro* (Florence, Bemporad), nouvelles qui ne prétendent pas à l'œuvre d'art, mais où l'on écoute avec plaisir le frais babillage de l'auteur qui possède l'art de conter avec verve, sans pose et sans prétention. Défauts

que nous reprochons à Mme Annie Vivanti, qui a réuni, en un volume, ses proses narratives, sous le titre de *Gioia* (Florence, Bemporad), pour lequel je devrais employer des termes très sévères, si les souvenirs sur Carducci, qui terminent le volume et qui sont écrits avec une grâce malicieuse, ne nous compensaient pas de toutes les mauvaises pages qui en forment la plus grande partie.

§

Si les femmes auteurs ne dépassent pas la médiocrité et souvent ne l'atteignent même pas, je n'en peux dire guère mieux des hommes. Et, pour prouver la vérité de cette affirmation, je ne me référerai pas au roman posthume de M. Arturo Colautti, qui fut, en son temps, l'auteur de mauvais vers, et qui a dû surtout sa célébrité à sa qualité d'« irrédeut ». *Primadonna* (Florence, Bemporad) n'intéresse aucunement la critique littéraire, et je ne sais qui il pourrait intéresser. Je prendrai comme exemple plutôt le dernier roman de M. Lipparini : *I 4 fauti* (Florence, Vallecchi). M. G. Lipparini est surtout un poète qui, s'inspirant des traditions parnassiennes, a su créer un genre de poésie qui restera, et à laquelle on reviendra toujours volontiers. Il est en même temps un prosateur d'un style à la fois souple et puissant, et l'a prouvé avec son : *Osteria delle tre Gore*, qui est son meilleur ouvrage en prose. Il semble cependant avoir perdu ses facultés de conteur et d'artiste, déjà avec le volume publié l'année dernière : *Gli amori della Giovane aurora* (Florence, Vallecchi), et maintenant avec son dernier roman *I 4 fanti*, qui n'atteignent l'art, ni l'un ni l'autre. Ce dernier roman, où il nous conte l'histoire de quatre soldats de psychologie différente, revenus de la guerre, et qu'il fait vivre dans le milieu corrompu de l'après-guerre. Mais l'auteur n'a pas su approfondir la crise spirituelle si tragique et intéressante des « rescapés » de la guerre, et il ne saisit que la surface des aspects si intéressants dans leur complexité de la vie d'après guerre ; au lieu de nous les représenter artistiquement, il s'enlise dans les plus banals lieux communs.

§

De même, M. Ardenzo Soffici, Toscan au tour d'esprit si original, écrivain puissant au style très pur, a voulu se montrer prophète du néfaste mouvement fasciste en faisant paraître une nouvelle édition enrichie et complétée de son livre : *Lemmonio*

Boréo (Florence, Vallecchi), qui avait paru il y a déjà dix ans. A cette époque, le roman avait une signification que j'ai moi-même défendue contre les critiques d'alors, mais aujourd'hui, le puéril donquichottisme de Lemmonio Boreo n'a plus sa raison d'être. C'est un livre manqué tant au point de vue littéraire qu'au point de vue politique, si toutefois il est permis de comparer la politique à la littérature. Est-ce vraiment la peine d'exhumer les cadavres ?

J'aurais plus et mieux à dire de M. Corrado Govoni, non parce qu'il a délaissé la poésie pour écrire les nouvelles contenues dans son volume : *Piccolo veleno color di rosa* (Florence, Bemporad), qui est un livre faux et d'une fantaisie mi-recherchée, mi-déséquilibrée, mais parce qu'il nous offre : *Anché l'ombra è sole* (Milan, Mondadori. Ce livre n'est que la première partie d'un roman cyclique qui aura dans son ensemble un certain titre rhétorique : *O giovinezza, fermati ; sei bella !* La première partie nous raconte, un peu trop diffusément peut-être, quoique nous ne puissions donner encore un jugement définitif, l'enfance et l'adolescence du principal personnage. Le style en est excellent, d'une vivacité et d'une fraîcheur admirables, bien approprié au sujet. Je dois me borner à signaler le roman de M. Govoni, dont je ferai une plus ample analyse dès que sera publiée la seconde et dernière partie du cycle : *La Terra contro il cielo*, ce qui ne tardera pas, et que nous attendons avec sympathie.

§

Qu'a donc été la littérature italienne dans les années de grâce 1919 et 1920 ? Qui veut obtenir une réponse loyale et intelligente à cette question n'a qu'à lire les *Ragguagli di Parnaso*, par M. Piero Pancrazi (Florence, Vallecchi), qui vous rendra compte en ce volume, avec beaucoup de pénétration, de notre mouvement littéraire en ces deux années. Il ne faut certainement pas prendre à la lettre tous les jugements de M. Pancrazi, mais ils frappent presque toujours juste, ils sont vrais, aigus et pénétrants. Les lecteurs français prendront intérêt à y lire quelques pages très efficaces sur M. Julien Benda et son *Belphégor*.

Par contre, je ne conseille pas à qui voudrait chercher ce qu'il y a encore de vivant dans la poésie de *Vittoria Aganoor Pompilj*, aimable poétesse de la première décade de ce siècle, de lire le volume consacré à Mme Aganoor par Mlle Anna Alinovi (Trèves,

Milan). Mlle Alinovi ne sait pas dompter son enthousiasme, ni endiguer sa prolixité, et ne possède surtout aucun équilibre critique. Le volume a une seule atténuante : il forme un précieux recueil biographique, et sous cet aspect est une source intéressante d'informations. Malgré cela, on ne conçoit pas qu'on ait pu écrire deux cents pages de critique sur une poétesse qui peut être étudiée en vingt pages sous tous les aspects.

M. Silvio d'Amico se révèle un critique attentif et subtil, avec *Il teatro dei fantocci* (Vallecchi, Florence), et avec *Maschere* (Mondadori, Milan). Dans le premier volume, M. d'Amico étudie avec sagacité la technique théâtrale de M. Bernard Shaw, et un des meilleurs ouvrages de M. Jacinto Benavente : *Los intereses creados*. Son essai sur le théâtre grotesque, aigu et pénétrant, est l'exégèse la plus vivante que je connaisse sur cet argument, et sera lu avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent à ce typique phénomène du théâtre italien. Son autre volume n'est pas moins intéressant pour tous ceux qui veulent connaître les principaux acteurs italiens de notre époque, quoique ici M. d'Amico se laisse entraîner à des jugements téméraires. Les Français pourront y lire le jugement que M. d'Amico, — qui est un de nos meilleurs critiques de théâtre, — apporte sur la scène de M. Lucien Guitry.

Et puisque nous parlons de livres de théâtre, je signalerai ici deux excellents livres sur la musique. L'un théorique, par M. Giannotto Bastianelli : *L'opera e altri saggi di teoria musicale* (Vallecchi, Florence), l'autre critique, par M. Ildebrando Pizzetti : *Intermezzi critici* (Vallecchi, Florence). MM. Bastianelli et Pizzetti sont les musiciens qui ont le plus contribué à établir un contact entre notre musique et la musique moderne européenne : tous deux sont des critiques et des théoriciens de grande valeur, qui appliquent, le premier surtout, les résultats de la théorie esthétique de M. Croce dans le domaine musical. Les deux livres cités confirment leur renommée, et seront lus avec profit et grand plaisir par tous ceux qui s'intéressent à la musique, même n'étant pas des musiciens.

Mémento. — M. Giovani Rosadi, qui est un de nos meilleurs criminalistes et en même temps critique d'art, écrivain et homme politique, — il a été plus d'une fois au pouvoir, — a réuni en un volume sous le titre : *Difese d'Arte* (Florence, Sansoni), une bonne partie de ses écrits et de ses discours sur l'art, qui se lit avec un très grand plaisir. M. Costantini consacre à la *Pittura in Milano* (Milan, Primato editoriale) un vo-

lume enrichi de quarante superbes planches hors-texte, qui se propose et y réussit d'être un bon guide pour celui qui désire visiter les chefs-d'œuvre de peinture des différentes galeries, des musées et des églises milanaises. — M. Giovanni Gentile a apporté ses meilleurs soins à une édition des essais et des leçons de Francesco de Sanctis sur *Manzoni* (Bari, Laterza), en réunissant aussi beaucoup de matériel épars dans différentes revues et journaux. M. Natali Busetti consacre une étude approfondie à la *Genesi e la formazione dei Promessi Sposi* (Bologne, Zanichelli), témoignant d'une profonde connaissance de l'argument, et se montrant critique averti et subtil. — Un livre qui amusera et intéressera est celui de M. Guiseppe Conti, *Firenze dopo i Medici*, qui forme une superbe édition enrichie de 254 illustrations de l'époque publiée chez Bemporad, Florence. Conti possède le don de raconter l'histoire de la façon la plus attrayante, sans toutefois se départir de la plus sérieuse documentation.

Je signale à ceux qui aimeraient suivre de près les conteurs italiens la collection : *Le Spighe* (Milan, Trèves), qui est à son 60e volume. Cette collection contient des œuvres d'inégales valeurs, mais réfléchissant fidèlement les conditions de la nouvelle en Italie. A côté des noms de MM. Pirandello, Panzini, Moretti, Chiesa, De Roberto, Gozzano, etc., on y rencontre des noms d'auteurs chers au gros public, tels que M. Zuccoli ou Mme Serao, et de jeunes écrivains favorablement connus comme MM. Morselli, San Secondo, Saponaro, Calzini, etc., ainsi que de jeunes aux toutes premières armes. Les femmes y ont une large part et sont représentées par des noms plus ou moins connus et même parfois inconnus. L'impression d'ensemble est : *aurea mediocritas*. — La librairie Bemporad, de Florence, par contre, a entrepris la publication d'une collection du Théâtre italien d'aujourd'hui, avec deux comédies de M. Luigi Pirandello, conteur insigne et auteur dramatique d'exception : *Come prima meglio di prima* et *Tutto per bene*, qui compte parmi ses pièces les plus remarquables. Dans la même collection ont paru : *L'amorosa follia*, par M. Domenico Tumiati, mauvaise tragédie en trois actes ; *Il giglio nero* par M. Fausto Maria Martini, une des meilleures pièces du théâtre italien contemporain ; *Il Debutto, la Fedelta, la Diva*, par M. Raffaele Calzini, théâtre précieux, habilement construit, mais auquel nuit sa trop grande recherche littéraire ; et *Il Solco quadratrò*, par M. F. V. Ratti, tragédie due à la plume d'un jeune auteur de talent, qui possède de notables qualités.

GEROLAMO LAZZERI.

LETTRES CATALANES

López-Picó. — En Josep-María López-Picó est fils de Barcelone, où il a vu le jour en 1886. Il a fait ses études au Collège des Révérends Pères de la Compagnie en la cité comtale, puis

s'est gradué en lettres à l'Université, dont il fut sans doute un meilleur élève que l'ami En Josep Pla, lequel, peut-être, n'y fit guère son droit qu'à la façon du madrilène Gerardo Roquer y Paz à l'Université de Santiago, dans le roman de Pérez Lugín : *La casa de la Troya.*

Nous croyons que ses premières compositions remontent à 1905, et qu'on les trouverait dans les colonnes de la défunte Revue *Joventut.*

> Giovinezza, giovinezza,
> Primavera di bellezza,
> Nella vita e nell'ebrezza;
> Il tuo canto squillerà.....

Ainsi eût pu, déjà, chanter cet *ardito* de la poésie catalane, qui, à partir de 1906, inaugure une collaboration régulière, littéraire et de reportage des lettres étrangères, à la *Veu de Catalunya*, qu'il partagera ensuite avec l'emploi de secrétaire de la Revue *La Cataluña*, dirigée, pendant plus de sept ans, par Joan Torrendall, et avec des collaborations aux Revues du crû : *Ciutat*, *Picarol*, *Revista Nova*, *Vell i Nou*, *Il lustració Catalana*, *D'aci d'alla*. A partir de 1914, il publie annuellement, pour le compte de l'imprimeur barcelonais Francesc X. Altés i Alabart, un petit *Almanac de la Poesia*, où sont fraternellement admis chacun des poètes qui ont publié un livre de vers l'année précédente, soit en Catalogne, soit en Roussillon. Nous parlerons, dans un autre de ces articles, de sa *Revista*, par lui fondée en 1915 et du rôle joué par cet organe dans le développement des lettres catalanes contemporaines, grâce à son contenu spécifique et aussi à ses éditions.

Comme poète, En Josep M. López Picó a été présenté aux Espagnols, — nous citons au hasard du souvenir, — par Enrique Díez-Canedo, en novembre 1910, dans un article de la défunte Revue madrilène : *La Lectura* ; par Zacarias Ilera, dans la *Revista Castellana*, en mars 1916, et, peu avant, Joaquín Montaner, dans l'hebdomadaire, défunt et ressuscité, de Luis Araquistaín : *España*, numéro, croyons-nous, du 3 février 1916. Son renom a, d'ailleurs, franchi les frontières de l'Espagne, et nous retrouverions, dans nos notes de lecture, des références à des articles sur lui dans l'*Atlàntida* portugaise, dans *Poesia* milanaise, dans *Poesia ed Arte*, etc. Le *Times*, dans son supplément

littéraire, s'en est occupé, et aussi *The Athenaeum*, et encore l'organe de l'Institut Ibéro-Américain de Hambourg : *Spanien*, dont B. Schädel est secrétaire de rédaction. Chez nous, le prédécesseur du signataire de cette rubrique au *Mercure*, l'archiviste perpignanais M. Marcel Robin, a présenté à ses lecteurs le premier volume de vers de M. López-Picó dans le numéro du 16 novembre 1910, p. 360, puis, dans le numéro du 16 février 1913, p. 868, a analysé brièvement son second volume et avec plus de détails, le troisième : *Amor, Senyor*. L'actuel professeur de langue espagnole au lycée de Montpellier, M. J. S. Pons, — qui doit à une intervention de la presse catalane auprès du Roi d'Espagne d'avoir été retiré d'un camp de représailles en Courlande, alors qu'il était prisonnier de guerre, — a, de son côté, dédié divers articles à son grand ami, lequel a publié, aux éditions de sa *Revista*, le dernier volume de vers de ce même M. Pons, d'ailleurs signalé par nous ici. L'un de ces articles, consacré à l'examen des trois premiers volumes en question, est dans la *Revue Catalane* perpignanaise, 1912, p. 202-208, et l'on en trouvera un autre, examinant le quatrième volume de López-Picó, dans le tome de 1914 de la *Revue Catalane*, p. 122-124, ainsi qu'un troisième, fort substantiel et vide de doctrine, dans le numéro de juillet 1920, p. 165, *sur l'opus X* (1919), intitulé : *Les Absències Paternals*, 95 pages de poèmes au style toujours déclaratif, épigrammatique et un peu abscons. Nous aurons tout à l'heure l'occasion d'en citer un quatrième, inséré dans *La Criée* marseillaise, où M. Pons compare, — sans doute à cause de leur caractère strictement intellectuel et de cette sévère méthode d'écriture où une seule pensée s'adapte rigoureusement, toujours, à une seule image, — les vers de López-Picó dans ses *Poèsies del Port*, à « des fusains métalliques », comparaison déjà employée en 1920 dans l'article susnommé, p. 174 : « On a dit qu'il aimait les paysages spirituels. Ces paysages sont le plus souvent des fusains, etc. » M. Pérez-Jorba, qui, de Paris, écrit sur sa demi-patrie où et quand il peut, avait, en 1918, avant de fonder un *Instant*, dont le titre devait être symbolique, lancé, chez un autre Catalan, M. C. de Batlle, à la « Librairie Cervantès », une Revue mort-née d'Art et de Littérature franco-catalan, intitulée : *Plançons*, et dont le Directeur était M. Ferràn Canyameras. Au n° 1, mars 1918, on trouvera un article sur

L'Instant, — pas celui que M. Pérez Jorba allait fonder chez le même libraire et qui, après 8 minimes fascicules, émigra à Barcelone et y décéda, par la faute d'Eugeni d'Ors, après 4 numéros, — *l'opus* neuvième de López-Picó, que M. Pérez Jorba, poète lui-même et amoureux de titres truculents, définit « l'âme la plus compliquée » et « l'imagination là plus subtile », parmi tous les aèdes « qui illustrent à l'heure actuelle, d'un éclat magnifique, la littérature si vivante de la Catalogne ». Plus tard, dans le précité *Instant*, — « l'instant » éphémère de chez « Rosier », — M. Pérez Jorba, en septembre 1918, trouvera que, si les poèmes de son collègue « vibrent d'une vibration si personnelle », sa pensée, en prose, projette ses « éclairs » à « coups de fusée ». Fusées et fusains : il y aurait là de quoi établir, selon les normes du cubisme, un substantiel plat d'épinards picturaux-poétiques. Mais, un peu plus tard encore, M. Pérez Jorba, — *L'Instant* de décembre 1918, no 6, p. 15, — écrira, à propos de l'*opus* dixième de M. López-Picó :

C'est plus fort que nous. Nous ne pouvons nous empêcher de considérer López-Picó comme un poète dont le sommeil est troublé par le cauchemar des inquiétudes morales. Non sous le ciel géométrique de l'impassibilité. De son imagination jaillissent des flammes où brûle et se purifie le serpent de la passion. Le serpent de la passion, il faut ensuite le chercher, tiède encore, dans les cendres. Et l'émotion aussi.

Cherchons donc dans les cendres de ces imaginatives flammes le tiède encore serpent de la passion, et l'émotion aussi, de notre auteur. Mais auparavant, il nous plaît de signaler une curieuse coïncidence. Quand, en février 1914, M. Alexandre Plana, — qui juge si mal notre littérature, en tête de l'*Anthologie Poétique* de M. F. Maristany, ainsi que nous avons eu l'occasion de le lui reprocher ailleurs (1), — publia son *Antologia de Poetes catalans moderns*, il dit, à la page 246, que l'œuvre de M. López-Picó s'offrait « *com una alternaciò de ço que ès subjectiu i ço que ès objectiu* ». Dans son article de *Plançons*, M. Pérez-Jorba amplifie en ces termes la formule : « López-Picó nous apparaît surtout comme un poète foncièrement subjectif, qui s'efforce d'être à la fois objectif. Là, on le sait, est l'éternel problème, qui tourmente les esprits dépourvus du don de po-

(1) Dans une chronique espagnole à la *Renaissance d'Occident*, février 1922, p. 298.

larisation ». En effet, et nous ne contredirons pas sur ce point l'éditeur futur de l'*Instant*. Aujourd'hui, grâces en soient rendues aux Dieux Immortels, les divers *opera* de M. López-Picó se trouvent assez bien condensés dans deux recueils de *Poesies* : l'un et l'autre parus, en 1915 et 1918, à la *Societat catalana d'Edicions*, et englobant l'essentiel de sa production poétique jusqu'en 1919. En lisant ces vers, on se convainc sans peine que M. López-Picó est un très pur artiste, un cérébral dont l'imagination même est soumise à une discipline rigide, au point d'atteindre ce que son ami de rédaction à la *Revista*, feu J. Folguera, — trop tôt enlevé aux lettres catalanes, dont sa critique n'eût pas laissé d'influencer la courbe, — appelait, dans ce merveilleux petit volume de 1919 : *Les noves valors de la poesia catalana* (1), p. 77, très exactement l'*austeritat imaginativa*. Et Folguera écrivait aussi, p. 78 : « Si ce poète s'enferme dans une austérité littéraire et ne file que le très pur lin d'une vie sans autres limites que les quatre points cardinaux de la naissance, de la mort, de l'amour ou de l'amitié, il ne manquera pas de gens qui ne sauront voir dans son œuvre qu'une répétition de motifs ou une corruption de syntaxe à la manière de Paul Claudel, sans tenir compte de ceci : que c'est avec des répétitions de motifs ornementaux que se sont faites les meilleures œuvres architecturales de la Renaissance, et que c'est avec des violations de syntaxe qu'un poète retrouve souvent un rythme insoupçonné et authentique. »

Ces paroles, qui ont le mérite d'être à la fois parfaitement exactes et écrites, comme tout ce qu'écrivait Folguera, en un style d'une limpidité diamantine, nous remettent en mémoire le passage où M. Marcel Robin, dans le *Mercure* du 16 novembre 1910, déplorant « l'étroit positivisme, le manque de générosité de la mésocratie catalane », — qui, disait-il, « paralysent, pour une bonne part, l'essor et surtout l'expansion de la littérature nationale » — affirmait déjà que notre poète n'était compris « que par une minorité trop restreinte ». C'est qu'en effet Barcelone, si elle ne fut jamais la Florence des Médicis, aurait eu peut-être, avec la meilleure volonté du monde à son endroit, une certaine peine à goûter pleinement une poésie aussi difficile que celle de M. López-Picó, dont la langue, rebelle aux moules ordinaires de l'idiome

(1) Nous voyons avec plaisir, dans *la Provence Latine*, n° 2 (15 janvier 1922), que M. P. Rouquette va traduire ce livre aux *Editions sextia*.

catalan, semblait être allée, savamment, se retremper aux sources antiques de ce grand continuateur de Dante que fut, au xve siècle, le soi-disant pétrarquiste Ausias March, et, grâce à ses vibrations toujours si personnelles, à la flexibilité de sa période rythmique, s'assimilait sans effort les modes d'écriture de nos plus modernes poètes, à tel point que, si M. López-Picó ne nous avait encore formellement déclaré, dans un récent entretien, que cette prétendue imitation était purement imaginaire, nous eussions presque affirmé que ce « maître de la métaphore », — selon que l'appela Ortega y Gasset, dans une de ses études d'esthétique, — s'il avait appris ses rimes d'amour aux sources très pures de l'amant de Teresa de Mombuy et du chambellan d'Alphonse V, chanté par le Marquis de Santillane, Mosén Jordi de Sant Jordi, n'avait si bien célébré le port de Barcelone qu'à la suite d'une lecture attentive des poètes du Nord, singulièrement de Verhaeren.

M. Carles Riba, qui a recueilli le magistère de la critique catalane contemporaine, — nous venons de lire, au n° 1 de la première année du *Butlleti dels Mestres*, p. 13, que ce professeur de l'*Escola Superior de Bibliotecaries* venait de recevoir une bourse de la *Mancomunitat* pour aller étudier la philologie ... sans doute à Montpellier ? hélas, non ! mais en Allemagne, avec Meyer-Lübcke et Karl Vossler, — a publié, en mars 1921, sous le titre d'*Escolis*, un recueil d'articles anciens et d'autres articles insérés, sous son pseudonyme de « Jordi March », dans la *Veu*, de 1918 à 1920 ; travaux qui font honneur à sa finesse critique d'humaniste, admirable traducteur de l'*Odyssée* en catalan et, comme l'a dit J. Creixells dans la *Publicidad* du soir, n° 459, « *en condicions excepcionals per a la critica* ». Nous y trouvons quatre articles dédiés à divers volumes de López-Picó, qui n'a publié, depuis, que deux œuvres nouvelles : *El Retorn*, en 1921, et, la même année, mais avec la date de 1922, son *opus* XIII : *Popularitats*. Dans l'un d'eux, qui examine la plaquette de vers, — *opus* XI, — qui s'intitule : *El meu Pare i Jo*, et qui parut en 1919 avec la date de 1920, Carles Riba remarque, p. 171, que « le succès général, — encore, ajouterons-nous, qu'il faille entendre ce mot de *général* avec des distinguos, — de l'œuvre de J. M. López-Picó fait croire qu'il a remué quelque fibre sensible au plus profond des entrailles catalanes... » Et il pense trouver la formule qui

expliquerait un tel succès en proclamant qu'elle réside en une sage administration, de la part du poète, de ses facultés imaginatives. D'où, comme conséquence, — encore que non point forcée, mais spéciale au cas de cet artiste, — une prédominance, chez lui, de la curiosité éthique sur toutes les autres curiosités qui peuvent entraîner un poète, celles, en particulier, d'essence intellectuelle, ou fantasmagorique. López-Picó soumettrait tout à cette fin suprême : qui serait de devenir, par la vertu d'un poème, un homme meilleur, en sa nudité, aux yeux de Dieu. Ce caractère éthique de l'œuvre poétique de López-Picó, n'en déplaise à M. Riba, ne nous semble point du tout conditionner sa popularité, — encore une fois, « relative », — en Catalogne. Nous opinons, — et tel est aussi l'avis d'un bon juge, M. Rovira i Virgili, qui écrivait ces lignes en 1920, dans la *Publicidad* du soir, n° 321, et à propos de l'*opus* XII : *El Retorn*, une quarantaine de pièces, dont quelques-unes très brèves, parues en 1921, — que, si M. López-Picó garde un public fidèle, d'exposant intellectuel assez bigarré, c'est à cause des images dont abondent ses derniers recueils, *Popularitats* y compris, où le vers chante, si souvent, sur le ton du chant populaire, et où il ne lui manque, pour devenir un pur *cantar* que, — dirions-nous, en refaisant un mot de M. López-Picó lui-même à la page 69 de ce second recueil de proses critiques : *Dietari Espiritual* (Barcelona, 1919), — de reproduire « la réalité déformée par la rhétorique des techniciens ». Et, si nous ne nous trompons pas, cette belle maxime se trouvait déjà dans *La Revista* du 1er août 1918, où elle avait suffisamment frappé M. Pérez Jorba pour que celui-ci la traduisît à la page 20 de son éphémère *Instant*, et y ajoutât cette sobre glose : « Là, rien à contredire : tous les mots sont à contresigner ». Il reste que M. López-Picó est actuellement le plus noble, le plus grand artiste du Parnasse catalan contemporain. Alors que M. Carner a donné sa mesure, — lui aussi eût pu, avec fierté, dire que son verre était petit : un gracieux *poal* du terroir, mais qu'il buvait dans son verre, — lui, par contre, est encore en pleine évolution et, de ce bon père de famille, de cet excellent citoyen, qui sait les belles fleurs qui jailliront encore, dans le jardin d'une Muse plus encore ibérique que latine ? Car M. J. S. Pons le remarquait très justement, dans l'article susmentionné de *La Criée* d'octobre 1921, p. 13 : « Une telle

poésie... fait penser à la rhétorique de Tolède, si complexe et si spirituelle ; aux orfèvres, aux épées damasquinées, aux phrases damasquinées, qui précisaient un semblable idéalisme. Je le montrerai : il est toujours un côté par lequel les écrivains catalans, qu'ils le veuillent ou non, se montrent Espagnols. » — Mais, ajouterons-nous aussi, ils ont une grande ville devant la mer et un port, qui regarde Marseille et qui regarde Gênes. France et Italie : est-il besoin d'aller chercher ailleurs, quand on est Latin de Catalogne, des motifs de chanter, une source d'inspiration ? Cet article se fait trop long. Nous dirons, donc, dans un second, ce travail, que représentent pour la littérature catalane, la *Revista* de M. López-Picó, et ses éditions, connues sous le terme générique de *Publicacions de la Revista*.

CAMILLE PITOLLET.

LETTRES JAPONAISES

Les Idées en vogue. — Les Ouvrages socialistes. — Matérialistes et Idéalistes. — Le Socialiste chrétien Kagawa. — Le « Culturisme ». — Le Bouddhisme dans la littérature. — L'Ecole « demi-animaliste ». — Souvenirs sur Lafcadio Hearn. — Mémento.

La vogue des idées, au Japon, est de courte durée; on s'engoue subitement d'une théorie, d'une doctrine, et l'on s'en lasse encore plus vite.

On a remarqué, au début du xxe siècle, après la mode du libéralisme politique anglais et du radicalisme français, une période darwiniste et spencerienne, puis, au lendemain de la guerre russo-japonaise, ce fut le règne de l'agnosticisme allemand et du nihilisme russe, et aussi du naturalisme français qui influença profondément les esprits, après quoi ce fut la grosse offensive kantienne et hégélienne, enfin, pendant la guerre, l'intuitionnisme bergsonien eut du retentissement, et l'on vit naître et se développer le démocratisme et **le socialisme**. La défaite de l'impérialisme et du militarisme allemand impressionna fortement les vieux dirigeants. Le gouvernement, placé par bonheur entre les mains d'un chef de parti, M. Hara (récemment assassiné par un fanatique), permit la libre discussion des idées politiques et sociales. Des professeurs d'université profitèrent les premiers de cette tolérance, — depuis si longtemps sous le règne implacable de la censure policière, ils rongeaient leur frein ! Aussi et sur tant de sujets

dangereux etscabreux, parlèrent-ils et écrivirent-ils avec l'ivresse de la liberté conquise. Exemple encourageant pour un monde nombreux d'écrivains qui, impatiemment, attendaient leur heure. Les uns brochèrent des études pour les éditeurs pressés, les autres lancèrent des tracts de propagande, d'autres encore exhumèrent de vieux manuscrits placés en lieu sûr. Des revues aux titres significatifs se créèrent pour les besoins de la cause : l'*Emancipation* ; *Reconstruction* ; l'*Epoque nouvelle* ; *Nous*, — *Mouvement des Masses* ; *Travailleurs* , etc. Parmi les ouvrages particulièrement remarqués je citerai :

De M. Sakaé, chef de la première école socialiste, celle de 1897-1907 : le *Socialisme Utopique* ; le *Prisonnier Optimiste* (roman). M. Sakaé prépare actuellement, avec la collaboration de plusieurs de ses disciples, une *Histoire des Classes Plébéiennes* au Japon. De Yamakawa, leader du mouvement communiste, et de son épouse : *Bibliographie de Marx* ; *Opinions sur Lénine et Trotsky* ; *Victoires de Femmes*. Du libertaire Osogi : l'*Individualisme social* ; *Philosophie du mouvement ouvrier*. Du syndicaliste Arahata, ancien docker à Yokohama, directeur du journal *l'Ouvrier japonais,* un roman social : *l'Echappé*. Du professeur Kawakami de l'Université de Kyoto : *Sur les Pauvres*; *Histoire des Idées Economiques*. Du socialiste chrétien Kagawa : *l'Economie idéaliste*. — *Au delà du Point mort* (roman).

Exposés doctrinaires, critiques sociales, romans, tout est bon pour propager l'idée socialiste. Deux tendances s'observent : l'une marxiste, **matérialiste** ; l'autre tolstoïsante, **idéaliste**. Je ne dirai rien de la première, qui est celle d'une minorité et qui ne se distingue par rien d'original. Je crois plus intéressant d'analyser les deux grands derniers ouvrages de **Kagawa**.

Cet écrivain est regardé par la jeunesse, amoureuse de sincérité et de courage, comme le maître respecté de la pensée socialiste et par les doctrinaires marxistes comme un dévoyé, un incapable, en un mot, un « petit bourgeois ».

La vie de Kagawa est un roman. Né dans une famille aisée, il reçut une bonne instruction et alla en Amérique où il obtint un diplôme dans une faculté de théologie. Revenu au Japon, il se consacra en silence à son apostolat chrétien, il alla prêcher dans les quartiers pauvres de Kobe où il prit conscience de sa vocation. Pendant des années, il fit de la plèbe la plus basse sa société de

tous les jours, et il se consacra entièrement aux deshérités et aux misérables. A ses heures de loisirs, il écrivait des ouvrages qui furent connus d'un coup quand, lors des premières grèves de Kobe, il y a deux ans, le nom de Kagawa surgit de l'obscurité. Ces ouvrages sont : *Adoration des Ouvriers* (poésie) ; *Partage des Larmes* (critiques sociales) ; *Psychologie des Pauvres*. Cette année il publia un roman autobiographique : *Au delà du Point Mort* et l'*Economie Idéaliste* (études sociologiques).

Au delà du Point Mort est le roman de l'altruisme ; c'est le roman de Kagawa. Le héros Eitchi Nômi, d'une famille bourgeoise, n'était pas heureux. Il comprit que le bonheur résidait dans le sacrifice de soi-même et il voulut « vivre pour les pauvres » ; il se fit prolétaire, il devint terrassier. Mais son père meurt, et il hérite de son entreprise de transports. Le voilà, contre son gré, devenu patron ! et il songe à celle qui s'était éloignée de lui parce que, suivant la conception bourgeoise, c'est folie que de renoncer à ses privilèges de classe. Bientôt sa vie de patron le dégoûte. Il a la nostalgie de la pauvreté, mais ce renoncement aux biens de ce monde n'a pas de sens s'il n'est commandé par une croyance religieuse. Il hésite entre « le néant de Bouddha et l'idéal de Christ ». Il se fait chrétien et retourne à la plèbe. Et c'est pour l'auteur une occasion de brosser de nouveau, mais en les poussant davantage au noir, des tableaux de la vie des miséreux. Kagawa n'évite pas les descriptions réalistes ; il insiste même sur des détails scabreux et répugnants, mais, comme me le disait dernièrement un professeur japonais de littérature, « le réalisme outré aboutit au mysticisme ». Kagawa, ou plutôt son héros Eitchi, un jour, brouette du charbon ; il rencontre son amie de jadis, et, encore une fois, elle se détourne, dégoûtée de le voir se livrer toujours à des occupations qu'elle juge viles. Mais il a la joie d'être compris d'une geisha, faible et délicate danseuse qui, amenée dans l'ergastule de Kobe, prend peur devant le spectacle horrifiant de la misère et fuit. Eitchi a le don de susciter des dévouements ; une ouvrière le suit un jour qu'il prêche dans la rue ; elle l'aime, elle se dévoue à son œuvre d'apôtre. Une grève éclate, elle pousse Eitchi à la lutte, mais il se laisse arrêter par la police en vertu du principe de « non résistance au mal ». Telle est la fin de la première partie de ce roman dont les éditions successives furent si rapidement enlevées. La deuxième partie est en cours

de publication, sous le titre : *Celui qui vise le soleil avec son arc.*

Dans l'*Economie idéaliste*, Kagawa enseigne que « l'esprit dans une société bien ordonnée passe avant la matière ». Il s'élève contre le matérialisme capitaliste et, avec non moins de vigueur, contre le matérialisme socialiste, contre le fatalisme révolutionnaire des marxistes. S'il se déclare nettement en faveur de la socialisation des moyens de production, c'est parce qu'il pense que le régime communiste favorise le développement de la personnalité humaine, qui est tenue pour inexistante dans l'organisation capitaliste de la production. A l'origine de l'histoire de l'humanité, la lutte des classes n'existait pas. A l'origine régnaient l'amour et la coopération. La nature humaine, livrée à elle-même, répugne à la lutte et conçoit l'entr'aide. Le goût et la passion de la propriété sont causés du malaise et du déséquilibre de la société humaine. « L'instinct de possession a prévalu sur l'instinct de vie, et les sens ont été faussés. » L'intelligence est devenue prédominante, la science, « à la façon des docteurs allemands », a servi le progrès matériel, alors que son but véritable devrait être d'aider au progrès moral. On a établi une division excessive du travail, tout a eu pour objet l'exploitation de la majorité par une minorité. Et les classes sont apparues, et la lutte de classes a commencé. Mais cette lutte doit aboutir à l'abolition du capitalisme. Alors Kagawa est amené à examiner le fait bolcheviste qui lui apparaît comme le triomphe du matérialisme détesté, comme le summum de l'oppression de la « personnalité ». Le bolchevisme n'est pas le communisme. Celui-ci ne sera pas réalisé par la violence. Il suffira de transformer le régime des usines, qui, de centres de production matérielle, doivent devenir des centres d'éducation de vie en commun. Les syndicats de même métier se grouperont par régions et formeront des conseils industriels qui constitueront le parlement des producteurs. Dès lors, plus de travailleurs sacrifiés, méprisés, plus d'exploitation, plus de chômage, plus de luttes. Le monde du travail retrouvera peu à peu « son axe, qui est le respect de la personnalité ». Un parlement de consommateurs achèvera l'organisation de la société nouvelle, de laquelle l'élément politique paraît devoir être complètement éliminé.

§

La vogue des idées socialistes paraît être en train de passer :

on remarque actuellement un mouvement d'idées plus large, plus profond, plus complexe : le **Culturisme**. Ce mouvement est loin d'être homogène. Il y a de nombreuses écoles culturistes. Le but de toutes, semble-t-il, est la création d'une civilisation nouvelle, dans laquelle l'individu pourra atteindre le maximun de perfectionnement. Le mot préféré des culturistes est « Embellissement » ; ils veulent tous embellir le foyer ou la société. Il faut d'abord signaler l'école de M. Soda, professeur à la faculté de commerce de l'Université impériale de Tokio. Cet économiste a donné dans sa revue, le *Mouvement culturiste*, une définition de la culture :

C'est un effort de l'esprit vers la purification des idéals, vers l'établissement d'une norme qui permettra de juger avec sûreté, de peser à leur valeur exacte toutes les doctrines, toutes les opinions, de séparer le bien du mal.

M. Soda condamne tout ce qui s'oppose au libre développement de la personnalité ; il est particulièrement contre « le militarisme, le bureaucratisme qui donnent naissance à des opinions entachées d'erreurs, à des jugements partiaux ». La démocratie sociale est une doctrine condamnable aussi, parce qu'elle tente de favoriser exclusivement la classe des non privilégiés, des salariés. La vraie démocratie, ajoute M. Soda, encourage « la réalisation des dons individuels sans distinction de classes ».

Le représentant de la seconde école est le docteur Morimoto, professeur à l'Université du Hokkaido. Il publie également une revue spéciale : *La Vie Culturiste*, subventionnée par un Mécène. Cette école déclare qu'il faut « embellir le foyer d'abord », et, dans ce but, elle conseille de cultiver le sens artistique dès la plus tendre enfance ; elle a en vue le bonheur fondé sur les vertus domestiques. C'est à l'élément féminin que, particulièrement, elle s'adresse. Il y a quelques mois, un institut a été fondé, à Tokio, à l'intention des jeunes filles ; on y enseigne la littérature, les arts plastiques, l'économie ménagère, l'horticulture, etc. Des annales mensuelles sont publiées dans lesquelles on trouve des conseils sur la décoration du logis, des considérations sur le mariage, sur l'éducation des enfants, des recettes de cuisine et de jardinage. Les frères Arishima, romanciers et poètes, Madame Yosano, poétesse célèbre, le professeur Yoshino, maître du « démocratisme organisateur », sont au nombre des fondateurs de cet institut.

La troisième école enseigne que la culture doit reposer sur les traditions japonaises. Son chef, M. Nomoura, auteur de nombreux ouvrages dans lesquels il a étudié l'histoire et la civilisation nationales, a établi que le Japon n'a jamais possédé de culture propre ; tout ne fut jamais qu'imitation ou assimilation. Son ambition était de fonder une culture originale en s'inspirant des données de la tradition. M. Nomoura a péri, il y a quelques semaines, dans une aventure sentimentale assez obscure. D'autres tendances se sont manifestées dans divers milieux. M. Anesaki, spécialiste de l'histoire des religions à l'Université impériale de Tokio, a publié un ouvrage éclectique très remarqué : *Transformation des Cultures et Nouvelles Perspectives.* Deux savants bouddhistes ont écrit, l'un, *Construction d'une Culture nouvelle*, l'autre, *Histoire Comparée des Cultures.* Dans le monde des pédagogues on cite M. Tanimoto, qui a étudié les *Directions de l'Enseignement par rapport à l'Evolution des Cultures.* Un vulgarisateur, M. Oyama, a fait paraître : *Le Culturisme Populaire.* Un des maîtres de l'enseignement de la philosophie, M. Kouaki, de l'Université impériale de Tokio, s'est efforcé de définir les différents sens du mot « culture ».

Quelques auteurs, dit-il, emploient ce mot en lui donnant la signification de « amélioration matérielle », ils se préoccupent particulièrement de tout ce qui concerne la nourriture, l'habitation, l'habillement, avec la pensée d'aider au relèvement de la vie morale. D'autres veulent fonder la culture sur la vie sentimentale ; l'art et la littérature sont les facteurs essentiels du progrès humain. Il y a encore, suivant l'exemple de la jeune Chine, une culture sociale et politique. Pour beaucoup de personnes enfin, ce mot est synonyme de vulgarisation des connaissances, c'est ce que l'on entendait, dans les premières années de la restauration Meiji, par le mot « civilisation ».

M. Kouaki donne à son tour sa définition :

La culture est le processus du développement libre de toutes les facultés humaines.

Et il ajoute :

Il y a plusieurs méthodes dans l'étude de la culture ; nous pouvons expliquer la cause d'un phénomène cultural par l'étude de son histoire, mais l'histoire est trop souvent purement descriptive, ou elle n'est que l'explication dynamique des faits sociaux. La science culturale a pour objet l'étude de la vie sociale. La métaphysique culturale découvre le

fondement des phénomènes, la réalité de Dieu, c'est-à-dire l'esprit universel. Il y a aussi une logique culturale qui détermine la valeur contenue dans les phénomènes.

Telle est la langue courante des philosophes japonais, tous fidèles de l'Eglise hégélienne.

Ce n'est pas tout. Contre ces diverses écoles, un jeune philosophe s'est dressé, les accusant de satisfaire à un matérialisme bas, à un dilettantisme « anticultural ». Ce contempteur, M. Tsoutchida, est un professeur de l'Université impériale de Kioto. Nature austère, esprit logicien, critique acerbe, il est, aux yeux de la jeunesse, le maître de l'heure. Le culturisme en soi n'est pas son idéal : « Il y a, dit-il, une culture du mal ». M. Tsoutchida ne se propose pas de travailler au « progrès matériel et moral de l'humanité » ; il laisse ce soin aux « aristocraties et aux bourgeoisies ». Le fait qui frappe et qui retient son esprit, c'est que les bienfaits de la culture sont refusés à une partie importante de la population. Sur cette voie, il est amené à examiner la question ouvrière, et il se prononce pour la « justice sociale », et non pas pour le « Bonheur ». Il s'oppose à l'épicurisme, à l'hédonisme, au « naturalisme », comme l'on dit ici, à la philosophie du plaisir poussé à l'extrême, et qui a abouti, avec le romancier Iwano, à la théorie du « demi-animalisme », de « la volupté instantanée » ; il déclare que l'idéal de « vie civilisée » est souillé de ce matérialisme ; il se réclame finalement d'un culturisme « basé, dit-il, sur la notion de valeur ». M. Tsoutchida se rapproche du syndicalisme ouvrier, auquel il reconnaît un principe d'ordre et d'organisation, et qui est à même de « rectifier les idéals des divers socialismes ». Ces idées sont exposées dans divers ouvrages qui ont pour titre : *Principes culturaux* ; *Philosophie des Symboles*. Il est intéressant de noter que, dans cette dernière étude, M. Tsoutchida cherche à établir sa culture sur le canon bouddhique Keigonkyo.

Toutes les Universités ont leur « société de culture ». Celle de Waseda est dirigée par le philosophe Kaneko, traducteur de *l'Evolution créatrice* de Bergson. L'Université libre Meiji s'est ouverte à une société : « Les Amis de la Langue française », qui se propose de propager notre culture ; des cours sont faits cet hiver sur la sociologie saint-simonienne et sur la littérature symboliste. Cette société a fêté, en juin dernier, au parc d'Ueno, l'anniver-

saire de Paul Verlaine. Celle de Waseda a commémoré les anniversaires de Baudelaire et de Flaubert; des passages de la *Tentation* ont été lus en présence de M. Paul Claudel, ambassadeur de France.

Il faut signaler encore, parmi les manifestations qui procèdent de ce même mouvement, des publications destinées à répandre la connaissance des idées étrangères, comme le *Monde des Lecteurs*, paraissant deux fois par mois sur 400 pages, et donnant une analyse des ouvrages européens et américains récents. *La Démocratie devant la Science*, de Bouglé, et *l'Economie nouvelle* de Valois ont été particulièrement remarqués. Le *Monde des Lecteurs* est subventionné par le parti Séyoukai, actuellement au pouvoir, il rivalise avec la société « Civilisation » plus ancienne, fondée par le marquis Okouma, patron du parti adverse.

Je dirai encore un mot des services d'éditions des revues nouvelles comme *l'Emancipation*, *Reconstruction* et *l'Epoque actuelle*. Cette dernière a récemment répandu des prospectus annonçant la création de « bibliothèques de cultures, imitées des collections philosophiques et sociales de la librairie Alcan, de Paris ».

§

Les ouvrages d'imagination inspirés du **bouddhisme** sont depuis quelque temps très goûtés. Mais alors que, les années précédentes, le public s'intéressait presque exclusivement au célèbre bonze Nichiren, fondateur, au treizième siècle, de la secte Hokke chu, il réclame aujourd'hui des leçons au bonze Shinran, non moins célèbre, fondateur, au treizième siècle également, de la secte Shin Shu. Entre les deux bonzes, entre les deux sectes la différence est profonde. Nichiren est un agitateur nationaliste, un démagogue, un orgueilleux, un exalté; Shinran est un contemplateur, un modeste, un miséricordieux, un tendre. Le mouvement qui porte le public vers ce dernier est significatif. On semble s'écarter actuellement des idées tapageuses, des manifestations extérieures, et s'intéresser aux questions morales, aux études de longue haleine. Un grand succès de librairie, plus grand même que le succès du roman de Kagawa, est l'ouvrage de Kourata, *le Prêtre et le Disciple*, qui est précisément l'histoire épisodique du bonze Shiran. M. Kourata, qui se pose en réformateur moral, choisit avec bonheur ses sujets dans l'histoire du bouddhisme japonais. Son précédent ouvrage, *Refuge dans les montagnes*,

fut bien accueilli. Ce sont les femmes qui ont fait en partie le succès du *Prêtre et son Disciple*, riche en sentimentalités, plein de réflexions sur l'amour. Sa valeur littéraire n'est pas, dit-on, remarquable, mais l'idée morale est toujours exprimée de manière à frapper l'imagination. Mise au théâtre, cette œuvre a assez bien réussi.

Dans la première partie, Shinran erre dans la campagne couverte de neige. Un paysan lui refuse l'hospitalité : « Je n'aime pas la mort ! » s'écrie-t-il, faisant allusion à la principale occupation du bonze qui est de prier pour les défunts. Shinran sort et s'étend au seuil de la demeure, sur une couche de neige. Mais dans la nuit, celui qui l'a chassé rêve qu'un oiseau vient d'agoniser entre ses mains. Il s'empresse de faire entrer Shinran, et se désespère d'avoir agi méchamment envers lui. Le prêtre pardonne : « Vous étiez sincère ! » Le fils de ce paysan devient le disciple de Shinran.

Dans la deuxième partie, le nouveau fondateur de la secte, Jodo Shin-shu a beaucoup vieilli. Il converse longuement avec son disciple, il lui révèle qu'il a aimé un enfant, né de cet amour, et devenu un misérable qui osa écarter de son devoir une femme mariée. Et c'est une occasion pour le bonze de disserter longuement sur l'amour permis et défendu, sujet qui passionne singulièrement les Japonais d'aujourd'hui. L'amour, dit Shinran, peut être une cause de délice ou de souffrance. Quand on cède à cette passion, on entre dans un monde nouveau ; le point important est de savoir aimer. Si les sentiments sont sincères, l'âme pénétrera le sens caché des choses, si l'on aime légèrement, l'esprit ne sortira pas de son aveuglement. L'amour vrai, éloigné de toute concupiscence, est le chemin de la foi, il est un reflet de Bouddha... Le disciple s'offre pour aller tirer le fils de Shinran de ses débauches, mais lui-même, en dépit des leçons de son maître, succombe à la tentation, il aime une danseuse. On le blâme : « Mon maître m'a dit d'aimer », répond-il. On demande à Shinran de juger son disciple. Il se récuse : « Nous ne sommes pas capables de juger la conduite de nos pareils ». Mais il conseille au jeune homme de faire de la danseuse une fidèle de la secte.

La troisième partie c'est la mort de Shinan. Son fils arrive et déclare que tout ce que l'on dit de l'au delà le laisse sceptique.

L'agonisant ne s'indigne pas : « Un jour tu te repentiras et tu seras sauvé. » Toute la doctrine de Jodo Shin-shu est dans ces paroles, doctrine miséricordieuse qui enseigne que Bouddha sauve tous les hommes, même les plus mauvais, s'ils reconnaissent leurs fautes sans hypocrisie, et que la prière se résume en ces mots : « Aimer ses pareils, résister au péché, pardonner à tous, comprendre la destinée. »

Le *Prêtre et son Disciple* a atteint, en quelques semaines, la 150e édition. On annonce d'autres œuvres sur ce même modèle. L'âme japonaise s'ouvre volontiers, à cette heure, aux sentiments de bonté, de charité, d'humanité. Le succès de l'œuvre de Kagawa procède de ces mêmes dispositions du public.

On peut encore citer M. Nishida, qui écrit sur la « vie de sacrifices », qui propose à tous les membres de la collectivité nationale de se consacrer à un « service social », même vil ou répugnant, par amour des hommes. Ce ne sont pas paroles vaines.

Les Japonais de 1921 ne conçoivent pas que, quand l'on s'est donné à une foi, l'on s'arrête en chemin. Il y a un mot à la mode, « tété », qui signifie « jusqu'au bout », « pénétrer jusqu'au fond ».

A côté de cette littérature humanitaire, altruiste, l'on remarque des œuvres que l'on qualifie ici de « démoniaques » ; elles semblent appartenir au courant naturaliste et demi-animaliste. L'un des romanciers connus de cette école est M. Tanisaki, qui a écrit de nombreux « dialogues entre l'esprit du bien et du mal », et plus de vingt-cinq romans amoralistes. On a publié récemment les œuvres complètes du chef de cette école « demi-animaliste », ou de la « volupté instantanée », mort il y a un an, M. Iwano, fervent disciple de Nietzsche. Il avait été lui-même précédé dans cette voie par tout le groupe des littérateurs et philosophes naturalistes, au premier rang desquels il faut citer : M. Takayama, qui, en 1898, fit connaître Nietzsche, exalta la « vie d'instinct et la vie en beauté » ; M. Shimazaki, célèbre représentant du naturalisme français ; M. Toyama, dont le mot préféré était : « La vie est sans solution ». M. Iwano poussa le système à l'extrême : « Soyons nus, » disait-il, et non content d'écrire des œuvres brutales et morbides, il mit sa doctrine en pratique. Sa conduite fut maintes fois scandaleuse. Mais l'élément obscène mis à part, l'œuvre de Iwano est admirée aujourd'hui

par des politiques, des lettrés, des moralistes même. Les uns se plaisent à y voir l'esprit d'orgueil hardi et créateur, qui leur paraît être un des traits du peuple japonais ; les autres se montrent intéressés par la technique littéraire de cet auteur ; le milieu décrit est le milieu vu, directement par les yeux mêmes des personnages ; quant aux moralistes, ils louent la conscience de tous les héros de Iwano, de leur valeur, de leur supériorité.

La Revue *Reconstruction* a publié des **Souvenirs** de M. Noguchi **sur Lafcadio Hearn.** Tout ce que l'on écrit sur l'existence « japonaise » du grand écrivain anglais mérite d'être retenu : il plane une telle obscurité sur cette existence ! Suivant certains, les derniers jours de Hearn ont été attristés par le spectacle, qui lui était suprêmement désagréable, de l'européanisation rapide du Japon, et il serait mort désenchanté. Mais personne, semble-t-il, n'a connu là-dessus les vrais sentiments du poète, qui, jusqu'au dernier jour, évoqua dans le silence de sa demeure le charme ancien de cette terre qu'il aimait comme jamais Européen ne l'aima. C'est précisément dans le cadre de cette demeure que M. Noguchi montre Lafcadio Hearn. Elle était située dans une banlieue de Tokio, couverte de jardins et de temples... Dans la paix de ces ruelles, tout à coup, éclataient des rires et des chants d'enfants ; alors le poète tirait la porte à claire-voie et penchait son bon visage de myope ; il appelait à lui les mioches et mêlait sa grosse voix à leurs chants grêles, et tout ce petit peuple de rire ! Lafcadio Hearn adorait les enfants ; il avait lui-même, dit M. Noguchi, une nature puérile, il était naïf, primesautier, enjoué. Mais, à certaines heures, cette juvénilité se voilait tout à coup. Lafcadio Hearn manifestait alors une puissance de méditation singulière... Au retour de ses sorties dans Tokio, fatigué du bruit, des cris de la ville, il entrait dans sa demeure, le dos voûté, la tête dans les épaules, avec un besoin furieux de silence. Sur les nattes de sa chambre, il s'étendait, il reprenait ses rêves des heures précédentes, vivait dans ses visions, d'où on le tirait difficilement ; il prenait les livres de ses auteurs aimés, particulièrement les *Contes des mois de pluie* du poète Akinari Oueda, qui fut, lui aussi, amoureux passionné de solitude. C'est lui l'évocateur de ces fantômes dont les gestes et les physionomies séduisaient tant Lafcadio Hearn. Dans cet éloignement du monde et de l'heure présente, l'écrivain anglais pensait

souvent à ses ennemis, il avait coutume de dire : « Je bénis ceux qui me détestent », et il ajoutait : « L'ennemi est moins dangereux que l'ami ; celui-là, par ses machinations, m'a souvent mis en éveil, tandis que celui-ci, par des démarches et des interventions inopportunes, mais dont le mobile est toujours excellent, risque, sans que je m'en doute, de faire mon malheur. » Il se consolait de la méchanceté humaine dans la société des animaux et des fleurs. Il protégeait toutes les bêtes, même les plus répugnantes ; il s'extasiait devant le travail des araignées, devant la timidité des cloportes. Les soirs d'été, quand on pénétrait chez lui, on était surpris du nombre de moustiques qui, d'un vol lourd, remplissaient la maison, gorgés de sang. Lafcadio, couvert de piqûres, expliquait qu'il ne pouvait se résoudre à chasser ces insectes. Une nuit, il ne voulut pas que l'on fît glisser les volets, afin de ne point déranger une grenouille installée sur la rainure. La vue des fleurs l'enivrait, les plus modestes avaient ses préférences, son jardin était couvert de liserons. Quelquefois, dans ses contemplations, il appelait son fils et le suppliait de prendre toujours soin des animaux et des plantes, seuls véritables amis de l'homme. Lafcadio Hearn, dit M. Noguchi, sentait la « pulsation » de la nature, à laquelle il était comme étroitement attaché ; il vivait de la vie qui animait toute chose. Ainsi fait, il était apte à comprendre le Japon dont la beauté secrète se révèle aux âmes simples et sincères. M. Noguchi ajoute que Lafcadio Hearn eut par bonheur une femme qui sut donner de la couleur au Japon d'autrefois.

Mémento. — Dans les derniers mois de 1921 on a remarqué un regain de curiosité pour les romans de Zola. Pour la première fois ont été mises en vente les traductions de la *Joie de Vivre*, de *Thérèse Raquin*, de l'*Argent*. Le nom de Zola n'inquiète plus la censure japonaise qui, il y a treize ans, interdit la vente de *Paris*.

Les amateurs de littérature étrangère réclament la traduction des œuvres complètes des écrivains aimés comme Dostoïewski, Tolstoï, Gœthe, Nietzsche, Romain Rolland, Maupassant ; la longueur des romans n'effraie plus comme autrefois. Ce sont même les romans les plus étendus qui obtiennent le plus de succès, alors que, ces dernières années, les contes, les nouvelles avaient la préférence du public. A noter encore le goût toujours plus accusé pour le roman autobiographique, le roman-confession ; on aime suivre l'évolution psychologique d'un même individu. Parmi les derniers romans dont on parle : les *Endolo-*

ris, de M. Kano Sakougiro, œuvre se rattachant au courant humanitaire (480 pages); *Fuyant le Monde*, de M. Ozaki, où l'on croit retrouver une influence du Huysmans des dernières années (3.000 pages).

Les traductions d'œuvres sociologiques ont été nombreuses cette année. Je citerai : *Qu'est-ce que la propriété?* de Proudhon; le *Traité sur le Nouvel Etat*, de Anton Menger.

Au nombre des ouvrages originaux, il faut noter: *la Psychologie des Cultivés*, de M. Yoneda Shotaro, le plus grand succès de cette sorte d'ouvrages. De M. Morimoto : *Du Droit à la Vie.*

De nouvelles Revues sont apparues dans le second semestre de 1921 : *La Colonne de Nuages* (en exergue les mots : Religion, Art, Nature, Société) du socialiste chrétien Kagawa; *Le Monde de Shinshu* (secte bouddhique, voir plus haut); *L'Art Russe*; *France* (revue scolaire).

Les questions particulièrement traitées par les grandes revues dans leurs numéros spéciaux de nouvel an sont les questions sociales et féministes; on discute beaucoup sur le mariage. Nombreuses études aussi sur la situation politique et sociale de l'Allemagne et de la Russie. Dans la revue *Reconstruction* (1er janvier) : *l'Etat de Lénine*, par le professeur Foukouda, article largement censuré. — *La Vérité sur le Mariage.* — L'*Acte indirect* (article contre la violence préconisée par les socialistes et contre la prière recommandée par l'école de Kagawa, et en faveur de la réforme sociale par les moyens législatifs et par la propagande intellectuelle).

ALBERT MAYBON.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Maurice Baumont et Marcel Berthelot : *L'Allemagne*, Armand Colin. — S. Cosmin : *Diplomatie et presse dans l'affaire grecque*, Paris, Société mutuelle d'édition. — Léon Maccas : *la Question gréco-albanaise*, Berger-Levrault. — Emile Clermont : *Le Passage de l'Aisne*, Grasset.

L'Allemagne, tel est le titre de l'ouvrage, que MM. Baumont et Berthelot ont écrit sur les affaires politiques et sociales du Reich, à partir de la révolution du 9 novembre 1918. M. Ernest Lavisse observe, dans sa Préface, que « nous sommes rassasiés de reportages sensationnels et passionnés, d'affirmations suspectes, de demi-vérités ». Il se félicite que deux de ses anciens élèves à l'Ecole Normale aient eu à cœur de composer, avec méthode et sincérité, à Berlin même, une étude sur l'Allemagne. Les auteurs, — est-ce par scrupule de jeunesse? — ont témoigné de la plus grande prudence dans la manière dont ils ont traité leur sujet. Ils auraient pu, en effet, dresser un tableau d'ensemble de cette période de trois années au cours de laquelle l'or-

gueilleux empire de 1914 a subi les contre-coups de sa défaite et de sa révolution. Leur œuvre en eût été plus émouvante et plus près de la grande histoire. Mais que de dangers ils auraient eu à éviter ! L'art de l'historien peut se comparer, dans une certaine mesure, à celui du romancier ; ce n'est point chose facile que de mettre de l'harmonie dans ses développements et de laisser à chaque fait son importance réelle. Au demeurant, on ne saurait parvenir, sans une laborieuse expérience, à la maîtrise d'un duc Albert de Broglie ou d'un Henri Houssaye. Nos auteurs ont donc traité séparément, en dix chapitres, les questions qui ressortaient de leurs travaux, non sans se révéler, dans chacune de leurs études, des observateurs perspicaces et souvent profonds.

Ils nous parlent d'abord du triomphe du parti social-démocrate, le 9 novembre 1918, et de ses conséquences. Scheidemann exige l'abdication de l'empereur et la soumission complète de l'autorité militaire aux ordres du gouvernement. C'est un social-démocrate, Friedrich Ebert, à qui le prince de Bade cède le pouvoir. Tout l'échafaudage de la monarchie s'écroule d'un seul coup et le pays, sans apprentissage politique, cherche à tâtons ses voies nouvelles. Mais, comme en France, en 1871, les masses sont sourdement indignées d'avoir supporté en vain les plus durs sacrifices, et elles prêtent l'oreille aux agitateurs. Il faut qu'une griserie succède à une autre. Cependant Rosa Luxemburg et Liebknecht sont tués, le 16 janvier 1919, et leurs partisans, dispersés. Trois jours après, les électeurs envoient à l'Assemblée de Weimar un nombre important de députés modérés. L'avènement du Conseil spartakiste à Munich décide Noske, le vainqueur du 16 janvier, à réorganiser l'armée. On fait appel aux officiers de l'ancien régime ; des divisions se reforment ; la discipline renaît. On écrase en Bavière le mouvement révolutionnaire. La crainte du péril rouge (il en avait été de même chez nous en 1848 49) procure aux partis conservateur et populaire de grands succès aux élections du 6 juin. Une nouvelle période s'ouvre alors pour l'Allemagne : celle du gouvernement exclusif des partis modérés.

Plus loin, MM. Baumont et Berthelot nous disent que les Soviets n'avaient aucune chance de s'implanter sur le sol germanique. Les théories de Lénine n'ont fait d'adeptes que dans la période de profond malaise et de chômage qui suivit l'armistice. L'Alle-

magne est un pays trop bien organisé au point de vue administratif et social, on y est trop habitué à l'ordre et au travail, pour qu'une doctrine de nivellement à l'extrême, toute négative d'idée de progrès, puisse devenir l'idéal de beaucoup de gens. Le bolchevisme est rejeté avec indignation par les social-démocrates. Ils le taxent de socialisme barbare, approprié seulement aux peuples d'Asie. Au congrès de Gœrlitz (septembre 1921), ils ont déclaré ne rien attendre que d'une opportune évolution de la démocratie allemande. Les membres les plus influents du parti, tels que le Président Ebert et les anciens chanceliers Scheidemann, Gustave Bauer, Herman Müller, n'ont point manqué, d'ailleurs, de faire aboutir les réformes que les ouvriers appelaient de leurs vœux. On a institué la journée de huit heures pour l'industrie ; on a organisé des Conseils d'entreprises qui donnent aux travailleurs la possibilité de surveiller les rouages de la production et rappellent d'assez près les Conseils d'usine existant déjà en Belgique. Sous l'influence des idées nouvelles, les contrats collectifs sont devenus d'application courante ; les salariés traitent maintenant d'égal à égal avec le patronat. Ils représentent par leurs associations une force avec laquelle tous les gouvernements, à l'avenir, auront à compter. Les syndicats libres, fondés en 1890 par Karl Legien, possèdent aujourd'hui plus de sept millions d'adhérents, et les syndicats chrétiens, fondés en 1894, deux millions et demi. Ces derniers sont soutenus par le parti catholique, qui leur adjoint mille œuvres de bienfaisance. Avant la guerre, les grandes sociétés industrielles s'efforçaient, pour la plupart, d'améliorer le sort des ouvriers, en leur offrant des habitations saines et agréables, en favorisant l'apprentissage, etc. L'Etat, de son côté, perfectionnait sans cesse les institutions de prévoyance et encourageait les écoles professionnelles. Tout cela a exercé sur le peuple une influence adoucissante, et rendu beaucoup plus bénigne la lutte des classes. Les ouvriers suivent avec faveur le mouvement de concentration qui s'opère dans l'industrie ; ils y voient un acheminement vers une sorte de collectivisme.

Nos deux auteurs constatent que le travail a repris partout. Il sort des mines à peu près les mêmes quantités de charbon qu'en 1913. Les établissements Krupp emploient un personnel plus nombreux qu'avant la guerre ; ils construisent des locomotives, des automobiles, des machines agricoles. Après une mort de cinq

années, Hambourg et Brême renaissent à leur activité d'autrefois. Ces deux villes sont redevenues les grands marchés du café et du coton. Kiel se transforme en port de commerce. Les flottes marchandes se reconstituent fiévreusement, le pavillon allemand sillonne de nouveau toutes les mers. — Il y a beaucoup d'échanges avec les royaumes du Nord, où nombre de sociétés du Reich ont des intérêts importants. Les exportateurs reconquièrent dans l'Amérique du Sud une partie de leurs anciens débouchés. Mais [illegible] vers la Russie que convergent tous les espoirs. En mai 1921, le Cabinet de Berlin a conclu un accord avec les Soviets pour la reprise des relations économiques. Deux mois plus tard, il a envoyé à Moscou, en qualité de chargé d'affaires, un des meilleurs spécialistes de la Wilhelmstrasse, pour les questions commerciales.

Cette prospérité économique n'a pas eu encore sur les finances du Reich une répercussion très marquée. C'est que, pendant longtemps, on a cru à un miracle qui arrangerait toute chose. Quand Erzberger, ministre des Finances, proposa, en 1919, des impôts sur le capital, sur les bénéfices des sociétés, etc., il se heurta à l'opposition des partis de droite. Ceux-ci menèrent dans tout le pays une violente campagne contre les plans d'Erzberger. Les impôts soumis au Reichstag furent très atténués, et la bureaucratie témoigna de mauvaise volonté quand il s'agit de les recouvrer. Erzberger fut remplacé au mois de mars 1920 par Josef Wirth. Le nouveau ministre des Finances s'efforça de diminuer la dette flottante, de mettre un terme aux désordres de l'administration, de faire rentrer une partie de l'impôt sur le capital. Mais toute la presse de droite rejeta sur l'Entente les responsabilités de la situation et laissa espérer que le désarroi des finances publiques rendrait vaines les clauses du traité de Versailles relatives aux indemnités. Walther Rathenau et ses collègues influents du Centre gauche ont entrepris de lutter contre cet état d'esprit et de montrer qu'il fallait rendre plus actives toutes les branches de la production. M. Wirth est devenu Chancelier et a plus d'autorité pour faire aboutir ses projets. — Depuis l'armistice une grosse partie des capitaux a pris le chemin de l'étranger. Ajoutée aux valeurs et avoirs que les Allemands y possédaient, elle permettrait le paiement aux Alliés d'une bonne fraction des indemnités échues.

Les conservateurs ont rendu très laborieuse l'exécution des

clauses du traité de Versailles visant le licenciement des formations militaires et la destruction du matériel de guerre. C'est principalement en Silésie et en Bavière que se sont cachées les armes et multipliés les groupes de vétérans. Jusqu'à l'ultimatum de Londres (5 mai 1921), le bavarois Escherich a eu sous ses ordres une force d'Orgesch évaluée à 300.000 hommes. Les partis réactionnaires disposent donc d'éléments non négligeables. Ils ont tenté de s'en servir, au mois de mars 1920, pour renverser la république. Les Universités continuent à être la citadelle des idées monarchistes. La principale force du régime actuel réside dans l'organisation des syndicats ouvriers ; ils possèdent l'arme redoutable de la grève générale. Au Reichstag, les éléments libéraux et démocratiques (Centre gauche et social-démocrates) ont une imposante majorité.

MM. Baumont et Berthelot dénoncent le péril, que fait courir à l'ordre établi, l'élection du Président de la République par le peuple, l'adoption du système plébiscitaire. Quelles eussent été les conséquences d'une candidature Hindenburg, au printemps de 1920 ?

La grande idée de Hugo Preuss, le principal auteur de la nouvelle constitution de Weimar, a été de créer un Etat républicain aussi centralisé que possible. Il voulait faciliter par là l'avènement des idées ou réformes démocratiques et amoindrir l'influence d'un particularisme trop conservateur. Le plan du Pr. Preuss n'a pu être réalisé qu'en partie. Les divers « pays » du Reich restent largement autonomes. Mais la suprématie politique appartient désormais au Reichstag, devant qui le Chancelier et le Cabinet sont responsables. Le Bundesrath a été remplacé par un Reichsrat qui ne jouit que d'attributions secondaires. Erzberger a consolidé l'œuvre de Weimar en faisant reconnaître à l'empire le droit de fixer et de recouvrer la plupart des impôts.

Il faut se garder, selon MM. Baumont et Berthelot, de confondre ces deux mots : particularisme et séparatisme. Lorsqu'au mois de septembre 1920, le parti populaire (catholique) bavarois réclama pour les Etats confédérés le droit de choisir librement leur forme de gouvernement, monarchique ou républicain, et d'avoir des représentants à l'étranger, tous les chauvins, tous les pangermanistes du Reich lui firent écho. La Bavière devint alors le centre des intrigues monarchistes et le soutien des agitations plé-

biscitaires, en faveur de l'Allemagne, qui avaient lieu au Tyrol et en Autriche. Froissés, au lendemain de l'armistice, par la politique antireligieuse du ministre des Cultes, les catholiques rhénans se sont déclarés favorables, à deux reprises (en 1918 et en 1919), à la création d'une république autonome. Ils n'ont, cependant jamais eu en vue l'indépendance complète de leur province vis-à-vis du Reich, et la seule crainte de sembler pactiser avec les anciens ennemis de l'Allemagne a considérablement refroidi leur zèle. L'empire allemand forme un tout plus homogène qu'en 1914; le culte de la patrie ne s'y est point affaibli. Il eût donc été bien imprudent de vouloir traiter, en 1919, avec plusieurs Allemagnes : après leur avoir sacrifié maintes garanties ou réparations, nous n'aurions pas manqué de les retrouver, un beau jour, singulièrement unies. Nos hommes d'Etat avaient trop compté, après Sadowa, sur les sentiments séparatistes de l'Allemagne du sud ; il en était résulté de lourdes erreurs dans notre politique, et un très mauvais plan de mobilisation. C'est la force du principe des nationalités qui a fait s'émanciper les peuples des Balkans et ceux de l'Europe Centrale. Elle se manifeste sur tous les continents. Il serait vain et dangereux de la mettre en doute chez nos voisins.

R. DE VILLENEUVE-TRANS.

§

Le but du livre de S. Cosmin : **Diplomatie et presse dans l'affaire grecque** (1914-1916) est de réhabiliter le roi Constantin et ses adhérents dans l'opinion française, et de déconsidérer au contraire Venizelos et ses partisans. Je doute qu'il y réussisse. M. Cosmin arrive tout au plus à prouver que les sentiments pro-alliés de M. Venizelos l'ont souvent conduit à des actes qui, au point de vue *purement* grec, étaient imprudents, tandis que Constantin, en les empêchant, a évité des épreuves pénibles à son peuple. Reste à savoir si Guillaume, victorieux, n'eût pas imposé des sacrifices encore plus pénibles (Salonique, Cavalla, les détroits, Smyrne) au peuple grec. N'oublions pas qu'il était l'allié de la Turquie, de l'Autriche et de la Bulgarie : il ne pouvait donner satisfaction aux Grecs qu'en trahissant ses alliés. Je suis d'ailleurs convaincu que c'était partiellement son intention (ou plutôt qu'il voulait tromper tout le monde).

M. Cosmin, pour faire admettre sa thèse, s'y prend très adroi-

tement : il passe sous silence les manifestations francophobes de Constantin. Quant à sa trahison envers la Serbie en septembre-octobre 1915, il se contente, pour la justifier, de citer la réponse de M. Zaïmis au gouvernement serbe, disant que « le caractère purement balkanique du traité n'en imposait nullement l'application dans les péripéties d'une conflagration générale ». Or il a été prouvé depuis, que la Serbie, en 1913, n'avait signé le traité d'alliance qu'après que la Grèce eût abandonné toute réserve pour le cas de guerre européenne.

Malgré sa partialité, le livre de M. Cosmin, grâce à la richesse de sa documentation, sera toujours consulté avec fruit. L'auteur est d'ailleurs un écrivain élégant, et son récit se lit sans aucune fatigue.

En 1911, Emile Clermont, ayant publié *Laure*, abandonne le roman pour se consacrer à la composition d'un traité ayant pour titre : *Questions de morale, questions de méthode.* Il était plongé dans ces méditations ennoblissantes quand la guerre éclata. La première action à laquelle prit part son régiment fut la bataille de la Marne. Il y débarqua en chemin de fer si près de l'ennemi que des hommes furent tués en descendant du train. Puis vint la courte poursuite, à laquelle les Allemands mirent fin en s'arrêtant au delà de l'Aisne. Le 238e la passa à Ambleny le 13 septembre, et, après d'émouvantes péripéties, alla creuser au Nord les premières tranchées.

Sobre et clair, le récit de Clermont est d'un effet puissant. Il constituera un des immortels monuments élevés en souvenir de cette lutte gigantesque, et dont la lecture passionnera les générations à venir comme la présente. Ils y verront comment un régiment de réserve contribua glorieusement à sauver la patrie en perdant du 13 au 23 septembre les deux tiers de son effectif.

Emile Clermont est tombé en mars 1916 : son **Passage de l'Aisne** immortalisera sa mémoire.

M. Léon Maccas, délégué à Paris des Epirotes d'Amérique, veut prouver dans **La Question gréco-albanaise** que l'Epire septentrionale est grecque et non albanaise. Nous croyons qu'il arrive à prouver qu'elle est plutôt chrétienne que musulmane. La statistique turque de 1908 compte en effet 128.000 chrétiens grecs pour 95.561 musulmans, et la statistique du gouvernement provisoire de l'Epire du Nord, en 1913, 119.884 chrétiens et 102.415 mu-

sulmans. Mais les statistiques linguistiques donnent de tout autres résultats: d'après l'Italien Amadori, 61.110 Grecs, 61.415 Albanais et 5.525 Valaques (Roumains), sur les 128.050 chrétiens. Comme les musulmans sont tous Albanais, on voit que les Grecs ne forment guère qu'un quart de la population. La majorité de celle-ci désire cependant son union à la Grèce, car la religion est le lien le plus puissant dans tout l'Orient, et entre l'Etat grec, qui est chrétien, et l'Etat albanais, qui est musulman, les Epirotes n'hésitent pas, et, comme jadis les héroïques Souliotes, sont prêts à se faire massacrer plutôt qu'à redevenir les sujets de leurs traditionnels oppresseurs. Espérons que les puissances le comprendront. Les Italiens (et même les Anglais) n'ont pas joué un beau rôle dans cette affaire, jusqu'à présent; uissent-ils se convertir et nous-mêmes rester fidèles à notre grécophilie traditionnelle!

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE

Feldmarschall Conrad : *Aus meiner Dienstzeit*, Wien, Rikola. — Commandant Laure : *Au 3e Bureau du troisième G. Q. G.*, Plon. — Colonel Fl. Pellegrin : *La Vie d'une Armée pendant la Grande Guerre*, Flammarion. — Général Douchy : *Le Grand Etat-Major Allemand avant et pendant la Guerre Mondiale*, Payot. — Noray : *La Bataille continue*, Figuière. — *La dernière lettre écrite par des soldats français tombés au champ d'honneur, 1914-1918*, Flammarion. — Georges Gaudy : *L'Agonie du Mont-Renaud*, Plon. — Jean Galtier-Boissière : *Loin de la Rifflette*, G. Crès.

Conrad von Hötzendorf, le chef d'état-major de l'armée autrichienne de 1906 à 1918, vient de publier le tome I des **Souvenirs de mes années de service**, consacré à 1906-1909. Comme Bethmann-Hollweg, il soutient que la responsabilité de la guerre incombe à l'Entente. L'analyse de ce qu'il dit permettra d'en juger.

Conrad, lieutenant d'infanterie en 1871, élève de l'Ecole de Guerre de 1874 à 1876, professeur dans la même école de 1888 à 1892, servait depuis une dizaine d'années dans la troupe, quand ses écrits, sa façon de commander, et ses succès aux manœuvres d'automne attirèrent sur lui l'attention de l'archiduc héritier François-Ferdinand, et de l'archiduc Eugène. Le premier lui proposa de succéder au comte Beck comme chef d'état-major ; Conrad refusa, n'ayant, disait-il, d'autre ambition que de devenir commandant de corps, mais l'archiduc proposa sa nomination à l'empereur, et, celui-ci l'ayant agréée, force fut à Conrad d'accepter (18 novembre 1906).

A ce moment, la Russie était depuis 2 ans 1/2 paralysée par la guerre russo-japonaise. J'ai expliqué dans ma *Diplomatie de Guillaume II* que ce dernier aurait bien voulu en profiter, mais en fut empêché par François-Joseph, qui se croyait engagé d'honneur à rendre à la Russie le service qu'il en avait reçu en 1848-49, 1859 et 1866. On savait aussi que nombre de généraux autrichiens avaient eu la même pensée que Guillaume II, et que Conrad était l'un d'eux, mais ce que son livre a de particulier est qu'il y publie les pièces les plus secrètes et les notes les plus précises pour nous documenter à ce sujet.

Conrad, comme tous les Allemands de l'Autriche, étant à la fois Allemand et Autrichien, éprouvait une répulsion invincible pour toute politique pouvant mettre l'Allemagne et l'Autriche en conflit. Il considérait donc l'Allemagne comme « un allié sûr », et Guillaume II comme un souverain loyal, ce qui lui rendait moins amère la constatation que la défense de l'Autriche contre l'Allemagne serait bien difficile, à cause de l'excellence du réseau allemand, et de l'imperfection de celui de la Bohême. Donc, de l'Allemagne, rien à craindre, et tout à espérer.

Les autres puissances étant, au contraire, jalouses ou hostiles, nécessité de les attaquer *séparément*, sans quoi on courrait le risque d'être attaqué par elles simultanément. La Monarchie devait *avant tout* éviter d'avoir la guerre *à la fois* contre l'Italie, la Russie et la Serbie. De ses garnisons de Trieste et d'Innsbruck, Conrad avait, de 1899 à 1906, observé les manœuvres des irrédentistes italiens. Il y avait vu le résultat d'un plan du gouvernement italien. Précédemment, lors de la conquête de la Bosnie, il avait acquis la conviction que les Serbes aspiraient au démembrement de la Monarchie. Il en concluait que la guerre contre ces deux Etats était inévitable, et que la sagesse consistait à choisir pour la faire le moment où ils seraient mal préparés, et où celui que l'on attaquerait n'aurait que le minimum de chances d'être secouru par les autres ennemis de la Monarchie. Lors de la nomination de Conrad, tous ceux-ci étaient mal armés, Conrad proposa donc à François-Joseph, le 6 avril 1907, de régler le compte de l'Italie.

Il est vrai, disait Conrad dans son mémoire, qu'elle est en train de transformer son artillerie, et n'a pas encore transformé ses fortifications, comme cela lui serait nécessaire pour faire une guerre offensive, mais nous restons exposés au danger qu'elle utilise un jour des complica-

tions intérieures de la Monarchie. Il faut donc obtenir d'elle des garantie sûres, ou même prévenir une telle action de sa part en amenant un conflit avec elle. Une mobilisation brusque la surprendrait, et serait exécutée avec succès si toutes mesures draconiennes étaient prises pour étouffer aussitôt toute opposition.

Le moment le plus favorable pour une telle opération serait 1908, mais on pourrait aussi la tenter en 1907.

Cette proposition d'une guerre contre l'Italie, dans des conditions analogues à celle que voulut nous faire Bismarck *au moyen* de l'affaire Schnæbelé, se heurta à l'opposition du ministre des Affaires étrangères, Æhrenthal, au bon sens de François-Joseph et à l'alliance italo-allemande. Mais Conrad n'abandonna jamais son idée, et ne cessa de soutenir que le premier adversaire à écraser était l'Italie, tout en reconnaissant que « c'était la conséquence extrême et la plus dangereuse d'une action décisive pour défendre et rétablir *l'unité* de l'armée et de la Monarchie ».

Cette unité était considérée comme menacée par le dualisme. En bon Allemand, Conrad voulait le supprimer. Il était partisan de la solution *fédéraliste* : suppression des privilèges de la Hongrie (la langue hongroise devant être, non pas élevée à la même dignité que l'allemand, mais bien abaissée au rang des autres), *renforcement du pouvoir central*, création d'un royaume des Slaves du sud aux dépens de la Hongrie et de la Serbie. Mais, en 1907, François-Joseph, loin de songer à supprimer le dualisme, luttait contre la prétention des Hongrois à faire reconnaître leur langue comme celle du commandement dans les troupes recrutées en Hongrie. Conrad était naturellement un adversaire de cette prétention. Pour lui, la langue de l'officier devait être exclusivement l'allemand ; les autres langues de l'Empire devaient rester permises uniquement aux sous-officiers et aux soldats. Il ne devait y avoir d'autres correctifs à cette règle que l'obligation pour l'officier d'apprendre la langue des hommes de sa section, afin de les comprendre, et de se faire comprendre par eux.

François-Joseph empêchant d'innover contre les Hongrois, les circonstances poussèrent au contraire à s'occuper de la Serbie. Ce fut le résultat de la situation de la Bosnie-Herzégovine qui était décrite ainsi qu'il suit dans le procès-verbal du Conseil des ministres du 1er décembre 1907 :

Le baron Burian (ministre des Finances de Bosnie-Herzégovine) dit que

le système actuel est faux ; le développement de l'autonomie par en bas est nécessaire. Il constate la faillite de la politique de Kallay (le précédent gouverneur), parce que celle-ci se basait sur l'élément mahométan qui est incapable de se développer, tandis qu'elle aurait dû (les catholiques n'étant qu'une minorité) se baser sur l'élément serbe qui aspire depuis longtemps à une activité politique. Il assure que les efforts actuels des Serbes pour obtenir l'autonomie ne se meuvent que dans le cadre de l'idée d'occupation, qu'on n'a pas constaté de tendance vers l'étranger, ni de danger de mouvement révolutionnaire. Il n'y a donc aucune raison de ne point donner satisfaction aux Serbes, des institutions représentatives devant être introduites dans un temps peu éloigné.

Les autres ministres furent du même avis. Æhrenthal fit toutefois observer que la convocation d'un Landtag bosniaque était intimement liée à celle de l'annexion, et il fut décidé que celle-ci aurait lieu dès qu'elle serait possible ou nécessaire. En attendant ce moment-là, Æhrenthal s'occupa de la prolongation des chemins de fer bosniaques jusqu'à Mitrovitza à travers le sandjak de Novibazar. Conrad y objectait que la ligne à prolonger étant à voie étroite, la nouvelle ligne ne pourrait jamais concurrencer l'ancienne par Belgrade ; en conséquence, il préconisait la conquête de la Serbie pour éviter de construire une ligne qui coûterait cher et causerait des désillusions. La révolution qui, en juillet 1908, amena les jeunes Turcs au pouvoir, vint créer la situation où l'annexion devenait nécessaire, car ceux-ci commencèrent aussitôt à soulever la question de la représentation des Bosniaques à Constantinople. L'annexion fut donc « énoncée » le 5 octobre 1908.

Elle avait été précédée de quelques négociations entre Izvolski et Æhrenthal au sujet de l'échange de l'approbation par la Russie de ce qui se ferait dans le sandjak contre des promesses de l'Autriche d'approuver un changement de la convention des Détroits. Æhrenthal s'étant sagement décidé à abandonner le sandjak, n'avait pas continué la négociation, la Russie s'étant autrefois engagée à approuver l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Mais l'annexion provoqua partout une indignation qui prit en Serbie des formes graves : les manœuvres furent interrompues, la presse serbe parla de la guerre contre l'Autriche et l'armée fut mobilisée. Conrad demanda que l'Autriche mobilise aussi. Il ne voulait attendre, pour marcher contre la Serbie, que de savoir « si l'Italie ne dégainerait pas ». En dépit d'une vive agitation contre Tittoni,

cette certitude vint vite, mais François-Joseph, conseillé par Æhrenthal, résista *inébranlablement* à son chef d'état-major. Outre beaucoup de raisons diplomatiques, il y avait, à cette attitude expectante, une raison militaire. Conrad avait déclaré qu'une campagne d'hiver en Serbie était chose dangereuse et que les opérations ne pouvaient commencer profitablement qu'au 1er avril. « Dans un entretien avec moi, le 18 février 1909, Æhrenthal m'exposa sa politique : il voulait d'abord achever le traité avec la Turquie, puis attendre le résultat des élections du 7 mars en Italie et du scrutin de ballottage du 14 mars, enfin recevoir la réponse de Bülow au sujet de l'attitude de l'Allemagne. » C'est évidemment la question d'Æhrenthal à Bülow qui décida ce dernier à sa démarche comminatoire à Saint-Pétersbourg.

La situation était alors la même qu'en 1914. Le 21 janvier 1909, Moltke écrivit à Conrad :

Je puis vous assurer, conformément à l'intention de S. M., que, dès que la Russie attaquera la Monarchie, le *casus fœderis* commencera pour l'Allemagne... Dès que la Russie mobilisera, l'Allemagne mobilisera aussi (et cela *pour toute son armée*). C'est alors que le moment viendra de savoir ce que feront nos voisins. [Je crois comme Æhrenthal que l'Italie restera neutre...] On est généralement d'avis chez nous que la France ne désire pas la guerre. Mais je crois difficilement que cette nation, qui a une armée presque égale à l'armée allemande, puisse supporter la mobilisation de celle-ci, sans mobiliser aussi... Si donc l'Allemagne mobilise contre la Russie, elle doit aussi compter sur une guerre avec la France. *Je ne veux pas élucider ici si cette guerre ne s'étendra pas à d'autres contrées et n'aura pas sa répercussion au delà de la mer...*

Cette dernière phrase est tout ce que Moltke *paraît* avoir dit à cette époque à Conrad de la décision prise depuis au moins 1905 de commencer la guerre par l'envahissement de la Belgique. Conrad, en 1909, ignorait donc que ce pays et l'Angleterre seraient au nombre des adversaires de l'Allemagne. Lui qui voulait faire la guerre à l'Italie ou à la Serbie pour éviter d'être attaqué par elles, quand l'Autriche aurait la guerre avec la Russie, allait être entraîné dans une guerre contre une coalition bien plus forte, si Æhrenthal n'avait pas fait preuve de modération.

Pour compléter le parallélisme avec la situation de 1914, ajoutons qu'en 1909 la France devait déjà « recevoir une sommation

exigeant certaines garanties positives à bref délai », et que Moltke promettait déjà de ramener « des forces importantes dans l'Est », du 36e au 40e jour de la mobilisation. Conrad lui répondit d'ailleurs, le 26 janvier 1909, « que, dès 1908, il était arrivé à la conviction que l'Allemagne devait frapper le premier coup contre la France ».

ÉMILE LALOY.

§

M. le commandant Laure, qui nous donnait, en pleines hostilités, sous le pseudonyme d'Henri René, l'étude la plus indépendante (Lorette. Une bataille de douze mois) (1) qu'un officier de troupe ait écrite sur les opérations de cette période de la guerre, publie aujourd'hui un livre de souvenirs, d'un accent très personnel, sous le titre : **Au 3e Bureau du troisième G. Q. G.** Cet officier a été, en effet, attaché au G. Q. G. de juillet 1917 à juillet 1919. Il importe de suite de prévenir une confusion. En nous marquant son étonnement d'être attaché au G. Q. G. le commandant Laure écrit : « J'avoue, pour être franc, que j'en avais parfois médit, comme tant d'autres. » Et plus loin : « Les officiers dont je viens de faire la connaissance... ne répondent nullement à l'idée que l'on s'en fait de loin, et je ne reconnais pas en eux ces *Jeunes Turcs* auxquels la légende attribue des prétentions de pontifes. » La légende des *Jeunes Turcs* est devenue de l'histoire ; le commandant Laure sait bien qu'en 1917 les officiers qu'on appelait ainsi avaient évacué le G. Q. G. De son côté, M. le général Buat, qui a préfacé ce livre, écrit :

Le G. Q. G. a excité tant de jalousies, il fut si publiquement calomnié, on a fait courir sur son compte tant d'insinuations malveillantes.

Il serait regrettable de voir s'établir ainsi une pareille confusion. Jamais, à notre connaissance, le G. Q. G. n'a été l'objet d'attaques ou d'insinuations, sous le commandement du général Pétain. L'ouvrage du commandant Laure, qui est écrit à la louange du G. Q. G. de juillet 1917 à juillet 1919, n'infirme donc en rien la magistrale déposition de Jean de Pierrefeu sur le 1er et le 2e G. Q. G. Ceci dit, nous reconnaissons bien volontiers la grande valeur documentaire du témoignage que nous apporte aujourd'hui le commandant Laure. Il est parmi les plus précieux pour l'étude des dernières opérations de la guerre.

(1) *Revue de Paris*, mars-avril 1916.

M. le colonel F.-L. Pellegrin, en écrivant **La vie d'une Armée pendant la Grande Guerre**, a voulu également rendre hommage au formidable labeur des Etats-majors. Il prend pour type l'état-major de la VI[e] armée, auquel il était attaché. Son étude est un remarquable instrument de travail : documentation précise, appareil de chiffres imposant, compétence, sens critique, rien ne lui manque. Mais une telle étude nous paraît utile, non seulement pour nous faire une idée exacte du mécanisme d'une armée moderne, mais pour suivre l'évolution lente, qui fit craquer, l'une après l'autre, toutes les conceptions de nos états-majors, sous la poussée des inspirations des combattants de la tranchée. On trouvera, dans ce livre, des aveux particulièrement suggestifs à ce sujet.

Voici maintenant, du côté allemand, un long plaidoyer en faveur des Etats-majors. Il émane du général von Kuhl, ancien chef d'Etat-major de la 1[re] armée du fameux von Kluck. M. le général Douchy en a traduit les parties essentielles, qu'il fait suivre de commentaires, sous le titre : **Le Grand Etat-major allemand avant et pendant la Guerre mondiale.** Von Kuhl a servi 22 ans au Grand Etat-major avant la guerre, et quatre ans et demi à des états-majors d'armée, pendant la mêlée. Il serait bien étonnant, après une si longue carrière au sein des Etats-majors, d'entendre un pareil témoin médire d'un corps d'officiers, où il n'a recueilli qu'honneurs et profits. Il faudrait, pour cela un homme d'une rare indépendance de pensée et d'un esprit critique peu commun. Ce ne sont pas là, le plus souvent, les qualités des officiers d'état-major. Von Kuhl conclut que ce fut le corps d'officiers qui, en 1918, « sauva l'armée d'une catastrophe » en étouffant, à force d'énergie, la révolte qui grondait. C'est possible. Mais ce sauvetage était bien tardif. On peut soutenir, avec non moins de vérité, que ce fut ce grand Etat-major qui compromit définitivement, par son orgueil enfantin, son manque de psychologie, ce formidable organisme qu'on appelait, même parmi nous, la plus belle armée du monde. La tâche à remplir a dépassé les capacités de tous ces beaux Messieurs.

Pour terminer avec équité, il nous faut signaler la contre-partie des plaidoyers dont il vient d'être parlé. Un ancien officier, M. F. Noray, nous l'apporte dans un recueil d'articles prophétiques, parus avant la guerre, et qu'il vient de réunir sous le titre

La Bataille continue... Oui, la lutte pour les idées n'est pas terminée, car nombreux sont ceux qui n'ont rien oublié, malgré quatre ans de guerre. M. Noray nous annonce un nouvel ouvrage ; nous attendrons jusque-là pour mieux le juger.

JEAN NOREL.

§

Comment rendre compte d'un livre tel que celui-ci : **La dernière lettre écrite par des soldats français tombés au champ d'honneur ?** Un tel recueil, on le lit les larmes aux yeux, oui, en toute sincérité, et on voudrait que chacun le médite à son tour. Pourquoi, chaque semaine, tout capitaine n'en lirait-il pas une lettre à ses hommes, et pourquoi, chaque mois, tout instituteur n'en lirait-il pas deux ou trois à ses élèves ?

Du moins, de cet ensemble de 2 à 300 lettres intimes, une impression se dégage d'héroïsme et de magnanimité qui honore singulièrement la France. Sans doute, ces lettres ont été choisies, et elles n'émanent que de 2 à 300 combattants, alors qu'il y a eu plusieurs millions de Français mobilisés, et peut-être certains de ceux-ci ont-ils écrit d'autres lettres qui n'étaient ni magnanimes, ni héroïques, mais c'est par les élites que les peuples se jugent, et il semble bien que notre élite à nous n'a nulle comparaison à craindre. On aimerait, notamment, à voir un recueil semblable de lettres allemandes ; certes, il y aurait de beaux traits aussi, l'Allemand est courageux, discipliné et patriote ; mais ce patriotisme ne serait-il pas fait surtout de haine pour les autres peuples ? Et cette discipline ne le rendrait-elle pas capable de toutes les atrocités commandées ? Et ce courage n'aurait-il pas quelque chose de brutal et de bestial ? La vaillance des nôtres est autrement chevaleresque, semble-t-il. De presque toutes ces lettres d'abord sort une flamme claire et joyeuse ; le mot joie se trouve à chaque page, et c'est justement que le poète a fait dire à la Finette attaquée par les Butors : « Et votre dévouement je l'exige joyeux ! » Ensuite, dans toutes ces lettres obscures et sincères, aucun cri de méchanceté haineuse (un instituteur y va bien de quelques malédictions un peu grandiloques, mais la lettre est adressée à ses élèves, donc destinée en sommeau public), ni même d'âpreté tueuse (une d'elles a bien un passage qui sent un peu le sang, mais elle émane d'un garçon boucher, l'odeur se comprend donc), au contraire, partout de belles et graves paroles ; tous

ou presque tous savent pour quelle noble cause ils vont mourir, et vraiment il faudrait avoir l'âme bien basse pour parler ici de nuées quand ces grands mots Justice, Liberté, Paix, Droit des peuples passent !

Heureux ceux qui sont tombés ainsi pour la grande cause du Droit, du Salut de la Patrie et du Bonheur de l'Humanité ! Hélas ! ni le Droit et la Patrie ne sont à l'abri de possibles attaques encore, ni la paix entre les peuples n'est définitivement et complètement assurée. N'importe, de grands pas ont été faits. La Société des Nations, en dépit de niaises plaisanteries, existe et existera de plus en plus. Le sang des héros n'a donc pas été versé en vain. Les millions de pauvres Russes qui sont morts depuis l'armistice, par le fer et par la faim, ne pourraient malheureusement pas en dire autant ; quelles tristes lettres seraient les leurs, si on en publiait un recueil !

HENRI MAZEL.

§

Un des récits les plus extraordinaires de la période si mouvementée et dramatique qu'il nous a fallu traverser de l'invasion de la Belgique au traité de Versailles a été publié par M. Georges Gaudy : **l'Agonie du Mont-Renaud** (*Mars-Avril 1918*). C'est un volume qui se lit d'une haleine et, avec l'historique d'un régiment, fait celui d'une partie des luttes que durent soutenir les nôtres dans la région de l'Oise, — tant qu'on réussit à briser la seconde offensive des Allemands, celle où ils jouèrent leur va-tout après la capitulation de la Russie, et à la suite de laquelle ils se trouvèrent reconduits à la frontière. Malheureusement, on peut le dire une fois de plus, l'intervention du président Wilson arrêta les frais, alors que nos ennemis donnaient enfin le spectacle de l'effondrement et de la débâcle.

Bousculant quelques régiments anglais dans un secteur du front où ils se croyaient au repos, les Allemands avaient pris l'offensive dès le mois de mars et s'efforçaient de recommencer la marche sur Paris, qui avait avorté lors de la première bataille de la Marne. On avait renforcé l'armée d'invasion avec des troupes revenues de Russie, et dans l'ignorance où l'on tenait nos « poilus » des événements tragiques destinés à marquer la nouvelle ruée de l'adversaire, le régiment où servait l'auteur comme caporal, — au repos à Chouilly sur-Marne, — fut envoyé en ligne, — « alerté »,

comme on disait dans le jargon du moment, — chargé sur des camions automobiles et dirigé par Epernay, Château-Thierry, Crépy-en-Valois, Compiègne, bientôt à travers le brouhaha et l'affairement des troupes anglaises en retraite, les colonnes de fuyards arrachés au sol, à la maison familiale et qui recommençaient l'exode de 1914, du côté de Montdidier et enfin de Noyon. On le jeta vers Ribécourt au-devant des Allemands. Il se trouva du côté de Babeuf, mais dut revenir bientôt pour défendre Noyon que couvraient déjà les obus de l'ennemi, — vieille cité précieuse, qui vit autrefois le sacre d'Hugues Capet et où subsistaient d'admirables coins comme la cathédrale du XIIe siècle et ses annexes, un vieil Hôtel de ville, des habitations anciennes et où les Allemands, avec la deuxième occupation, ne devaient laisser que ruines et décombres. On se battit aux portes de la ville ; puis il fallut se retirer, mais pour s'établir un peu plus bas, près les bois de Carlepont. Puis les nôtres se trouvèrent à Ourscamp et Chiry, sur la rive droite de l'Oise, où ils allaient défendre l'importante position du Mont-Renaud. — C'est l'épisode capital du livre. Le Mont Renaud, que couronnait un beau château du XVIIe siècle, construit sur l'emplacement d'une ancienne chartreuse (XIVe siècle), laquelle avait remplacé elle-même un établissement des Templiers, n'est plus aujourd'hui qu'un monticule de pierrailles. Du manoir, qui possédait une admirable galerie de ses seigneurs, de sa jolie chapelle, des vestiges de ses fortifications anciennes ; du cimetière des moines comme des bâtiments annexes où s'étaient logés les Allemands, il ne subsiste rien ; les arbres même qui couvraient le plateau n'ont laissé que d'informes moignons. C'est que là fut arrêtée l'offensive, la ruée farouche de l'ennemi qui s'acharna rageusement sur le Mont-Renaud, pris et repris, saccagé, pilonné, déchiqueté par les obus, — où les troupes françaises se donnèrent sans compter et maîtrisèrent enfin l'ennemi. — Le château avait été évacué et l'on y envoya simplement un poste de cinq hommes avec le sergent Gaudy, et cependant que le gros de nos forces se tenait dans des tranchées voisines. Furetant dans la bibliothèque, le sergent Gaudy avait trouvé une curieuse notice sur le lieu, mentionnant l'existence de souterrains destinés à faire communiquer la place avec le dehors ; mais les couloirs de cave avaient été bouchés et il fut impossible de se servir de cette voie au grand regret des défenseurs. Le bom-

bardement commença bientôt, trouant les murs, saccageant les pièces et galeries qui s'emplirent de décombres et de la poussière des plâtras, tant que les bâtiments commençaient à s'effondrer. Des combats acharnés furent livrés également tout proche, auxquels prit part le poste qui avait été enfin relevé. Le régiment fut ensuite envoyé à l'arrière, à Janville, pour quelques jours de repos ; mais il lui fallut bientôt remonter en lignes, regagner de nouveau Chiry, car on se battait toujours au Mont-Renaud, dans des boyaux de tranchées, dans les décombres du manoir qui n'était déjà plus qu'un amoncellement de moellons, des tas informes de débris ; mais on refoulait toujours l'agresseur, parmi les blessés et les morts, les restes hideux du combat, de cette tuerie acharnée, — où l'obstination des deux partis était égale. Les nôtres avaient organisé les caves du Mont-Renaud, mais qui s'effondrèrent bientôt sous l'avalanche des projectiles, ensevelissant leurs défenseurs sous des amoncellements de matériaux ; et la lutte encore continua, la tuerie dans les ruines qui furent dix fois prises et reprises. L'auteur avait failli être tué dans une explosion et l'effondrement de l'abri où il se trouvait ; mais ce fut pourtant la fin de cette longue série de combats ; le Mont-Renaud n'était plus qu'un chaos de débris, — pas même une ruine — comme tous les endroits contre lesquels s'acharna l'artillerie allemande ; mais on y avait brisé vingt-sept attaques de l'ennemi.

Le récit de M. Georges Gaudy s'arrête avec le départ du régiment ; il tourne peut-être un peu court, car la guerre malheureusement n'était pas finie ; mais il aura sans doute une suite et conserve sa valeur d'épisode. Il restera même une des pages les plus extraordinaires de la légende gravée par les nôtres aux fastes de cette guerre, — et où ils devaient briser la dernière offensive de l'ennemi, — malheureusement au prix de trop lourds sacrifices, de trop de pertes de villes et d'édifices et de trop de morts.

De même que beaucoup ont raconté la vie du front, des troupes en campagne, les combats et les aventures de cette longue période, M. Jean Galtier-Boissière, dans son nouveau volume : **Loin de la riflette**, parle — abondamment — de l'arrière avec les troupes au repos, les recrues, les fricoteurs, qui ne sont soldats que par hasard s'ils portent l'uniforme, — les « embusqués », ainsi que les désigne l'expression à la mode, — ceux enfin qu'on voit parader dans les villes de l'arrière, faire le métier en amateurs,

ou — absents de leur poste et tripotant à Paris dans les affaires, ont à leur dévotion un quidam chargé de les prévenir lorsqu'ils doivent faire acte de présence. Avec nombre d'anecdotes, de mots, d'histoires de la vie militaire il y a naturellement beaucoup de portraits dans ce volume ; de nombreux individus plus ou moins reconnaissables y défilent, — et « tirent au cul » tant qu'ils le peuvent, — cantonnés dans les restaurants et les estaminets d'Albi où se trouve le dépôt ainsi qu'à Gaillac, ensuite au camp de Frousseau, sur la Marne, etc. C'est la vie de tout ce monde, ses truquages et ses « carottes » que raconte l'auteur ; la guerre est à la « cantonade », et l'on n'en parle que comme d'une chose lointaine à laquelle on voudrait toujours échapper, quand on fait une râfle dans les dépôts, quand il faut envoyer en ligne un nouveau contingent, — et c'est à qui passera au voisin la dangereuse corvée. Galtier-Boissière, qui est caporal, se trouve chargé de l'instruction des bleus, puis à d'autres corvées, comme de s'occuper des cuisines. On lui parle un moment de se faire envoyer à Salonique, — ce qui lui permet de « couper » lui aussi à un départ pour le front. Mais c'était toujours reculer pour mieux sauter. Après avoir dû gagner la Serbie, les « volontaires » furent dirigés vers l'Est et transportés en douce du côté de Perthés-les Hurlus, — et il n'est pas besoin d'ajouter que ceux-là aussi durent voir venir avec satisfaction l'armistice et la fin du conflit.

CHARLES MERKI.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Lucie Cousturier : *Seurat*, avec de nombreuses reproductions ; Cahiers d'aujourd'hui. 22 50

André Fontainas : *L'art classique au début du XIXe siècle* (Histoire générale de l'art français, de la Révolution à nos jours, fascicule 1er) : Libr., de France. 3 »

René Jean : *A. Dunoyer de Segonzac*, 28 reprod. de peintures et dessins, précédées d'une étude critique, de notices biographiques et documentaires, et d'un portrait inédit de l'artiste dessiné par lui-même et gravé sur bois par G. Aubert ; Nouv. Revue franc. 5 »

Henri Marcel Magne : *L'architecture*. (L'art français depuis vingt ans) ; Rieder. 8 »

Ethnographie

Prf. W. L. Horowitz : *La race hibérite et ses peuples* ; Maison Jésurumite. 2 »

Gastronomie

Bertrand Guegan : *Almanach de Cocagne pour l'an 1922* ; La Sirène. » »

Histoire

Jules d'Auriac : *Napoléon raconté par lui-même.* Avec des illust. ; Chiron. 36 »
G. Colomb : *L'Enigme d'Alésia* ; Colin. 8 »
Léo Mouton : *Un demi-roi : Le duc d'Epernon* ; Perrin. 10 »
Alexandre Zévaès : *Une génération* ; Rivière. 3 50

Littérature

Geoffroy Chaucer : *Les Contes de Cantorbery*, réduction juxta linéaire du prologue par Pierre Pinsseau ; Arnette. » »
François Cornou : *Elie Fréron, 1718-1776* ; Champion. 12 »
Félix Duquesnel : *Souvenirs littéraires* ; Plon. 7 «
Dr Ludovico Hernandez : *Le procès inquisitorial de Gilles de Rais (Barbe Bleue), avec un essai de réhabilitation.* Avec des illustrations ; Bibliothèque des Curieux. 12 »
Louis Laloy : *Légende des Immortels* d'après les auteurs chinois ; Messein. » »
Lucie Delarue Mardrus : *Aurel et le procès des mondains* ; Povolozky. 2 »
A. Messeron : *Les énigmes de la Divine Comédie* ; Libr. de l'art catholique. 12 »
Demitri Meréjkowski : *Le mufle-roi (L'avènement du cham)*, traduit du russe par Denis Roche ; Bossard. 5 50
Rudolf Steiner : *Noël*, traduit de l'allemand ; L'Aube. » »
Léandre Vaillat : *Le poète hindou Rabindranath Tagore* ; Bossard. 3 60

Philosophie

Léon Dorison et David Berman : *La Jérusalem des philosophes* ; La Diane, Versailles. 1 »
Charles Richet : *Traité de métapsychique* ; Alcan. 40 »

Poésie

Edmond Aubé : *La guirlande de roses* ; Pensée Latine. 3 »
Maurice Betz : *Scaferlati pour troupes, suivi de la malemort de Jean Lefranc* ; Messein. 5 »
J.-J. Van Dooren : *Six poèmes* ; S. n. d'édit. » »
Georges Droux : *Gestes de héros* ; Dijon. » »
Georges Feld : *Les éveils et les larmes* ; Office de publicité, Bruxelles. » »
Georges Fourest : *La négresse blonde*, avec 75 tatouages de Lucien Métivet ; La Connaissance. » »
Alexis A. Kroupensky : *Poésies*. S. n. d'édit. » »
C. de Lazerme : *Eaux vives* ; Messein. 8 »
Louise Lafay : *Croquis et intimités* ; Imp. Bouniche. » »
Alexandre Léty-Courbière : *Les reflets du croissant* ; Athéna. 7 »
Léo Loups : *Les apparences et les nombres* ; Messein. 10 »
O. W. de L. Milosz : *La confession de Lemuel* ; La Connaissance. » »
Jeanne d'Ophem : *Poème d'amour suivi d'exil* ; Soc. mut. d'édition, 6 »
Victor Ségalen : *Stèles*, avec un portrait de l'auteur ; Crès. 6 »

Politique

Jean Alazard : *Communisme et Fascio en Italie.* Préface de M. Jean Bourdeau ; Bossard. 4 80
Edmond Bouchié de Belle : *La Macédoine et les Macédoniens.* Préface de Jacques Bainville : Colin. 7 »
Louis Eichner : *La paix des peuples ou Essai d'une confédération internationale* ; Rivière. 5 »
J. M. Keynes : *Nouvelles considérations sur les conséquences de la paix.* Traduction Franck ; Stock. 6 75
René Lote : *Les relations franco-allemandes* ; Alcan. 8 »
Michel Paillarès : *Le Kémalisme devant les alliés* ; Le Bosphore. 10 »

Roman

Tristan Bernard : *Le jeu de massacre*; Flammarion. 7 »
Alice Brouillhet : *Yamuna le solitaire*. Préface d'Henry Bidou; Athéna. 5 »
Lucie Delarue-Mardrus : *L'ex-voto*; Fasquelle. 6 75
Henri Duvernois : *La lune de fiel*; Flammarion. 7 »
H. Fonlupt du Verdier : *Le Baron de La Houchette* ; Albin Michel. 3 75
Jacques des Gachons : *La vallée bleue*; Nelson. 4 50
Marie Gevers : *Ceux qui reviennent*. Illust. par F. Willems; Renaissance d'Occident. 8 »
C. X. Hadir : *L'école buissonnière* Grasset. 5 »
Edmond Haraucourt : *Vertige d'Afrique*; Albin Michel. 6 75
Charles-Henry Hirsch : *Mariée en 1914*; Nilsson. 1 95
Jacques Lombard : *Les amants damnés* ; Lemerre. 6 75
Charles Nicolle : *La narquoise*; Calmann-Lévy. 6 75
Jean Pellerin : *L'évadé de l'enfer* ; Férenczi. 6 75
Lucien Pemjaen : *Cyrano de Bergerac*; France Edition. 7 50
Georges Périn : *Main sans bague*; Rieder. 6 75
Marcel Prévost : *Cousine Laura*; Nilsson. 1 95
Jean-Michel Renaitour : *La revanche des muses* ; Albin Michel. 3 75
J. Joseph Renaud : *La vivante épingle*; Lafitte. 7 »
J. Valmy-Baisse : *Terreblonde*: Renaissance du livre. 6 »

Sciences

Pierre Bouguer : *Essai d'optique sur la gradation de la lumière*; Gauthier-Villars. » »
E. M. Lémeray : *L'éther actuel et ses précurseurs*. Préface de L. Lecornu ; Gauthier-Villars. » »
A. Rutot : *La vie, ce qu'il faut en savoir*; Edition Rhéa. » »
Louis Simon : *Le chimiste Descroizilles, 1751-1825, sa vie, son œuvre*. Imp. Wolf, Rouen. » »

Sciences psychiques

Rudolf Steiner : *Les guides spirituels de l'homme et de l'humanité* ; traduit de l'allemand par Jules Sauerwein ; L'Aube. » »

Sociologie

Vicomte G. d'Avenel : *Les revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913*, Artistes, Médecins, Avocats, gens de lettres, magistrats et militaires; Flammarion. 7 »
Léon Brunschvicg : *Un ministère de l'éducation nationale*; Plon. 3 »
P. Gille : *L'intégration humaine*; A. Sadier : *Vers la solution*; P. Richard : *Un congrès, dit anarchiste*; Robinson. 0 60
Charles Heyraud : *Vouloir vivre*. Préface de M. Henri Joly ; Perrin. 12 »
Paul Nyssens : *Efficience* ; Maloine. 8 50
E. Poisson : *Socialisme et coopération* ; Rieder. 3 »
Georges Risler : *La crise du logement*. Préface de M. Alexandre Ribot; Plon. 3 »

Théâtre

Alexandre Arnoux : *Huon de Bordeaux*, mélodrame féerique; Crès. 22 »
Charles-Henry Hirsch : *La danseuse rouge*, pièce en 4 actes et un épilogue ; Stock. 6 75
Victor Margueritte : La maison de l'homme, pièce en 4 actes; Flammarion. 7 »

Varia

Pierre Robert et Roger Dépagniat : *Grand Annuaire des littérateurs, des compositeurs de musique et des artistes peintres et sculpteurs*; Denolly. 25 »

Voyages

Georges Aubault de la Haulte-Chambre : *Les Iles parisiennes*. Illust. par Stab ; Figuière. 3 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Mort d'Henry Bataille. — Mort de Georges Périn. — Pie XI alpiniste. — Les prix de l'Académie Française. — Une lettre de M. Jean Ajalbert à propos de « Batouala ». — Les anniversaires Goncourt. — Centenaire de Mme Campan. — A propos du centenaire de César Franck. — Le montant des prix Nobel en 1921. — Shakespeare en Allemagne en 1920. — Maupassant et le « Château des Cœurs ». — La reine de Saba. — Encore le Musée d'Angoulême. — Un concours littéraire. — Les Optimistes. — Fin de l'affaire Fualdès. — Une association Roosevelt. — Errata. — Publications du « Mercure de France ».

Mort d'Henry Bataille. — Henry Bataille est mort subitement, d'une embolie, le jeudi 2 mars, vers 17 heures, dans la propriété qu'il occupait à la Malmaison, — « Le vieux Phare », — alors qu'il corrigeait les épreuves de *La Possession.*

Né le 4 avril 1872, à Nîmes, il était le fils de Léopold de Bataille, conseiller à la Cour d'appel de Paris, et allié aux familles de Bataille et de Batailler (cf. *Le beau Voyage* ; dédicace : *A tout ce qui fut la famille de Bataille et de Batailler, Balmet, Mestre-Huc, Darnis et Martin d'Auch, et qui repose dans différents cimetières, compris entre les terres de Narbonne, Moux et Lagrasse, au pied de l'Aric poudreux, où montent les bergers : A tout ce qui fut la famille d'Alice Mestre et d'Anaïs, qui finit en mon âme imparfaite et véridique...*)

Il était depuis longtemps atteint d'une « affection gastro-intestinale compliquée de troubles nerveux du côté du cœur », affection pour laquelle son médecin, le docteur G. Lion, lui avait ordonné, dès le 30 novembre 1915, « un séjour prolongé à la campagne, et une cure d'air et de repos faite dans des conditions déterminées ».

C'est au *Mercure de France* qu'Henry Bataille avait publié en 1895 son premier volume de vers : *La Chambre blanche*, un livre qui avait, dit M. Marcel Schwob dans la préface, « l'odeur assoupie des chambres paisibles où l'on se souvient d'avoir joué, enfant, pendant les longues après-midi... »

Au *Mercure* encore il publia *Ton Sang, précédé de la Lépreuse,* en 1897, les deux pièces avec lesquelles il avait fait ses débuts d'auteur dramatique au théâtre de l'Œuvre.

Depuis son premier essai, *Nais et Prosper*, écrit à l'âge de 17 ans, au lycée Janson de Sailly, et qui n'était qu'une parodie romantique, Henry Bataille a consacré presque toute son activité au théâtre. La liste de ses œuvres en témoigne. Ce sont :

La Belle au bois dormant (avec Robert d'Humières, 1894) ; *L'Enchantement* ; *Maman Colibri* (1900) ; *Têtes et pensées* (lithographies, 1901) ; *Le Masque*, *Résurrection*, d'après Tolstoï (1902) ; *Le beau Voyage,*

poésies, avec le portrait de l'auteur par lui-même; *La Marche nuptiale, l'Enchantement* (1905); *Poliche* (1906); *La femme nue* (1908); *Le Scandale* (1909); *Le Songe d'une Nuit d'Amour ; la Vierge folle ; La Déclaration ; Manon, fille galante* (1910); *L'enfant de l'amour* (1911); *Les flambeaux, Le Phalène* (1913); enfin, depuis la guerre : *La divine tragédie*, poèmes; *Ecrits sur le théâtre*; *Notre image*; *L'Amazone; L'homme à la rose; La Possession; La Tendresse; La Chair Humaine* et ses *Souvenirs* aux Œuvres libres.

Le compositeur Silvio Lazzari avait écrit la musique de *la Lépreuse*, et Georges Hue celle de la *Belle au bois dormant*. Le poète lui-même avait composé la partition du *Songe d'une Nuit d'Amour*.

Les plus sévères critiques de son théâtre, ceux qui appréciaient le moins certains personnages exceptionnels qu'il mettait à la scène, reconnaissaient à Henry Bataille d'éminentes qualités de poète et d'artiste. Et l'un de ses amis, M. Nozière, lui avait adressé récemment une lettre ouverte (*L'Avenir*, 6 février) pour lui représenter que ces sévérités mêmes attestaient que leurs auteurs n'oubliaient point le passé d'Henry Bataille et avaient le souci de sa renommée. — L. DX.

§

Mort de Georges Périn. — Le poète Georges Périn, l'auteur des *Fêtes dispersées* et des *Rameurs*, est mort à Paris le 16 février. Il était né à Metz le 1er novembre 1873. Ses obsèques ont eu lieu le dimanche 19 février au cimetière de Bagneux en présence de Mme Cécile Périn, sa veuve, et de MM. Tristan Klingsor, Charles Saunier, Fagus, Charles Vildrac, René Arcos, Edmond Pilon, Fernand Dauphin, Henri Strentz, Maurice Beaubourg, etc.

Guillaume Apollinaire, qui aimait Georges Périn, avait dit de lui au cours d'une conférence aux Indépendants, en avril 1908 :

> Ses accents sont ravissants; son hésitation est émouvante, et son espoir intense concentre sur chaque objet la puissance de sa prière.

§

Pie XI alpiniste. — Les Alpinistes sont contents : un des leurs est devenu pape. C'est une revanche sur l'indifférence ou, ce qui est pire, sur l'ignorance du grand public à leur égard. Alors que tous les autres sports sont devenus plus ou moins populaires, que, dans tous les milieux, la plupart des gens suivent avec quelque intérêt tout ce qui a trait à l'aviation, à l'automobile, à la bicyclette, au foot-ball, au canotage, à la boxe, au tennis, même à la pêche à la ligne, qu'ils en connaissent la technique ou tout au moins le vocabulaire courant, l'alpinisme est demeuré à l'écart, en marge, méconnu, surtout en France, malgré de beaux dévouements. Il est à peu près sans exemple qu'on lise, sauf dans les revues spéciales, quatre lignes sur la montagne, qu'elles ne contiennent des hérésies à faire

frémir. Ne lisait-on pas dans le *Temps* du 14 janvier, dans un éditorial sur la chute du ministère, cette phrase tout autre que lapidaire :

Il y a, à certaines heures, dans les Alpes homicides, sous les couches feutrées de la neige qui dort, des réserves de fissures qui font brusquement, sous des cris inopportuns, craquer des crevasses, s'ouvrir des précipices et rouler des avalanches !!!

Quel cataclysme ! On a bien ri à Lyon, à Grenoble, à Chambéry, et même sur la Cannebière où ne manquent point les bons grimpeurs formés à l'escalade des Calanques. Le type de cette littérature philistine est *l'Alpe Homicide*, de feu Hervieu, dont il convient de pleurer, plutôt que de rire, à cause du mal que ce livre a fait aux Alpes françaises.

Mais nous avons un pape alpiniste, et la montagne en va peut-être acquérir une meilleure réputation. L'abbé Ratti s'est trouvé continuer la tradition de ces prêtres des Alpes italiennes qui ont tant fait pour leur exploration et leur description : le curé Guifetti, d'Alagna, explorateur du Mont-Rose ; le chanoine Carrel, fondateur de l'observatoire du Petit-Saint-Bernard ; le fameux abbé Gorret, compagnon des vainqueurs du Cervin italien, un moment, par amour des cimes, curé de Saint-Christophe-en-Oisans dans les Alpes dauphinoises, et auteur de nombreux ouvrages, en français, que nous ignorons trop.

Alpiniste de hautes cimes, à l'époque où il y avait beaucoup de mérite à l'être, l'abbé Ratti fut nommé membre honoraire du Club Alpin Italien, ce qui ne s'accorde qu'à des alpinistes d'exceptionnelle valeur. Il appartient toujours à la Section de Milan du C. A. I. Certaines de ses courses sont demeurées célèbres dans les Annales Alpines. En 1887, sur la difficile crête de glace de la Tribulation, dans le Grand Paradis, un cent kilos, avec qui il formait cordée, dérapa dans l'apic. L'abbé Ratti le retint d'un poignet ferme et réussit à le ramener. En 1888, avec son frère Edouard, son collègue Groppelli, et les guides Gadin et Froment de Courmayeur, il tentait le Mont-Blanc par la dangereuse face italienne. Bloquée plusieurs jours par la tempête dans le refuge Sella, chassée par la faim, la caravane dut redescendre en pleine tourmente, et ne s'en tira que par un miracle d'énergie. En 1889, la même cordée réussit la très difficile ascension du Mont-Rose par la face de Macugnaga, en la combinant avec la première traversée de la pointe Zumstein. Aussitôt après, elle réussissait le Cervin de Zermatt avec quelques variantes.

L'abbé Ratti a raconté ses courses en des articles d'un grand intérêt. En collaboration avec Florio, il publia, en 1888, *I Pericoli dell'alpinismo*, un des textes fondamentaux de la technique alpine.

Est-ce là une simple curiosité d'actualité ? ce peut être davantage. Il y a encore des prêtres gênés de faire de la haute montagne par crainte d'évêques qui en sont encore à *l'Alpe Homicide*. Espérons qu'un exem-

ple venu de si haut aura la plus salutaire influence sur notre clergé alpin, pour le plus grand bien des Alpes françaises. — P. G.

§

Les prix de l'Académie Française. — « Le Reporter » des *Marges*, — un reporter bien indiscret, mais certainement bien renseigné sur tout ce qui touche à l'Institut, — donne la composition de quelques-unes des commissions chargées par l'Académie Française de décerner les prix annuels.

Certes, « le Reporter » est bien informé, mais nous croyons l'être encore mieux que lui, pour une fois, sur le point qu'il a abordé.

On sait comment procède l'Académie pour octroyer ses récompenses.

Un auteur, désirant un prix, dépose au Secrétariat de l'Institut cinq exemplaires de l'ouvrage pour lequel il réclame des lauriers.

Ces cinq exemplaires sont remis à la commission compétente. Des membres qui la composent, un seul est chargé d'établir le rapport sur les ouvrages présentés. Bien entendu, il ne lit pas tout. Ses confrères lui recommandent certains auteurs, lui-même a ses préférés. Bref, on s'arrange par concessions mutuelles pour que tout le monde soit satisfait. On fractionne le prix en petites tranches qu'on attribue aux lauréats, et ainsi tout le monde est content.

En séance plénière, le rapporteur lit son rapport au milieu de l'indifférence générale. Comment pourrait-il en être autrement, d'ailleurs, nul, sauf le rapporteur lui-même, et encore? n'ayant lu les ouvrages proposés pour des prix.

Quand il a fini, le Président demande, pour la forme, à l'Académie si elle n'a pas d'objection à formuler. Comment en aurait-elle? Les conclusions sont donc adoptées, et les auteurs récompensés selon le tableau de répartition des fonds et revenus dressé par la Commission.

Cela dit, on devine l'utilité qu'il y aurait pour les candidats à connaître les noms des membres des commissions, et aussi l'utilité qu'il y a, pour l'Académie, à tenir secrets ces renseignements.

Grâce à l'obligeance bien connue de M. Masson, le secrétaire perpétuel, « le Reporter » des *Marges* a pu connaître quelques-uns des membres de cette commission.

Encouragé par ce succès remporté par un confrère, le Reporter du *Mercure de France* s'est rendu auprès du Secrétaire perpétuel de l'Académie.

Celui-ci l'a reçu avec sa bonne grâce habituelle. Plein de bienveillance pour les candidats, désireux de leur faciliter le succès, M. Masson a bien voulu nous donner la composition intégrale et complète des commissions constituées récemment.

Nous les donnons ici à toutes fins utiles.

Commission du Prix du Budget et des Prix Archon-Despérouses, Jules Davaine, François Coppée, Saint-Cricq-Theis :

MM. Bourget, Lavedan, Donnay, Richepin, H. de Régnier, Barthou, René Boylesve, Bordeaux, de Flers.

Commission des Prix Montyon et des Prix Jateau-Duvigneaux, Sobrier-Arnould, Furtado, Fabien, Charles Blanc, Dodo, de Jouy, Jules Favre :

MM. Bazin, Ribot, Donnay, Brieux, Doumic, Marcel Prévost, H. de Régnier, A. Capus, de la Gorce, Bergson, Barthou, Baudrillart, René Boylesve, de Curel, Bordeaux, de Flers, Bédier, Chevrillon.

Commission des Prix Gobert et Thérouanne :

MM. d'Haussonville, Lavisse, Hanotaux, Poincaré, Duchesne, de la Gorce, Joffre, Barthou, Baudrillart, Cambon, Foch, Bédier, Chevrillon.

Commission des Grands Prix Broquette-Gonin, Bordin, Marcelin Guérin, J.J. Weiss :

MM. d'Haussonville, De Freycinet, Lavisse, Bourget, Hanotaux, Bazin, Poincaré, Doumic, Cochin, Bergson, Cambon, Bordeaux, Bédier, Chevrillon.

Commission des Prix Langlois, Saintour, Narcisse Michaut :

MM. Richepin, Doumic, Duchesne, Bergson, Baudrillart, Bédier, Chevrillon.

Commission du Prix Toirac :

MM. Richepin, Brieux, Doumic, Marcel Prévost, René Boylesve, de Curel, Bordeaux, de Flers, Bourget, Lavedan, Donnay.

Commission du Prix Montyon (Vertu) :

MM. Lavedan, Bazin, Donnay, Brieux, Marcel Prévost, H. de Régnier, Cochin, de la Gorce, Bergson, Baudrillart, René Boylesve, de Curel, Bordeaux, Flers, Bédier, Chevrillon.

Commission des prix de la Fondation Cognacq-Jay et Familles nombreuses :

MM. Bazin, Donnay, Poincaré, Brieux, Doumic, Marcel Prévost, Cochin, de la Gorce, Bergson, Barthou, Baudrillart, René Boylesve, de Curel, Cambon, Bordeaux, de Flers, Bédier, Chevrillon, Hanotaux, Lavedan.

Commission du Grand Prix de Littérature et du Roman :

MM. d'Haussonville, Loti, Lavisse, Bourget, Bazin, Barrès, Donnay, Richepin, Poincaré, Brieux, Doumic, Marcel Prévost, H de Régnier, René Boylesve, Bordeaux, de Flers, Bédier, Chevrillon.

Commission du Prix de Soussay :

MM. Donnay, Richepin, Brieux. — LE REPORTER DU MERCVRE DE FRANCE.

§

Une lettre de M. Jean Ajalbert à propos de « Batouala ».

Beauvais, le 23 février 1922.

Mon cher ami,

Dans votre numéro du 15 février, M. Carl Siger écrit :

Chacun sait que les membres de l'Académie Goncourt ne lisent point, ou ne lisent que par accident les volumes soumis à leur suffrage. S'ils lisaient, en effet, et s'ils avaient la moindre conscience littéraire...

Tout ceci, et un long paragraphe du même ton, parce que *Batouala* n'est pas du goût de votre collaborateur.

Je n'ai pas à protester au nom de mes collègues, à qui il est bien permis de se désintéresser d'une opinion proférée en de tels termes. Et, sans doute, ils sourient avec autant d'étonnement que d'indifférence à l'accaparement décisif de la « conscience littéraire », dont M. Carl Siger n'entend pas laisser la moindre parcelle à des écrivains qu'il condamne avec cette outrecuidante sévérité.

Mais mon cas est spécial vis-à-vis de M. Charles Régismanset-Carl Siger. Nous entretenons, depuis vingt ans, des rapports sympathiques. Il ne peut ignorer que je lis, par goût comme par devoir, les auteurs qui se proposent pour le Prix Goncourt. Et, sans faire étalage de « conscience littéraire », je me demande en vertu de quel mandat supérieur cet excellent confrère la réquisitionne ainsi à son seul usage.

J'ai protesté amicalement, à ce sujet, auprès de M. Carl Siger. Je le priais de me faire connaître ce qui lui permettait d'affirmer aussi péremptoirement que « je ne lisais pas », et que je manquais de « conscience littéraire ». Il s'est réfugié dans Sirius, pour me répondre par des considérations personnelles sur les prix et les mercantis de la librairie. Cela ne me suffisait pas. J'insiste. M. Régismanset m'écrit :

Mon cher maître et ami,

Voudriez-vous donc m'amener à une rétractation totale ? Si j'accédais à votre désir, vous me garderiez peut-être votre amitié, mais point votre estime...

Voilà dans quelles conditions, mon cher Vallette, je vous demande l'hospitalité au *Mercure*.

Il ne s'agit ni d'amitié, ni d'estime, mais de vérité. M Régismanset produit une accusation collective, que je relève en ce qui me concerne. Il est trop facile d'injurier sous un pseudonyme, et de s'en tirer avec cette phrase :

Les mercantis du livre ont confisqué le prix Goncourt. Croyez-en quelqu'un qui n'est ni un aigri ni un jaloux, et qui dit cela de Sirius.

C'est, sans doute, cet éloignement qui permet à M. Régismanset de rapporter :

C'est précisément ce manifeste (étranger à toute littérature) qui a dû éveiller la curiosité et l'intérêt de ces messieurs.

M. Régismanset se trompe. Sans sa préface, *Batouala* aurait eu plus de voix. Pour moi, c'est *malgré* la préface intempestive que j'ai voté pour *Batouala*, et je souhaiterais qu'elle disparût des éditions futures. Mon témoignage de chez Drouhant vaut peut-être l'hypothèse planétaire de M. Carl Siger.

Mais, n'est-ce pas ? la « conscience littéraire » monopolisée assure à notre contradicteur l'infaillibilité de la double vue.

Et puisqu'il conclut en estimant qu'un « Boissière n'eût pas rencontré l'adhésion du suffrage universel... qui ratifie le suffrage du Conseil des Dix », qu'il me soit permis de répliquer que c'est encore un jugement controversable. *Les Fumeurs d'opium*, s'ils avaient pu nous être présentés, auraient, sans doute, enlevé le Prix. Car je crois savoir que la majorité de mes camarades tient ce livre pour le chef-d'œuvre de notre littérature exotique. Et le grand public aurait suivi, comme il a fait pour tous les ouvrages signalés par les Dix.

En tous cas, il aurait été poussé à notre groupe. La moindre conscience littéraire m'eût fait agir. Je l'ai fait, sans attendre l'Académie Goncourt, — ni les révélations de M. Ch. Régismanset. C'est peut-être grâce à moi qu'il a pu lire, — ou, du moins, relire, dans une édition convenable, les *Fumeurs d'opium*, dont mon initiative a assuré la réédition, en 1909. Il me plaît encore de rappeler que c'est par mes soins qu'ont paru deux volumes d'inédits de Jules Boissière : les *Propos d'un intoxiqué* et l'*Indochine avec les Français*.

Je ne réclamais pas de M. Carl Siger un certificat de « conscience littéraire » qu'il n'a pas, que je sache, qualité pour décerner à ses contemporains.

Je souhaitais simplement l'amener à examiner s'il n'avait pas écrit de trop loin et de trop haut. Il ne se fût aliéné l'amitié de personne, ni l'estime de nos communs lecteurs, en dégageant et en précisant sa pensée, comme je le lui demandais, en vieux camarade, d'abord, — sans l'obligation de recourir, comme je le fais aujourd'hui, à la publicité du *Mercure de France*.

Cordialement à vous, mon cher ami, avec mes vieux et fidèles souvenirs.

JEAN AJALBERT
de l'Académie Goncourt.

§

Les anniversaires Goncourt. — En 1920, on célébra le cinquantième anniversaire de la mort de Jules de Goncourt (20 juin 1870) ; l'an dernier, les cinquantenaires et les centenaires ne suffisant pas, on consacra de nombreux articles, dans les revues et les journaux, au vingt-cinquième anniversaire de la mort d'Edmond de Goncourt (16 juillet 1896);

que va-t-on pouvoir trouver, cette année, pour commémorer dignement le centième anniversaire de la naissance d'Edmond de Goncourt (26 mai 1822) ?

Une idée : Si l'on remettait à l'ordre du jour l'affaire du *Journal* non publié ?

Ah ! en ce temps où le spiritisme est à la mode, si les esprits de Jules et d'Edmond de Goncourt viennent animer quelque guéridon japonais, ils ne peuvent plus se plaindre du silence de la presse à leur endroit ! Vraiment, on les gâte... — L. DX.

§

Centenaire de Mme Campan. — Mme Campan ? Eh ! pourquoi, dira-t-on, l'ombre de cette honnête institutrice et directrice de la maison d'éducation d'Ecouen, morte à Nantes, le 16 mars 1822 ? Sans doute, nous n'ignorons point que ses rares mérites lui valurent tour à tour la confiance de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Napoléon ; — ce qui témoigne déjà une certaine habileté manœuvrière ; sans doute Mme Campan a écrit un *Journal anecdotique* et des *Mémoires* qui ne manquent point d'intérêt, mais encore...

Nous répondrons par des textes qui sont dignes, à notre avis, d'être mis sur le même plan, c'est-à-dire très haut, que les programmes féministes les mieux étudiés :

1° Le but de l'éducation doit être porté vers les vertus domestiques. (*Lettre à Napoléon Ier, octobre 1809*).

2° Dans la maison d'Ecouen les élèves s'exerçaient à tous les genres de couture ; elles faisaient elles-mêmes leurs robes et leurs chemises, balayaient leurs classes, servaient à table à tour de rôle, donnaient et recevaient leur linge, écrivaient pour la maison les moindres mémoires de dépenses. (*De l'éducation, suivi des Conseils aux jeunes filles, 1824.*)

Digne Mme Campan ! Ses idées étaient si sensées qu'elles paraissent originales. — L. DX.

§

A propos du centenaire de César Franck.

Paris, le 5 mars 1922.

Monsieur le Directeur,

La France et la Belgique célébreront cette année le centenaire de César Franck. Votre Revue, si indépendante, si soucieuse des intérêts de l'Art, voudra-t-elle, à cette occasion, signaler un fait déplorable et, je crois, peu connu du public ?

La partition d'orchestre des *Béatitudes*, devenue la propriété (!!) de l'éditeur Joubert, n'a jamais été gravée !! Il en existe deux copies autographiées qui, *concurremment avec le manuscrit original*, circulent dans le monde entier. A passer entre tant de mains, souvent négligentes, il

est facile de se figurer ce qu'elles sont matériellement devenues. Elles pourraient être égarées, lacérées, brûlées ; le chef-d'œuvre de César Franck serait irrémédiablement perdu.

Je n'insiste pas sur ce qu'il y a de scandaleux dans un pareil état de chose. Faute d'une partition gravée, les *Béatitudes* ne peuvent répandre et soutenir à l'étranger, comme il conviendrait, la gloire de l'Art français auquel Franck, nonobstant son origine, appartient tout entier. Elles ne peuvent servir d'objet et d'instrument d'études aux jeunes générations d'artistes.

L'éditeur propriétaire a cru sans doute, en faisant l'économie d'une gravure, agir au mieux de ses intérêts commerciaux. Mais les artistes, qui se guident par d'autres considérations, ne pourraient-ils prélever, sur les sommes que rapporteront les solennités musicales du Centenaire, les quelques billets de mille francs nécessaires à la reproduction gravée des *Béatitudes ?* Dresser la statue d'un grand homme, c'est bien. Mais il serait mieux encore de sauvegarder le monument impérissable de son œuvre.

Agréez, etc...

LOUIS VIERNE.

§

Le montant des prix Nobel, en 1921. — On croit généralement que les prix décernés sur les arrérages de la célèbre fondation Nobel consistent chacun en une somme fixe de cent mille couronnes suédoises. Il n'en est pas tout à fait ainsi dans la réalité : ces prix ont une valeur variable et généralement sensiblement supérieure à ce chiffre. Nobel, l'inventeur de la dynamite, n'avait d'ailleurs consacré qu'une partie de sa fortune (évaluée à plus de 40 millions de francs-or) à récompenser, chaque année, un chimiste, un physicien, un médecin, un littérateur ou un pacifiste.

Les trois lauréats de 1921 ont été, comme on sait, MM. Nernst, chimiste allemand, Branting, pacifiste suédois, et Anatole France. Avant la guerre, chacun d'eux se serait vu attribuer environ 200 à 250.000 fr. Or, avec les cours actuels, cette somme s'est singulièrement élevée pour le Français et l'Allemand. Ainsi le professeur Nernst ayant obtenu le prix de chimie, qui était, cette année, de 134.110 couronnes suédoises et 87 œre, a touché (au cours du 10 décembre) la somme coquette de 5.830.446 mark, et M. Anatole France, dont le prix de littérature s'élevait à 121.572 couronnes, a reçu un chèque de 378.111 fr. Seul M. Branting, Suédois, dont le pacifisme n'a été estimé que 60.786 couronnes, n'a pas vu s'élever la valeur de son prix.

§

Shakespeare en Allemagne, en 1920. — L'annuaire de la Société Shakespeare, qui vient de paraître, publie une statistique, dressée

par le Dr Egon Mühlbach, des représentations shakespeariennes données par les théâtres allemands au cours de l'année 1920. En voici quelques chiffres :

Vingt-trois pièces jouées sur 175 scènes ont donné le total respectable de 1624 représentations. En tête vient le *Marchand de Venise* avec 202 représentations sur 45 scènes ; puis *Othello* (198 repr., 59 scènes) ; *Hamlet* (192 ; 45) ; *le Songe d'une nuit d'été* (150 ; 27) ; *Roméo* (122 ; 34) ; *la Mégère apprivoisée* (102 ; 19) ; *Beaucoup de bruit pour rien* (99 ; 11) ; *Macbeth* (59 ; 11) ; *Richard III* (48 ; 13) ; *le Conte d'hiver* (44 ; 10) ; *Jules César* (43 ; 8) ; *le roi Lear* (39 ; 12), etc.

Une pièce, *Cymbeline*, n'a eu qu'une seule représentation.

En ce qui concerne les villes, Berlin vient en tête avec 179 représentations ; Münich suit avec 159 ; puis Vienne (126) ; Francfort (34) ; Cologne et Düsseldorf (30) ; Hambourg (29) ; Leipzig (24) ; Dresde (19), etc.

§

Maupassant et le Château des Cœurs. — Avec le souci d'exactitude qui lui est habituel, M. Georges Montorgueil insère, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, une lettre qui rectifie sur un point les renseignements relatifs à la collaboration poétique de Maupassant au *Château des Cœurs* et que nous avons reproduits le 1er février dernier.

Cette lettre, signée de M. L. Lambert des Cilleuls, rappelle que la *Chanson des Brises*, qui se trouve dans le tableau « la Forêt périlleuse », se rencontre dans les poésies de Louis Bouilhet.

Ces vers sont donc bien du poète ami de Flaubert.

§

La reine de Saba. — Sous le titre : *Comme dans les Psaumes*, nous rappelions, à propos de certain incident de théâtre, l'année dernière (*Mercure de France*, 1er mai 1920), le *Nigra sum sed formosa* du Cantique des Cantiques. Celle qui dans ce poème d'amour, le plus passionné peut-être, chante :

> Je suis noire mais belle, ô filles de Jérusalem,
> Aussi noire que les tentes de Kédar,
> Aussi noire que les rideaux de Salomon ;

vient d'être choisie comme héroïne d'un film cinématographique que l'on peut voir depuis quelques jours à Paris.

De toute évidence, les paroles du *Cantique des Cantiques*, que nous venons de rappeler, sont prononcées par une femme ou une concubine du roi Salomon. Comment faut-il les entendre ?

Doit-on comprendre que celle qui parle n'est pas une blanche, qu'elle n'est pas même de couleur olivâtre comme les filles de Sion, mais bien une négresse ? Ne déclare-t-elle pas, péremptoirement : « Je suis noire » ?

N'insiste-t-elle pas en ajoutant une comparaison à sa déclaration : « comme les tentes de Kédar ou les rideaux de Salomon », et ne savons-nous pas que les tentes de Kédar étaient faites de poils de chameaux *noirs*, et que Salomon avait fait entourer son lit de rideaux *noirs*, afin d'empêcher la moindre lumière de parvenir jusqu'à lui pendant son sommeil ?

Faudrait-il donc conclure que le roi Salomon aima une négresse, d'une beauté incomparable, certes, mais enfin une négresse, ou bien, au contraire, ne convient-il pas de considérer ce texte comme une simple figure de rhétorique ?

C'est cette seconde hypothèse qui a été adoptée par les Exégètes, qui, par ailleurs, ne se sont pas souciés de chercher quelle était réellement la couleur de la reine de Saba. Au surplus, le *Livre des Rois* et les *Chroniques* (IX, 1-12), où il est question des pèlerinages de cette reine, sont muets sur la couleur de celle-ci.

Aussi tous les peintres, depuis ceux du moyen âge jusqu'aux plus modernes, ont-ils toujours représenté l'amoureuse du *Cantique des Cantiques* sous les traits d'une blanche, et l'ont-ils gratifiée d'une chevelure rouge ou blonde, — selon leur goût.

Les écrivains eux-mêmes, — poètes ou conteurs, — se sont rangés à cette opinion. Tous l'ont représentée comme une femme très belle et séduisante et sage. Une seule exception doit être faite cependant pour un ancien conteur arabe qui l'a fait figurer comme négresse.

Flaubert, lui aussi, a adopté, dans *la Tentation de saint Antoine*, la version courante :

> Sous la lumière du jour qui la pénètre, sa peau, d'un ton nacré, serait plus blanche encore ; deux grosses perles blondes tirent ses oreilles ; ses yeux sont longs, le bord de ses paupières est peint en noir ; elle a sur la pommette gauche une tache brune naturelle, et elle respire en ouvrant la bouche toute grande, comme si son corset la gênait.

Que valent ces conceptions poétiques ou artistiques, en regard des données scientifiques de l'archéologie ?

Une mission, conduite par le professeur Georges A. Reisner, a été envoyée, par l'Université d'Harvard, pour explorer l'ancienne Ethiopie située au Nord-Est de l'Afrique, et que limitait, au Nord, l'Egypte, et à l'Est la mer Rouge.

Dans une partie de cette région, au pied de la quatrième cataracte du Nil, près de l'extrémité Sud de la Province de Dougola, dans une région connue aujourd'hui sous le nom de Soudan égyptien, et en un lieu que les Arabes nomment Gebel Barkal, la mission de l'Université d'Harvard vient de découvrir, sur une butte peu élevée regardant vers le désert, un groupe de petites pyramides.

Celles-ci renfermaient des tombes royales qui contenaient les restes

de vingt rois et de vingt-cinq reines d'Ethiopie ayant régné de 660 à 250 avant Jésus-Christ. On découvrit en outre d'autres tombes de rois, de reines et de princes éthiopiens.

Les inscriptions déchiffrées sur ces tombes révélèrent qu'on venait de mettre au jour une civilisation inconnue jusque-là. Le lieu lui-même semblait s'être appelé Napata, et avoir été la capitale de l'empire appelé... *Saba!*

Guidés par les inscriptions, les archéologues poursuivirent leurs investigations au nord de Napata, à Kur'uw, où ils exhumèrent les tombes de quatre des plus grands rois éthiopiens, et de nombreuses reines, dont la plus ancienne régna 200 ans avant Salomon.

Les peintures, les bas-reliefs et les sculptures relevés sur les tombes établirent de façon non douteuse que les habitants de ces régions étaient noirs, bien qu'ils n'eussent pas le nez aplati et les lèvres épaisses des noirs. Au contraire, leurs nez étaient droits et minces, souvent aquilins, leurs lèvres gracieuses et sensibles.

Le type semble avoir varié par la suite, accusant un mélange avec celui des nègres primitifs.

Les mêmes inscriptions permettent d'affirmer qu'on vient de découvrir l'ancienne Saba de la Bible, le royaume d'où partit la reine Balkir, suivie de nombreux chameaux chargés d'épices et de poudre d'or qu'elle destinait à Salomon.

Ainsi donc, il ne saurait plus être mis en doute que Balkir, reine de Saba, fut noire, et c'est dans ce sens qu'il faudra désormais entendre : « *Nigra sum sed formosa* », et qu'il faudrait modifier le film actuellement présenté, si on voulait qu'il fût conforme à la vérité. — A. C. C.

§

Encore le Musée d'Angoulême.

Monsieur le Directeur,

J'ai hésité avant de revenir sur la question du « Musée d'Angoulême » qui a déjà défrayé les échos de plusieurs de vos numéros. Je m'y décide cependant en considération de l'intérêt que présente, je crois, cette nouvelle contribution, intérêt qui réside tout entier en ce que le contexte de l'ouvrage localise le musée en cause.

On lit dans *La Chronique du Règne de Charles IX*, de Mérimée (chapitre VIII, pages 110 et 111 de la nouvelle édition Calmann-Lévy) :

> Pour son portrait physique... Attendez... Ma foi vous feriez bien d'aller voir son buste au Musée d'Angoulême. Il est dans la salle n° 98.
>
> — Mais, monsieur l'auteur, j'habite la province ; voulez-vous que j'aille à Paris tout exprès pour voir un buste de Charles IX ?

Coïncidence à retenir, la Chronique est de 1829, tout comme les Promenades dans Rome. C'est à croire que Mérimée eut une prescience, que Stendhal n'eut pas, — ou qu'il n'écouta pas, — des doutes qui pour-

raient s'élever, un siècle plus tard, sur la valeur de sa documentation !

Veuillez agréer, etc. MARCEL CHABERT.

§

Un concours littéraire. — Dans ses trois numéros de décembre, janvier et février, la revue *Belles-Lettres* a publié soixante textes inédits d'auteurs morts ou vivants, et qui vont, par ordre alphabétique, de Barbey d'Aurevilly à Paul Verlaine, en passant par MM. Courteline, Descaves, Hennique, Mauclair, Rosny aîné, Royère, Sébastien-Charles Leconte, etc...

Il s'agit, pour chaque texte, de désigner le nom de l'auteur. Si l'on tombe juste, que gagne-t-on ? Des livres et des abonnements à la revue. Très bien : c'est un concours désintéressé et, comme il convient dans une recherche faite pour l'amour de l'art, extrêmement difficile.

Les concurrents doivent envoyer les feuilles contenant leur solution à la revue *Belles-Lettres*, avant le 31 mars 1922.

§

Les Optimistes. — La *Revue des Optimistes*, organe de la Société « Les Optimistes », comporte trente-deux pages. Elle en consacre sept au compte rendu de l'Institut prophylactique qui lutte contre l'avarie ; on y lit avec satisfaction que « le nombre des malades nouveaux et celui des consultations continuent à augmenter progressivement ».

Ce que c'est que d'être optimiste !...

§

Fin de l'affaire Fualdès.

Toulouse, le 4 mars 1922.

Mon cher Directeur,

Je ne veux pas éterniser ma discussion avec M. Camille Pitollet ni encombrer davantage votre revue. Lorsque mon adversaire aura publié l'ouvrage qu'il annonce sur *l'Affaire Fualdès*, je verrai ce que j'aurai à y répondre, ainsi que je vous l'ai écrit dès le premier abord. Pour cette fois, il ne me reste plus qu'à vous remercier de la courtoise hospitalité que vous avez bien voulu me donner, comme vous l'avez toujours fait depuis vingt ans.

Votre tout dévoué

ARMAND PRAVIEL.

§

Une Association Roosevelt. — Il s'est fondé en Amérique la *Roosevelt Memorial Association*, destinée à rassembler et à conserver tous les souvenirs du grand patriote américain. M. Edouard Champion a été chargé, en France, de recueillir les autographes, portraits, photographies, articles, notices, etc... DE et SUR Roosevelt, ainsi que

tous les souvenirs qu'il serait possible de retrouver. Les personnes qui possèdent des documents sur ce grand ami de la France, et qui désirent collaborer à cette œuvre d'une haute portée, sont priées de les communiquer (avec facture, s'il y a lieu) à M. Edouard Champion, 5, quai Malaquais, Paris VIe.

§

Errata.

Paris, 27, 2, 22.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu publier dans votre numéro 569 du 1er mars, sous le titre *Cryptographie*, page 502, une lettre de moi où s'est glissée une erreur d'impression page 504.

L'alinéa commençant par : « Sans doute il y a là des coïncidences troublantes... » se termine par : « ... une théorie et des conclusions dont la *portée* littéraire semble hors de proportion... »

On a imprimé *partie* au lieu de portée.

Je vous signale, en outre, dans le numéro 568 du 15 février, deux erreurs, dans l'article : *Un problème d'histoire et de Cryptographie* (complément).

Page 117. — Dans l'alinéa : « L'ouvrage de Francis Bacon intitulé *Advancement of learning*, publié pour la première fois en 1905... » Au lieu de 1905, il faut lire *1605*. Les lecteurs auront sans doute corrigé eux-mêmes.

Page 124. — J'avais écrit : « J'ai relevé, en lettres capitales, les deux mots ALL et IS... »

Ces deux mots se trouvent en effet *en lettres majuscules* dans le dernier alinéa de la page 123.

Or on a imprimé les mots *J'ai relevé* en lettres majuscules, et on a supprimé les mots « *en lettres capitales* » qui sont indispensables.

Veuillez agréer, etc.

GÉNÉRAL CARTIER.

§

Publications du « Mercure de France ». — ŒUVRES DE JEAN DE TINAN : *Penses-tu réussir ! ou les différentes amours de mon ami Raoul de Vallonges.* Vol. in-8° de la « Bibliothèque choisie », sur beau papier, 15 francs. Il a été tiré 39 exemplaires sur vergé d'Archès, numérotés à la presse de 1 à 39, à 40 francs, et 550 exemplaires sur vergé pur fil, numérotés de 40 à 589, à 25 francs.

JULES TELLIER, par Henriette Charasson. Vol. in-16 de la collection « Les Hommes et les Idées », avec un portrait de Jules Tellier, 1 fr. 50.

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CLIV

N° 568. — 15 FÉVRIER

JEAN AJALBERT .... *Lettres de Rhénanie (août-septembre 1921)* 5
MAURICE DELACRE ...... *Wurtz et Claude Bernard. L'Hypothèse et l'Expérience dans les Sciences* 39
FRANCISCO CONTRERAS .. *La Ville merveilleuse : La Baguette magique (mœurs chiliennes)* 58
RENÉ MARAN .... *Psyché,* poème 93
PAUL LÉVY .... *La Lutte pour l'allemand en Alsace et en Lorraine de 1870 à 1918, d'après des Documents officiels* 95
GÉNÉRAL CARTIER ...... *Un Problème d'Histoire et de Cryptographie, complément* 116
MARTHE GENLIS .... *La Zone dangereuse,* roman (V).... 125

REVUE DE LA QUINZAINE. — EMILE MAGNE : **Littérature**, 163 | RACHILDE : **Les Romans**, 167 | HENRI MAZEL : **Science sociale**, 172 | LOUIS CARIO : **Science financière**, 177 | HENRI BACHELIN : **Statistique**, 181 | RENÉ BESSE : **Education physique**, 185 | THÉRÈSE CASEVITZ : **Le Mouvement féministe**, 191 | JEAN NOREL : **Questions militaires et maritimes**, 192 | CARL SIGER : **Questions coloniales**, 197 | R. DE BURY : **Les Journaux**, 203 | JULES FRŒLICH : **Notes et Documents d'Histoire**, 208 | PAUL SOUCHON : **Chronique du Midi**, 218 | J.-L. WALCH : **Lettres néerlandaises**, 223 | H. JELINEK : **Lettres tchécoslovaques**, 226 | DÉMÉTRIUS ASTÉRIOTIS : **Lettres néo-grecques**, 234 | GEORGES SOULIÉ DE MORANT : **Lettres chinoises**, 240 | LUCILE DUBOIS : **La France jugée à l'Etranger**, 243 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 248 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 263; **A l'Etranger** : *Pologne*, 264; *Russie*, 268 | MERCVRE : **Publications récentes**, 271 ; **Echos**, 274.

N° 569. — 1er MARS

HENRY GAUTHIER-VILLARS .. *La nouvelle Poésie gréco-païenne.* 289
PHILIPPE GIRARDET .... *La Crise des Services publics et le Problème de leur Exploitation.* 319
SEMION YOUCHKEVITCH ..... *L'Automobile,* nouvelle 342
GUY-CHARLES CROS .... *Poèmes* 375
G. CONTENAU .... *Les Hittites* 379
ERNEST RAYNAUD .... *Un Ami de Baudelaire* 402
GEORGES DUBUJADOUX ...... *Le Club des Petites Licornes,* roman (I) 420

REVUE DE LA QUINZAINE. — JEAN DE GOURMONT : **Littérature**, 448 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 451 | HENRI BÉRAUD : **Théâtre**, 458 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 462 | MARCEL COULON : **Questions juridiques**, 467 | SUZANNE GRINBERG; RACHILDE : **Féminisme**, 473 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues**, 479 | GUSTAVE KAHN : **Art**, 486 | AUGUSTE MARGUILLIER : **Musées et Collections**, 494 | CHARLES MERKI : **Architecture**,

500 | Général Cartier : **Cryptographie**, 502 | Georges Marlow : **Chronique de Belgique**, 505 | Jean Cassou : **Lettres espagnoles**, 509 | Lioubo Sokolovitch : **Lettres yougo-slaves**, 513 | Divers : **Bibliographie politique**, 519 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 529 ; **A l'Etranger** : *Belgique*, 533 ; *Inde*, 537 ; *Pologne*, 541 ; *Russie*, 544 | Maurice Boissard : **Gazette d'hier et d'aujourd'hui**, 552 | Mercvre : **Publications récentes**, 561 ; **Echos**, 564.

N° 570. — 15 MARS

Marcel Mirtil.......	*L'Italie et Nous*.....................	577
Lucien de Sainte-Croix.	*Blasco Ibañez*......................	595
Albert Erlande......	*La Pierre du Cabaret Rouge*, nouvelle.	613
Jacques Bonjean......	*Poèmes*..........................	655
Saint-Marcet.........	*L'Union Civique française*..........	660
Jean Ajalbert........	*Lettres de Rhénanie* (II).............	691
Fernand Roches......	*Le Dépôt légal. Le Projet de Loi et ses Effets*.....................	713
Georges Dubujadoux..	*Le Club des Petites Licornes*, roman (II).	729

REVUE DE LA QUINZAINE. — Emile Magne : **Littérature**, 747 | Rachilde : **Les Romans**, 751 | Henri Béraud, Intérim : **Théâtre**, 754 | Edmond Barthélemy : **Histoire**, 763 | Georges Palante : **Philosophie**, 768 | Henri Mazel : **Science Sociale**, 772 | Julien Reinach : **Statistique**, 776 | Charles Merki : **Voyages**, 780 | Raoul Bonnet : **Graphologie**, 784 | R. de Bury : **Les Journaux**, 791 | Gustave Kahn : **Art**, 796 | Lieutenant-Colonel Chenet : **Notes et Documents d'Histoire**, 800 | Gerolamo Lazzeri : **Lettres italiennes**, 805 | Camille Pitollet : **Lettres catalanes**, 809 | Albert Maybon : **Lettres japonaises**, 816 | Divers : **Bibliographie politique**, 828 ; **Ouvrages sur la Guerre de 1914**, 835 | Mercvre : **Publications récentes**, 846 ; **Echos**, 849.

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE REMY DE GOURMONT

ROMAN

Le Pèlerin du Silence. Volume in-18........................ 6 50
Les Chevaux de Diomède. Volume in-18.................... 6 50
D'un Pays lointain. Volume in-18........................ 6 50
Le Songe d'une Femme. Volume in-18.................... 6 50
Une Nuit au Luxembourg. Volume in-18................. 7 »
Un Cœur Virginal. Couv. de G. d'Espagnat. Volume in-18...... 7 »
Couleurs, *Contes nouveaux suivis de* **Choses anciennes.** Volume in-18.. 6 50
Sixtine. Volume in-18.. 7 »
Histoires magiques. Volume in-18........................ 6 50

LITTÉRATURE

Le Livre des Masques. *Portraits symbolistes. Gloses sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui.* Masques dessinés par F. Vallotton. 2 volumes in-18. Chaque volume.................... 7 »
La Culture des Idées. Volume in-18........................ 6 50
Le Chemin de velours. Volume in-18...................... 6 50
Epilogues, 1895-1898. *Réflexions sur la vie.* Volume in-18.... 6 50
Epilogues, 1899-1901. *Réflexions sur la vie.* (IIe série). Vol. in-18 6 50
Epilogues, 1902-1904. *Réflexions sur la vie.* (IIIe série). Vol. in-18 6 50
Epilogues, 1905-1912. *Réflexions sur la vie.* Volume in-18.. 7 »
Dialogues des Amateurs sur les choses du temps. Vol. in-18 7 »
Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1907-1910. Volume in-18........................ 6 50
Esthétique de la Langue française. Volume in-18........ 6 50
Le Problème du Style. Avec une préface et index des noms cités. Volume in-18.. 6 50
Promenades Littéraires. Volume in-18.................... 6 50
Promenades Littéraires, IIe série. Volume in-18............ 6 50
Promenades Littéraires, IIIe série. Volume in-18............ 6 50
Promenades Littéraires, IVe série. Volume in-18............ 7 »
Promenades Littéraires, Ve série. Volume in-18............ 6 50
Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse. Volume in-16... 1 50
Pendant l'Orage. Préface de Jean de Gourmont. Volume petit in-18. 3 »
Pendant la Guerre. Volume in-16........................ 6 50
Lettres à l'Amazone. Volume in-16........................ 7 »
Lettres d'un Satyre. Volume in-16........................ 6 »

PHILOSOPHIE

Physique de l'Amour. *Essai sur l'Instinct sexuel.* Vol. in-18.. 7 »
Promenades Philosophiques. Volume in-18................ 6 50
Promenades Philosophiques, IIe série. Volume in-18........ 6 50
Promenades Philosophiques, IIIe série. Volume in-18....... 7 »

POÉSIE

Divertissement, poèmes en vers. Volume in-18............ 6 50

THÉATRE

Lilith, suivi de Théodat. Volume in-18.................... 7 »

A LA MÊME LIBRAIRIE

PAUL ESCOUBE

Remy de Gourmont et son Œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16... 1 50

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE ÉMILE VERHAEREN

POÉSIE

Poèmes (*Les Flamandes. Les Moines. Les Bords de la Route*). Volume in-18 .... 7 »

Poèmes, nouvelle série (*Les Soirs. Les Débâcles. Les Flambeaux noirs.* (Volume in-18 .... 6 50

Poèmes, IIIe série (*Les Villages illusoires. Les Apparus dans mes Chemins. Les Vignes de ma Muraille*). Volume in-18 .... 6 50

Les Forces tumultueuses. Volume in-18 .... 6 50

Les Villes tentaculaires, précédées des **Campagnes hallucinées.** Volume in-18 .... 6 »

La Multiple Splendeur. Volume in-18 .... 6 »

Les Visages de la Vie (*Les Visages de la Vie. Les Douze Mois*). Volume in-18 .... 6 »

Les Heures du soir précédées des **Heures claires** et des **Heures d'après-midi.** Volume in-18 .... 7 »

Les Rythmes souverains. Volume in-18 .... 6 »

Les Blés mouvants. Volume in-18 .... 6 »

Les Ailes rouges de la Guerre. Volume in-18 .... 6 50

Choix de Poèmes, avec une Préface d'Albert Heumann, une Bibliographie et un portrait. Volume in-18 .... 7 »

Les Flammes Hautes. Volume in-18 .... 6 »

Toute la Flandre. I. : *Les Tendresses premières. La Guirlande des Dunes.* Volume in-16 .... 6 »

Toute la Flandre. II. : *Les Héros. Les Villes à pignons.* Volume in-16 .... 6 »

Toute la Flandre. III. : *Les Plaines.* Volume in-16 .... 6 »

THÉATRE

Deux Drames (*Le Cloître. Philippe II*). Volume in-18 .... 6 50

Hélène de Sparte. Les Aubes. Volume in-16 .... 6 50

A LA MÊME LIBRAIRIE :

GEORGES BUISSERET

L'Evolution idéologique d'Emile Verhaeren (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16 .... 1 50

STEFAN ZWEIG

Emile Verhaeren, sa Vie, son Œuvre, traduit de l'allemand sur le manuscrit inédit par Paul Morisse et Henri Chervet, avec 2 portraits d'Emile Verhaeren. Volume in-18 .... 5 75

ŒUVRES DE LÉON BLOY

La Femme Pauvre, *Episode contemporain,* roman. Vol. in-18........................ 7 50

Le Désespéré, roman. Nouv. édition. Vol. in-18....... 7 »

Exégèse des Lieux Communs. Vol. in-18.. 6 50

Exégèse des Lieux Communs. Nouvelle série. Vol. in-18....... 6 50

Les Dernières Colonnes de l'Eglise (Coppée, Le Révérend Père Judas, Brunetière, Huysmans, Bourget, etc., Le Dernier Poète catholique). Vol. in-18.. 5 75

Pages choisies, 1884-1905. Vol. in-18....... 7 »

Mon Journal, 1896-1900. *Dix-sept mois en Danemark* (pour faire suite au *Mendiant ingrat*). Vol. in-18.. 7 »

Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne, 1900-1904 (pour faire suite au *Mendiant ingrat* et à *Mon Journal*). 2 Vol. in-18. 12 »

L'Invendable, 1904-1907 (pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal* et à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*). Vol. in-18...... 6 50

Le Vieux de la Montagne, 1907-1910. Pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne* et à *L'Invendable*. Préface par André Dupont. Vol. in-18. 6 50

L'Ame de Napoléon. Vol. in-18 (7e édit.).......... 6 50

Le Pèlerin de l'Absolu, 1910-1912, pour faire suite au *Mendiant ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*, à *L'Invendable* et au *Vieux de la Montagne*. Vol. in-18............. 7 »

Au Seuil de l'Apocalypse, 1913-1915, pour faire suite au *Mendiant Ingrat*, à *Mon Journal*, à *Quatre ans de Captivité à Cochons-sur-Marne*, à *L'Invendable*, au *Vieux de la Montagne* et au *Pèlerin de l'Absolu*. Vol. in-18.. 7 »

Méditations d'un Solitaire en 1916. Vol. in-18 6 50

Dans les Ténèbres, avec un portrait de l'auteur dessiné par sa femme. Vol. in-18.......... 6 50

Je m'accuse... avec un portrait de l'auteur. Vol. in-16. 5 75

La Porte des Humbles, 1915-1917, pour faire suite au *Seuil de l'Apocalypse*. Vol. in-16.. 8 »

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues **par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne.**

Adj. 1er av. 22, 15 h. Et. Me BABLOT, not. Montmorency **ENGHIEN-LES-BAINS, MAISON** 76, r. du Départ. Eau, Gaz, Calorif. Jard. 811m50. **M. à pr.: 60.000 f. TERRAIN** 1 222m Allée des Sureaux. **Libre. M. à pr.: 2.000 fr.** S'adr. pour visit. mardi et vendr. 14 à 18 heures et à Me BABLOT.

Vente au Palais à Paris, le 29 mars 1922, 2 heures.

IMMEUBLE A LA GARENNE-COLOMBES (SEINE), 16, r. du Château. Cont. 570 m. 60 c. envir. Rev. brut : 14.335 fr. **Mise à prix : 115.000 fr.** S'adr. à Me BRILLATZ, av. à Paris, 219, rue Saint-Honoré, à Me DURNERIN, avoué, à Me WARGNY, notaire à Neuilly, et à Me MUEL, notaire à Saint-Cloud.

VENTE le 19 mars 1922, à 2 h. *Ecole des Garçons de Thoiry* (Seine-et-Oise), en *38 LOTS* de :

PIÈCES DE TERRE *à THOIRY* et communes environnantes dont la contenance varie de 1 are 2 cent. à 4 hect. 59 ares. Sur des mises à prix de 6 fr. à 5.400 fr. S'adresser à Mes BEAUG et François, avoués à Paris ; FOUCHET notaire à Nogent-sur-Marne, MARCOU, notaire à Versailles, et LEGRAND, notaire à Thoiry (Seine-et-Oise).

Vente au Palais, le 5 avril 1922, 2 heures.

MAISON à Paris 3, R. JEAN-DE-BEAUVAIS. Cont. 176 m. Rev. brut actuel : 12.173 fr. 80. **M. à pr.: 120.000 fr.** S'adr. PELLERIN, avoué, 3 pl. Saint-Michel ; BENECH, avoué ; Watin-Angouard, notaire.

---

2 IMM. à Paris; 1o r. de **TURENNE** 116, cont. 605 m. Rev. br. 53.778 fr. M. à pr. **500.000 fr.** **1 appt lib.** 2o r. de **WATTIGNIES,** 24, cont. 268m. R. br. 20.626 fr. M. à p.: **130.000 fr.** Cr. F. à cons. adj. ch. not. **14 mars.** S'adres. Me GIRARDIN, not., 68, Chauss. d'Antin.

Vente au Palais, le mercredi 15 mars 1922, à 2 h.

PROPRIÉTÉ à Paris RUE CHAMPIONNET nos 23 et 25. Cont. 652 m. q. 64 c. env. **M à pr.: 120.000 fr.** S'adres. Mes DELACOURTIE, avoué à Paris, 6, rue du Rocher, et MAVRÉ, avoué.

Etudes de MMes GUÉROULT, not., et AMAT, avoué à Bernay, **A vendre** sur baisse de m. à pr. en l'ét. de Me GUÉROULT, not. à Bernay (Eure), le samedi 25 mars 1922, à 2 h.,

GRDE PROPRIÉTÉ compr. **CHATEAU & FERME** cont. **103 hect.** située à **LA CHAPELLE-GAUTHIER** cant. de **Broglie (Eure)**, pouvant être rendue **libre de location** pour le 29 sept. 1922. **M. à pr.; 150.000 fr.**

UNE FERME DE 67 HECT. située **mêm comm.** **M. à pr.: 67.000 fr.** **Faculté réunion.** S'adress. MMes GUÉROULT et SAUVAGE, not., AMAT et RIVIÈRE, avoués à Bernay.

Vente au Palais, Paris, le 29 mars 1922, à 2 heures

MAISON A PARIS RUE DE SAVOIE, 5 Rev. brut : 14.780 fr. **M. à p. : 100.000 fr.** S'adr. à Me LAVERNE, avoué, Paris, 4, rue de Grammont, et à Me DESTELLE, avoué à Grasse (A.-M.)

A adj. ch. not. Paris, le 22 mars 1922 : **Maison à Paris**

20, PASSAGE POUCHET, 120 m. Rev. 2.781 fr. **M. à p.: 50.000 fr.**

2 PAVILLONS A ST-OUEN, av. de la Gare, 33 et 31 *bis*, cont. 103 et 100 m. Rev. 594 fr. et 1.078 fr. **M. à p.; 20.000 fr.** et **30.000 fr.** Fac. trait. av. adj. S'adr. Me SABOT, not., 6, rue Biot, Paris.

BULLETIN FINANCIER

L'allure de notre marché s'est peu modifiée durant cette quinzaine, c'est dire qu'on y serve la même indécision et que les transactions y sont tout aussi clairsemées onstatons toutefois que les cours ont une tendance à se stabiliser, que la cote se défend ieux que précédemment contre une nouvelle glissade, et souhaitons que le raffermis-ment de ces derniers jours des places de Londres et de New-York ait sur la nôtre e prochaine et heureuse répercussion.

On dit que l'émission du Crédit National se chiffrera par largement quatre milliards ; ette vaste opération étant terminée, il faut s'attendre à voir incessamment les disponi-ilités reprendre le chemin de la bourse et contribuer au relèvement d'excellentes aleurs dépréciées sans raison.

Nos rentes sont calmes, le 3 o/o un peu moins ferme à 57,30. Pareillement les fonds rangers abandonnent quelque fraction, tels l'Anglais 2 1/2 à 107,05, l'Egypte unifiée 127,30, le Mexique 4 o/o 1910 à 83,90 contre 86,75. Les variations sur les Russes ont tout à fait insignifiantes.

Le groupe bancaire est beaucoup mieux tenu et nos principaux établissements finan-iers s'inscrivent en reprise : Société Générale, 709 ; Banque Nationale de Crédit, 643 ; omptoir d'Escompte, 940, son dividende, croit-on, sera maintenu à 50 fr. Le Crédit yonnais passe de 1385 à 1425 ; une répartition d'au moins 70 fr. comme pour l'exercice récédent sera proposée à l'assemblée du 24 avril. Les banques étrangères sont hési-antes : Banque du Mexique 455 ; Banque Ottomane 668 francs.

Nos grands réseaux ferrés consolident leur récente avance : P.-L.-M., 862 ; Nord, 970 ; Est, 665 ; Orléans, 914. Le Métropolitain s'inscrit à 414 et le Nord-Sud à 177 francs.

Aux métalliques, Krivoï-Rog fait 455 et le Nickel 678. En valeurs cuprifères, toujours assez déprimées, le Rio reprend quelque peu à 1225 et le Boléo à 358. La lourdeur prédomine sur les valeurs d'électricité, les transports maritimes et les métallurgiques. Les charbonnages sont soutenus.

Parmi les valeurs diverses, nous trouvons en bonne tendance l'Omnium France-Maroc à 301 et la Brasserie Guilmès en vigoureuse reprise à 981 coupon détaché. Fermeté des sucreries ; la Say cote 1490 fr. et les sucreries d'Egypte 435 francs.

Au marché en Banque, les Pétrolifères sont calmes ; la Royal vers 17.400 et la Shell aux environs de 230. Les valeurs de caoutchouc subissent une nouvelle dépression ; la Financière est ramenée à 96,75 et Padang à 111,50. Le marché des mines d'or reste mal disposé, on note quelques échanges en Rand Mines à 98,75 et en East-Rand à 11,25.

Au marché cambiste, la livre sterling vaut 48,35 ; le dollar 10,92 1/2 ; le mark 0.045/16.

LE MASQU D'OR.

Poitiers — Imp du Mercure de France, Marc Texier.